LES MÉROVINGIENS

ET

LES CARLOVINGIENS,

ET

LA FRANCE SOUS CES DEUX DYNASTIES.

TOME III.

LES CARLOVINGIENS,

ET

LA FRANCE

SOUS CETTE DYNASTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

TOME SECOND.

PARIS,
A. ÉGRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DES NOYERS, N° 37;
GIDE FILS, LIBRAIRE, RUE SAINT-MARC, N° 20.
1816.

OBSERVATIONS
PRÉLIMINAIRES.

Les réflexions placées au commencement du premier tome de cette seconde partie ont déjà fait connoître les causes qui avoient influé sur la décadence de la puissance royale, et l'avoient rendue comme inévitable. La France, énervée par les efforts extraordinaires et continuels qu'elle avoit faits pour seconder les plans trop vastes de Charlemagne, fut hors d'état de fournir aux dépenses d'un gouvernement central qui ne se soutenoit que par les dons, les tributs et les richesses des provinces. Mais ces mêmes provinces, déjà épuisées par l'effet de cette première cause, le furent bien davantage par les irruptions fréquentes et par le séjour prolongé des Normands. Elles furent alors dans l'impossibilité de coopérer à l'entretien d'un gouvernement qui, par sa nature, attiroit tout à lui. Un changement étoit nécessaire dans la constitution de l'état, et les rois n'ayant pas établi des assemblées provinciales, seul moyen qu'ils eussent de conserver la prérogative royale, en mettant une partie de l'autorité entre les mains de tous, ils travaillèrent imprudemment à se dépouiller, et perdirent leur pouvoir en le confiant à un petit nombre. En effet, obligés de renoncer à l'ancien mode d'administration, et surtout à l'espoir de voir porter régulièrement au pied du trône, aux époques solennelles de mai et de septembre, les dons

libres des villes, des provinces, de la noblesse et du clergé, ils ne purent pas suffire aux frais qu'entraînoit la tenue des assemblées générales ; et dès-lors ces réunions imposantes furent rares, et n'offrirent, par le petit nombre de ceux qui les composèrent, qu'une ombre de ce qu'elles avoient été autrefois. Les rois crurent pouvoir, sans inconvénient, renoncer au gouvernement immédiat des diverses parties de la France, et demeurèrent persuadés qu'ils maintiendroient leur autorité par l'intermédiaire des grands vassaux qu'ils rendirent héréditaires ; ils s'abusèrent ainsi étrangement dans leurs calculs. Les grands vassaux aspirèrent aussitôt à se rendre indépendants, et ils le devinrent avec d'autant plus de facilité, que tout favorisa leurs prétentions. Les peuples virent avec intérêt des seigneurs qui, étant constamment à leur tête, les protégèrent, les défendirent contre leurs ennemis, consommèrent parmi eux la totalité de leurs revenus, et firent tourner à leur avantage les dépenses que le luxe et la représentation exigèrent de leurs dignités.

Malgré le tableau que, dans les temps modernes, on a tracé de la féodalité, l'histoire a consacré le souvenir du bonheur dont les peuples jouissoient sous ce régime, que l'on ne peut considérer comme ayant réellement existé, qu'à l'époque où les grands vassaux étoient investis de toute leur puissance, et non aux temps où, privés de leur autorité, ils n'avoient en général que de médiocres revenus, sans avoir aucune faveur à répandre. On sait combien furent brillantes les cours des ducs de Normandie, de Bretagne, de Guyenne, de

Bourgogne, de Lorraine. Les comtes de Flandre, d'Anjou, de Toulouse, de Provence, et une infinité d'autres qu'on pourroit citer, déployèrent autant de magnificence et de faste que les rois en étalèrent chez eux. Tous rendirent leurs peuples heureux et satisfaits, et en reçurent des témoignages constants d'attachement. On aura lieu d'observer qu'à fur et à mesure de la destruction des grands fiefs, les peuples ne se sont considérés comme francs et libres après leur réunion à la couronne, qu'autant qu'ils ont pu conserver une partie des franchises dont ils jouissoient sous leurs seigneurs. On peut donner pour preuve de ces observations, ces restes de fierté et de noble dignité qui caractérisoient encore, avant 1789, les habitants de la Bretagne, des pays Basques, du Béarn, de la Bigorre, du pays de Foix; les peuples de la Provence, du Dauphiné, de la Lorraine et de la Flandre fourniroient les mêmes preuves, si l'on n'étoit point égaré par des notions erronées et par des clameurs mensongères. Mais cessons d'envisager des effets étrangers à la question présente, et ne considérons que les causes de la ruine des Carlovingiens. Entraînés par les circonstances à renoncer à leur autorité immédiate sur les villes et sur les provinces, les princes de cette dynastie commirent l'énorme faute de se dépouiller eux-mêmes pour investir les grands vassaux qu'ils rendirent inamovibles et héréditaires. On peut comparer leur imprudence à celle dont se rendroit la victime un prince qui donneroit à titre héréditaire les principales charges civiles et militaires, telles que les intendances, les gouvernements des provinces et des villes, les premières ma-

gistratures, et enfin la propriété des corps armés. Un tel acte entraîneroit nécessairement aujourd'hui un déplacement de l'autorité, et les rois déchus de leurs prérogatives ne pourroient plus exercer d'influence sur ceux entre les mains desquels ils auroient ainsi remis leurs pouvoirs. Telle fut la révolution qui s'opéra sous les Carlovingiens. Dès le moment qu'ils se furent dépouillés en faveur des grands vassaux, les liens d'attachement entre les rois et les peuples furent rompus. Une union étroite s'établit entre les seigneurs et les peuples, et au grand détriment de l'autorité du trône, ceux-ci ne connurent plus que leurs seigneurs, et ne donnèrent jamais, sans leur consentement, des secours aux monarques. Les grands vassaux furent intéressés à tenir ces derniers dans un état de foiblesse qui les empêchât de les troubler dans leur possession. Ils furent assez prévoyants pour sentir que les rois, redevenus puissants, tendroient constamment à révoquer leurs dons, à reprendre les domaines démembrés, et enfin à rétablir leur autorité dans toute sa plénitude. Eclairés et guidés par de semblables réflexions, ils ne se bornèrent pas à exercer leur pouvoir dans leurs provinces respectives, mais ils veillèrent de près les démarches des rois; et, étendant leurs vues jusque sur le trône, ils se crurent en droit de disposer à leur gré de la couronne. Jusque-là, la succession royale n'avoit dépendu ni des grands, ni de la nation assemblée. Les divers partages opérés sous les Mérovingiens, et même sous la seconde dynastie, prouvent suffisamment cette vérité. Si l'ambition de quelques ministres fit donner quelquefois des préfé-

rences injustes, si des autorités incompétentes prononcèrent des exclusions d'héritiers légitimes; si enfin le désir d'intervertir l'ordre de la succession fit commettre des meurtres et des crimes, on peut du moins dire que ces infractions, n'ayant eu lieu que par l'effet de la violence, semblèrent être un témoignage du respect que l'on conserva pendant plusieurs siècles pour un usage qui étoit une conséquence de la loi salique; mais après l'an 884, les grands s'éloignèrent des dispositions de cette loi, et cherchèrent à couvrir leur contravention par des apparences de justice et par des formes légales. Ils auroient sans doute pu éviter de violer la loi fondamentale de l'état; la jeunesse de Charles le Simple pouvoit rendre licite la nomination d'une régence ou d'un conseil, mais elle ne pouvoit jamais autoriser le choix d'un monarque qui n'avoit pas droit à la couronne. Cette entreprise illégale ébranloit de plus en plus le trône, et ne laissoit aux rois qu'une autorité précaire, mettant pour l'avenir le choix de leurs successeurs à la disposition des grands. On ne peut douter que le désir d'acquérir cette influence n'ait été le principal motif de la conduite de ces derniers, après la mort de Carloman.

Le regne de Charles le Gras sembla accumuler sur le royaume les maux que les grands prétextèrent vouloir éviter par l'exclusion de Charles le Simple. Les invasions étrangères pesèrent plus que jamais sur la malheureuse France; les Normands, outragés par l'assassinat de Godefroi, l'un de leurs chefs, cherchèrent à se venger sur celui qui l'avoit ordonné et fait commettre, et c'est sous le règne de Charles le Gras qu'ils

firent le siége de Paris, et qu'ils dévastèrent avec une nouvelle ardeur la plupart des provinces.

L'élection de Charles le Gras avoit comme établi en principe la faculté de prendre indifféremment des rois dans la maison royale ; elle sembloit avoir ouvert une libre carrière à l'ambition des princes qui en faisoient partie, ainsi qu'aux intrigues de leurs favoris. Cet inconvénient ne pouvoit être que fort éloigné, puisqu'à l'exception de Charles le Gras qui n'avoit point d'enfants, il n'existoit qu'un seul prince Carlovingien. Ce premier changement conservoit par conséquent la couronne dans la maison royale, mais on ne peut disconvenir que l'incertitude et le danger que pourroit à l'avenir courir chacun de ses membres, n'augmentât sensiblement les causes de sa destruction. La mort de Charles le Gras, en 888, remit les choses au même point où elles étoient à l'époque de son élection. Charles le Simple étant encore en bas-âge, ne pouvoit plus être remplacé par un prince du même sang, puisqu'il en étoit l'unique rejeton. Le respect pour la légitimité auroit pu conduire à nommer un ministre ou un régent qui tînt, par *interim*, les rênes de l'état. Mais les grands préférèrent accroître leur autorité, en se maintenant dans le droit dont ils avoient usé au commencement du règne précédent; et c'est dans cette occasion que l'on aperçoit encore plus l'étendue de leur prétention à la prérogative d'élire le monarque, que l'ambition de la famille qui pouvoit aspirer au trône, dans le cas où la maison régnante viendroit à manquer. Eudes, comte de Paris, s'étoit toujours distingué par la grandeur de son courage, par la sagesse de ses conseils et

par sa modération. Rien ne porte à croire qu'il se soit de lui-même écarté de la fidélité qu'il devoit au sang carlovingien. Si les grands l'élurent pour régner sur les Français, ce fut parce qu'ils le jugèrent le plus capable d'entre eux. Il étoit sans doute digne du trône par son habileté reconnue, et par sa valeur éprouvée. Mais ni ces qualités, ni le choix des grands, ni son extraction ne pouvoient lui donner des droits réels. Ce seigneur, fils de Robert le Fort, doit être regardé comme étranger à la maison royale. Suivant les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, son origine remontoit à Childebrand, deuxième fils de Pepin d'Héristal, mort en 714. Le rameau de Robert le Fort étoit par conséquent séparé de la branche carlovingienne, issue de Charles Martel, fils aîné de Pepin d'Héristal, bien antérieurement à l'époque où celle-ci occupa le trône des Français. Il est donc certain que, quelque motif qu'eussent eu les grands pour élire roi le comte de Paris, ils n'eussent en effet transporté la couronne dans une maison étrangère, à laquelle ils avoient donné par cet acte un prétexte plausible de la considérer désormais comme sa propriété. Dès ce moment, tout concourut à detruire ce prestige d'amour qui attachoit les peuples aux descendants de Charlemagne. La famille de Robert le Fort devint l'objet de leur affection. Les grands, infidèles à leurs serments envers les Carlovingiens, furent presque toujours opposés aux princes de cette dynastie, et travaillèrent constamment à sa ruine, soit par la crainte de la vengeance, soit par la vanité qui porte à soutenir un premier écart.

Telles furent les conséquences de cette innovation

dangereuse qui signala les commencements de la seconde période de la domination carlovingienne. Le règne de Charles le Simple, la mort violente de son compétiteur Robert, frère du roi Eudes, ne purent changer la disposition des esprits, parce que la subordination et l'obéissance ne reprennent jamais leur empire sur des cœurs qui s'en sont éloignés par de coupables attentats. Si Hugues le Grand dédaigna de tenir le sceptre, il ne tourna pas ses vues vers l'héritier légitime, et il dirigea les suffrages des grands vers Raoul, duc de Bourgogne. Ce seigneur fut nommé roi par les factieux qui cessèrent, sous un vain prétexte, de reconnoître l'autorité de Charles le Simple. Le choix de Raoul semble prouver que déjà on regardoit la dynastie comme changée, et qu'on ne respectoit plus les droits de la maison carlovingienne. Cette considération est importante, puisqu'elle induira à regarder Hugues Capet plutôt comme un rival ayant des prétentions, que comme un usurpateur n'ayant d'autre titre qu'une injuste ambition. Raoul, duc de Bourgogne, outre l'avantage d'être le beau-frère de Hugues le Grand, étoit de la même famille que lui, étant également issu de Childebrand. On ne peut guère douter que le choix des grands n'eût été fixé par ce motif, et qu'après avoir changé la dynastie régnante, ils n'aient eu la volonté de se conformer à l'usage établi depuis le commencement de la monarchie, en ne prenant pas un prince qui fût étranger à la famille qu'ils avoient choisie. Raoul régna en effet durant la captivité de Charles le Simple, et après la mort de ce malheureux roi, son autorité fut sans difficulté reconnue

dans tout le royaume; la famille de Charlemagne auroit été pour jamais éloignée du trône; mais le roi Raoul et ses frères, Hugues le Noir et Boson, moururent sans postérité, et la modération de Hugues le Grand laissa rentrer la couronne dans la maison carlovingienne. Le rappel de Louis d'Outremer, fils de Charles le Simple, fut volontairement effectué par les seigneurs du nord de la France, et ceux des autres provinces applaudirent à cet acte de justice.

Il est important d'observer que les grands vassaux établis soit dans le centre, soit vers les extrémités méridionales du royanme, ne prirent que bien peu de part aux mouvements qui agitèrent la France. Satisfaits de vivre indépendants chez eux, ils semblèrent indifférents à la position malheureuse des rois carlovingiens, et en général ne leur donnèrent d'autres marques d'affection que l'éloignement où ils se tinrent de leurs compétiteurs. Ils les laissèrent, d'ailleurs, livrés aux intrigues et aux complots des grands de la cour et des seignenrs établis dans les provinces du Nord. Hugues le Grand, les comtes de Flandre, ceux de Vermandois, et une infinité d'autres mirent tous leurs soins à empêcher Louis d'Outremer d'affermir sa puissance, prévoyant qu'il n'en useroit que pour les ramener à une juste obéissance. Si Hugues le Grand, possesseur des comtés de Paris et d'Orléans, et du duché de France, n'aspira pas à poser la couronne sur sa tête, il éleva si haut son crédit, et augmenta tellement ses possessions, que son fils Hugues Capet n'eut qu'à désirer d'être roi pour être généralement reconnu. Malgré les avantages que Hugues Capet réunissoit en sa personne, et les droits que sem-

bloient lui avoir acquis ses aïeux, il ne parut point guidé par l'ambition, et son élévation sembla être plutôt l'effet des circonstances que le résultat de ses démarches; il fut constamment fidèle au roi Lothaire, et après lui, à son jeune fils Louis V, surnommé le Fainéant. Mais, après la mort de ce dernier, il ne voulut pas fléchir devant Charles, duc de Lorraine, et frère de Lothaire; il monta fièrement sur les marches d'un trône dont il s'assura la possession par la captivité du prince Charles. Toutes les circonstances favorisèrent le nouveau monarque. Les grands avoient eux-mêmes établi le pouvoir de sa famille; les peuples étoient accoutumés à être gouvernés par elle; et cette famille, enfin, sembloit avoir acquis des droits, puisque trois de ces membres avaient déjà tenu le sceptre. Nous avons démontré que depuis plus d'un siècle on pouvoit prévoir le changement de dynastie. Les Carlovingiens eux-mêmes avoient créé les causes qui devoient entraîner leur renversement. En changeant le mode d'administration intérieure, ils n'avoient pas eu l'adresse d'intéresser les peuples au maintien de leur autorité. Bien plus, les vassaux héréditaires étant une fois établis, les peuples dûrent désirer ardemment de voir rompre les liens qui unissoient leurs ducs, leurs comtes, leurs seigneurs aux monarques. Les grands vassaux, s'affranchissant ainsi des tributs et des dons, s'abstinrent également de conduire leurs milices au secours des rois; et dès-lors les peuples éprouvèrent de la modération dans les taxes ou contributions, et se virent moins fréquemment obligés de prendre les armes pour des causes qui leur étoient étrangères. Heureux sous ce

double rapport, ils s'attachèrent à leurs seigneurs par tous les sentiments qui lient les peuples aux chefs qui les protègent, et maintiennent l'ordre parmi eux. Les tentatives que firent Louis d'Outremer et Lothaire pour recouvrer leur pouvoir, semblèrent prouver aux grands vassaux que les princes de cette dynastie auroient toujours des ressouvenirs de leur puissance passée, et chercheroient constamment à s'en ressaisir. Ils se flattèrent qu'une nouvelle race respecteroit davantage leurs prérogatives : mais n'étoit-il pas dans la nature de l'autorité souveraine de mettre des bornes à un pouvoir qui ne dépendoit plus d'elle? Eudes et Raoul n'avoient pas agi avec moins de rigueur, et avoient souvent dirigé leurs forces contre les grands vassaux, ou rebelles, ou peu obéissants. Les seigneurs, indépendamment des raisons politiques qui leur firent désirer l'éloignement de la maison régnante, furent encore animés par la haine. Ils avoient humilié et outragé les princes carlovingiens, et les avoient rendus victimes d'un grand nombre de violences et de trahisons. Les rois peuvent user de clémence envers leurs ennemis; ils peuvent oublier les injures, mais ceux qui les ont offensés, ne comptant jamais sur une entière impunité, sont toujours prêts à combler la mesure; ils ne peuvent être ramenés, et désirent toujours renverser ceux dont ils redoutent la vengeance. De toutes les familles puissantes qui possédoient les parties septentrionales de la monarchie, celle des ducs de France étoit sans doute la plus opulente. L'avantage d'avoir produit une suite de héros, et ses vastes possessions la mettoient à l'abri d'avoir des concurrents; elle pouvoit

ouvertement aspirer au trône; elle y parvint cependant sans que des intrigues particulières lui en eussent préparé les voies, parce que les suffrages se réunirent en sa faveur. On verra même Hugues Capet se déclarer et être reconnu roi sans complots antérieurs; on le verra aisément surmonter les obstacles que lui opposa son rival. Ce furent là des effets produits par des causes que nous avons tâché de développer avec clarté. Commençons le récit des événements de la seconde période. Elle comprend les faits arrivés depuis l'an 884 jusqu'à l'an 987, c'est-à-dire, qu'elle commence à l'avènement de Charles le Gras au trône, et finit à la mort de Louis V, dernier roi carlovingien.

LES CARLOVINGIENS

ERRATA.

Pag. 14, ligne 2, roi d'Austrasie, *lisez* duc d'Austrasie.
Pag. 15, ligne 10, Chilperic III, *lisez* Childeric III.
Pag. 48, ligne 22, *si tempus serenum erat*; lisez, *si tempus serenum erat, extrà.*
Pag. 84, ligne 23, l'Elbe, *lisez* l'Ebre.
Pag. 190, ligne 9, Inigo Garsie II, roi de Navarre, *lisez* Inigo Garsie, 2e roi de Navarre.
Pag. 257, ligne 6, Bernard II, *lisez* Bernard III.
Pag. 287, d'Evrée, *lisez* d'Yvrée.

Tome II.

LES CARLOVINGIENS,

ET

LA FRANCE

SOUS

CETTE DYNASTIE.

CHARLES DIT *LE GRAS*,

VINGT-HUITIÈME ROI DE FRANCE,

ET SIXIÈME EMPEREUR D'OCCIDENT,

régna depuis l'an 884 jusqu'à l'an 888.

PAPES ET PRINCES CONTEMPORAINS.

PAPES.	ESPAGNE.
Adrien III. 885	Les Maures.
Étienne V.	*Rois des Asturies.*
EMPEREURS D'ORIENT.	Alphonse III, dit le Grand.
	Rois de Navarre.
Basile le Macédonien. . . . 886	
Léon le Philosophe.	Fortunio Garsie. . . . . .
EMPEREURS D'OCCIDENT.	ANGLETERRE.
Charles le Gras. 888	Alfred le Grand. . . . . .

1. CIRCONSTANCES de l'avènement de Charles le Gras au trône. 2. Adrien III, cent huitième pape, est le premier qui change de nom à son avènement au pontificat. 3. Mauvais gouvernement de Charles. 4. Les Normands. Siége de Paris; valeur de ses habitants. 5. Vains secours

envoyés par l'empereur et roi Charles le Gras. 6. Il arrive lui-même avec une nombreuse armée. Traité honteux. Constance héroïque des Parisiens. 7. Réflexions. 8. Charles le Gras objet du mépris de tous ses sujets. Ce prince donne des signes de folie. Il est déposé en Allemagne. Sa profonde misère; sa mort. 9. Arnoul, roi de Germanie. Division des possessions de la maison carlovingienne.

884 1. Par une contradiction des plus singulières, les historiens ont compté Charles le Gras pour le vingt-huitième roi de France, et ne lui ont assigné aucun ordre numérique parmi les monarques qui ont porté le nom de Charles. D'autres l'ont considéré comme un roi précaire et comme un simple administrateur du royaume, quoiqu'il ait constamment exercé les droits régaliens en son propre et privé nom, sans aucune mention de Charles le Simple dont il tenoit la place. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* observent qu'il fut le premier qui data ses diplômes des années de l'Incarnation de Jésus-Christ. Le bonheur et non l'habileté avoit accumulé sur la tête de Charles le Gras les couronnes de Saxe, de Germanie, de Bavière, d'Italie et le titre d'empereur; le même hasard ou plutôt la Providence l'éleva au trône de France; et l'on vit un prince foible, peu capable, que l'ordre de la succession n'appeloit point, et qui ne pensoit pas à la recueillir, réunir à la fois les vastes états de Charlemagne, son bisaïeul. Hugues l'abbé essaya vainement de faire valoir les droits du jeune Charles, fils posthume de Louis le Bègue, et frère consanguin des deux derniers rois. Placer la couronne sur la tête d'un prince âgé de moins de quatre ans et demi, eût été mettre l'autorité entre les mains de Hugues l'abbé. L'esprit de rivalité et de jalousie fit que les grands s'y opposèrent. Ils colorèrent leur injustice, en alléguant qu'il falloit un roi d'un âge mûr, pour soutenir le trône chancelant et pour s'opposer aux dévastations des Normands. On ne prétendit pas exclure pour toujours le jeune Charles; l'on confia même sa jeunesse à

l'expérience de Hugues l'abbé; et afin d'avoir un monarque 884
qui pût tenir le sceptre, on eut recours au seul prince Carlovingien qui existât, et qui pût avoir des droits après l'exclusion de l'héritier légitime. Charles le Gras, quoiqu'inhabile, n'avoit pas été jusque-là malheureux dans le gouvernement de ses états. Il avoit, il est vrai, manqué d'énergie, en achetant bassement la paix, lorsqu'il eût pu être vainqueur des Normands. Quoiqu'en général une paix acquise à prix d'argent ne soit pas d'une longue durée, on espéra peut-être l'entretenir par de nouveaux subsides. Mais Charles venoit d'exaspérer une nation fière, belliqueuse, ardente à la vengeance. Sigefroi, l'ami, le compagnon de Godefroi, avoit appris le meurtre de ce duc de la Frise, il avoit tressailli d'indignation; il armoit ses compatriotes pour le venger avec éclat. Les seigneurs français ne calculèrent pas les inconvénients de leur choix, et députèrent les principaux d'entre eux pour offrir la couronne à Charles le Gras. Ce prince étoit alors à Worms, tenant une assemblée qu'il avoit convoquée pour fixer le sort de Bernard, son
fils naturel. Cet hommage inattendu lui fit aussitôt perdre 885
de vue l'objet de la diète, et il se rendit avec empressement au palais de Gondreville, sur la Moselle, pour y recevoir le serment de fidélité des seigneurs français.

2. Le pape Adrien III avoit succédé au court pontificat de Marin. Ce nouvel évêque de Rome, cédant au vœu de l'empereur, se rendoit à Worms pour légitimer par l'autorité apostolique Bernard, fils naturel de ce prince. La mort l'arrêta en chemin, et Bernard ne sortit jamais d'une condition privée. Il est à remarquer qu'Adrien III, cent huitième successeur de l'apôtre Saint Pierre, est le premier pape qui ait changé de nom après son élection, celui d'Adrien lui étant étranger avant cette époque. Étienne V lui succéda sur la chaire pontificale.

3. Le nouveau monarque des Français ne fut pas d'abord

885 universellement reconnu. Le peu de soin qu'il donna aux affaires du royaume favorisa singulièrement les prétentions des seigneurs qui aspiroient à se rendre indépendants; et ceux qui l'étoient déjà achevèrent de rompre les liens qui les unissoient au trône. Boson, roi de Provence, s'affermit de plus en plus dans les états qu'il s'étoit formés; les princes bretons, le duc de Gascogne, le comte du Bigorre, le vicomte de Béarn, et un grand nombre d'autres vassaux cessèrent entièrement de donner des marques de leur soumission. Les provinces de Roussillon, de Septimanie, de Toulouse, évitèrent de reconnoître Charles. A l'appui de ces faits, les auteurs de l'*Histoire de Languedoc* citent des chartres, datées de la *seconde année après la mort du roi Carloman, Jésus-Christ régnant, et dans l'attente d'un roi*. L'insouciance de Charles le Gras aida beaucoup cette tendance que les seigneurs avoient à se détacher de leurs devoirs de vassaux; exemple dangereux dont le résultat devoit être d'isoler les rois, et de restreindre leur autorité aux domaines qu'ils possédoient en propre!

Charles le Gras ne chercha pas à répondre aux espérances des Français. Il resta en Allemagne sans s'occuper des malheurs qui menaçoient son nouveau royaume. Ils étoient cependant le résultat de son imprévoyance et de sa perfidie envers Godefroi, duc de Frise. Les grands, déjà honteux du choix qu'ils avoient fait, crurent qu'il étoit de leur honneur de conjurer eux-mêmes l'orage qui menaçoit la France.

4. Sigefroi, ce chef des Normands, dont nous avons déjà parlé, avoit rassemblé sept cents vaisseaux de sa nation; cinquante mille hommes les montoient, prêts à porter le ravage et l'incendie dans les états de Charles pour venger la mort de Godefroi. C'est en vain que Hugues l'abbé et les autres seigneurs envoient vers Sigefroi, pour lui rappeler le dernier traité conclu avec le roi Carloman; Sigefroi répond que la mort de ce prince a délié les Normands de toutes leurs

promesses, et que leur successeur ne peut conserver la paix 883
qu'en se soumettant à un nouveau tribut; il continue cependant sa marche, et déjà sa flotte couvre au loin la Seine vers son embouchure. Rouen est emporté de vive force, et la flotte normande arrive à la hauteur de Pontoise. Une partie remonte l'Oise, et se réunit bientôt à d'autres Normands qui avoient suivi le cours de cette rivière. Pontoise avoit été muni et fortifié avec soin. Mais elle ne peut résister long temps à cette multitude de pirates, qui, après s'en être emparés, remportent encore une victoire signalée sur une armée de Français qui s'étoient flattés de les vaincre. Sigefroi forme le projet de s'emparer de Paris, et arrive à la vue de cette ville à la fin d'octobre 885. Le titre de capitale du royaume, et la grandeur qu'elle a acquise depuis, ne peuvent donner une idée de ce que Paris étoit dans le neuvième siècle; renfermée alors entre les deux bras de la Seine, elle n'occupoit qu'une île, connue depuis sous le nom de la Cité[1]. La cathédrale étoit au levant, le palais des rois et des comtes à l'extrémité du couchant. Ce qu'on appela dans des temps plus modernes le Grand et le Petit-Châtelet la bornoient au nord et au midi. La ville de Paris ainsi resserrée ne tenoit à la terre ferme que par deux ponts, dont l'un fut le Petit-Pont et l'autre le Pont-au-Change. Ces ponts étoient extérieurement défendus par des tours, qui furent nommées, ainsi que nous l'indiquons plus haut, le Grand et le Petit-Châtelet. Indépendamment de ces tours extérieures, il y en avoit encore du côté intérieur, et de bonnes murailles flanquées de tours de distance en distance formoient le circuit de la Cité, en suivant les sinuosités des deux bras de la Seine. Ces défenses de l'art n'auroient pas opposé une bar-

[1] Si la rive gauche n'entroit point dans la ligne défendable de Paris, elle offroit du moins des points bâtis et habités; le palais que les rois avoient vers la rue de la Harpe, et les abbayes de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain-des-Prés, en fournissent la preuve.

885 rière durable à l'impétuosité et à la force des ennemis, si le courage des assiégés ne s'étoit pas signalé par des exploits dignes d'une éternelle mémoire. C'est surtout à l'intrépidité et à l'activité presque incroyable des chefs que l'on doit attribuer l'élan généreux et la constance des Parisiens. Tout s'arma à l'aspect de seigneurs aussi valeureux. Parmi ces derniers, on doit distinguer les deux frères de Hugues l'abbé, comme lui fils de Robert le Fort, savoir : Eudes, comte de Paris et duc de France, et Robert, grand-père de Hugues-Capet. L'évêque de Paris et l'abbé de Saint Germain-des-Prés ne montrèrent ni moins d'habileté ni moins de courage que ces deux illustres guerriers. Le lecteur peut se rappeler l'obstination de Goslin, abbé de Saint-Germain et de Saint-Denis, pour priver du trône les fils de Louis le Bègue, Louis III et Carloman : Goslin, fils de la princesse Rotrude et de Roricon, comte du Maine, étoit rentré en grâce auprès de ces princes, et avoit été élu évêque de Paris. Il s'étoit alors démis des abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis, en faveur d'Ebles, qui étoit son neveu, comme tenant le jour de Blichilde, fille du comte Roricon. Ces deux prélats, appartenant à l'illustre famille de S. Guillaume, fondateur de Gellone, n'étoient pas moins exercés à l'art de la guerre que les Bernard, les Guillaume, les Hunifrid et les Aledran, marquis de Gothie, ducs de Septimanie ; ils n'avoient pas moins de valeur que les Acfred, les Emenon et les Rainulphe, leurs parents, et ils avoient alors auprès d'eux plusieurs guerriers de leur famille, tels que Théodoric, fils d'Aledran, qu'on a vu marquis de Gothie ; Ademar et Adalelme, ces deux derniers fils d'Emenon, comte de Poitiers. (Voyez l'*Esquisse généalogique*, p. 124.) Ils donnèrent de leur courage héroïque des preuves au-dessus de tout éloge. Un grand nombre d'autres seigneurs s'étoient encore enfermés dans Paris, et rendoient plus active l'énergie de ses habitants. Les Normands, convaincus qu'ils auroient

de grandes difficultés à surmonter, et qu'ils n'emporte- 885
roient pas cette place par la seule force de leurs bras, assirent leur camp sur le terrein qu'occupa depuis S. Germain-l'Auxerrois, et disposèrent les diverses machines de guerre qui étoient alors en usage, soit pour jeter des pierres et décocher des flèches, soit pour battre les murailles et ouvrir des brèches. Ils construisirent aussi des galeries couvertes pour mettre leurs ouvriers à l'abri et saper les murailles. De leur côté les assiégés ne négligèrent rien pour leur défense, et élevèrent des machines pour empêcher l'effet de celles des Normands. Deux assauts furent livrés dans le mois de novembre, et furent victorieusement repoussés. Sigefroi, étonné d'une résistance dont il ne voyoit pas le terme, demanda une entrevue à Eudes, comte de Paris, et essaya d'en profiter pour s'emparer de ce chef intrépide; mais l'épée d'Eudes écarta les plus entreprenants de ceux qui venoient l'envelopper, et les siens accourant avec impétuosité à la vue d'un danger auquel il ne pouvoit éviter de succomber, s'il n'étoit secouru, il eut le temps de rentrer sain et sauf dans Paris. Sigefroi, honteux d'une perfidie inutile, échoua également dans la proposition qu'il fit de lever le siége, pourvu que les Parisiens laissassent un libre passage à sa flotte. Un noble refus le força comme malgré lui de le continuer.

5. Charles le Gras n'avoit pas encore paru s'occuper des 886
Français qui l'avoient élu, dans l'espoir d'avoir un monarque protecteur. Il laissoit exposés aux horreurs de la guerre, la fleur de la noblesse, et ces Parisiens qui se dévouoient pour ainsi dire à une perte certaine, afin d'arrêter les Normands et préserver de la dévastation les contrées qu'arrosent la Seine. Pressé enfin par les sollicitations des Français qui l'entouroient, il donna ordre à Henri, duc de Saxe, de marcher vers Paris avec des renforts. Ce seigneur parvint heureusement à introduire quelques troupes dans la ville

886 assiégée, et reprit presqu'aussitôt le chemin de l'Allemagne. Un aussi foible secours n'étant pas suffisant, Paris fut bientôt réduit aux abois. Eudes désespéré, pensa qu'il obtiendroit des renforts plus efficaces, et se décida à aller lui-même implorer Charles le Gras qui étoit toujours au-delà du Rhin. Il laissa le commandement non à l'évêque Goslin qui avoit déjà succombé dès le mois de mai aux fatigues du siége, mais à l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, Ebles, qui conservoit encore sa force et sa santé. Hugues l'abbé étoit mort vers la même époque à Orléans, où il résidoit avec le jeune prince confié à ses soins. Le comte de Paris représenta avec tant de force la nécessité de repousser les Normands, et depeignit si vivement la détresse des assiégés, que l'empereur ordonna pour la seconde fois au duc Henri de se mettre sans différer à la tête de nouveaux renforts. La prudence et le courage d'Eudes le ramenèrent heureusement dans les murs de Paris, malgré la surveillance de l'ennemi; il n'en fut pas pas de même du duc de Saxe. Ses tentatives furent infructueuses et bien funestes pour lui, puisque, provoqué par les insultes d'un ennemi qui fuyoit à dessein, il donna dans un piége qui lui avoit été tendu. Les Normands, prévenus de son arrivée, avoient creusé autour de leur camp des fosses étroites et profondes, qu'ils avoient recouvertes de broussailles et de gazon, laissant seulement quelques passages libres pour leurs communications. Henri, fier et courageux, se mit, avec impétuosité, à la poursuite de ceux qui fuyoient devant lui. Son cheval ne tarda pas à s'abattre; lui-même tomba percé de plusieurs coups. Les siens accoururent en vain pour le sauver; ils ne dérobèrent qu'un corps inanimé aux insultes des Normands. Privés de leurs chefs, les Allemands prirent aussitôt une marche rétrograde; et, après avoir rendu dans Soissons au duc Henri, qui fut inhumé dans l'église de Saint-Médard, les honneurs de la sépulture, ils se replièrent vers le Rhin, et laissèrent Paris sans espoir de secours.

6. Ce revers parut causer moins d'abattement que de fureur parmi les assiégés. Des sorties fréquentes furent désastreuses pour les Normands, mais ne lassèrent pas leur constance. La perte de Paris paroissoit infaillible, lorsque Charles le Gras sortit enfin de son apathie, et se décida à marcher lui-même pour sa délivrance. A la tête d'une nombreuse armée, il arriva sur les hauteurs de Montmartre vers la fin d'octobre 888. Avec des forces suffisantes pour obtenir une victoire qui n'auroit pas même été balancée, ce prince pusillanime préféra négocier, et ternit à jamais sa mémoire par un traité honteux. Il accorda aux Normands la faculté de remonter la Seine, regardant peut-être comme un avantage de voir porter la désolation chez les peuples de la Bourgogne qui n'avoient pas encore voulu reconnoître son autorité. Il resta dans les environs de Paris, jusque vers la fin de décembre, et fut témoin de l'horreur qu'inspiroit la foiblesse de sa conduite. Le comte Eudes, l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, et même le peuple de Paris, préférèrent s'exposer encore aux malheurs de la guerre, plutôt que de condescendre aux conditions honteuses qui avoient été stipulées. Ils refusèrent obstinément le passage de la Seine. Les Normands, consternés, abattus des pertes qu'ils avoient déjà faites, et se trouvant entre les Parisiens et l'armée de l'empereur et roi, préférèrent céder à la nécessité. Ils retirèrent des eaux leurs navires qu'ils transportèrent par terre, dans un intervalle de deux mille pas, au-dessus de Paris. Ils levèrent leur camp le 30 de novembre, et furent porter la dévastation et le carnage dans la Champagne et la Bourgogne. 886

7. Si l'on a cru devoir s'étendre sur les événements du siége de Paris, dont la durée fut de près de treize mois, c'est qu'il a paru convenable de faire ressortir l'élan et la constance héroïque du peuple de cette capitale, afin de le dédommager en quelque sorte du blâme dont il sera

886 l'objet à certaines époques. Si le devoir de l'historien est de rendre odieux et détestables les violences et les attentats criminels, il l'est aussi de mettre en évidence la gloire et la vertu. On voit avec admiration, dans le narré du siége de Paris, ce que peuvent les efforts généreux d'un peuple, même peu nombreux, lorsqu'ils sont dirigés par des chefs habiles et valeureux : les Parisiens n'eurent point seulement à lutter contre une multitude furieuse, puisque les Normands ne se montrèrent pas uniquement des pirates avides de butin, mais qu'ils joignirent l'art de la guerre et les ressources de la mécanique à la valeur et à la constance dans les combats. Les machines dont ils se servirent pour l'attaque de la place, la manière dont ils transportèrent leurs vaisseaux après le siége, prouvent que s'ils continuoient à faire la guerre avec férocité, ils la faisoient aussi avec l'intelligence des peuples policés. Le succès de la défense de Paris semble suggérer des réflexions désavantageuses aux Français modernes. Ces derniers sont-ils déchus de la valeur de leurs ancêtres? Non : des murailles défendues vaillamment pouvoient autrefois rendre vains les efforts des armées les plus nombreuses. Mais quelle résistance auroient pu opposer ces forteresses, alors inexpugnables, si une grêle de bombes avoit incendié ou détruit les maisons et les habitants, si des milliers de boulets avoient renversé les murailles les plus solides? La défense ne seroit-elle pas alors devenue téméraire, inutile et désastreuse? On peut conclure de ces observations, que l'emploi d'armes différentes, et la révolution opérée dans la *balistique* depuis l'invention de la poudre à feu, ont dû entraîner ces variations dans l'art militaire, soit pour l'attaque, soit pour la défense.

8. La conduite pusillanime de Charles le Gras l'avoit rendu l'objet du mépris et de la haine, non seulement des Français, mais encore des peuples de l'Allemagne. Voyons quelles en furent pour lui les tristes conséquences. Ce prince

se rendit, en quittant la France, à Tribur, bourg situé 887
près du confluent du Mein et du Rhin, et où il avoit indiqué une diète. Il y fit agiter une question scandaleuse. Ludgard, évêque de Verceil, jouissoit auprès de lui d'une faveur qui le rendoit comme l'âme de toutes les affaires. Ce prélat venoit, en dernier lieu, de remplacer l'empereur dans Rome, pour examiner et confirmer l'élection d'Etienne V, successeur d'Adrien III. Ludgard étoit digne de cette confiance, et méritoit l'estime générale. Mais un prince foible se laisse facilement abuser; les courtisans ennemis de Ludgard lui insinuèrent que cet évêque vivoit dans une intimité blâmable avec l'impératrice Ricarde. Sans autre preuve que ces propos calomnieux, Charles éloigne ce prélat, et n'ayant plus de conseil pour arrêter l'imprudence de ses démarches, il dénonce Ricarde dans la diète de Tribur, assurant que depuis dix ans qu'il l'a prise pour épouse, il ne l'a point connue, et en même temps il l'accuse d'adultère. La malheureuse princesse proteste de son innocence, prend le ciel à témoin qu'elle a encore sa virginité, et offre de se soumettre au jugement de Dieu et aux autres épreuves qui étoient alors en usage. Elle fut néanmoins éloignée par son époux; elle se retira et vécut saintement dans le monastère d'Andlaw, qu'elle avoit fondé. Ces circonstances avoient déjà indisposé les esprits contre Charles le Gras, lorsque des marques non équivoques d'aliénation de ses facultés intellectuelles ou de démence se manifestèrent dans lui. Dès ce moment, les grands de la Germanie, qui étoient encore assemblés à Tribur, le déposèrent, et appelèrent pour régner à sa place, Arnoul, duc de Carinthie, fils naturel de Carloman, roi de Bavière, et neveu de l'empereur, qui venoit d'être déclaré déchu du trône. Une telle révolution se fit sans secousse et sans opposition; Charles, méprisé et abandonné de tous, auroit même manqué des aliments nécessaires, si Luitbard, archevêque de Mayence, n'eût fourni

888 à sa subsistance. Ce prélat charitable et courageux osa faire des réclamations auprès du nouvel empereur, et Arnoul ne crut pas compromettre sa sûreté en assignant plusieurs villages pour l'entretien de Charles le Gras, qui mourut dans le commencement de l'année 888, ayant donné au monde un des plus frappants exemples de la fragilité des grandeurs humaines. Il mourut sans laisser de postérité légitime, et fut inhumé dans l'abbaye de Richenau en Souabe. Nous avons déjà parlé d'un fils naturel du nom de Bernard, qui resta dans une condition privée: son sort est si peu connu, qu'on ignore même s'il laissa des descendants.

9. Arnoul posséda paisiblement la Germanie; mais il eut un grand nombre de compétiteurs dans les autres états de son prédécesseur. Bérenger, duc de Frioul, Gui, duc de Spolette, et après lui son fils Lambert, lui disputèrent l'Italie et le titre d'empereur. Rodolphe ou Raoul, fils de Conrad, autrefois comte de Paris, se saisit de la Bourgogne transjurane; Louis, fils de Boson, roi de Provence, continua à posséder ce royaume. Tous se prétendirent légitimes possesseurs de ces portions de l'hérédité de Charlemagne, parce qu'ils en descendoient par femmes. Ces divisions sont difficiles à suivre, et n'entrent pas dans notre plan : nous nous bornerons à dire qu'Arnoul seulement, roi de Germanie, ne fut couronné empereur que dans l'année 896, et qu'il mourut trois mois après.

Les seigneurs français étoient attentifs aux mouvements qui agitoint les contrées situées au-delà du Rhin. Non moins mécontents que les Allemands, ils pensoient à choisir un autre roi, lorsque la mort de Charles le Gras, dans le mois de janvier 888, les délia du serment de fidélité.

FIN DU RÈGNE DE CHARLES LE GRAS.

EUDES,

VINGT-NEUVIÈME ROI DE FRANCE,

régna depuis l'an 888 jusqu'à l'an 898.

PAPES ET PRINCES CONTEMPORAINS.

PAPES.

Etienne V. 891
Formose. 896
Boniface VI. 896
Etienne VI. 897
Romain. 898
Théodore II. 898
Jean IX. . . . .

EMPEREURS D'ORIENT.

Léon le Philosophe. . . . .

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Bérenger. . . . .

Gui, 894; Lambert. . . . 898
Arnoul. . . . .

ESPAGNE.

Les Maures. . . . .

Rois des Asturies.

Alphonse III, dit le Grand. .

Rois de Navarre et Aragon.

Fortunio Garsie. . . . . .

ROIS D'ANGLETERRE.

Alfred le Grand. . . . . .

1. Eudes, comte de Paris, est élu roi, au préjudice de Charles le Simple. Nouveaux détails sur son origine. 2. Divers prétendants à la couronne. 3. Habileté d'Eudes. Courage des princes bretons. 4. Prise de Meaux par les Normands. Eudes remporte une victoire mémorable. Diverses manœuvres et expéditions des Normands. Ils sont battus par Arnoul, roi de Germanie. 5. Mouvements en faveur de Charles le Simple. Exécution du comte Walgaire. 6. Nouveaux ennemis du roi Eudes. Ils mettent Charles le Simple à leur tête. Adresse d'Eudes. 7. Zuintibold, fils naturel d'Arnoul, roi de Germanie, agit en faveur de Charles. Supériorité d'Eudes. Les Normands. 8. Vues d'Arnoul, roi de Germanie, sur l'Italie et sur la Bourgogne transjurane. 9. Habileté de Foulques, archevêque de Rheims. Embarras d'Eudes, attaqué à la fois par les Normands et par

Charles le Simple. 10. Eudes reconnoît la royauté et même la supériorité de Charles. Partage du royaume. 11. Rainulphe II. Son fils Ebles, tige des ducs de Guyenne. Origine des vicomtes de Thouars. 12. Le pape Formose. Arnoul empereur. 13. Le pape Formose jugé après sa mort. Conduite blâmable d'Etienne VI. Sa mort. 14. Mort du roi Eudes. 15. Eloge de ce prince.

888 1. La jeunesse de Charles le Simple, fils de Louis le Bègue, servit, pour la seconde fois, de prétexte à son exclusion du trône de ses pères. Il n'y avoit plus de prince de la maison de Charlemagne qui pût être appelé à sa place. La conduite courageuse du comte Eudes, pendant le siége de Paris, l'influence que lui et sa maison avoient dans le gouvernement de l'état, furent sans doute les principaux motifs qui le firent élire dans l'assemblée des grands; nous ne balançons cependant pas à croire que son origine, qui ne pouvoit être alors ignorée, n'ait contribué à son élection. Les historiens contemporains ne fixent d'une manière positive ni le lieu, ni l'époque de son couronnement. Des auteurs moins anciens nous ont transmis qu'il eut lieu à Compiègne et que Gautier, archevêque de Sens, donna l'onction royale à Eudes. On entrera d'autant plus convenablement dans une légère discussion sur l'origine de ce monarque, qu'elle est commune à la troisième race des rois de France. Les Capétiens ne descendent pas d'Eudes, mais ils sont issus de son frère Robert, comme lui fils de Robert le Fort. Ce que l'on a lu en parlant de ce dernier, à l'année 861, ne doit pas empêcher de revenir sur le même sujet.

Si l'on a souvent pu dire avec raison que l'origine des familles devient d'autant plus obscure, qu'elles s'éloignent de leur berceau, on peut avancer, avec une égale vérité, que l'histoire de quelques-unes peut ressortir dans les temps modernes avec un éclat qu'elle ne pouvoit avoir avant le 17e, 18e, 19e siècles, et ceux qui les suivront. On ne peut disconvenir que la connoissance des chartes, des diplômes an-

ciens, rendus publics par le secours de l'imprimerie, et par 888
les soins des savants, n'aient fourni des lumières certaines pour éclaircir des points qui étoient obscurs et même en discussion. Telle est la cause des opinions anciennes et diverses sur l'origine des Capétiens : l'ignorance des chartes et des monuments manuscrits, a donné lieu à une infinité de sentiments différents les uns des autres. Adoptant des systèmes pour des opiniors prouvées, les uns, tels que Conrad de Liechtneaw, abbé d'Ursperg dans le treizième siècle, et Ponthus de Thiard, les ont fait descendre, et sans aucune preuve, du célèbre Witikind, duc des Saxons, quoique les auteurs contemporains de Hugues Capet renversent absolument cette origine saxone dont Aimoin, mal entendu, a fourni le premier fondement ; d'autres ont supposé que les Capétiens tiroient leur origine de Conrad, comte d'Altorf, frère de l'impératrice Judith, mère de Charles le Chauve; d'autres de Childebrand, prince lombard; d'autres enfin de Saint-Arnoul; ce dernier sentiment, sans doute vrai dans son principe, est devenu faux dans son application, parce que tantôt on a établi la descendance par Clodulfe, évêque de Metz, tantôt par Hugues, bâtard de Charlemagne. Ces systèmes erronés ont disparu devant une saine critique. L'opinion aujourd'hui la plus généralement adoptée, établit clairement l'origine du roi Eudes et de la race capétienne. Suivant ce sentiment, Childebrand, propre frère de Charles Martel, fut père de Nivelong ou Nébelong, comte de Madrie, lequel donna le jour à Théobert, père de Robert le Fort. Le roi Eudes, fils de ce dernier, ne laissa pas d'enfants ; mais son frère Robert fut père de Hugues. le Grand, qui donna le jour à Hugues Capet. Tous les degrés de cette généalogie sont appuyés de quelques chartes, ainsi qu'on peut le voir dans l'*Art de vérifier les dates ;* une seule présente quelques difficultés produites par une expression obscure dn continuateur de Frédégaire. Nous

888 épargnons à nos lecteurs de plus amples discusions sur des détails arides de généalogie.

2. Eudes, comte de Paris, qualifié aussi duc et marquis de France, fut, comme nous l'avons déjà dit, élevé à la dignité royale, tant à cause de son mérite qu'à raison de son extraction. Dans le grand nombre de ses compétiteurs, qui tous alléguèrent, à l'appui de leurs prétentions, leur parenté avec la maison carlovingienne, on est étonné de ne pas remarquer ceux qui pouvoient avoir des droits légitimes comme en étant issus par mâles. Charles le Simple, le seul qui eût des droits réels, n'eut pas de partisans à cause de son extrême jeunesse. Plusieurs diplômes de ce prince nous apprennent qu'il étoit né le jour de la fête de Saint-Lambert, le 17 de septembre 879. On ne verra des seigneurs se déclarer pour lui que dans le cours de l'an 893. Charles le Simple étant mis à l'écart, on n'auroit pas été étonné de voir paroître sur les rangs la maison de Vermandois, qui consistoit alors dans Herbert, comte de Vermandois, et dans son frère Pepin, comte de Senlis. Ils étoient issus de mâle en mâle, et au troisième degré de Bernard, roi d'Italie, fils de Pepin, lequel étoit le deuxième fils de Charlemagne. Nous verrons ces seigneurs exciter des troubles dans l'état, mais nullement aspirer à la couronne; les auteurs anciens n'en fournissent du moins aucun indice. Les seigneurs qui formèrent des prétentions et surent les soutenir, étoient tous issus de la maison carlovingienne, mais seulement par femmes; quoiqu'exclus par l'usage constant des Français, ils n'alléguèrent pas d'autres motifs pour légitimer leurs usurpations. De ce nombre furent, 1° Gui, duc de Spolette, fils d'Adélaïde, l'une des sœurs de Bernard, roi d'Italie. Il se fit couronner avant de passer les Alpes, et pénétra en France, fondant un grand espoir sur sa parenté avec Foulques, archevêque de Reims. Gui fut encore couronné à Langres, par Geilon, évêque de cette ville. Mais se trouvant déçu de

tout appui de la part des Français, il repassa en Italie pour 888
disputer l'empire à Arnoul, roi de Germanie, et à Bérenger. 2°. Bérenger, duc de Frioul, étoit, par sa mère, petit-fils de l'Empereur Louis le Débonnaire, son père Evrard, également duc de Frioul, ayant eu pour femme Gisèle, fille de ce prince. C'est à ce titre que Bérenger prit la qualité d'empereur, et s'empara d'une partie de l'Italie. 3°. Rodolphe ou Raoul, fils de Conrad, comte de Paris, se vantoit aussi de diverses alliances avec la maison carlovingienne, et il en avoit effectivement plusieurs, puisqu'il étoit petit-neveu de l'impératrice Judith, épouse de Louis le Débonnaire; et, qu'étant de la maison des Welphes, il tiroit son origine de celle des ducs de Bavière, dont la parenté avec la maison de France étoit bien reconnue à l'époque où Charlemagne, pour cause de félonie, déposséda Tassillon et son fils Théodore. Rodolphe cependant, obligé de restreindre ses prétentions, se contenta de s'emparer de la Bourgogne transjurane, dont faisoient partie la Franche-Comté, la Suisse, une partie de la Savoie, et se fit couronner roi. 4°. Rainulphe II, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, avoit épousé Adélaïde, fille de Louis le Bègue. Il imita les autres alliés de la maison royale, et prit le titre de roi d'Aquitaine; mais Eudes marcha contre lui, lui enleva, momentanément, le comté de Bourges, et le fit renoncer à ses prétentions. 5°. Boson, roi de Provence, étoit mort avant le couronnement d'Eudes. Sa veuve, Ermengarde, princesse fière et courageuse, se maintint dans son rang comme tutrice de son fils Louis, qu'elle fit couronner par les évêques de ses états assemblés à Valence en Dauphiné. Ces prélats alléguèrent, pour principale raison de leur démarche, que Louis descendoit de Charlemagne du côté des femmes; ce fait étoit incontestable, puisque Ermengarde étoit fille de l'empereur Louis II, lui-même petit-fils de Louis le Débonnaire.

3. Le roi Eudes ne fut pas reconnu dans les contrées

888 dont s'emparèrent ces divers compétiteurs. Il ne le fut pas non plus au commencement de son règne dans le Languedoc, dont les historiens citent une infinité de chartes datées après la mort de l'empereur Charles le Gras, et dans l'attente d'un roi. Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne et marquis de Gothie après son père Bernard III, évita également de le reconnoître. Il falloit beaucoup d'habileté, de prudence et de valeur pour se maintenir contre tant d'obstacles et contre tant de concurrents. Arnoul, roi de Germanie avoit lui seul une puissance suffisante pour écraser le nouveau roi. Eudes eut recours à la négociation, et répondit, en obéissant, à la sommation qu'Arnoul lui fit faire d'aller le trouver. Eudes parut à Worms, où ce prince tenoit alors une diète. Le roi de Germanie fut tellement satisfait de la confiance et de la soumission dont cette démarche sembloit lui donner l'assurance, qu'il se réconcilia avec Eudes, et le laissa paisible possesseur de la France. L'un et l'autre de ces princes avoient assez d'embarras pour ne pas se rechercher mutuellement; Arnoul vers l'Italie, et Eudes pour s'opposer aux nouvelles expéditions des Normands. Ces pirates attaquoient à la fois diverses provinces de la France. L'Aquitaine, la Bretagne, la Provence étoient aussi en proie à leurs fureurs. Judicaël et Alain, princes bretons, honteux de leurs divisions qui laissoient leur patrie exposée à la dévastation, renoncèrent à leurs sanglants débats pour agir de concert contre l'ennemi commun. Leurs efforts ne furent pas vains. Judicaël mit en déroute une de leurs armées; mais, voulant entièrement l'exterminer, il excita le désespoir des Normands qui, dirigeant à la fois leurs traits contre lui, l'immolèrent au milieu de sa victoire. Alain poursuivit les Normands avec une nouvelle activité et avec plus de prudence. S'il ne put prévenir le pillage de Nantes, il compléta du moins l'expulsion de ces barbares, et mérita le surnom de Grand, autant par ce triomphe que par la générosité dont il usa

envers les fils de Judicaël, auxquels il laissa le comté de Rennes.

4. Eudes ne put s'opposer assez tôt aux entreprises des Normands, pour délivrer la ville de Meaux. Déçus de l'espoir de recevoir aucun secours, ses habitants capitulèrent, ne se réservant que la vie et la liberté de se retirer. En exécution apparente du traité, les Normands les laissèrent défiler; mais à peine avoient-ils atteint les bords de la Marne, 889
qu'ils tombèrent sur eux, et les réduisirent en captivité, avec leur évêque. La ville, ainsi privée de ses habitants, fut saccagée, et détruite par la démolition entière de ses murailles. Après cette horrible perfidie, les Normands portèrent la désolation et le carnage dans le pays d'Argonne, situé entre les rivières de Marne, d'Aisne et de Meuse. Eudes cependant avoit rassemblé une armée considérable, et marchoit sur leurs traces. Il les joignit enfin près de la forêt de Montfaucon le 24 juin, jour de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste. Il les attaqua avec impétuosité, et les mit dans un tel désordre, qu'ils laissèrent dix neuf mille des leurs sur le champ de bataille. Animé par cette victoire, Eudes se porta sur Paris, qui étoit menacé d'un nouveau siége. Les Normands ne l'attendirent pas, mais ne pouvant librement suivre le cours de la Seine, ils renouvelèrent la manœuvre dont ils avoient usé précédemment; et ayant remis leurs vaisseaux à flot au-dessous de Paris, ils descendirent la Seine, et se rapprochèrent de l'embouchure de ce fleuve. Ils se dédommagèrent de cette prompte retraite en se transportant dans le Cotentin, qu'ils ravagèrent dans toutes ses parties. L'évêque de Coutances périt glorieusement en voulant préserver son peuple de leurs fureurs. La ville de Saint Lô opposa d'abord une vive résistance, mais emportée d'assaut, elle fut saccagée, détruite jusqu'aux fondements, et ses habitants immolés à la vengeance d'un vainqueur féroce. Ce fut dès cette époque que les Normands se fortifièrent dans

890 cette partie de la Neustrie, que nous leur verrons bientôt céder par un traité, et prendre le nom de Normandie. Une autre division de Normands avoit pénétré par les provinces du nord, suivi en partie le cours de la rivière d'Oise, et formé le siége de Noyon. Ils le levèrent bientôt par la crainte qu'ils eurent d'être enveloppés ; ils se retirèrent vers la Meuse et l'Escaut, et échappèrent aux poursuites du roi Eudes en se dispersant dans les forêts. Arnoul, instruit de l'invasion qui menaçoit ses états, se met lui-même à la tète de son armée, rencontre les Normands près de Louvain et sur les bords de la Dyle, enfonce leurs rangs, en tue un grand nombre, et en fait noyer un plus grand nombre encore. Les eaux de la Dyle furent au loin ensanglantées, et son lit comblé de cadavres servit de pont aux vainqueurs et aux fuyards. Les Normands vaincus, mais non découragés, traversent l'Artois, la Picardie,
891 insultent Amiens, Saint-Quentin, remportent divers avantages sur les Français et sur Eudes, leur roi. Nous n'avons donné que succinctement, et même sans observer rigoureusement l'ordre chronologique, le récit de ces dernières expéditions des Normands, mais ces détails sont suffisants pour donner une idée des maux que ces peuples du Nord causoient à la France.

5. Les derniers revers éprouvés par Eudes réveillèrent la rivalité et la haine de ses ennemis. Un usurpateur a toujours deux choses à craindre ; la jalousie des grands, qui ont été ses égaux, et l'inclination des peuples, qui après les orages les ramène toujours vers l'autorité légitime. Eudes régnoit depuis près de quatre ans ; au moment de son avénement au trône, il avoit protesté de sa modération, et n'avoit paru accepter la couronne que pour défendre le royaume contre les Normands, pendant la minorité de Charles le Simple. Nous voici arrivés à l'époque où sa feinte modération fut démasquée. Il parut évident à ses contemporains que ses promesses n'étoient que de vaines paroles dictées par la po-

litique, et dont les ambitieux et les usurpateurs savent user 892
en pareilles circonstances. La Picardie venoit d'être témoin de ses revers; elle le fut des premières tentatives pour mettre la couronne sur la tète de Charles, héritier légitime du trône. Le principal chef de la conspiration parut être le comte Walgaire[1], fils d'Adalelme, qu'on a vu au siége de Paris, en 885. Quoique neveu d'Eudes, Walgaire s'enferma dans Laon, et fit proclamer Charles, alors âgé de treize ans. Eudes se porta aussitôt en force contre ce seigneur, l'investit, le fit prisonnier dans la ville de Laon, et, de l'avis des seigneurs, lui fit, sans aucune autre forme de procès, trancher la tête pour avoir pris les armes contre son roi. Croyant avoir ainsi détruit le foyer du soulèvement, Eudes se transporta en Aquitaine, afin de s'y opposer aux mauvais desseins que formoient contre lui Rainulphe II, Gausbert, son frère, et Ebles, abbé de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis, et oncle des deux premiers. Ils étoient tous parents du comte Walgaire. On ne peut donc pas douter que toute cette puissante et nombreuse famille, issue de S. Guillaume, ne fût unie contre le roi Eudes. Ces seigneurs s'étoient encore ligués avec Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne, et avec Rollon, duc normand, qui depuis plusieurs années se maintenoit dans le Cotentin. Eudes remporta quelques avantages dans l'Aquitaine, et se crut même assez fort pour dé- 893
posséder le comte d'Auvergne. Il donna son comté à un seigneur du nom de Hugues, qui marcha aussitôt vers cette province avec des troupes et deux de ses neveux, Roger et Etienne, renommés par leur vaillance; mais cette investiture et le courage d'Hugues furent insuffisants, puisque le comte Guillaume renversa dans un combat ce nouveau titulaire, l'immola à sa vengeance, et mit en fuite tous ses ennemis.

6. Le supplice du comte Walgaire n'avoit fait qu'accroître la haine des seigneurs. Herbert, comte de Vermandois, son frère, Pepin, comte de Senlis, Foulques, archevêque de

893 Rheims, se déclarèrent hautement contre la royauté usurpée d'Eudes ; et, pour donner plus de consistance à leur parti, ils firent venir d'Angleterre la reine Adelaïde avec son jeune fils Charles, depuis dit le Simple. Ils ne différèrent pas de le reconnoître, et Foulques lui donna l'onction royale à la fin de janvier 893. Eudes apprit avec une vive inquiétude des démarches aussi hardies, et tâcha d'en détruire l'effet par tout ce que la prudence put lui suggérer. Des envoyés se rendirent de sa part vers Arnoul, roi de Germanie, pour porter plainte contre l'audace des grands et mettre ce prince dans ses intérêts. Arnoul écrivit en effet à l'archevêque de Rheims une lettre pleine de reproches. Foulques répondit avec fermeté : qu'il étoit temps de rendre la couronne au vrai rejeton de Charlemagne, et l'exhorta lui même à prendre la défense du jeune roi. Ce prélat réussit en partie à changer les dispositions d'Arnoul ; nous aurons bientôt lieu de nous en convaincre. Eudes sentant combien sa présence étoit nécessaire dans le nord de ses états, ne négligea rien pour terminer ses différents avec les seigneurs aquitains. Disposé à faire tous les sacrifices qui seroient nécessaires pour apaiser les troubles de ce côté, il rendit sans aucune compensation les conquêtes qu'il avoit faites, consentit au rétablissement de Guillaume, comte d'Auvergne, et laissa Ebles jouir paisiblement de ses abbayes. Ce dernier ne posséda pas longtemps ses immenses bénéfices, puisque, suivant l'annaliste de Metz, il fut tué avant la fin de l'année au siége d'un château, par la chute d'une pierre qui lui fut sans doute lancée par un des assiégés. On ne voit pas si Ebles périt en faisant la guerre au roi Eudes, ou à quelque seigneur dont il fut l'ennemi. Les gentilshommes, fortifiés dans leurs châteaux, se faisoient déjà la guerre entre eux, et l'autorité royale, alors trop avilie, ne pouvoit éviter ce désordre.

Le roi Eudes eut assez d'adresse pour engager Rainulphe II, comte de Poitiers, à le suivre. C'étoit un ennemi puissant sur

lequel il auroit pu exercer une active surveillance, mais 893
loin de se contenir dans les bornes de cette sage modération, il le fit empoisonner. On reviendra sur ce sujet après avoir suivi le fil des principaux événements.

7. Libres du côté de l'Aquitaine, Eudes et le comte Robert, son frère, donnèrent rendez-vous à leurs troupes, et se dirigèrent eux-mêmes vers la Champagne et la Picardie, où étoit le centre du mouvement. Charles et ses partisans ne se trouvant pas assez forts pour lutter contre eux, se dispersèrent, non qu'ils renonçassent à leurs projets, mais afin d'attendre un moment plus opportun. De l'avis des siens, le jeune Charles se refugia vers le Rhin, et entra dans Worms, où le roi de Germanie tenoit alors une assemblée des grands de son royaume. Il se présenta devant ce monarque avec tant de confiance et de candeur, il lui offrit des présents qui lui furent si agréables et le toucha tellement par le récit de ses malheurs, et par sa soumission, qu'Arnoul sentit renaître dans son âme l'attachement pour le sang carlovingien dont il étoit issu lui-même. Il donna ordre aux évêques et aux seigneurs voisins des rives de la Meuse, de se mettre en armes, d'assembler leurs milices, et envoya en même temps Zuintibold, son fils naturel, pour les commander. Zuintibold ne perdit pas un instant, et s'avança avec le prince Charles jusque sur les bords de l'Aisne. Eudes étoit en mesure pour s'opposer à une telle invasion. La nouvelle de sa marche jeta le découragement dans l'armée de Zuintibold, qui se vit presqu'abandonné et forcé de rétrograder vers le Rhin. Charles ne quitta pas le royaume; il se retira dans la Bourgogne, où il avoit un grand nombre de partisans. Dans des circonstances moins critiques, Eudes eût volé à sa poursuite; mais les Normands menaçoient Paris et toute la Neustrie. Il y accourut, et fournit ainsi à Charles le moyen de reprendre les armes avec plus d'avantage; ceux qui étoient dévoués à ce jeune prince se prononcèrent avec une hardiesse qu'ils n'avoient pas encore

894 montrée, et firent vivement la guerre à ceux qui tenoient le parti d'Eudes. Quelques succès éphémères n'empêchèrent pas Charles et les seigneurs les plus clairvoyants de sentir qu'ils n'étoient guère en état de résister à Eudes, qui étoit de nouveau parvenu à gagner le roi de Germanie. Ils résolurent de négocier de leur côté, soit avec Arnoul, soit avec les Normands.

8. Avant de voir le résultat de cette négociation, fixons nos regards sur les desseins du roi de Germanie, et sur les motifs qui l'empêchoient de prendre part aux troubles de la France. Ce prince se voyoit avec peine privé de toute domination en Italie. Ne doutant pas qu'il ne pût tirer parti de la désunion qui régnoit entre les divers compétiteurs, il entra dans la Lombardie avec une armée nombreuse, s'empara de Bergame, où il fit pendre le comte Ambroise qui en étoit le gouverneur, et soumit ensuite avec facilité un grand nombre d'autres villes. Les soumissions réitérées de Berenger, peut-être la crainte qu'il eut de Lambert, qui avoit succédé à Gui, son père, dans le titre d'empereur, détournèrent Arnoul de pousser plus avant ses succès en Italie. Mais afin de tirer avantage des forces qu'il avoit rassemblées, il traversa les Alpes et se jeta sur la Bourgogne transjurane pour dépouiller Rodolphe qui, ainsi que nous l'avons vu, en avoit usurpé la possession avec le titre de roi. Rodolphe évita un ennemi dont la présence ne pouvoit être de longue durée dans ses états. Il se refugia dans les montagnes, et à peine le roi de Germanie se fût-il retiré, qu'il rentra sans difficulté dans la possession des contrées que ce prince croyoit avoir soumises.

9. Arnoul n'avoit qu'un fils légitime, nommé Louis, qu'il considéroit comme l'héritier de sa puissance; mais il avoit eu d'une concubine deux fils naturels, Zuintibold et Ratpold. Désirant fixer le sort du premier, il le nomma roi, lui donna ce qui lui restoit de l'ancien royaume de Lorraine, et résolut de le faire reconnoître en cette qualité dans l'assemblée de

Worms, convoquée pour cet objet. Le roi Eudes y assista, et ses gens poursuivirent les ambassadeurs du prince Charles et pillèrent leurs bagages. Cette insulte ne nuisit pas au succès d'une négociation dont nous n'avons pas encore énoncé l'objet et la cause. Foulques, archevêque de Rheims, pénétré de chagrin de voir le jeune prince, dont il étoit le partisan zélé, disposé à implorer le secours des Normands, avoit enfin obtenu de lui qu'il s'adresseroit de préférence au roi de Germanie, et à Zuintibold déjà nommé roi de Lorraine. Lui-même fut chargé de conduire cette importante affaire, dans laquelle l'habile prélat réussit au gré de ses vœux. Peu de temps après en effet Zuintibold, profitant de l'absence d'Eudes, qui étoit en Aquitaine, pénétra dans la 895
Champagne et la Picardie, et forma le siége de Laon. L'embarras du roi de France fut extrême; il voyoit, d'un côté, les Normands prêts à envahir toutes les provinces de l'Aquitaine, et de l'autre, Zuintibold et le prince Charles déjà maîtres dans ses états. Les courses des premiers lui parurent moins dangereuses que les entreprises des seconds, qui ne tendoient à rien moins qu'à le priver de la couronne. Ce fut donc contre Charles, son compétiteur, et contre Zuintibold qu'il se décida à porter ses forces; mais ces derniers ne l'attendirent pas, et évitèrent tout engagement. Les Normands cependant profitèrent de son absence, et portèrent la dévastation et le ravage dans une infinité de lieux.

10. Les grands du royaume, et particulièrement Foulques, archevêque de Rheims, étoient navrés du malheureux état de la France. La voyant déchirée de ses propres mains par les partisans des deux rois, et exposée sans défense aux fureurs des barbares peuples du Nord, ils résolurent de concert de négocier un accommodement entre Eudes et Charles, et ils y trouvèrent ces deux princes également disposés. Le premier avoit, il est vrai, possédé l'intégrité du royaume, et il sembloit difficile qu'il consentît à s'en

895 dessaisir ; mais il pouvoit trouver une espèce de satisfaction à exécuter ce qu'il avoit avancé plusieurs fois. Il avoit promis, disent les historiens, de rendre la couronne au jeune prince aussitôt qu'il seroit en âge de la porter. Il ne paroît pas qu'Eudes eût aucun enfant mâle, quoiqu'un auteur du onzième siècle lui donne un fils du nom d'Arnoul. Cette considération, jointe à l'impossibilité de résister à la fois aux Normands et au parti de Charles, le rendit sans doute plus facile. Peut-être même peut-on attribuer à la grandeur de son âme et à des idées d'honneur et d'équité, la détermination à laquelle il s'arrêta. Non seulement il donna son consentement à ce que Charles prît le titre de roi et possédât la partie septentrionale du royaume ; mais il reconnut aussi sa prééminence, ainsi qu'on le voit dans plusieurs chartes, où il l'appelle le roi son seigneur. Charles, ne pouvant entrevoir que des succès incertains, donna les mains à cet arrange-
896 ment, qui eut lieu dans le cours de l'an 896. Les conditions principales furent que le roi Eudes continueroit de posséder, comme les tenant du roi Charles, qu'il reconnoissoit pour son seigneur, les pays situés entre la Seine, l'Océan, les Pyrénées et la Méditerranée ; et que le roi Charles posséderoit les contrées situées entre la Seine, l'Océan et le Rhin. Si l'on n'a point cru devoir interrompre le récit des détails de cette lutte entre les deux rois, la paix qui subsista entre eux à la suite de cet arrangement permet de revenir sur les faits qui ont été négligés.

11. Rainulphe II, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, suivit, ainsi qu'on l'a vu, le roi Eudes, après avoir fait sa paix avec lui dans le cours de l'année 893. Il fut la victime de sa trop grande confiance, puisque, suivant *Ademar de Chabannes*, *la Chronique de Maillezais*, et *Besly* dans son *Histoire de Poitou*, il fut empoisonné dans la même année à la suggestion du monarque français qui le redoutait. Ce seigneur, qui étoit de l'illustre maison de S. Guillaume,

fondateur de Gellone, ne laissa qu'un fils bâtard, qu'il avoit eu d'une concubine. Il n'eut point de postérité de sa femme légitime, que l'on croit avoir été fille de Louis le Bègue. Les historiens du Languedoc se sont attachés à prouver ce fait, qu'ils établissent solidement dans le tome I, depuis la page 705 jusqu'à la page 731. Rainulphe II étant au lit de la mort recommanda le jeune Ebles son fils au comte Gérard son parent. Il craignoit pour lui le ressentiment d'Eudes. Ce roi donna en effet le comté de Poitiers à Ademar ou Aymar, fils d'Emenon, et confirma Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne, dans la possession du duché d'Aquitaine, dont celui-ci acheva de s'emparer. Il est à remarquer que Guillaume et Ademar étoient, ainsi que Rainulphe II, de la famille de S. Guillaume, que par conséquent ils ne pouvoient pas être essentiellement ennemis de son fils Ebles, eux-mêmes n'ayant pas d'enfants. 896

Le jeune Ebles fut élevé par les soins du comte Gérard, qui le confia ensuite à Guillaume le Pieux et à S. Geraud, comte d'Aurillac, dont il étoit aussi parent. Ebles revendiqua et posséda dès l'an 902 le comté de Poitiers, et eut ensuite le duché d'Aquitaine. De lui sortirent une suite nombreuse de princes, qui finirent par Eléonore de Guyenne ou d'Aquitaine, épouse en premières noces de Louis VII, dit le jeune, roi de France, et en secondes noces de Henri II, roi d'Angleterre, auquel elle porta en dot un grand nombre de provinces. Ebles, surnommé Manzer ou le Bâtard, fut le seul fils de Rainulphe II. Les auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc*, ceux de l'*Art de vérifier les dates*, s'élèvent avec raison contre M. Arcère, qui, sans preuves, donne un second fils à Rainulphe II. En effet, cet auteur dans son *Histoire de la ville de la Rochelle*, affirme, tom. I, page 203, qu'Ebles établit Arnold I son frère vicomte de Thouars, et qu'Arnold II, l'un des fils d'Arnold I, fit construire en Poitou le château de Mauléon, dont le nom passa à

896 sa postérité. Le savant M. Arcère n'a eu d'autre autorité pour avancer ces faits, qu'une chronique du douzième siècle, faite par un moine du monastère de Saint-Maixent. L'auteur de cette chronique, rapportée dans le tome V de la collection des anciens écrivains, par les savants Martenne et Durand, s'est mépris sur cette origine. Cet historien n'étant pas contemporain, et sachant par tradition qu'Arnold étoit issu de la maison d'Aquitaine, il le suppose issu de celle qui existoit de son temps, et le donne pour fils de Rainulphe II, et pour frère d'Ebles. Cette circonstance lui paroissoit prouvée, parce-qu'Ebles donna la vicomté de Thouars à ce seigneur. Mais, à l'exception de cette première erreur, cette même chronique rapporte les faits avec exactitude. Arnold étoit issu de la première maison d'Aquitaine, laquelle étoit d'origine merovingienne. En effet, Arnold étoit le quatrième fils d'Aznar Ier, vicomte de Mauléon de Soule, lequel étoit fils du comte Wandregisile, fondateur d'Alaon. Arnold avoit pour mère la vicomtesse Gerberge, fille du duc Burchard [1], connétable et amiral. Arnold [2] rendit de grands services à Ebles, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine; et c'est pour le récompenser que ce prince le créa vicomte de Thouars, et le re-

[1] Voyez précédemment, aux années 845 et 806.

[2] ... *Cumque vir Arnoldus optimates omnes in Aquitaniâ superaret animi fortitudine, bellum intulit Britonibus quos vicit, fugavitque... Dux autem Ebles Aquitaniæ creavit Arnoldum, vicecomitem in Thoarcio, potestate magnâ in principatu suo..... dedit Arnoldo, vicecomiti, Fulco comes Andegavorum Rufi cognomine, comitis Ingelgerii filius, Roscillam, filiam suam in uxorem, totamque terram de Mosterolo, et nati sunt ex Arnoldo et Roscillâ, Ebles, vicecomes de Thoarcio post Arnoldum patrem, etiam Fulco vicecomes, et Arnoldus vicecomes..... Arnoldus vicecomes, Ebles, frater germanus, castrum et civitatem de Maloleone construxit in Pictaviâ nostrâ, et successerunt illi, Ebles de Maloleone, Arnoldus de Castro-Murio filii ejus ex Humberge conjuge... De eâdem familiâ, Radulfus de Maloleone, Savaricus de Maloleone, etc.* Extrait de l'ouvrage intitulé : *Veterum Scriptorum et Monumentorum amplissima collectio*, tome V, page 1148 et suivantes.

vêtit d'un pouvoir fort étendu. Arnold II, troisième fils d'Arnold Iᵉʳ, fit construire en Poitou la ville et le château de Mauléon, dont sa postérité porta le nom. (Voyez première partie, page 313 et suivantes.) On n'est point étonné qu'Arnold, issu d'Aznar Iᵉʳ, vicomte du pays de Soule, dont Mauléon est la capitale, ait donné au château et à la ville qu'il fit construire un nom qui pût éterniser le souvenir de son origine. Les lecteurs qui approfondissent l'histoire, ne voyent pas sans intérêt ce qui concerne les grands vassaux; c'est pour les satisfaire que nous avons cru devoir nous étendre sur la véritable descendance de Rainulphe II, duc d'Aquitaine. Ebles, son fils unique, fut la tige des ducs de Guyenne que nous verrons constamment jouer un rôle important dans l'histoire de la France. La série des vicomtes de Thouars a été donnée par le savant Menage dans son *Histoire de Sablé;* mais il en ignoroit la véritable origine, du moins il n'en parle pas. Elle est intéressante à connoître, puisque les vicomtes de Thouars furent au nombre des plus grands seigneurs du royaume. (Voyez ce qui en est dit dans la première partie, page 317.) 896

12. Formose, évêque de Porto, qui succéda, dès l'an 891, au pape Etienne V, fournit le premier exemple d'un évêque transféré d'un autre siége à celui de Rome. Cette particularité est très-remarquable par les scènes auxquelles elle donna lieu et dont on rendra compte. Formose favorisa avec zèle les prétentions des descendants de Charlemagne en ligne masculine. Il écrivit au roi Eudes pour l'exhorter à ne point attaquer Charles le Simple ni dans sa personne ni dans ses biens. Guidé par un semblable motif de justice, peut-être aussi par le mécontentement qu'il eût de Lambert, duc de Spolette, qu'il avoit déjà couronné empereur, Formose sollicita Arnoul, roi de Germanie, d'aller à Rome, afin qu'il pût le revêtir des ornements impériaux. Ce prince traversa l'Italie, et arriva devant cette capitale au commencement d'avril 896.

896 Il ne fut pas obligé d'en faire le siége, puisque ses troupes y entrèrent sans obstacle par suite d'une terreur panique à laquelle furent livrés les partisans de l'empereur Lambert. Luitprand, historien contemporain, raconte qu'un lièvre ayant passé par hasard dans le camp d'Arnoul, ses soldats se mirent à la poursuite de cet animal avec des cris que les Romains imaginèrent être précurseurs de l'assaut qu'ils allaient sans doute livrer à leur ville. Saisis de frayeur, la plupart abandonnèrent les différents postes, dont les troupes d'Arnoul s'emparèrent aussitôt. Le pape Formose couronna Arnoul, et lui fit prêter par le peuple le serment de fidélité avec cette restriction singulière : sauf l'honneur, la foi et l'obéissance dus au pape Formose. La puissance du nouvel empereur étoit tellement précaire en Italie, qu'il jugea à propos de se contenter d'un tel serment. Cette foiblesse sembla en quelque sorte compensée par l'intention qu'il manifesta de réduire l'empereur Lambert à l'obéissance. Afin d'y parvenir plus sûrement, il marcha sur Spolette où Agiltrude, mère de ce prince, et lui-même s'étoient renfermés. Mais à peine arrivé devant cette place, Arnoul éprouva dans sa constitution physique et morale, un dérangement qui le réduisit à l'inaction, et le força de reprendre le chemin de l'Allemagne. Perclus de ses membres, il tomba en même temps dans une espèce de stupidité qui le rendit incapable de prendre aucune part au gouvernement de ses états. Une paralysie termina, au bout de trois ans, sa malheureuse existence dans Ratisbonne, où il avoit fixé son séjour.

13. Le pape Formose survécut peu au couronnement de l'empereur Arnoul. Il fut remplacé par Boniface VI, qui mourut quinze jours après. Etienne VI, qui succéda à ce dernier, donna la scandaleuse scène du jugement de Formose. Ce nouveau pontife se livrant aux impulsions d'une imagination ardente, et à celles d'un zèle peu éclairé, con-

voqua une nombreuse assemblée, afin de la rendre témoin 896
de cette singulière procédure. Le cadavre du pape Formose ayant d'abord été exhumé, fut ensuite revêtu des habits pontificaux, et assis dans une chaire en présence du concile. Un défenseur d'office lui fut donné pour répondre à sa place aux interpellations qui lui seroient faites. Tout étant ainsi disposé, le pape Etienne l'interrogea comme s'il eût été vivant, et le somma de répondre pour se justifier. Alors l'avocat prenant la parole au nom du défunt, donna des raisons qui ne satisfirent point le pape Etienne, puisque ce pontife condamna Formose à la dégradation du pontificat et du sacerdoce, comme ayant enfreint les lois de l'Eglise, en quittant le siége de Porto, pour s'asseoir sur la chaire de Saint-Pierre. En exécution de cette sentence, le cadavre fut dépouillé de ses habits, eut les trois premiers doigts de la main droite coupés, et fut ignominieusement jeté dans le Tibre. Cette condamnation personnelle fut suivie d'une décision qui jeta le trouble dans l'église de Rome. Etienne, n'ayant aucun égard aux conséquences qui en résulteroient, déclara déposés et interdits tous ceux qui avoient été nommés aux charges ecclésiastiques, ou qui avoient été ordonnés ou promus aux ordres sacrés par le pape Formose; cette conduite insensée fut comme le prélude des excès que com- 897
mit le pape Etienne VI. Ils révoltèrent tellement le peuple, que ce pontife fut arrêté, mis en prison et étranglé. Le pape Romain, son successeur, ne fit que paroître sur la chaire de S. Pierre, et fut remplacé par Théodore II, qui rappela les clercs chassés par Etienne VI. Il fit aussi remettre dans son tombeau le corps du pape Formose, que des pêcheurs avoient retrouvé dans le Tibre.

14. Le traité qui avoit rétabli la paix dans le royaume, 898
par le partage entre les rois Eudes et Charles le Simple, ne paroît pas avoir été suivi d'aucune infidélité de part ou d'autre. L'harmonie ne fut pas troublée, puisque le petit nom-

898 bre d'historiens contemporains dont les écrits nous sont parvenus ne donnent aucune particularité pendant les deux années qui suivirent cet accord. Si véritablement Eudes mourut, ainsi qu'on le rapporte, à La Fère en Picardie, il se trouvoit alors dans les états du roi Charles, et cette circonstance confirme les conjectures sur la bonne intelligence qui régna entre eux. Quoi qu'il en soit, Eudes termina sa carrière au commencement de l'année, et dans le mois de janvier. Son corps fut inhumé à Saint-Denis, auprès des rois qui l'avoient précédé. Il est fort douteux qu'il ait eu un fils du nom d'Arnoul; ce point est d'ailleurs peu important, puisque si ce jeune prince exista et essaya de s'emparer de l'Aquitaine, la mort l'enleva presque aussitôt et sans qu'il ait laissé de postérité. On peut également révoquer en doute si Eudes eut une fille du nom d'Ode, et épouse de Zuintibold, roi de Lorraine. Si Eudes ne laissa pas de postérité directe, il en eut du moins une collatérale, sur laquelle on ne peut exprimer aucun doute. Son frère Robert fut père de Hugues le Grand et aïeul de Hugues Capet, tige de la troisième race des rois de France. Nous aurons souvent lieu de parler de Robert, frère d'Eudes. Il lui succéda dans le duché de France et le comté de Paris.

15. Le roi Eudes avoit montré de grandes qualités avant de monter sur le trône; la conduite qu'il tint lorsqu'il fut revêtu de la dignité royale, prouve qu'il en eût été digne, si de légitimes droits l'y avoient appelé. Son traité avec Charles le Simple fait plus d'honneur à sa justice et à sa modération, que de tort à sa véritable grandeur. Les soupçons sur la mort de Rainulphe II ont laissé une tache à sa mémoire. Eudes, avant de mourir, recommanda aux seigneurs qui avoient suivi son parti, et à son frère Robert de reconnoître l'autorité légitime de Charles, et de lui obéir fidèlement. Nous verrons, vingt-cinq ans après, Robert trouver sa perte en s'éloignant de conseils aussi sages.

FIN DU RÈGNE D'EUDES.

CHARLES III, DIT *LE SIMPLE*,

TRENTIÈME ROI DE FRANCE,

régna depuis l'an 898 jusqu'à l'an 929.

PAPES ET PRINCES CONTEMPORAINS.

PAPES.

Théodore II. 898
Jean IX. 900
Benoît IV. 903
Léon V. 903
Christophore. 904
Sergius III. 911
Anastase III. 913
Landon. 914
Jean X. 928
Léon VI. 929
Etienne VII. . . . . . .

EMPEREURS D'ORIENT.

Léon VI le Philosophe. . . 911
Alexandre-Constantin, dit Porphyrogenète, Romain Lécapène, Christophe, Etienne et Constantin VII règnent ; ce dernier survit à tous, jusqu'en. . . 959

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Arnoul. 899
Lambert. 898
Bérenger. 924
Louis III, dit l'Aveugle.
Empire vacant.

ESPAGNE.

Les Maures. . . . .

Rois des Asturies.

Alphonse III, dit le Grand. 910
Garsias Ier. 913
Ordogno II. 923
Froila II. 924
Alphonse IV se fait moine. 927
Ramire II. . . . .

Rois de Navarre.

Fortunio Garsie. 910
Sanche Garsie Ier. . . . .

ANGLETERRE.

Alfred le Grand. 900
Edouard Ier, dit l'Ancien. . 924
Aldestan. . . . .

1. Observations importantes sur le règne de Charles le Simple. 2. Sacre. 3. Ambition injuste de Charles. Il attaque Zuintibold, roi de Lorraine.

Raccommodement. Conférences de Gorze. Mort de l'empereur Arnoul. Sa postérité. 4. Origine des principautés d'Allemagne. 5. Inconduite de Zuintibold, soulèvement dans le royaume de Lorraine. Louis IV, roi de Germanie, lui livre bataille. Mort de Zuintibold, sans postérité. 6. Attentat de Baudouin II, comte de Flandre. Assassinat de Foulques archevêque de Rheims. Hervé lui succède. 7. Entreprises des Hongrois. Rollon, duc des Normands, se fortifie aux embouchures des principaux fleuves de la France. Ravages dans l'intérieur de la France. 8. Leurs expéditions en Aquitaine. Destruction du château royal de Casseuil. 9. Activité du duc Rollon. 10. Zèle des seigneurs qui se réunissent à Charles le Simple contre les Normands. Courage de l'évêque Wantelme. Rollon est battu et forcé de lever le siége de Chartres; il se retire vers Rouen. Adresse de l'archevêque Fraucon. 11. Négociations de Robert, duc de France, avec Rollon. Traité de Saint-Clair-sur-Epte. Cession, en faveur de Rollon, de cette partie de la Neustrie qui s'appela depuis *Normandie*. Rollon se fait chrétien, et reçoit le nom de *Robert*. 12. Sage conduite du nouveau duc de Normandie. La Bretagne arrière-fief de la couronne. 13. Abbaye d'Aurillac, monastère de Cluny. 14. Mort de Louis IV, dit l'Enfant, roi de Germanie, sans postérité. Conrad Ier, comte de Franconie, est élu roi de Germanie. 15. Partie du royaume de Lorraine reconnoît l'autorité de Charles le Simple. 16. Etat de la France; puissance des grands vassaux. Haganon, favori du roi. Mécontentement de Robert, duc de France, et des autres seigneurs. Ambition de Robert; il aspire à la couronne. Exil d'Haganon. 17. Il est rappelé. La conspiration éclate. Charles est déclaré déchu du trône. Robert se fait sacrer à Rheims. 18. Charles le Simple arme pour sa defense. Robert le poursuit, et se ligue avec Henri Ier, dit l'Oiseleur, roi de Germanie. 19. Irruptions de nouveaux Normands. Ils sont battus dans l'Aquitaine. Efforts généreux de Charles le Simple. Il tue de sa main son compétiteur Robert, duc de France. Les seigneurs persistent dans leur révolte. 20. Hugues le Grand, fils de Robert. 21. Les mécontents ne veulent entendre aucune proposition. Hugues le Grand refuse le titre de roi, qu'il fait donner à son beau-frère Raoul, duc de Bourgogne. Raoul est couronné. 22. Décret du concile provincial de Rheims. 23. Fâcheuse position de Charles. 24. Charles le Simple obtient le secours de Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, qui entre en France avec une armée. Charles le Simple est victime de la perfidie d'Herbert II, comte de Vermandois, et est prisonnier dans Péronne. 25. Ogive, épouse de Charles, se réfugie chez son frère Aldestan, roi d'Angleterre, avec son fils Louis d'Outremer. 26. Conduite de Raoul. 27. Normands sous la conduite de Reinold. Raoul est blessé. 28. Irruptions des Hongrois. Prétentions du comte Herbert. Il feint de vouloir rétablir Charles le Simple. 29. Obstacles qui empêchent l'exécution de ce projet. 30. Mort de Rollon ou

Robert, duc de Normandie. 31. Guillaume le Pieux. 32. Détails sur Ebles, duc d'Aquitaine. 33. Le comte de Vermandois prend les armes contre Raoul, et met en liberté le roi Charles. 34. Prudence de Raoul. 35. Nouvelle trahison du comte de Vermandois contre le malheureux Charles. 36. Raoul feint une grande soumission envers Charles, et le fait mettre en liberté. Mort de Charles le Simple au palais d'Attigni.

1. L'ORDRE numérique que ce roi doit occuper parmi les monarques qui ont porté le nom de Charles, l'époque de son avénement au trône, la durée de son règne, l'injustice du surnom qui a flétri sa mémoire, sont autant de difficultés que nous croyons devoir éclaircir avant d'entrer dans le récit des événements. Charles Ier ou Charlemagne, Charles II, dit le Chauve, ont toujours conservé un rang qui n'a pas été contesté. Il en est de même de Charles IV, dit le Bel, qui cessa de régner en 1328, et des autres rois qui ont porté ce nom jusqu'à Charles IX. On sait déjà que l'empereur Charles le Gras, devenu roi de France, a conservé, chez la grande majorité des historiens, le nom de Charles, sans obtenir de rang numérique. Charles le Simple sera donc le troisième du nom : telle est l'opinion des annalistes les plus exacts. Charles le Gras et Eudes ont occupé le trône à son préjudice, mais ils régnèrent tandis que ce jeune prince fut privé des droits que lui donnoit sa naissance. C'est donc par un faux calcul que l'on a daté son règne, tantôt de l'année 884, après la mort de ses frères Louis III et Carloman, tantôt de l'époque de la déposition ou de la mort de Charles le Gras, en 888, tantôt de l'époque où quelques seigneurs lui donnèrent le titre de roi en 893, tantôt du moment où le roi Eudes traita avec lui en 896, et le reconnut pour roi. Quoique cette dernière opinion fût sans contredit la plus plausible, nous n'avons pas cru devoir nous y arrêter, et nous ne commençons pas son règne avant la mort du roi Eudes, en 898. C'est alors seulement qu'il fut reconnu dans la totalité du royaume. Les malheurs que ce prince éprouva, les compétiteurs qui lui 898

898 disputèrent le trône, la prison même dans laquelle il termina ses jours, ne nous ont pas paru des raisons suffisantes pour abréger la durée de son règne : nous le commençons au mois de janvier 898, immédiatement après la mort du roi Eudes, et nous le finirons seulement à sa mort survenue en 929; il régna par conséquent près de trente-un ans. Ceux des lecteurs qui prendront la peine de fouiller les anciens monuments, les diplômes, les actes publics et privés qui se rapportent à cette époque, sentiront la nécessité de cette discussion. Ce n'est que par ce moyen qu'on peut se reconnoître au milieu de cette variété de dates qui semblent jeter beaucoup de confusion dans la chronologie, et qui cependant sont utiles pour fixer les époques d'une manière certaine. Le surnom de Simple donné à Charles III, ne prouve que trop combien sont souvent injustes les qualifications attribuées par les peuples ou par la postérité. Que de princes décorés des titres de grands et de magnanimes, ont été loin de les mériter ! Charles, avant de monter sur le trône, disputa son héritage avec une valeur et une constance qui étoient au-dessus de son âge. Le traité qui préserva pour toujours le royaume des fureurs des Normands, par la cession d'une province qu'ils rendirent florissante; le courage avec lequel il combattit Robert, duc de France, qui périt de sa main, sont autant de circonstances qui auroient dû le garantir du surnom de Simple. Il ne parut le mériter que par la bonne foi et la bonhomie avec lesquelles il se livra au perfide Herbert, comte de Vermandois. Le surnom d'Infortuné auroit bien mieux convenu à ce prince. Il porta la couronne à une époque célèbre par l'accroissement du pouvoir des grands, qui l'entourèrent de piéges dont il ne put se dégager. Robert, duc de France; Richard, duc de Bourgogne; Baudouin, comte de Flandre; Herbert, comte de Vermandois, agirent ouvertement contre lui; tandis que d'autres seigneurs, spectateurs de la querelle, se rendirent

également puissants en profitant de ces divisions. Tous s'accordèrent pour avilir, restreindre, rendre nulle l'autorité royale ; les monarques ne furent plus que les égaux de ces seigneurs. Ils ne furent puissants qu'autant que ces fiers vassaux voulurent étayer leur foible autorité, et ils n'en eurent que rarement la bonne volonté. 898

2. Charles étoit dans la dix-neuvième année de son âge, lorsque Eudes termina sa carrière. La mort de ce prince le rendit possesseur de tout le royaume : il fut d'abord assez heureux pour ne rencontrer aucun obstacle ; les seigneurs le reconnurent à l'envi. Robert, duc de France et frère du roi défunt, s'empressa de lui rendre hommage, et fut bien accueilli, suivant la chronique de Saint-Waast. On ne voit cependant pas que ce seigneur ait assisté au second couronnement de Charles. Cette cérémonie eut lieu à Rheims, où l'onction royale lui fut conférée par Foulques qui en étoit archevêque.

3. Une sage politique eût dû inspirer à Charles le désir de visiter les contrées où son autorité étoit encore mal affermie ; mais une aveugle ambition lui fit négliger le soin d'acquérir l'amour des peuples, comme si ce n'étoit pas par ce moyen que les princes obtiennent l'accroissement le plus certain de leur puissance. Le jeune monarque, préférant s'agrandir par des conquêtes, chercha à profiter des fautes d'un prince voisin. Zuintibold, roi de Lorraine, lui avoit fourni des secours utiles ; il en perdit bientôt le souvenir, et il envahit ses états, sous le prétexte qu'ils avoient autrefois fait partie de la monarchie. Développons les circonstances de cet événement : Zuintibold avoit disgracié, sans raison, et éloigné le duc Reignier, dans lequel il avoit jusque-là mis sa confiance. Ce seigneur, ulcéré par un tel affront, se lia avec le comte Odoacre et avec plusieurs autres mécontents ; il se retira ensuite dans une des îles de la Meuse, dans laquelle il se fortifia avec soin. Zuintibold marcha avec plus de précipitation que

898 de prudence, et échoua dans ses projets de vengeance contre les rebelles; ceux-ci, voulant se mettre pour toujours à l'abri de son courroux, négocièrent avec le monarque français, et introduisirent son armée dans le centre du royaume de Lorraine. Charles pénétra sans difficulté à Aix-la-Chapelle, à Nimègue, et revint par le monastère de Prum, pour attaquer Zuintibold. Il le trouva plus préparé à lui résister qu'il ne se l'étoit imaginé. Les évêques et les seigneurs qui lui étoient restés fidèles, après s'être réunis autour de sa personne, lui inspirèrent une telle confiance, qu'il ne balança pas à aller au-devant de Charles. Des forces égales prêtes à lutter dans un combat dont l'issue étoit incertaine, contribuèrent à tempérer l'animosité des deux partis. Des émissaires des deux armées entamèrent des négociations qui non seulement empêchèrent qu'on en vînt aux mains, mais rétablirent encore la bonne intelligence entre les deux rois. Cette paix, représentée par certains écrivains comme un acte de foiblesse, nous paroît plus honorable qu'une injuste agression. Charles rentra alors dans ses états. La récon-
899 ciliation fut si sincère de son côté, que les grands de sa cour se réunirent à Gorze, monastère du Pays Messin, à ceux de la Germanie, qui obéissoient à Arnoul, empereur d'Occident, et à ceux du royaume de Zuintibold. Leur conférence eut principalement pour objet d'apaiser les querelles et les troubles qui agitoient le royaume de Lorraine. Ce fut le dernier événement auquel parut prendre part l'empereur Arnoul. Ce prince languissoit depuis trois ans, atteint d'une maladie incurable. Il termina sa carrière dans le mois de novembre, et fut inhumé dans le monastère de Saint-Emmerand de Ratisbonne. De son épouse légitime, il laissa un fils qui fut Louis IV dit l'Enfant, mort, ainsi que nous le verrons, sans postérité en 912, ayant été le dernier prince carlovingien qui ait régné en Germanie. L'empereur Arnoul eut d'Hélingarde sa concubine, deux fils naturels,

Zuintibold, roi de Lorraine, qui ne laissa pas de postérité, 899
et Ratpold, que l'on regarde comme la tige des comtes d'Andechs en Bavière, d'où sortirent les comtes de Hohenwart, de Wolfrathausen, et les ducs de Méranie dans le Tirol.

4. La mort d'Arnoul et la jeunesse de Louis IV donnèrent lieu à de grands changements dans l'Allemagne ou Germanie. Les principaux seigneurs, les évêques, les abbés usurpèrent les droits régaliens; et c'est en général de cette époque que l'on peut dater l'origine de tant de principautés ecclésiastiques ou séculières qui couvrirent la superficie de l'Allemagne.

5. L'expérience du passé auroit dû rendre Zuintibold 900
plus mesuré et plus circonspect; mais, aveuglé par ses passions, il se laissa aller aux excès de tous genres, se permettant le pillage des propriétés publiques et particulières, insultant les femmes honnêtes, dépouillant les évêques et les seigneurs pour enrichir des femmes éhontées, et les compagnons pervers de ses débauches. Un soulèvement général éclate contre lui; les grands et le peuple renoncent à la fois à son obéissance, et se soumettent à Louis, roi de Germanie. Zuintibold rassemble cependant une armée, et espère, à force de rigueurs, faire rentrer dans le devoir des sujets révoltés. Ils lui résistent, et prêtent dans Thionville serment de fidélité à Louis IV, dit l'Enfant. Les comtes Gérard, Etienne et Mainfroi vont au-devant de leur nouveau maître; Louis passe la Meuse, et livre à Zuintibold un combat dans lequel ce prince imprudent perd la couronne et la vie. Zuintibold ne laissa pas de postérité; sa veuve, Ode, épousa le comte Gérard qui avoit efficacement concouru à la perte de son premier époux.

6. Les seigneurs français, ayant acquis une grande autorité dans le royaume, déployoient une hardiesse encore supérieure à leur pouvoir. Un exemple suffira pour faire juger à quel point plusieurs d'entre eux se permettoient de violer les règles de la justice et de l'obéissance. Nous avons

900 vu Baudouin établi comte héréditaire de Flandre, après son mariage avec la princesse Judith, fille de Charles le Chauve. Son fils Baudouin II lui avoit succédé vers l'an 880. Ce seigneur, fier, ambitieux et arrogant, avoit occupé, sans le consentement du roi, l'abbaye de Saint-Waast, dans la ville d'Arras. Charles, indigné d'une telle audace, fit investir et occuper cette cité par ses troupes, et donna le monastère à Foulques, archevêque de Rheims. Baudouin, supportant cet affront avec peine, communiqua son mécontentement aux seigneurs de sa suite. Winimarch, l'un de ces derniers, ne servit que trop sa vengeance par un sacrilége et un assassinat sur la personne de l'archevêque de Rheims. Ce prélat périt par un meurtre, le dix-septième jour du mois de juin. Le monarque français lui donna de justes regrets, parce qu'il avoit fréquemment signalé son zèle pour son service. Hervé, jeune seigneur de la cour, fut élu pour remplacer Foulques, et installé par onze évêques qui avoient assisté à son ordination. Ces prélats, réunis au nouvel archevêque, prononcèrent un acte d'excommunication contre les meurtriers de Foulques. Evrard et Rotfeld y sont nommés comme complices de l'attentat de Winimarch. En prononçant la sentence, les évêques jetèrent des lampes qu'ils tenoient dans leurs mains. L'abbé Fleury observe, sur cette dernière circonstance, que c'est là le premier exemple d'une telle cérémonie. On ne voit pas que Charles ait poursuivi la vengeance de la mort de ce prélat qui lui étoit fidèle et affectionné. Il en fut détourné plutôt par la politique que par la foiblesse. Entouré de seigneurs puissants intéressés à se soutenir mutuellement, il n'essaya pas de les faire concourir à punir le comte de Flandre. Il étoit difficile qu'il prît un parti différent sans compromettre, d'une manière dangereuse, l'autorité qui lui restoit.

7. Le règne de Louis IV, dit l'Enfant, fut troublé en Germanie par les irruptions continuelles des Hongrois,

peuples encore peu civilisés, qui renouveloient les fureurs 900
des Huns et des Vandales. Ils signalèrent leur férocité et leur bravoure en Allemagne, en Italie, et remportèrent sur la Brenta, auprès de Padoue, une victoire funeste aux chrétiens qui périrent en grand nombre ou par le fer ou dans les eaux. Ludgard, évêque de Verceil, le même que nous avons vu en butte à l'injuste jalousie de l'empereur Charles le Gras, tomba entre leurs mains avec tous ses trésors, et fut impitoyablement massacré. Si la France fut, par sa position, préservée des dévastations des Hongrois, elle eut à gémir des nouveaux excès commis par les Normands. Ces derniers avoient alors pour principal chef, Rollon, qui, au courage naturel à ses compatriotes, joignoit une expérience consommée et des vues étendues. Il aspiroit à former pour les siens un établissement fixe. Rollon avoit coopéré au siége de Paris en 885, et avoit depuis été le chef de presque toutes les expéditions. Il avoit établi et fortifié ses Normands dans le Cotentin et aux embouchures de la Seine, de la Loire et de la Garonne. Il s'étendoit de là dans les diverses parties de la France, et répandoit partout la terreur. 901
Suivant les expressions d'un ancien écrivain, les Normands, semblables à des nuées de sauterelles, couvroient le sol entier de la France, dont les habitans ne pouvoient les éloigner. La ville de Nantes, investie et prise d'assaut, fut livrée aux flammes. Son évêque, du nom de Gérard, fut 902
immolé sur l'autel, pendant qu'il célébroit les saints mystères. Le reste de la Bretagne fut en proie au pillage, malgré tous les efforts d'Alain le Grand, qui en étoit encore duc ou roi. L'évêque d'Aleth, petite ville alors épiscopale, à une lieue de Saint-Malo, se retira à Léon avec une foule de religieux, et la grande partie du clergé de Dol et de Bayeux. Ils y mirent ensuite ce qu'ils avoient de plus précieux avec les reliques des saints. Les Normands n'y portèrent pas leurs 903
pas, ce qui fut regardé comme un effet de la protection di-

904 vine. Ces barbares, après avoir parcouru et ravagé la Bre-
905 tagne, se dirigèrent sur Angers, qu'ils pillèrent. Le monastère de Saint-Martin de Tours, qui étoit alors hors de l'enceinte de la ville, éprouva le même sort; mais la cité fut préservée de leurs fureurs, parce qu'elle étoit récemment entourée de murailles.

906 8. L'Aquitaine fut exposée aux mêmes désastres; si tous les détails ne sont pas parvenus, nous savons du moins que c'est à cette époque et à la fureur dévastatrice des Normands que l'on doit rapporter la destruction de l'antique et célèbre château de Casseuil, situé sur le Drot, près de son confluent dans la Garonne, au nord ouest de la ville de la Réole. Casseuil, un des principaux palais des ducs d'Aquitaine, de race mérovingienne, avoit passé aux Carlovingiens, par droit de conquète et de confiscation. Charlemagne y avoit laissé, en 778, la reine Hildegarde, qui y accoucha de Louis le Débonnaire, et d'un autre enfant jumeau qui fut inhumé dans la chapelle du palais. Les Normands, après avoir suivi la Garonne, s'étendirent sur les deux rives. Non loin de la Réole est un lieu nommé Puy-Barban (*Podium Barbarorum*), mont ou fort des Barbares. Cette dénomination seule semble prouver que les Normands se retranchèrent alors sur cette hauteur située sur la rive gauche de la Garonne; ils détruisirent de fond en comble, sur la rive droite, le château de Casseuil. Aimoin, qui en vit les ruines un siècle après, atteste qu'elles manifestoient encore son ancienne magnificence.

907 9. Rollon, actif et infatigable, remonta successivement la Seine, la Saône, soumit à de fortes contributions la Bourgogne, se jeta ensuite sur l'Auvergne jusqu'à Clermont, se replia vers la province de Sens, d'où il pénétra au monastère de Fleuri-sur-Loire, qu'il détruisit de fond en comble. La plupart des moines avoient fui le danger et s'étoient réfugiés à Orléans, où ils déposèrent le corps de S. Benoît

leur patron, dans la chapelle de St.-Benoît, fondateur 907
d'Aniane. Charles le Simple fit reconstruire, dès l'année suivante, le monastère de Fleuri. Le corps de St.-Benoît y fut reporté avec une pompe extraordinaire et un concours prodigieux de Français de toutes les classes.

10. Les excès dont le monastère de Fleuri venoit d'être 908
le théâtre, semblèrent réveiller l'énergie et le patriotisme des seigneurs et de la noblesse française. Ils en donnèrent même bientôt des preuves éclatantes. Rollon, après avoir laissé prendre quelque repos à ses troupes, marcha vers
Chartres, se proposant d'en faire le siége. Peut-être eût-il 909
réussi dans son entreprise, sans le zèle actif du vénérable Wantelme, qui étoit évêque de cette ville. Ce saint personnage s'adressa d'abord à Dieu, qui est le maître des événements, et implora la protection de la Sainte-Vierge. Pensant ensuite qu'il devoit contribuer de tous ses efforts à la défense de son peuple, il excita le courage des seigneurs les plus puissants du royaume. Ce fut à sa sollicitation que Richard, duc de Bourgogne, Ebles, comte de Poitiers, Robert, duc de France, et un grand nombre d'autres se réu-
nirent au roi Charles. Tous ensemble, à la tête de leurs mi- 910
lices, marchèrent contre les assiégeants. L'évêque Wan- 911
telme, vêtu de ses habits pontificaux, tenant d'une main la croix, de l'autre des reliques de la Sainte-Vierge, exécuta une sortie à la tête des assiégés. Ceux-ci autant excités par leur évêque que par le désir de leur conservation, attaquèrent avec impétuosité les Normands qui furent encore plus vivement pressés par l'armée du roi. Rollon, ne pouvant résister au choc de tant d'ennemis, se décida à la retraite, laissant six mille huit cents morts sur le champ de bataille. Il se retira en bon ordre vers l'embouchure de la Seine, dont il occupoit les bords. On ne peut douter qu'il ne se fût précédemment emparé de la ville de Rouen, dont Francon étoit alors évêque. Les représentations de ce prélat pieux et ha-

911. bile, peut-être aussi une sage politique, lui avoient fait conserver cette cité et ménager les habitants dont les personnes et les propriétés furent scrupuleusement respectées. Par ce moyen, Rollon eut dans Rouen comme une place d'armes dans laquelle il put se mettre en sûreté lui et les siens. La conduite de l'évêque Francon avoit le double but de conserver son peuple et d'entraîner dans le christianisme les Normands idolâtres. Il ne négligea par conséquent rien pour se mettre dans les bonnes grâces de Rollon.

11. La victoire remportée devant Chartres ne pouvoit avoir d'autre conséquence que la délivrance de cette ville. Le prince normand avoit déjà réparé ses pertes. Il pouvoit reprendre le cours de ses expéditions, et porter de nouveau le ravage dans les diverses parties de la monarchie. Ces considérations engagèrent Robert, duc de France, à proposer au roi de traiter avec Rollon. Le projet étoit bon en lui-même, puisqu'il tendoit à préserver pour toujours les Français des calamités dont ils étoient depuis si long-temps les victimes. Robert le proposa de bonne foi; et, bien loin d'avoir la pensée de rendre par là le monarque odieux, ainsi que l'avancent quelques historiens, il s'offrit pour suivre lui-même la négociation, et s'unit à l'évêque Francon pour mieux en assurer la réussite. Rollon consentit à une trève, et donna à penser qu'il embrasseroit volontiers la religion chrétienne, pourvu qu'on lui formât un établissement solide pour lui et
912 pour les siens. Il consulta les principaux d'entr'eux, et ils approuvèrent ses résolutions. Actif et défiant, Rollon, bien accompagné, se rendit sans différer à l'entrevue qui avoit été assignée, afin que le traité ébauché ne traînât pas en longueur, et qu'il pût sur-le-champ être confirmé par l'autorité du roi, et par son propre consentement. Elle eut lieu à Saint-Clair-sur-Epte. Charles III, dit le Simple, accorda à Rollon cette partie de la Neustrie qui porta, depuis cette époque, le nom de Normandie, et lui donna pour épouse Gisèle, que

nous croyons sa sœur et fille de Louis le Bègue. Il se réserva le droit de suzeraineté sur la contrée qu'il venoit de céder. De son côté, Rollon promit de se faire baptiser, et de remplir envers le roi les devoirs d'un fidèle vassal. Sa fierté, cependant, l'empêcha de se plier aux formalités de l'hommage. Une des cérémonies qui en faisoient partie consistoit à baiser le pied du roi. Rollon, dédaignant de la remplir lui même, en chargea un de ses officiers, et celui-ci, par maladresse ou à dessein, leva tellement le pied de Charles, que ce prince faillit tomber, ou tomba même à la renverse. Les choses étoient trop avancées pour ne pas regarder un tel accident comme un effet du hasard. Le nouveau duc de Normandie exécuta fidèlement ses promesses. L'archevêque de Rouen lui conféra les cérémonies du baptême; Robert, duc de France, lui servit de parrain, et lui donna son nom de Robert que ce prince normand converti substitua à celui de Rollon qu'il avoit porté jusque-là. Les Normands imitèrent la conduite de leur chef, et reçurent presque tous le baptême. 912

12. La conduite de Robert, duc de Normandie, montra combien il étoit digne de commander à un peuple policé. Il établit des lois sages, et veilla si sévèrement à leur exécution, que ces peuples, accoutumés jusque-là au vol et au brigandage, n'osèrent plus se permettre la moindre infidélité. La terreur qu'inspira sa justice inflexible peut se peindre par deux traits : Un riche bracelet que ce prince avoit laissé suspendu à un chêne, dans une partie de chasse, y resta pendant trois ans, sans que personne osât le toucher, tant sa sévérité étoit redoutée. Son nom seul prononcé contre quelqu'un, obligeoit à comparoître devant les juges. De là l'origine de ce cri ou *clameur de haro*, composé de ces mots *ha*, *ro*, abréviation de Rollon ou Robert qui indiquoit un appel à la justice de ce duc. On lui attribue la création de l'échiquier ou parlement ambulant qui fut, dans la suite,

912 fixé dans la ville de Rouen. Le duc Robert consulta l'archevêque Francon, qu'il regardoit comme son père et son ami, sur les églises et les saints les plus vénérés dans ces contrées. Il accorda des terres aux églises et aux monastères qui étoient sous leur invocation, fit réparer les unes et les autres, et enrichit avec discernement le clergé. La justice, la paix, l'agriculture fleurirent dans un pays dévasté depuis tant d'années. Les Normands accoururent en foule, se soumirent à ses lois, et cessèrent presque entièrement leurs courses. Le duc Robert distribua des terres aux principaux, et forma ainsi un grand nombre de fiefs qui relevèrent de lui. Il obtint pour lui-même la Bretagne, c'est-à-dire, que Charles le Simple lui céda son droit de suzeraineté sur cette province; dès-lors les princes bretons durent rendre hommage au duc de Normandie, et leur payer le tribut qu'ils devoient auparavant acquitter envers les monarques français. La Bretagne ne fut plus, par ce moyen, qu'un arrière-fief de la couronne. Les seigneurs bretons qui s'affranchissoient souvent de l'hommage qu'ils devoient aux rois, en firent de même à l'égard des ducs de Normandie. Telle fut la cause des fréquentes guerres entre les comtes de Bretagne et les ducs de Normandie.

13. Afin de ne pas interrompre le récit de ce qui avoit rapport aux Normands, on a passé sous silence des faits qui méritoient cependant une place dans les annales de la France, dont ils contribuent à peindre la situation et l'esprit : il est par conséquent utile d'en faire mention. Saint-Géraud, comte d'Aurillac en Auvergne, avoit transformé son château en un monastère dont la fondation et la dotation furent autorisées par le roi Charles le Simple. L'attachement que ce seigneur avoit pour le célibat, lui fit refuser la sœur de Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine. Géraud, en mourant, partagea ses biens entre l'abbaye d'Aurillac qu'il avoit fondée, et Rainold, vicomte de Tou-

louse, fils de sa sœur. Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne, n'avoit point d'enfants de sa femme Ingelberge, fille de Boson, roi de Provence. Il fonda de concert avec elle, dans l'année 910, le célèbre monastère de Cluni, qui devint le premier chef d'Ordre de la règle de St.-Benoît. Eudes, comte de Toulouse, fut présent à cette fondation. 912

14. Louis IV, dit l'Enfant, roi de Germanie, étoit mort sans postérité dès les premiers jours de l'année 912. En lui finit la ligne masculine de Charlemagne en Germanie. Il ne restoit plus que Charles le Simple de la race de ce prince; et comme l'Allemagne avoit constamment été dévolue au sang carlovingien, par droit héréditaire ou par droit électif, aucun concurrent légitime ne pouvoit lui contester la Germanie. Cependant les seigneurs allemands répugnèrent de se soumettre à un prince étranger à leur nation. Par un reste de considération pour la race de Charlemagne, ils recherchèrent ceux qui en descendoient par femmes. Deux seigneurs avoient cet avantage, disent les historiens; savoir, Conrad, fils de Conrad, comte de Franconie, et Othon, duc de Saxe. On ne sait pas avec certitude quel étoit leur degré de parenté; quelques modernes ont avancé que Conrad et Othon avoient épousé les deux sœurs, filles de Louis IV, dit l'Enfant; mais comme ce prince mourut à l'âge de dix-neuf ans, il n'est guère possible de s'arrêter à cette idée. D'autres disent que Conrad I[er] avoit pour mère Glismonde, fille de l'empereur Arnoul. Quoi qu'il en soit, l'élection ne fut balancée qu'entre ces deux seigneurs. L'expérience, les belles qualités et l'âge d'Othon, duc de Saxe, lui auroient obtenu le suffrage des prélats et des grands; mais se trouvant lui-même appesanti par les années, il eut la générosité de tourner les vues des électeurs vers son rival Conrad qui étoit dans la fleur de l'âge. Conrad I[er] ne régna que six ans. On le verra mourir sans postérité, et imiter la générosité

912 d'Othon, en fixant, avant sa mort, le choix des Allemands sur Henri, duc de Saxe, fils de ce dernier.

15. Les seigneurs du royaume de Lorraine n'imitèrent pas l'injustice de ceux de la Germanie. Une partie d'entre eux reconnut Charles le Simple; mais cette soumission ne s'étendit guère au-delà des contrées qui portèrent depuis, exclusivement, le nom de Lorraine. A titre d'héritier légitime, Charles eût pu révendiquer toutes les provinces qui avoient autrefois fait partie du royaume de Lorraine; mais sa puissance étoit trop bornée pour former de telles prétentions. Louis l'Aveugle, fils de Boson, régnoit en Provence, quoiqu'il eût été privé de la vue en Italie, par Bérenger, dont il fut sans succès le compétiteur à la dignité impériale. Rodolphe Ier, roi de la Bourgogne transjurane, se maintint dans l'indépendance jusqu'à sa mort. Son fils Rodolphe II lui succéda dans la suite, et finit par réunir le royaume de Provence à celui de la Bourgogne transjurane. Ces deux états réunis prirent le nom de royaume d'Arles.

16. Les années de paix qui suivirent la conversion des Normands et leur établissement dans cette partie de la Neustrie qui prit leur nom, sont stériles en événements. Pour citer des faits, il faudroit suivre l'histoire particulière des provinces. Il nous semble plus utile de fixer l'attention sur les obstacles qui vont nuire à l'exercice de l'autorité royale. Comprimée au-dehors par les rois de la Provence et de la Bourgogne transjurane, elle l'étoit déjà au-dedans par les grands vassaux ou seigneurs du royaume. On peut distinguer parmi eux, et comme parvenus à un degré excessif de puissance, Baudoin, comte de Flandre; Robert, duc de France; Richard, duc de Bourgogne; Herbert, comte de Vermandois; Ebles, comte de Poitiers; Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne; et aussi Robert, duc de Normandie. Ils prirent tous une part réelle aux événements qui agitèrent l'Etat;

tandis qu'Alain, prince des Bretons; Eudes, comte de Toulouse; Sanche Garsie, duc de Gascogne; le comte de Bigorre; les vicomtes de Béarn, de Soule ou des pays basques, et une infinité d'autres vassaux, profitoient de leur éloignement pour cimenter leur indépendance, et pour se séparer de la monarchie; d'autres seigneurs, tels que les comtes d'Anjou et du Maine, travailloient à leur accroissement, et étoient à la veille de se trouver en première ligne avec le comte de Flandre, les ducs de Normandie, de Bourgogne et autres grands qui étoient en quelque sorte les arbitres de l'Etat. Charles le Simple, sans cesse menacé par ces derniers, ne put guère user de son autorité contre des seigneurs moins puissants. S'il chercha à s'affranchir de ces entraves, ses essais ne furent pas heureux, et le rendirent odieux. Ce prince avoit pris pour ministre et pour confident de ses secrètes pensées, Haganon, que les chroniques du temps représentent comme étant d'une naissance obscure, mais doué d'une habileté reconnue dans les affaires, et d'une grande fidélité envers le roi. Charles, assuré de son dévouement, l'admit à une familiarité intime qui devint très-blâmable. Habituellement renfermé avec Haganon, il étoit presque inaccessible aux grands, et même aux étrangers. Les historiens contemporains, à l'appui de ces inculpations, rapportent une anecdote qui peint autant l'imprudence du maître que l'indiscrétion du favori. Henri, fils d'Othon, duc de Saxe, s'étoit rendu à Aix-la-Chapelle, où étoit alors le monarque français. Piqué de n'avoir pu l'approcher, parce qu'il étoit toujours avec son ministre, il s'écria publiquement : Ou Haganon sera bientôt roi, ou le roi sera simple gentilhomme. Ce propos répété à Charles sembla lui faire ouvrir les yeux. Le duc Henri, appelé auprès de lui, fut comblé d'honneurs, et se retira satisfait; mais le mécontentement des seigneurs français étoit à son comble. Robert, duc de France, fils de Robert le Fort et frère du feu roi, voyoit surtout avec dépit

912 (margin, beside line 1) · 914 (margin, beside "sais ne furent pas heureux… Ce prince")

917. la faveur d'Haganon, et l'oubli dans lequel il sembloit lui-
même plongé. L'ambition se réveilla dans son âme, et il lui
parut plus facile d'aspirer au trône que de demander des répa-
rations. Il forma dès-lors le projet de perdre le ministre et
d'enlever la couronne à son roi. Robert chercha des complices
et en trouva un grand nombre. Robert, duc de Normandie,
lui renouvela ses protestations d'amitié, et fut presque le seul,
920 néanmoins, qui n'accueillit pas ses propositions. Le prince
normand persista avec constance dans la fidélité qu'il avoit
jurée comme vassal entre les mains de Charles. Richard, duc
de Bourgogne, lui seroit également resté fidèle; mais ses con-
seils n'ayant pu retenir la fougue des seigneurs, il se joignit à
eux; et tous ensemble jurèrent, dans une assemblée qu'ils
tinrent à ce sujet, de déposer Charles le Simple, et d'assurer
la couronne à Robert, duc de France. La délibération pa-
roissoit unanime, lorsqu'un seigneur nommé Hugues, et
Hervé, archevèque de Rheims, prirent la défense du mo-
narque. Ils firent une telle impression sur les esprits, que
les seigneurs convinrent de lui donner une année pour chan-
ger de conduite, et exigèrent cependant qu'il éloignât Haga-
non de sa personne. Hervé, satisfait d'avoir fait échouer cet
921 odieux projet, accompagna le roi, d'abord à Quierzi-sur-
Oise, ensuite au-delà de la Meuse, dans un château qui ap-
partenoit à l'archevêché de Rheims.

17. La prudence alliée à l'énergie pouvoit seule maintenir Charles sur un trône ébranlé, auquel il n'avoit d'abord pu parvenir, malgré ses légitimes droits, qu'à travers mille obstacles nés des circonstances les plus orageuses. Le choix de ses ministres et des principaux agents civils et militaires, étoit l'objet qui méritoit le plus son attention. Des sujets d'une probité médiocre peuvent, dans des temps ordinaires, exercer une partie du pouvoir; mais aux jours de troubles, des hommes irréprochables, dont le nom ne rappelle point d'odieux souvenirs, et dont la fidélité soit à l'épreuve, des

hommes enfin qui aient rempli les devoirs de leur état, peuvent seuls opérer le bien. Un monarque sage ne lutte même pas contre des préventions quelquefois populaires, parce qu'il envisage que celui qui seroit nuisible dans une province pourroit être utile dans une autre. S'il est convenable que le prince soutienne avec fermeté ses officiers outragés, et déploie même l'appareil de la justice pour venger leurs injures, il le fera avec succès, et obtiendra même l'assentiment de ceux qu'atteindra sa sévérité, parce que ses choix auront été bons. Mais si, par des motifs quelconques, il s'écarte de ces règles d'une sage prudence; si, pouvant dédommager par d'autres moyens les objets particuliers de son estime ou de son affection, il s'obstine ou à les conserver auprès de sa personne, ou à leur confier une partie de son autorité, alors il compromettra la tranquillité de son royaume, la fortune et l'existence de ses favoris, et verra peut-être le sceptre arraché de ses mains. Tels furent les écueils contre lesquels se brisa la puissance de Charles le Simple. L'éloignement d'Haganon ne convenoit ni à ce ministre, ni au roi. Ce prince, croyant le danger passé, ne tarda pas de le rappeler auprès de lui. Il lui donna l'abbaye de Chelles, dont Hugues, fils de Robert, étoit déjà en possession. Dès ce moment, les mécontents ne gardèrent plus de mesures. Excités surtout par Herbert II, comte de Vermandois, ils se déclarèrent en révolte ouverte et s'emparèrent de Laon, où Haganon avoit renfermé ses richesses. Plus audacieux encore, ils déclarèrent Charles déchu de la royauté, qu'ils transportèrent sur la tête du duc Robert dans une assemblée qu'ils tinrent à Rheims dans le mois de juin. L'archevèque Hervé prit lui-même part à ce complot, et sacra le nouveau roi, ou plutôt l'usurpateur. Il lui sembla peut-être que Charles, ayant rappelé Haganon, avoit rendu licite la démarche des mécontents, comme s'ils avoient pu lui imposer une condition de l'inobservation de laquelle la déchéance pût être une conséquence. Hervé ne

922 survécut que trois jours à cette cérémonie. Il mourut le 30 de juin, après avoir occupé le siége de Rheims pendant vingt-deux ans. Seulfe, archidiacre de cette église, fut élu du consentement de Robert, et ordonné archevêque par Abbon, évêque de Soissons. Cette élection, faite sans le consentement du roi légitime, fut encore répréhensible, puisque Seulfe prit l'engagement simoniaque de faire élire, pour lui succéder dans ce siége métropolitain, un des fils du comte de Vermandois. Nous verrons cette prétention d'Herbert occasionner un long schisme dans l'église de Rheims. Seulfe demanda au pape d'approuver son ordination, et Jean X lui envoya le *pallium* dans le cours de l'année suivante.

18. Charles le Simple, instruit de l'extrémité où s'étoient portés les mécontents, se conduisit avec toute l'activité qu'on pouvoit attendre d'un prince courageux et vigilant. Il n'avoit dans la Lorraine, qu'il habitoit alors, d'autre personnage qui lui fût suspect que le comte Giselbert. Ce seigneur, outre l'avantage d'être parent d'Henri Ier, roi de Germanie, étoit gendre du duc Richard, par conséquent beau-frère de Raoul, duc de Bourgogne après son père, et de Hugues le Noir, frère puîné de Raoul. Ces seigneurs étoient intimement liés avec le nouveau roi, et avec son fils Hugues. Charles le Simple prit ses mesures contre Giselbert, et rassembla une armée pour se porter dans la Champagne et la Picardie. Partout il se trouva inférieur en nombre à ses ennemis, et fut encore forcé de se retirer vers la Moselle. Robert l'ayant poursuivi sans pouvoir l'atteindre, eut une entrevue favorable avec Henri Ier, dit l'Oiseleur, roi de Germanie, qui avoit succédé à Conrad, et conclut une trève avec plusieurs seigneurs lorrains. Ces avantages étoient aussi importants pour lui que préjudiciables à Charles.

923 19. L'établissement des Normands dans la Neustrie n'empêchoit pas entièrement les incursions de leurs anciens compatriotes. Un essaim de ces peuples du Nord se jeta sur

Nantes et sur toute la Bretagne, et y commit tant de ravages 923
que Robert, duc de Normandie, vola au secours de cette province. Après avoir vaincu plusieurs fois ces Normands, il leur permit de s'établir dans le comté de Nantes et autres contrées voisines, à condition qu'ils embrasseroient le christianisme. D'autres pirates de la même nation pénétrèrent dans l'Aquitaine. Guillaume II, fils d'Acfred, comte de Carcassonne, et d'Adelinde, sœur de Guillaume le Pieux avoit succédé à ce dernier dans le comté d'Auvergne et dans le duché d'Aquitaine. Il appela à son secours Raimond II, comte de Toulouse. Ces deux seigneurs, ayant réuni leurs efforts, remportèrent une victoire complète sur les Normands qui perdirent un grand nombre des leurs. Il est douteux si le comte Raimond périt dans l'action, mais du moins est-il certain qu'immédiatement après, on voit Raimond III son fils, possesseur de ses états. Ces événements particuliers ne sont pas indifférents dans la circonstance présente : ils font apercevoir la position malheureuse de Charles le Simple. Ceux des grands vassaux qui n'agissoient pas directement contre lui, étoient ou dans un éloignement à ne prendre aucune part à sa querelle, ou se trouvoient engagés dans des guerres qui lui étoient étrangères. Ce prince n'oublioit cependant pas ce qu'il devoit à sa gloire. Il rentra dans la Lorraine avec une armée, fit déclarer de nouveau en sa faveur ceux qui avoient prêté serment à son compétiteur. Il marcha ensuite vers le palais d'Attigny en Champagne, passa la rivière d'Aisne, vola dans la Picardie à la rencontre de Robert qui rassembloit son armée sous les murs de Soissons, et l'attaqua sans perdre de temps. Robert, sans s'étonner d'une agression aussi inattendue, enflamma par son exemple le courage des siens. Charles l'ayant reconnu, marcha aussitôt à lui et le renversa mort à ses pieds d'un coup de lance. Après cet avantage, Charles le Simple continua de combattre avec valeur, et mérita d'obtenir la victoire; mais il avoit à lutter contre des ennemis

923 opiniâtres et supérieurs en nombre. Les seigneurs qui lui étoient opposés, surtout Hugues, fils de Robert, et Herbert II, comte de Vermandois, loin de se laisser abattre par ce premier revers, redoublèrent de courage et de fureur, et restèrent enfin maîtres du champ de bataille. La consternation que la mort de Robert avoit répandue dans leur armée empêcha les conjurés, malgré leur victoire, d'inquiéter Charles dans sa retraite; mais la soldatesque et les paysans pillèrent ses bagages et lui firent éprouver de grandes pertes.

20. Robert ne fut qu'un usurpateur, et il n'y eut qu'une foible partie de la nation qui se déclara pour lui. La courte durée de son pouvoir suffiroit, d'ailleurs, pour ne pas le compter au nombre des rois de France. Si la catastrophe qui mit si promptement fin à ses projets ambitieux l'a privé de cet avantage, elle n'a du moins pas fait évanouir le souvenir de ses belles qualités et de son illustre naissance. Fils de Robert le Fort, frère du roi Eudes, il fut père de Hugues, surnommé tantôt le Grand ou le Blanc, et tantôt l'Abbé. Ces surnoms variés désignent le même personnage, et ne laissent pas d'équivoque, quoique plusieurs auteurs l'aient quelquefois confondu avec Hugues le Noir, qui fut aussi possesseur de plusieurs abbayes. Mais Hugues le Noir, frère de Raoul, et après lui duc de Bourgogne, est un personnage entièrement différent.

21. Charles, espérant que la mort de son rival et les égards qu'il auroit pour les rebelles, les disposeroient à l'obéissance, envoya des personnages qui lui étoient affidés, vers Raoul, duc de Bourgogne; Herbert, comte de Vermandois; Hugues, duc de France, et fils de Robert; Seulfe, archevêque de Rheims, et autres principaux seigneurs, afin de les engager à revenir à lui. Tous rejetèrent ses propositions et s'occupèrent d'élire un nouveau roi. Leur choix tomba sur Hugues le Grand : c'est ainsi que nous désignerons désormais le duc de France. Ce seigneur

se montra digne du trône par la modération qui le lui fit 925
refuser. Petit-fils du roi Eudes, et fils de Robert, il n'eut pas l'ambition de désirer pour lui le titre dont ils avoient été revêtus. Sa sœur Emma étoit l'épouse de Raoul, duc de Bourgogne. Il sembla lui laisser la décision de son sort, en lui demandant lequel elle aimeroit mieux avoir pour roi, ou de lui ou de Raoul. Sur sa réponse qu'elle préféroit baiser les genoux d'un mari que ceux d'un frère, Raoul fut salué roi, reconnu et sacré à Soissons le 13 de juillet, par Gautier, archevêque de Sens. Raoul céda ses droits sur la Bourgogne à son frère Hugues le Noir, aussi surnommé l'Abbé, et au comte Giselbert, son beau-frère, lequel avoit épousé Ermengarde, sa sœur. Nous faisons remarquer les diverses alliances entre les grands vassaux, parce qu'elles contribuent à dévoiler les causes des événements les plus importants.

22. On observera avec intérêt et curiosité, que, dans un concile tenu par Seulfe, archevêque de Rheims, avec les évêques ses suffragants, il fut ordonné que tous les Français qui s'étoient trouvés au combat de Soissons entre Robert et le roi Charles feroient pénitence pendant trois années. Une pareille punition expiatoire avoit été imposée après la bataille de Fontenai, livrée en 841, entre Français, pour les fils de Louis le Débonnaire.

23. Le roi Charles avoit travaillé à la fois pour sa gloire et pour le maintien de sa couronne. Le succès ne répondit pas à ses efforts; entouré plus que jamais d'ennemis acharnés à sa perte, il résolut de se retirer vers le duc de Normandie, qui ne s'étoit jamais départi de la fidélité qu'il lui avoit jurée. Le roi Raoul pénétra son dessein, et lui intercepta le chemin de cette province. Le duc Robert se disposa, de son côté, à aller au secours de Charles son seigneur; mais ses efforts se bornèrent à faire une irruption

924 dans la Picardie. Raoul, en représailles, mit à feu et à sang le Vexin normand. Tel fut l'unique résultat de l'inimitié entre Raoul et Robert. Le premier obtint même que le second ne fourniroit à l'avenir aucun secours à Charles; et à cette condition, il lui céda le Bessin, dont Bayeux est le chef-lieu ou la capitale. Le duc de Normandie crut concilier ce qu'il devoit à son propre intérêt et à la fidélité de vassal, en continuant d'assister le malheureux roi seulement de ses conseils.

24. Charles le Simple, déçu de l'espoir d'être secouru par Robert, tourna ses vues vers Henri Ier, dit l'Oiseleur, roi de Germanie, dont il avoit été jusque-là l'ennemi, à cause de ses prétentions sur la Lorraine. Il lui proposa de la lui abandonner, pourvu qu'il marchât sans différer à son secours. C'est à cette époque que Charles céda à Henri le comté de Toul, qui avoit constamment fait partie de la France depuis Clovis. Henri, dit l'Oiseleur, en donna la souveraineté, sous la mouvance du royaume de Germanie, à Gausselin, évêque de Toul, par une charte de l'an 928; et c'est par cette raison que les évêques de Toul étoient princes du Saint-Empire. Le roi de Germanie accepta les conditions qui lui étoient offertes, rassembla son armée, et s'avança avec rapidité pour se réunir à son nouvel allié. Le monarque français parut toucher à son entier rétablissement; ses ennemis tremblèrent. Une circonstance imprévue anéantit tout-à-coup ses espérances. Herbert II, comte de Vermandois, beau-frère de Hugues le Grand, étoit aussi allié du roi Raoul, auquel il avoit rendu d'importants services. Il parut avoir des sujets de mécontentement, et sembla se rapprocher de bonne foi de son légitime roi. L'expérience de sa conduite passée auroit pu donner des défiances à Charles; mais cet infortuné monarque, que nous avons vu jusqu'ici plein de courage et de confiance, fut bien

éloigné de concevoir des soupçons qui n'entrent pas dans 924
une âme franche et loyale. Méritant peut-être alors véritablement le surnom de Simple, que la postérité lui a donné, il céda avec facilité à l'invitation qu'Herbert lui fit de réunir ses troupes aux siennes. Il s'avança dans le Vermandois, et entra dans Péronne, où l'attendoit le perfide comte. Ce seigneur, mettant à profit le succès de sa trahison, fit arrêter le monarque trop confiant, et en donna aussitôt avis au roi Raoul. Si Herbert n'avoit considéré que l'intérêt de Raoul, Charles eût été privé de la vie en même temps que de la liberté. Mais, dans l'espoir de tirer un grand avantage d'un tel prisonnier, il l'envoya d'abord à Château-Thiéri sur la Marne, et le fit ensuite reconduire à Péronne.

25. Cet attentat produisit le double effet d'affermir Raoul 925
et d'atterrer le parti de Charles. Ce prince avoit épousé en secondes noces Ogine ou Ogive, fille d'Edouard Iᵉʳ, roi d'Angleterre. De Frédérune, sa première femme, il avoit eu quatre filles, Hermentrude, Frédérune, Hildegarde et Rotrude. De la reine Ogive, il n'avoit eu qu'un jeune prince nommé Louis, lequel n'étoit encore qu'à sa cinquième année. Les amis du malheureux roi ne laissèrent pas ignorer à Ogive l'infortune de son époux. Ils lui persuadèrent de céder à l'orage et de se retirer en Angleterre avec son jeune fils. Ce prince régna dans la suite, et fut appelé Louis d'Outremer, parce qu'il avoit passé son enfance sur des côtes étrangères. Aldestan, frère d'Ogive, régnoit alors en Angleterre; il accueillit avec empressement la reine sa sœur, et tâcha de lui faire oublier ses malheurs.

26. Raoul, affermi sur le trône par tant de circonstances, crut devoir employer tous ses efforts pour en rétablir l'éclat; et rien ne pouvoit mieux y contribuer que la soumission des grands vassaux qui refusoient de rendre hommage à sa royauté. Il se rendit en conséquence sur les

925 bords de la Loire, afin de réduire les plus puissants. Ebles, comte de Poitiers, et Guillaume II, comte d'Auvergne, avoient évité de le reconnoître depuis son usurpation. Guillaume, intimidé par cette démarche, lui demanda une trève, et avant qu'elle fût expirée, il lui prêta foi et hommage. Il fut récompensé de son empressement par la restitution de la ville et du comté de Bourges, dont Raoul, aidé d'Hugues, duc de France, s'étoit déjà emparé.

27. Raoul fut moins heureux contre de nouveaux essaims de Normands conduits du Nord par Reinold leur duc. Ils avoient déjà mis la Bourgogne à feu et à sang, malgré les efforts du comte Giselbert. Raoul les atteignit et campa en face de leurs retranchements, sur les bords de la Seine. Les Normands, se sentant inférieurs en force, s'évadèrent dans le silence de la nuit, et lui dérobèrent ainsi une victoire presque certaine. Ils parcoururent ensuite les diocèses de Beauvais, d'Amiens, et se portèrent sur celui d'Arras. Raoul, croyant réparer la faute qu'il avoit commise sur les bords de la Seine, les poursuivit dans l'Artois et se laissa surprendre. Le comte Helgaud fut tué à ses côtés, et lui-même reçut une blessure. Son armée auroit été entièrement taillée en pièces, si le comte de Vermandois n'étoit venu à son secours. Raoul blessé se retira à Laon, et les Normands continuèrent leurs ravages jusqu'à ce que l'on eût acheté la paix à prix d'argent. Helgaud, dont les historiens rapportent la mort, étoit comte de Ponthieu; il laissa plusieurs enfants : Herluin l'aîné prolongea la ligne des comtes de Ponthieu ou de Montreuil.

28. L'attachement que les Lorrains avoient témoigné au roi Charles les tenoit éloignés de l'obéissance que Raoul vouloit exiger d'eux; ils implorèrent le secours d'Henri l'Oiseleur, afin de se mettre à l'abri de sa vengeance. Quelques-uns d'entr'eux ayant cependant consenti à reconnoître Raoul,

furent inquiétés par leurs compatriotes, qui refusèrent même 925
de les secourir contre les Hongrois. Ces barbares portoient, depuis plusieurs années, la dévastation dans diverses contrées. Avant de signaler leurs fureurs dans une partie de la Lorraine, ils s'étoient introduits en Italie, dont ils avoient pillé un grand nombre de villes. Ils pénétrèrent, en dernier lieu, dans la Provence et le Dauphiné; mais ils furent si vivement poursuivis par Raoul et Hugues, comte de Vienne, que la plupart périrent par le fer ou par les maladies épidémiques que la misère causa parmi eux. Si le règne de Raoul étoit ainsi agité par des irruptions étrangères, il ne l'étoit pas moins par des troubles intérieurs; chaque instant, pour ainsi dire, prouvoit à ce prince combien son autorité étoit précaire. Les seigneurs
qui l'avoient servi exigeoient de lui des concessions qui fai- 926
soient sans cesse de nouvelles brèches à l'autorité royale. Herbert II, comte de Vermandois, pensant que tout lui étoit dû, se fit donner la juridiction entière de la seigneurie de Péronne. Il exigea que Seulfe, archevêque de Rheims, désignât pour son successeur, son fils Hugues de Vermandois, qui n'avoit que quatre ans. Roger, comte de Laon, étant mort, Herbert demanda, avec arrogance, ce comté, quoique Raoul l'eût déjà donné aux enfants de Roger. Herbert, que de telles raisons eussent dû rendre moins exigeant, se livra cependant à son ressentiment, et médita, pour se venger, de rétablir Charles le Simple qu'il tenoit toujours en captivité. Il fit aisément entrer dans ses projets Hugues le Grand, qui venoit d'épouser une sœur de la reine Ogive. Herbert envoya en même temps des ambassadeurs au-delà du Rhin, auprès du roi de Germanie, et à leur retour, il se rendit sur la frontière avec Hugues le Grand, pour conférer avec Henri l'Oiseleur. Si Frodoard ne donne pas le détail de ce qui fut conclu, il fait du moins assez comprendre qu'ils furent bientôt d'accord; Herbert fit des présents, et rendit de grands honneurs au roi de Germanie.

927 29. Le duc de France et le comte de Vermandois furent momentanément détournés du plan qu'ils avoient formé par une irruption de Normands qui ravageoient les bords de la Loire et menaçoient les possessions du premier. Nous avons déjà fait remarquer que le duché de France s'étendoit principalement entre la Seine et la Loire. Les Normands furent enveloppés pendant cinq semaines, sans qu'il se livrât aucun combat. Les deux armées, craignant également des revers, firent des sacrifices mutuels; les Normands, en donnant des otages, et le duc de France, en leur permettant de se fixer dans le comté de Nantes. On doit regarder cet établissement comme une nouvelle colonie réunie à d'autres qui avoient eu précédemment la même faveur.

Le projet de rétablir le malheureux Charles sur le trône sembla réunir le suffrage d'un grand nombre de seigneurs. Hugues le Grand et Herbert agirent d'abord de concert avec Robert, duc de Normandie, Ebles, comte de Poitiers, et Guillaume, comte d'Auvergne, qui avoient toujours été attachés à ce prince, et déploroient son malheur. La fidélité de ces trois seigneurs et l'influence qu'ils exercèrent, exigent qu'on ne perde pas de vue les circonstances qui les concernent, et les changements qui survinrent dans leurs familles.

30. Rollon ou Robert, premier duc de Normandie, accablé d'années, se démit de son autorité en faveur de son fils Guillaume, surnommé Longue-Epée. Ce prince adressa aux seigneurs qu'il avoit convoqués pour être témoins de cette espèce d'investiture, ces paroles remarquables : « C'est à moi de mettre mon fils à ma place, et à vous de lui garder fidélité ». On a déjà fait connoître la police et la justice qu'il établit dans la province qui lui avoit été cédée. Il est, par cette raison, inutile de revenir sur cet objet. Robert n'eut point d'enfants de Gisèle de France, sœur de Charles le Simple. Après la mort prématurée de cette princesse, il reprit sa première femme nommée Pope, fille du comte

Bérenger, et en eut deux enfants, Guillaume Longue-Epée, marié à Leutgarde, fille d'Herbert, comte de Vermandois, et Adèle qui fut l'épouse de Guillaume Tête d'Etoupes, duc d'Aquitaine, et fils d'Ebles, comte de Poitiers. 927

31. Guillaume II, comte d'Auvergne, étant mort sans enfants en 926, son frère Acfred lui succéda, et fut comme lui ennemi du roi Raoul. On en peut juger par la suscription d'une charte de ce seigneur, de l'an 927, laquelle est datée de la cinquième année depuis que les Français ont privé de ses honneurs le roi Charles. Acfred ne survécut guère à cette époque, et mourut, comme son frère, sans postérité.

32. Ebles, comte de Poitiers, avoit épousé, en troisièmes noces, Adèle, fille d'Edouard Ier, roi d'Angleterre. Il étoit par conséquent beau-frère de Hugues le Grand et de Charles le Simple. Cette dernière circonstance et la fidélité qu'il conserva toujours pour l'autorité légitime, déterminèrent le monarque, aussitôt qu'il eut une ombre de liberté, à l'investir des comtés d'Auvergne, de Limousin et du duché d'Aquitaine, pour les posséder après Acfred dont il étoit parent.

33. Le comte de Vermandois, déterminé à donner suite au projet qu'il avoit arrêté, se porta sur Laon, afin de s'en emparer. Raoul, qui avoit pénétré ses intentions, y avoit déjà jeté des troupes, et avoit rendu ainsi sa tentative inutile; il arriva enfin lui-même pour le déjouer entièrement. Herbert, outré de dépit, ne songea plus qu'à faire tout le mal possible à son ennemi. Après avoir tiré Charles du château de Péronne, il le combla d'honneurs dans Saint-Quentin sa capitale, et le mena ensuite comme en triomphe à Eu en Normandie, pour conférer avec le duc Guillaume et avec Hugues, duc de France. Guillaume ne crut pas pouvoir donner une

927 preuve plus complète de la joie que lui causoit la conduite d'Herbert, qu'en terminant son mariage avec sa fille Lentgarde.

34. Le roi Raoul redoutant avec raison l'orage qui se formoit contre lui, laissa la reine son épouse et les enfants du comte Roger dans la ville de Laon, et se transporta en Bourgogne pour rassembler une armée. La conduite d'Emma, pendant cet intervalle, fut pleine de courage et d'énergie; elle ne se borna pas à la simple défense de la place qui lui étoit confiée; elle ordonna encore de fréquentes sorties, et porta souvent le ravage dans les propriétés du comte de Vermandois, et particulièrement dans le diocèse de Rheims, dont Herbert avoit l'administration pendant la minorité de son fils Hugues qu'il en avoit fait élire archevêque. Le château de Couci appartenoit alors à l'archevêché de Rheims; toutes les campagnes qui l'environnoient furent horriblement dévastées.

928 35. Raoul ayant réussi à rassembler une armée formidable marcha avec assurance contre ses ennemis, exerçant contre eux tout ce que la vengeance pouvoit lui inspirer, mettant les campagnes à feu et à sang, et réduisant en cendres les maisons de ceux qui lui étoient opposés. Les deux armées étoient à la veille d'en venir aux mains, et de commencer de sanglants combats, lorsque Hugues le Grand, se séparant d'Herbert, se porta pour médiateur entre les deux parties, et tâcha de reconcilier le comte de Vermandois avec Raoul. L'effet de ces pourparlers fut d'éloigner ce dernier, qui reprit avec son armée le chemin de la Bourgogne, et promit de satisfaire Herbert en lui donnant le comté de Laon. Il envoya même des ordres à la reine son épouse, afin qu'elle en livrât la capitale. Mais Emma se méfiant de l'esprit changeant d'Herbert, résista long-temps à cet ordre, et suspendit ainsi l'effet de la nouvelle trahison, dont le malheureux Charles devoit être la victime. Le monarque

fut cependant conduit à Rheims avec honneur, et Hervé, 928
dans ses lettres, protesta de sa soumission et du parfait rétablissement de l'autorité légitime, afin de se justifier auprès du pape Jean X, qui le menaçoit d'excommunication. Ce fut par cette artificieuse conduite que Herbert recouvra son fils Eudes qu'il avoit donné en otage à Guillaume, duc de Normandie. Le pape Jean, pendant ces négociations, fut étranglé, par suite des intrigues de la fameuse et impudique Marosie, et de Gui, marquis de Toscane, son époux. Herbert, ne redoutant plus les foudres ecclésiastiques, se vit encore mettre en possession du comté de Laon. N'ayant plus alors rien à craindre, ni aucun ménagement à garder, il se joua de ses promesses et de ses sermens, et renferma de nouveau Charles le Simple dans le château de Péronne.

36. La bonne intelligence qui paroissoit rétablie entre le 929
roi Raoul et le comte de Vermandois, pouvoit ne pas être de longue durée; déjà le duc de France, qui avoit négocié leur réconciliation, étoit en inimitié ouverte avec Raoul, parce que ce prince lui avoit refusé l'abbaye de Chelles. Raoul, prenant en considération ces diverses circonstances, jugea important de traiter avec le roi Charles lui-même. A sa demande, Herbert le conduisit de nouveau à Rheims, où Raoul parut se rendre avec empressement. Il lui prodigua de vains honneurs et lui rendit des hommages que l'on pourroit appeler dérisoires. Suivant Frodoard et la *Chronique de Verdun*, Charles fut remis en possession du palais d'Attigny en Champagne, et reçut divers présents. C'est ainsi que Raoul chercha par des apparences d'une soumission illusoire, à consolider sa puissance et à ne plus être exposé aux caprices d'Herbert et des autres mécontents. Nous ignorons d'ailleurs si Charles exerça aucun acte d'autorité souveraine. Les historiens sont très-laconiques et peu clairs sur les derniers événements qui le concernent. On pourroit croire qu'il resta à la disposition du comte de Vermandois, puisqu'il mourut à Péronne le 7 oc-

929 tobre de l'an 929, à l'âge de cinquante ans, et dans la trente-unième année de son règne, en ne faisant dater son avénement que de l'époque de la mort du roi Eudes, en 898. Charles le Simple ne laissa que des filles de Frédérune, sa première épouse. Il eut d'Ogive d'Angleterre, sa seconde femme, Louis, qui fut roi après la mort de Raoul, sous le nom de Louis IV, dit d'Outremer. La reine Ogive se remaria dans la suite au fils du persécuteur de son premier mari. Elle épousa Herbert III, comte de Troyes et de Meaux, et fils d'Herbert II, comte de Vermandois.

Quoique le règne de Charles le Simple ait été plus remarquable par des infortunes que par des actions d'éclat, on peut cependant, avec justice, donner des éloges à ce prince. Il fut actif, prudent et valeureux, et ne succomba que lorsque la révolte et la trahison lui tendirent des piéges insurmontables. Si l'élévation d'Haganon servit de prétexte au mécontentement des grands, les contemporains même rendirent témoignage à l'habileté et à la fidélité de ce présomptueux favori. Le choix du monarque eut sans doute de graves inconvénients; mais la disgrâce et l'éloignement d'Haganon n'auroient point suffi pour rétablir la subordination; Charles auroit en vain cherché le moyen de réunir en un faisceau, la puissance éparse entre des vassaux intéressés à la diviser; il lui auroit fallu une force répressive qui n'étoit pas en son pouvoir.

FIN DU RÈGNE DE CHARLES LE SIMPLE.

RAOUL,

TRENTE-UNIÈME ROI DE FRANCE,

régna seul depuis l'an 929 jusqu'à l'an 936.

PAPES ET PRINCES CONTEMPORAINS.

PAPES.

Étienne VII. 931
Jean XI. 936
Léon VII. . . . .

EMPEREURS D'ORIENT.

Voyez au règne précédent.

EMPIRE D'OCCIDENT.

Est réellement vacant, les rois de Germanie ne pouvant être qualifiés d'empereurs avant l'année 962.

ROIS DE GERMANIE.

Conrad I[er]. 918
Henri I[er], dit l'Oiseleur. . 936

ESPAGNE.

Les Maures.

Rois des Asturies.

Ramire II. . . . .

Rois de Navarre et Aragon.

Sanche Garsie I. 930
Garsie Sanche I. . . . . .

ANGLETERRE.

Aldestan. . . . .

1. Pourquoi Raoul ne doit être mis au nombre des rois qu'après la mort de Charles le Simple. 2. Adroite politique de Raoul. 3. Il ne prend point part aux débats entre les seigneurs. Victoire sur les Normands. 4. Guerres et perfidies du comte de Vermandois. 5. Le roi Raoul et Hugues le Grand font la guerre au comte Herbert. Election d'Artaud à l'archevêché de Rheims. 6. Prise de Laon sur le comte de Vermandois. 7. Fidélité de Guillaume Longue-Epée. Ses exploits contre les Normands. 8. Le roi, le duc de France et l'archevêque de Rheims se réunissent contre Herbert. Voyage de Raoul en Aquitaine; hommages de plusieurs grands vassaux. 9. Giselbert, duc de Lorraine, se déclare contre le comte de Vermandois. 10. Pontificat de Jean XI. La fameuse Marosie. 11. Charles-

Constantin, fils de Louis III, dit l'Aveugle. 12. Jugement et plaidoierie fort remarquables. Comtes de Cominges et de Carcassonne. 13. Guillaume Longue-Epée rend hommage à Raoul. 14. Guerre vigoureuse entre Herbert et Hugues le Grand. Henri l'Oiseleur intervient dans la querelle. Arnoul, comte de Flandre. Fermeté du roi Raoul. 15. Expédition en Aquitaine. Assemblée de Soissons, où se trouvent Raoul, Henri l'Oiseleur, et Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane. Incursion des Hongrois. 16. Prise de Saint-Quentin par Herbert, aidé des Lorrains. Mort de Boson, frère du roi Raoul. 17. Les habitants du Berri et de la Touraine remportent une victoire sur des Normands venus du Nord. 18. Le roi Raoul atteint de la maladie pédiculaire. Sa mort sans postérité. 19. Son éloge. Louis d'Outre-Mer. 20. Evénements pendant l'interrègne. Zèle de l'archevêque de Rheims. Mort du pape Jean XI. Mort d'Henri Ier, dit l'Oiseleur. Othon, son fils, élu roi de Germanie. 21. Institutions attribuées à Henri l'Oiseleur. Chapitres nobles. Tournois célèbre. Réflexions sur les tournois.

929 1. Raoul, aussi appelé Rodolphe, parce que l'un et l'autre de ces noms est la traduction du nom latin *Radulphus*, régnoit en effet sur une partie de la France, depuis le 13 juillet 923, époque à laquelle les ennemis de Charles le Simple l'avoient mis à leur tête après que ce prince eut tué le prince Robert de sa main. Mais on ne peut disconvenir que Raoul ne fût un usurpateur, puisqu'une faction seule l'avoit nommé roi, quoique Charles le Simple, souverain légitime, existât, et n'eût même nullement été exclus du trône par la majorité des grands. Bien plus, dans la majeure partie des provinces, le nom de Charles n'avoit pas cessé d'être invoqué dans les actes publics, et Raoul eut beaucoup de peine à se faire reconnoître dans les provinces méridionales, même après la mort de l'infortuné monarque. C'est alors seulement que, n'ayant plus de compétiteur, Raoul parvint à jouir d'une autorité non contestée; c'est aussi de ce moment seulement qu'on peut le considérer comme roi légitime.

2. La valeur et l'expérience que Raoul avoit acquises dans les guerres précédentes, lui furent d'une grande utilité,

lors même qu'il n'eut plus de rival à combattre. Il porta ses armes tantôt contre ceux qui évitoient encore de le reconnoître, tantôt contre ceux de ses propres partisans qui vouloient se prévaloir des secours qu'ils lui avoient fournis pour affecter une entière indépendance. Il employa tellement à propos la douceur ou la sévérité, que son autorité fut aussi étendue qu'elle pouvoit l'être vis-à vis de seigneurs aussi puissants que Hugues le Grand, le comte Herbert, Arnoul, comte de Flandre et plusieurs autres, entre lesquels il parut le plus souvent comme médiateur armé. Il eut encore besoin de plus de ménagements envers les seigneurs qui possédoient les provinces du Midi, parce que, d'un côté, leur illustre origine, et de l'autre, leur éloignement contribuoit à les rendre plus indépendants de la couronne. 929

3. Hugues le Grand, duc de France, et Herbert, comte de Vermandois, s'étoient ligués contre Boson, frère du roi Raoul, sous prétexte que ce seigneur retenoit en Bourgogne plusieurs alleus ou biens libres, appartenants au duc de France, comme héritier de Rotilde sa belle-mère. Herbert agit d'abord avec vigueur, et s'empara du château de Vitri; mais il fut dans la nécessité d'accorder presque aussitôt une trève à Boson, parce que ce seigneur avoit imploré l'intervention de Henri l'Oiseleur, roi de Germanie. Ce prince décida que Boson n'étoit pas fondé dans ses plaintes; et, ayant ainsi donné droit à son adversaire, il l'obligea à jurer la paix. Hugues et Herbert agirent encore de concert, et attaquèrent Montereau-sur-Yonne, qui appartenoit au comte de Montreuil, Herluin, fils du comte Helgaud, dont nous avons déjà parlé. Herluin, craignant les dangers et l'issue du siége, leur fournit des otages, et obtint ainsi une suspension d'armes. La bonne intelligence entre les comtes de Paris et de Vermandois fut de courte durée, parce que ce dernier fit sa paix particulière avec Herluin, et s'attacha à ses intérêts, en opposition à ceux de Hugues le Grand.

929 Nous verrons ces deux seigneurs se faire une guerre presque continuelle. Le roi Raoul agit avec une grande circonspection au milieu de ces diverses querelles auxquelles il ne paroît avoir pris aucune part, quoique Boson son frère fût la victime de la première. Ce prince avoit le double but de laisser affoiblir ceux dont la puissance lui faisoit ombrage, et de profiter de leurs débats pour se préparer à une expédition au-delà de la Loire, contre les seigneurs aquitains.
930 Son début fut glorieux et utile à la France entière. Une armée de Normands ravageoit l'Aquitaine; il l'atteignit et la détruisit presque entièrement aux environs de Limoges. Cette victoire eut le double avantage d'anéantir un ennemi barbare et d'attirer, presque sans efforts, l'hommage des seigneurs les plus puissants. Ebles, comte de Poitiers, son fils Guillaume, dit Tète d'Etoupes, et après lui duc d'Aquitaine, durent être les premiers à jurer fidélité, parce que, dans le cas contraire, ils eussent été opprimés par l'armée victorieuse de Raoul qui se trouvoit dans le centre de leurs provinces. Il est vraisemblable que ce prince auroit alors employé ses armes à soumettre les seigneurs les plus voisins des Pyrénées, s'il n'avoit conservé de la méfiance contre ses propres partisans; mais ayant, par ce motif, été forcé de se rapprocher du nord de la France, il laissa aux premiers le temps et la facilité de se soustraire à son autorité.

4. Hugues le Grand, récemment lié avec le comte de Flandre, faisoit une guerre meurtrière au comte Herbert. Les peuples étoient également foulés par les deux partis, et gémissoient sous le poids des plus cruelles vexations. Ce fut pour voler à leur secours que Raoul abandonna momentanément ses projets. Il tint la balance entre les seigneurs belligérants, avec tant de prudence et de fermeté, qu'il fit cesser leurs sanglants débats. Herbert lui témoigna sa reconnoissance, en restituant Vitri à son frère Boson. Aussi

perfide qu'il l'avoit été jusque-là, le comte de Vermandois 930
s'empara de nouveau de cette forteresse, par une intelligence avec celui auquel Boson en avoit confié la garde. Herbert prétendit dégager sa parole, en donnant en échange le château de Couci qui ne lui appartenoit pas, puisqu'il faisoit partie du domaine de l'archevêché de Rheims. Boson se vengea en occupant Mouzon sur la Meuse, par un moyen semblable ; mais Herbert, qui ne pouvoit être surpassé en fourberie et en ruses, y rentra bientôt par une ouverture secrète, et fit prisonniers tous les gens du duc Boson. A peine peut-on suivre les querelles sans nombre, tracées par l'historien Frodoart. Il seroit aussi déplacé de les raconter toutes, que de ne donner le détail d'aucune. Cette marche a paru nécessaire pour faire connoître les mœurs et la situation intérieure de la France pendant le dixième siècle.

5. Occupé à diviser les seigneurs ou à les secourir, 931
suivant ses propres intérêts, le roi Raoul se ligue avec Hugues le Grand contre le comte de Vermandois, qui se jouoit également de tous. Ils s'emparent d'un de ses châteaux, mettent ensuite le siége devant Arras; Herbert vole au secours de la place, renforcé de Giselbert, duc de Lorraine, son allié, et obtient une trève. Il la viole le premier, puisqu'une partie de ses gens sort de la ville de Rheims, attaque et ruine de fond en comble le château de Braisne-sur-Vesle, qui appartient au comte de Paris. Ce seigneur détermine Raoul à le seconder de nouveau, pour ne pas laisser un tel attentat impuni. Le monarque adresse des lettres aux habitants de Rheims, afin que n'ayant aucun égard à l'élection abusive et contraire aux canons du jeune Hugues, ils procèdent au choix d'un nouvel archevêque. Sur leur refus, les campagnes environnantes sont ravagées, et la dévastation s'étend jusqu'à Laon, qui étoit aussi au pouvoir d'Herbert. Ce dernier, se voyant inférieur en forces, va implorer le secours du roi de Germanie, auquel il prête

951 hommage ; mais le duc de France se rend, de son côté, auprès du même prince, et obtient qu'il ne prendra aucune part à cette guerre. Raoul et Hugues le Grand se rapprochent alors de Rheims, dont ils forment le siége. Les habitants se défendent et résistent pendant trois semaines, au bout desquelles ils sont forcés de se rendre. Aussitôt les clercs et les laïques qui étoient hors la ville, et la plus grande partie de ceux qui étoient dedans procèdent, d'après l'autorisation du roi, au choix d'un archevêque, le siége étant regardé comme vacant. En effet, depuis l'élection scandaleuse du jeune Hugues, intrus âgé seulement de cinq ans, son père, le comte Herbert, avoit joui de tous les revenus de l'archevêché, dont il occupoit les bâtiments avec sa femme et ses enfants. Il étoit temps de mettre un terme à cette odieuse dilapidation des biens de l'Eglise. Le choix du peuple et du clergé tomba sur Artaud, moine de l'abbaye de Saint-Remi de Rheims. Dix-huit évêques concoururent à son élection, et l'installèrent sur le siége archiépiscopal. Artaud, dont Frodoard, historien contemporain, parle avec beaucoup d'éloges, est également connu par l'instrument d'Alaon, déjà plusieurs fois cité, et inséré à la fin de la première partie. Artaud avoit signé la deuxième confirmation, en faveur de cet antique monastère, dans le château de Vandres. Il assista à la troisième dans l'abbaye même d'Alaon, lorsque, étant déjà moine de Saint-Remi, il y conféra, en 912, les cérémonies du baptême à Athon son neveu, fils de son frère Loup-Aznar, vicomte de Soule. Ce jeune Athon, le dernier des fils du vicomte de Soule, devint, dans la suite, évêque de Toulouse. Artaud étoit un personnage aussi recommandable par sa naissance que par ses vertus. Il descendoit de Hatton, fils puîné d'Eudes, duc d'Aquitaine, de race mérovingienne. On verra que par son influence, les grands du Languedoc, de la Gascogne et des pays Basques, reconnurent l'autorité du roi de France.

6. Raoul, après s'être emparé de Rheims et avoir pourvu aux besoins de cette église, se dirigea avec son armée vers Laon, où Herbert s'étoit renfermé avec la comtesse sa femme, et ce qu'il avoit de plus précieux. Il n'en avoit pas encore formé la circonvallation, qu'Herbert jugea à propos de s'évader pour ne pas être exposé au danger d'être pris. La comtesse de Vermandois fut chargée de défendre la ville et la cidatelle qui avoit été construite au-dessus, sur la partie la plus élevée de la montagne. Elle s'en acquitta en princesse douée d'un grand courage, mais elle fut à la fin obligée de livrer l'une et l'autre à Raoul, après avoir épuisé tous les moyens de résistance. 931

7. Pendant ces expéditions de Raoul, diverses parties de la France étoient en proie aux fureurs des Normands venus du Nord. Guillaume Longue-Epée, aussi fidèle à ses engagements et à ses promesses que Robert I[er] son père l'avoit été, ne troubloit nullement la tranquillité du royaume. Il garda exactement sa foi à Charles le Simple jusqu'à sa mort. Le peu de liaison qui exista entre lui et Raoul, prouve que s'il ne s'opposa pas ouvertement à sa royauté, il dédaigna du moins de cultiver son amitié, conservant dans son cœur, pour le jeune Louis qui étoit en Angleterre avec sa mère Ogive, l'attachement qu'il avoit eu pour le père. La conduite réservée du duc de Normandie ne doit pas être prise pour un indice de foiblesse. Il s'opposa avec vigueur aux incursions de ses anciens compatriotes, et porta fréquemment ses armes dans la Bretagne, tantôt pour la protéger contre les Normands, tantôt pour réduire ses ducs ou ses comtes à lui rendre hommage. Juhel Bérenger et Alain Barbe-Torte dominoient alors dans la Bretagne; il força le premier à remplir envers lui les devoirs de vassal, et obligea le second à s'expatrier. Ces deux seigneurs, avant d'avoir éprouvé la rigueur de ses armes, s'étoient unis contre Félecan, chef normand, et l'avoient défait. Ces pirates bat-

tus dans la Bretagne, le furent encore sur les limites de cette province par Guillaume Longue-Epée qui les contraignit de se soumettre. Ce duc vigilant fournit des secours à Juhel Bérenger, comte de Nantes, pour résister à Incon, autre chef normand qui venoit venger la défaite de Félecan. Une partie de la Bretagne fut cependant la proie d'Incon, et ne lui fut enlevée qu'au bout de plusieurs années.

932 8. Vaincu, mais jamais découragé, le comte de Vermandois fut heureux dans une entreprise qu'il tenta sur la ville de Ham en Picardie. Elle appartenoit à Ebrard, frère d'Herluin, comte de Montreuil, tous deux fils du comte Helgaud, et zélés partisans de Raoul. Hugues le Grand usa de représailles en faisant le siége d'Amiens qui lui fournit des otages, et en s'emparant de la ville de Saint-Quentin. Raoul augmenta les pertes d'Herbert en lui enlevant l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, et plusieurs autres bénéfices. Artaud, archevêque de Rheims, seconda le monarque par des excommunications lancées à propos; mais le service le plus essentiel qu'il lui rendit fut de lui ménager la soumission des seigneurs des provinces méridionales, voisines des Pyrénées. Artaud étoit, comme il a déjà été observé, frère de Loup Aznar, vicomte de Mauléon, du pays de Soule et de plusieurs autres contrées. Athon, fils aîné de Loup Aznar, avoit épousé Raimonde, fille de Raimond III, comte de Toulouse. Ce fut par l'influence que la parenté et ces alliances donnoient à Artaud, qu'il put être utile à Raoul. A peine ce monarque fut-il arrivé dans l'Aquitaine, où il s'étoit rendu pour apaiser les différends de quelques seigneurs, qu'il reçut les hommages de Raimond III, comte de Toulouse, d'Hermengaud, comte de Rouergue, qualifiés l'un et l'autre princes de Gothie. Ils étoient: le premier, petit-fils d'Eudes, comte de Toulouse; et le second, fils du même Eudes. Ils avoient partagé ses possessions, et jouissoient par indivis du Querci, de l'Albigeois et du marquisat

de Gothie. Les historiens du Languedoc pensent que ce fut dans cette entrevue qu'Hermengaud reçut le comté de Gévaudan, et Raimond III, les comtés d'Auvergne et de Velai, malgré le don que Charles le Simple en avoit précédemment fait à Ebles, comte de Poitiers. Raimond prit en effet, depuis cette époque, le titre de duc et prince d'Aquitaine. Cette circonstance n'empêcha pas Ebles de prendre les mêmes titres, parce qu'indépendamment du Poitou, qui faisoit partie de l'Aquitaine, il possédoit encore l'Aunis, la Xaintonge et le Limousin. Le roi Raoul ne reçut pas seulement l'hommage de Raimond et d'Hermengaud; avec eux parut Loup Aznar, monté, dit Frodoard, sur un cheval qui avoit plus de cent ans et qui étoit encore vigoureux. Frodoard donne à Loup Aznar le titre de *Vasco*, qualification que le grand nombre des historiens a traduite par duc de Gascogne. Ils se trompent, puisque l'on connoît parfaitement les seigneurs ou princes qui dominoient alors dans cette contrée. Sanche Garsie, fils de Garsias Ximenès, avoit possédé la Gascogne jusque vers l'an 930 qu'il avoit été remplacé par son fils puîné, Garsie Sanche, dit le Courbé, auquel même il en laissoit la jouissance depuis son avénement au trône de Navarre. Le Béarn étoit au pouvoir de Centule Ier, petit-fils de Centuloup, investi de cette vicomté par Louis le Débonnaire. Raimond Ier étoit comte de Bigorre; il étoit issu de Donat Loup, également investi par Louis le Débonnaire, ou plus probablement la ligne masculine de Donat Loup ayant manqué, Raimond étoit issu de Bernard, comte des marches de Gascogne, et l'un des quatre fils du comte Wandrégisile. La qualification de *Vasco* doit être traduite par vicomte des Basques. L'on peut aisément s'en convaincre par la lecture des deuxième et troisième confirmations des donations faites au monastère d'Alaon. Loup Aznar étoit vicomte de Soule, et frère de l'archevêque de Rheims. 932

9. Giselbert, duc de Lorraine, tenant le parti du roi

932 Raoul, et cédant aux impulsions de Hugues le Grand, fut avec ses Lorrains former le siége de Péronne, l'une des principales forteresses du comte de Vermandois. Des assauts multipliés ne purent l'en rendre maitre, et lui firent même perdre une bonne partie de son armée. Il fut obligé de renoncer à son entreprise. Le roi et le comte de Paris le consolèrent de ce revers, en le faisant concourir avec eux au siége de Ham, où ils ne purent obtenir d'autre avantage que de recevoir des otages. Si le triomphe n'étoit pas complet pour Raoul, la perte n'en étoit pas moins réelle pour Herbert, puisqu'il ne pouvoit plus compter pour sa défense sur les villes et les citadelles qui avoient ainsi fourni des garants de leur neutralité. Plutôt que de céder dans de telles circonstances, le comte de Vermandois crut devoir recourir encore à Henri, roi de Germanie. Ses espérances furent une seconde fois trompées. Ce prince avoit donné sa fille Gerberge au duc Giselbert, et plus récemment Hatwige, sœur de Gerberge, à Hugues le Grand. Il étoit difficile d'imaginer qu'Henri l'Oiseleur se déclarât légèrement contre les intérêts de ses deux filles, dont les époux étoient les ennemis d'Herbert. Les passions ne calculent pas, il est vrai; et Herbert, accoutumé à ne respecter aucun lien, s'étoit flatté d'un vain espoir. Mais, dans cette circonstance, la politique fut d'accord avec la nature.

933 10. Artaud, archevêque de Rheims, avoit envoyé à Rome Amalric et plusieurs ecclésiastiques, pour demander le pallium. Leur retour avoit été retardé par la mort du pape Etienne VII et par l'élection de Jean XI. Ce nouveau pontife, fils d'Albéric, duc de Spolette, et de la trop fameuse Marosie, n'avoit que vingt-cinq ans lorsqu'il fut élevé sur la chaire de S. Pierre. Quoique dans la vigueur de l'âge, il ne sut pas s'affranchir de l'ascendant que sa mère et Alberic son jeune frère prirent sur lui. Marosie, veuve du duc de Spolette, épousa en secondes noces Gui, marquis de Toscane,

et en troisièmes, Hugues, roi d'Italie et fils de Thibaut, comte d'Arles en Provence. Albéric, fruit du premier mariage, se souleva contre Hugues, et fit enfermer Marosie dans le château Saint-Ange, alors nommé le Môle d'Adrien. Jean XI partagea la captivité de sa mère, et fut souvent forcé de donner son consentement à des infractions aux lois de l'Eglise. C'est ainsi que, contraint par Albéric, il envoya des légats à Constantinople pour autoriser la promotion de Théophylacte, âgé seulement de seize ans, à la dignité de patriarche. Théophylacte étoit fils de Romain Lécapène, empereur des Grecs. 933

11. Louis III, dit l'Aveugle, roi de Provence, étoit mort dès l'an 929. Hugues, comte d'Arles, auquel il avoit confié le principal gouvernement des affaires, s'étoit emparé de ses états de Provence et d'Italie, lesquels auroient dû appartenir à Charles Constantin son fils. Le jeune prince parvint seulement à se maintenir dans le comté de Vienne; et, afin de s'assurer une protection puissante, il rendit hommage au roi Raoul. Il s'éloigna sans doute depuis de la fidélité qu'il avoit promise, puisque le monarque fit le siége de Vienne dans le cours de l'an 933, et s'en rendit maître au moyen des intelligences qu'il y avoit pratiquées. Charles Constantin demeura dépouillé du comté de Vienne pendant le reste du règne de Raoul, et il ne le recouvra que sous celui de Louis d'Outremer.

12. La sévérité ou la munificence dont les rois usoient quelquefois envers les divers vassaux, prouvent qu'ils conservoient encore une ombre de cette autorité qui avoit été si étendue sous les premiers Carlovingiens. Les fiefs, devenus héréditaires par concession, abandon, tolérance, entraînoient avec eux des devoirs de fidélité et de soumission dont rien ne pouvoit légitimement dispenser les vassaux envers le roi leur seigneur suzerain. Le règne de Raoul offre des exemples remarquables de l'autorité du monarque et de la subordi-

933 nation des vassaux. La justice étoit administrée en son nom; c'est surtout dans les histoires particulières des provinces que l'on peut en trouver la preuve. On verra avec intérêt un plaid ou parlement tenu à Narbonne, sur une plainte formée par Donadieu, abbé de Montolieu en Languedoc, contre Raimond III, dit Pons, comte de Toulouse, prince de Gothie, duc d'Aquitaine et comte de Narbonne, dont les gens avoient exigé certains droits sur les alleus ou terres libres du monastère. Raimond avoit, ainsi que nous l'avons vu dans l'année précédente, rendu hommage au roi Raoul, il ne pouvoit par conséquent décliner l'autorité de ce monarque. Le plaid, tribunal ou parlement, s'assembla dans Narbonne, et fut présidé par Aimeri, archevêque de cette ville, et par Raimond Pons, qualifié comte ou marquis dans la charte qui a conservé cet intéressant monument de la législation du dixième siècle [1]. Dix-huit

[1] *Veniens Vibardus mandatarius Donadeo abbati et congregatio S. Joannis monasterii Castro-Mallasti* (Montolieu), *die veneris in civitate Narbonnæ, in presentiâ domno Aymerico, archiepiscopo, et domino Pontione, comite seu et marchione, vel judices qui jussi sunt causas dirimere et legibus definire, tam Gothos, quam Romanos velut etiam salicas, est Warnarius, Abo, Rotgarius, Blastolco Sajone; sive in presentiâ Lorio, Bernardo, Raniberto, Alarico, Rayniberto, Aymerico, Raifredo, Adarz, Amblardo, Alphanio; item Abone, Belgarane, Uvaltario et aliorum multorum bonorum hominum, quicumque ipsos judices ibidem residebat, in mallo publico, in Narbonâ civitate, in eorum presentiâ sic se proclamabat supra nominatus mandatarius de ipso abbate, de suprà nominato comite, quia iste comes, sive sui homines, se prendiderunt panem et vinum et porcos et aliis cœteris rebus male ordine et injustè, quod facere non debuerant de alodeque vocatur fraciano, et de alios alodes qui sunt in comitatu Narbonense de suprà dicto, S. Joanne. Et ego mandatarius privilegium in manu teneo de Romamque est mater Ecclesia, et preceptum quod domni imperatores et reges fecerunt ad jam dicta Casadei, et ipsa præcepta ipso mallo fuerunt ostensa et solemniter fuerunt relecta; et resonabat in ipso privilegio, vel in ipsos præceptos quod nullus comes, seu vice comes, nec vicarius, nec centenarius, nec ullus homo in eorum vocatione in illorum monitate prendidisset nec boves, nec cavallos, nec asinos, nec paraius,*

juges goths, romains, saliens ou français y assistèrent, 933
savoir : trois juges et un huissier de la nation et de la loi des Goths, onze de celle des Romains, et trois de la loi salique ou française. Ces trois peuples n'étoient pas encore confondus dans cette province, et chacun étoit jugé suivant sa loi. Le comte Raimond, d'origine française, fut jugé suivant la loi salique. Le procureur du monastère de Montolieu présenta les titres qui établissoient l'exemption des alleus qui lui appartenoient; les juges, après les avoir examinés, demandèrent à leur président, lequel se trouvoit dans le cas présent être la partie adverse du plaignant, quelle étoit sa loi, et ce qu'il avoit à répondre. Raimond Pons excusa sa conduite et avoua franchement qu'il avoit ignoré les priviléges royaux qui rendoient ces alleus exempts des droits qui avoient été prélevés. L'assemblée lui ordonna d'en maintenir la franchise à l'avenir, et le comte donna caution, sui-

nec portaticum, nec telone, nec fidei jussores tollendos, nec illorum homines distringendos, nec ullum obsequium facere non debebant; sed omnia sit in alimonia pauperum et stipendia monachorum. Tunc ipsi judices et ipsi auditores cum audissent talem rei veritatis et talum regum autoritates, interrogaverunt ipso comite supra dicto qualem legem vivebat. At quid responderet de causa undè iste mandatarius requirebat, sic fuisse non sciebam quod ipse abbas vel ipsa congregatio cœnobitarum tales regales autoritates habuissent; undè perdonatum fuisse; et quantum ego feci, ignoranter hoc feci. Tunc ipsi judices et ipsi auditores cum audissent ipso comite sic respondente, decreverunt judicium et ordinaverunt ipso jam dicto comite quod conlaudasset, ipsas scripturas dominicas, et vuadiasset legaliter sicut in lege salicâ continetur, ita et fecit. Oportum fuit Donadeo abbate vel ipso jam dicto mandatario ut noticiam conlaudationes scribere vel firmare rogassent, sic et fecerunt. His præsentibus actum fuit et gaudeat se ipse abbas et ipse mandatarius quod in nostro judicio illorum clarissima percepissent justitia. Dato judicio V idus martii, anno IIII, regnante Rodulpho rege, post obitum Caroli regis. S. Pontione comiti, et Marchione qui se exvacuavit. S. Richildis, vicecomitissa. S. Jorius. S. Bernardo. S. Alarico. S. Aymerico. S. Adaiz. S. Amblardo. S. Alpharico. S. Walthario. S. Fortone. (*Archives de l'abbaye de Montolieu*, et *Hist. du Languedoc*, tom. II, pag. 69 et 70 des preuves.)

933 vant ce qui est exigé par la loi salique. Il est à remarquer que indépendamment des dix-huit juges nommés dans la charte, elle mentionne la présence d'un grand nombre de personnes considérables de la contrée, qu'elle désigne sous le nom de Bons-Hommes, qualification que l'on peut rendre par celle d'auditeurs ou de prud'hommes. La réparation que venoit d'obtenir l'abbé Donadieu nous fournit un témoignage du soin que Raoul prenoit de faire rendre la justice. Elle est aussi un monument de la modération du comte de Toulouse, et de la considération personnelle dont jouissoit ce religieux. On peut juger de la renommée de Donadieu par les bienfaits sans nombre qu'il attira sur le monastère de Montolieu. Acfred, fils d'Oliba, et comme lui comte de Carcassonne et de Rasez, lui accorda plusieurs riches domaines et des priviléges fort étendus. Acfred et son frère Bencion ne paroissent pas avoir eu de postérité masculine. Arsinde, probablement fille du premier, porta ces deux comtés à Arnaud, comte de Cominges, qui fut, par ses enfants, la tige d'une seconde lignée des comtes de Carcassonne, et de nouveaux rameaux de comtes de Rasez, de Conserans, et continua la série des comtes de Cominges.

13. La modération de Raoul lui gagna Guillaume Longue-Epée, duc de Normandie. Non moins fier que Rollon son père, ce prince normand consentit à remplir envers lui les devoirs de vassal. On peut juger de la satisfaction de Raoul par la concession qu'il lui fit des côtes de la mer, auparavant annexées à la Bretagne. Ces expressions vagues, suivant d'habiles critiques, désignent l'Avranchin et le Cotentin. Il semble cependant que le diocèse de Coutances fut une des premières possessions de Rollon, premier duc de Normandie, et père de Guillaume.

14. Herbert, comte de Vermandois, avoit un caractère trop altier pour être ramené à l'obéissance par d'autre considération que celle de la nécessité. Raoul résolut de le

poursuivre avec vigueur; et c'est par le siége de Château-Thierri sur la Marne qu'il commença ses opérations. Cette place résistoit depuis six semaines, lorsque Walon, qui en étoit gouverneur, consentit à la livrer à la reine Emma, qui lui en confia la garde contre Herbert qu'il venoit de trahir. Walon fut fidèle à ses derniers engagements, mais il ne fut pas assez vigilant pour éviter de se laisser surprendre par l'actif comte de Vermandois. Walon ayant eu l'imprudence de sortir de Château-Thierri, ceux auxquels il en avoit confié la défense, la livrèrent à Herbert qui la ravitailla, et y fit entrer un bon nombre de gens de guerre. Hugues le Grand, confus de cette surprise, s'avança aussitôt pour en former de nouveau le siége. Le roi réunit ses forces aux siennes, et ce ne fut cependant qu'au bout de quatre mois que Walon, profitant de l'obscurité de la nuit, s'établit dans la ville avec les siens; la citadelle auroit pu prolonger sa défense, mais les assiégés préférèrent fournir des otages de leur fidélité. Herbert refusa de ratifier ces conditions. Hugues et Raoul, outrés de tant d'opiniâtreté, marchèrent sans délai pour reprendre les opérations du siége. Le comte de Vermandois, cependant, négocioit auprès d'Henri l'Oiseleur pour en obtenir du secours. Si une armée ne se réunit pas à ses troupes, il eut du moins la satisfaction de voir une ambassade nombreuse proposer et conclure une paix qui lui étoit si nécessaire. Le duc Giselbert, le comte Hébrard et tous les évêques de la Lorraine, se rendirent, au nom du roi de Germanie, auprès du monarque français, et stipulèrent que, moyennant que le comte de Vermandois remît Château-Thierri, le roi lui rendroit les places de Ham, de Saint-Quentin et de Péronne. Les deux premières étoient au pouvoir de Hugues le Grand: ce fut par cette considération que la remise en fut différée jusqu'au mois d'octobre. Herbert profita de ce premier moment de répit pour se venger de ceux des siens qui avoient abandonné son parti. Il fit

933

934

934 le dégât sur leurs terres, enleva leurs moissons et ce qu'ils avoient de plus précieux, et renferma son butin dans Péronne. Herbert ne se borna pas à des actes de vengeance, il conclut une alliance dont il espéra tirer un grand avantage. Arnoul Ier, comte de Flandre, avoit de vastes possessions limitrophes des siennes. Il l'engagea à conclure le mariage dès long-temps projeté avec sa fille. Ses désirs furent accomplis, puisqu'Arnoul épousa, sans différer, Alix, fille du comte de Vermandois. La joie que cette alliance put donner à Herbert fut troublée par la durée des hostilités. Malgré la paix conclue, Hugues le Grand refusoit de restituer Saint-
935 Quentin. Herbert réunit aussitôt ses troupes, et somma le duc de Lorraine de tenir la promesse qu'il lui avoit faite, d'agir conjointement avec lui, si les conditions du traité n'étoient pas ponctuellement exécutées. Fidèle à sa parole, Giselbert accourut avec une armée de Lorrains; la guerre étoit prête à recommencer avec une nouvelle fureur, lorsque Raoul, agissant d'une manière vraiment royale, interposa son autorité; et, soit par menaces, soit par persuasion, changea les dispositions du duc de France, qui consentit enfin à rendre Saint-Quentin; et ainsi se terminèrent des hostilités qui avoient commencé avec le règne de Raoul.

15. L'historien Frodoard ne fait qu'indiquer une expédition qui eut pour but de réprimer l'usurpation d'un seigneur aquitain qui s'étoit emparé d'un château (*viriliacum*), sur un comte nommé Gosfrid ou Geoffroi, qui paroît avoir été dans la confiance du roi. Raoul fut obligé de mettre le siége devant cette forteresse qu'il rendit ensuite à Geoffroi. Ce même seigneur fut, aussitôt après, envoyé en ambassade au-delà du Rhin, auprès d'Henri l'Oiseleur, pour lui demander une entrevue. Raoul se rendit à Laon pour attendre sa réponse. Cette ville renfermoit un grand nombre de partisans du comte de Vermandois. On ignore si ce fut par suite de l'animosité qui existoit, ou par un cas fortuit

que les seigneurs et chevaliers qui étoient à la suite du roi 935
prirent querelle avec ceux qui étoient attachés à l'évêque de Laon. Un grand nombre de laïques et de clercs furent tués ou blessés. Raoul, à la suite de cet événement, quitta Laon pour se rendre à Soissons, où il tint un parlement composé des principaux personnages du royaume. Ces assemblées, devenues très-rares depuis les règnes glorieux des premiers Carlovingiens, auroient dû fixer l'attention des historiens; mais aucun n'a conservé le souvenir des questions qui furent agitées à l'assemblée de Soissons. Le lecteur peut se ressouvenir que ces espèces de plaids ou parlements étoient consacrés à la discussion des affaires qui intéressoient la nation entière, et aussi à juger les différends et les procès qui s'élevoient entre les seigneurs les plus considérables. Les ambassadeurs du roi de Germanie parurent dans l'assemblée de Soissons, et annoncèrent que leur maître se rendoit à l'invitation qui lui avoit été faite; Raoul se hâta d'aller à sa rencontre. Nous ignorons le lieu voisin de la Meuse où se tint cette conférence, à laquelle se trouva aussi Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane. Ces trois princes renouvelèrent les traités qui existoient entre eux, convinrent des moyens propres à résister aux Hongrois qui menaçoient leurs états, et enfin réunirent leurs efforts pour rétablir la paix entre Hugues le Grand et le comte de Vermandois. En compensation de l'abandon que le duc de France consentit à faire de plusieurs terres qui avoient été prises sur les partisans d'Herbert, Boson, frère de Raoul, obtint la restitution des domaines qu'Henri l'Oiseleur avoit confisqués sur lui dans la Lorraine. Le redressement de tant de torts et de violences, les mesures qui avoient été combinées sembloient devoir assurer une longue paix; mais elle fut bientôt troublée par l'invasion des Hongrois qui mirent à feu et à sang les contrées appelées, selon les dénominations modernes, la Franche-Comté, la Lorraine et la Bourgogne. Ce torrent dévastateur ne fit

935 heureusement que traverser ces provinces ; ces barbares, craignant Raoul qui marchoit vers eux à la tête d'une armée, passèrent promptement les Alpes, et furent porter les mêmes fléaux dans l'Italie. Raoul se servit des troupes qu'il avoit rassemblées pour reprendre Dijon, dont s'étoit emparé Boson, son propre frère.

16. Le désir de repousser les hordes féroces des Hongrois avoit fait prendre les armes aux Lorrains, et à divers seigneurs de l'Allemagne qui s'étoient réunis à eux. Rentrer paisiblement sur leurs foyers, étoit sans doute ce qui étoit le plus convenable après la retraite des Hongrois ; Herbert, l'artisan éternel des discordes, sut les détourner de ce projet pacifique. A sa prière, ils pénétrèrent dans la Picardie, investirent Saint-Quentin que Hugues le Grand retenoit encore, l'emportèrent après un long siége, et détruisirent entièrement sa citadelle. Herbert se disposoit à investir Laon, lorsque Raoul interposa son autorité avec tant de fermeté, que, sur son ordre, les divers seigneurs confédérés abandonnèrent Herbert, et, se retirant chacun chez eux, ils le mirent dans la nécessité de renoncer à son entreprise. Cette guerre, suscitée par Herbert, coûta la vie à une infinité de personnages de distinction, au nombre desquels fut Boson, frère du roi. Ce seigneur ayant été tué devant Saint-Quentin, ne laissa pas de postérité. Son corps fut transféré et inhumé dans le monastère de Saint-Remi de Rheims.

17. L'Aquitaine étoit, depuis plusieurs mois, ravagée par des Normands venus du Danemarck et de la Norwége. L'espoir d'être secourus par le roi Raoul avoit empêché jusque-là les peuples de suivre d'autres conseils que ceux de la timidité ; mais, apprenant que celui dont ils attendoient leur salut étoit malade et en danger, ils s'armèrent dans la Touraine et le Berri, marchèrent sous les bannières de leurs seigneurs, et firent, non loin de la ville de Bourges, un énorme carnage de ces pirates.

18. Raoul étoit languissant et atteint, depuis près d'un an, de la phtyriasis ou maladie pédiculaire, c'est-à-dire, dans laquelle il s'engendre des poux, et dont les diverses annales rapportent plusieurs exemples dans le dixième siècle. Ni le secours de l'art, ni la force de la nature ne pouvant arrêter le progrès du mal, le monarque mourut à Auxerre le quatorzième jour 936
du mois de janvier. Son corps fut transféré à Sens, et inhumé dans l'église de Sainte-Colombe. Il ne laissa pas d'enfants de la reine Emma, morte dans le cours de l'année précédente. Boson, frère de Raoul, étoit aussi mort sans postérité. Leur frère Hugues, surnommé le Noir, comme eux fils de Richard le Justicier, leur survécut jusqu'à l'année 951, et comme eux mourut sans lignée. Le duché de Bourgogne passa alors, par droit de parenté, à Hugues le Grand, duc de France.

19. Le roi Raoul eut les inclinations et les sentiments qui rendent digne du trône. Activité, bravoure, justice impartiale, libéralité, brillèrent en lui; mais ces qualités furent obscurcies par le titre d'usurpateur tellement reconnu, que, quoiqu'il régnât en effet depuis l'an 923, la plupart des monuments contemporains ne datent son règne que de la mort de Charles le Simple, qui arriva le 7 octobre 929. Raoul ne peut donc être considéré comme véritablement roi que pendant l'espace de sept ans et quelques mois. Sa mort fut suivie d'un interrègne qui dura jusqu'au retour du prince Louis et de la reine Ogive, l'un fils et l'autre veuve de Charles le Simple. Louis, que son séjour en Angleterre a fait surnommer d'Outremer, fut couronné le 9 juin de la même année. Avant de commencer le récit des événements de son règne, nous présenterons les faits qui peuvent intéresser et qui se passèrent pendant l'intervalle qui s'écoula.

20. Artaud, archevêque de Rheims, avoit ordonné un grand nombre d'évêques depuis son installation. Gui, évêque d'Auxerre, Hildegaire de Beauvais, Fulbert de Cambrai, Wifred de Thérouane et plusieurs autres avoient reçu de sa

936 main l'onction épiscopale. On peut juger du zèle d'Artaud par divers miracles que Frodoard rapporte comme s'étant opérés pendant qu'il célébroit les saints mystères. Ce prélat tint plusieurs synodes pour le maintien de la discipline ecclésiastique. Celui de Sainte-Macre ou de Fîmes, dans le diocèse de Rheims, fut un des plus remarquables; il eut pour objet principal d'appeler au repentir les usurpateurs des biens ecclésiastiques.

Le pape Jean XI, toujours retenu au château Saint-Ange par son frère Albéric, y termina sa carrière dans le mois de janvier 936. Léon VII, élu comme malgré lui par le clergé et par le peuple, fut sacré par les évêques, et occupa dignement le saint-siége. Il employa avec fruit ses soins pour rétablir la paix entre Hugues, roi d'Italie, et son beau-fils Albéric, qui tenoit le jour de son épouse Marosie, mais d'un premier mariage.

Henri Ier, dit l'Oiseleur, simplement roi de Germanie et non empereur, ainsi que le prouvent tous les monuments contemporains, étoit peut-être à la veille de posséder ce titre désiré. Appelé par le pape et par les principaux personnages de Rome et de l'Italie, qui étoient tous fatigués de l'oppression des princes qui se disputoient l'empire, Henri l'Oiseleur alloit se mettre en marche avec une nombreuse armée, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'arrêta à Manslében, dans la soixantième année de son âge et la dix-septième d'un règne glorieux. Quoiqu'il eût pu faire passer héréditairement sa couronne à Othon, son fils aîné, il s'étoit assuré, avant sa mort, du consentement des grands. Les nobles et les ecclésiastiques regardèrent cette condescendance politique comme un privilége accordé; de là vinrent, dans la suite, les prétentions des électeurs, prétentions que l'usage rendit légitimes. Othon Ier, dit le Grand, fut reconnu dans la diète tenue à Aix-la-Chapelle.

21. Henri l'Oiseleur fut le fondateur d'une multitude de villes en Allemagne; il en fit entourer de murailles un grand

nombre d'autres, et engagea la noblesse à s'y renfermer. Ce 936
même prince est le premier qui ait fondé des chapitres pour des filles nobles. Les guerres contre les Hongrois avoient enlevé un si grand nombre de pères de familles dans l'ordre de la noblesse, que ce prince eut la belle idée de former des établissements pour les orphelines. Quoique soumises à la règle de S. Augustin, ces dernières conservèrent la liberté de sortir de leurs cloîtres et même de se marier. On a attribué aussi à Henri l'Oiseleur l'institution des tournois, dans lesquels les princes, les seigneurs et les nobles s'exerçoient aux combats, aux joûtes, aux exercices de tout genre, mais principalement à ceux du cavalier. Ce prince eut, dit on, en vue d'aguerrir la noblesse, et de la former à la fatigue et à l'art de manier les chevaux, afin de les opposer aux Hongrois, qui les guidoient avec une adresse singulière. Le premier tournois eut lieu au retour d'une victoire remportée sur ces mêmes Hongrois. Cette réunion mémorable se tint à Magdebourg, suivant les uns, et à Gottingue, suivant les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*. François Modius de Bruges nomme les quatre seigneurs qui furent établis juges du camp; et après lui André Favin, dans son *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, les signale sous les noms de Hohenlowen, Erbach, Wolmenshausen et Grumbach. Ces détails n'empêchent pas que l'on ne puisse donner aux tournois une origine plus ancienne. Nous en avons déjà signalé un tenu dans la ville de Worms, dans l'année 842, sous les yeux de Charles le Chauve et de Louis le Germanique, qui parurent eux-mêmes au nombre des combattants.

Geoffroi de Preuilli dressa, dans le onzième siècle, les règles des tournois; mais c'est par erreur qu'il en a été dit l'inventeur. François Modius, en parlant du premier tournois donné en Allemagne par Henri l'Oiseleur, observe que cette coutume étoit déjà établie parmi la noblesse de France et d'Angleterre.

FIN DU RÈGNE DE RAOUL.

LOUIS IV, DIT *D'OUTREMER*,

TRENTE-DEUXIÈME ROI DE FRANCE,

régna depuis l'an 936 jusqu'à l'an 954.

PAPES ET PRINCES CONTEMPORAINS.

PAPES.

Léon VII. 939
Etienne VIII. 942
Martin III. 946
Agapit II. 955

EMPEREURS D'ORIENT.

Romain Lécapène. 944
Christophe. 945
Etienne. 945
Constantin VII, dit Porphyrogenète. . . . . . .

Empire d'Occident vacant.

ROIS DE GERMANIE.

Othon Ier eut le titre d'empereur seulement en 956, ou même en 962, époque de son couronnement dans Rome.

ESPAGNE.

Les Maures.

Rois des Asturies.

Ramire II. 950
Ordogno III. . . . .

Rois de Navarre.

Garsie Sanche Ier. . . . .

ANGLETERRE.

Aldestan. 940
Edmond Ier, frère d'Aldestan. 946
Edred, frère d'Aldestan. .

1. Circonstances du rappel de Louis d'Outremer. Son avènement au trône. 2. Il est sacré à Laon par Artaud, archevêque de Rheims. Ambition de Hugues le Grand. 3. Etat du domaine royal. 4. Origine de la ville de Saint-Pons. 5. Caractère de Louis d'Outremer. Hugues le Grand se ligue avec le comte de Vermandois. 6. Invasion des Hongrois. Conduite d'Othon Ier, roi de Germanie. 7. Activité et valeur du roi. 8. Guerres intestines. 9. Mort de Giselbert, duc de Lorraine. Louis d'Outremer épouse Gerberge, sa veuve. Guerre contre Othon, roi de Germanie. 10. Guillaume, duc de Normandie, fait sa paix avec le roi. Générosité de Louis. Sa vigueur contre les seigneurs rebelles. 11. Perfidie de ces derniers. Prise de Rheims; siége de Laon. Conduite du roi de Germa-

ule. 12. Persécution qu'éprouve l'historien Frodoard. Traité entre les rois de France et de Germanie. 13. Concile de Soissons contre l'archevêque Artaud. Courage et prudence de Louis d'Outremer. 14. Naissance de Lothaire. Activité du comte de Vermandois. 15. Louis d'Outremer réclame le secours de plusieurs vassaux. 16. Les ducs de Normandie, d'Aquitaine et les seigneurs bretons se réunissent en faveur du roi. Soumission des ennemis du roi. 17. S. Odon, abbé de Cluny. 18. Arnoul, comte de Flandre, fait assassiner Guillaume Longue-Epée. Richard sans Peur, duc de Normandie. 19. Supplice de Blason. 20. Mort d'Herbert II, comte de Vermandois. Ses remords. Mouvements dangereux en Normandie. Le jeune duc élevé à la cour de France. Troubles dans l'archevêché de Rheims. 21. Louis d'Outremer accroît la puissance de Hugues le Grand. 22. Politique de Louis. Details sur plusieurs grands vassaux de l'Aquitaine. 23. Osmond enlève le jeune Richard. Le roi veut s'emparer de la Normandie. Sa conduite imprudente envers Hugues le Grand. 24. Ravages exercés sur les terres du roi. Haigrold, roi de Danemarck, vient au secours du jeune Richard. Louis est trahi et livré à Haigrold. Conduite perfide de Hugues le Grand. Thibaut le Tricheur. 25. Louis est forcé de livrer, pour sa rançon, la ville de Laon au comte de Paris. 26. Voyage de la reine Gerberge auprès de son frère Othon le Grand, roi de Germanie. Othon et Conrad le Pacifique s'arment en faveur de Louis. Médiocres résultats de leur expédition. 27. Négociations de Louis. Entreprises de Hugues le Grand. 28. Concile de Verdun, au sujet de l'archevêché de Rheims. Conciles de Mouzon et d'Ingelheim pour le même objet. Artaud, seul archevêque légitime. Condamnation de Hugues de Vermandois. Les troubles continuent. 29. Secours accordé à Louis d'Outremer. Suspension d'armes entre lui et le duc de France. 30. Traité. Mauvaise foi de Hugues et de Thibaut. 31. Voyage du roi en Aquitaine. Mort de Raimond III. comte de Toulouse. Guillaume Taillefer lui succède. Maladie du roi. Letalde, comte de Mâcon, 32. Mariage de la reine Oglve, mère du roi, avec Herbert III, comte de Troyes. 33. Mariage d'Othon le Grand. 34. La paix est enfin conclue entre le roi et les seigneurs mécontents. 35. Synode de S. Thieri. 36. Le duc Conrad, dépossédé de la Lorraine par Othon le Grand, son beau-père, appelle les Hongrois à son secours. 37. Circonstances de la mort de Louis d'Outremer. 38. Enfants de ce prince. Changement dans l'application de la loi salique. 39. Eloge de Louis d'Outremer.

1. Les liens d'obéissance et de fidélité envers la maison royale des Carlovingiens avoient été tellement rompus depuis la mort de Charles le Simple, en 929, que les diverses parties de la France furent incertaines sur le monarque auquel 936.

936 elles auroient à obéir. Aussi voit-on un grand nombre de chartes qui sont datées de l'année de la mort de Raoul et dans l'attente d'un roi. Ce prince n'ayant pas laissé d'enfants, la prétention au trône ou plutôt la couronne elle-même, ne pouvoit légitimement appartenir à aucun seigneur français. Rien ne le prouve mieux que la conduite modérée des principaux d'entre eux. Les seigneurs de la maison de Vermandois, dont les modernes font valoir les prétentions, ne paroissent, dans aucun des anciens monuments, s'être portés pour compétiteurs au trône. Hugues le Grand avoit pour oncle Eudes qui avoit long temps tenu le sceptre, et pour père, Robert, qui avoit péri en le disputant; Hugues le Grand ne manifesta cependant aucun désir de poser la couronne sur sa tête. Hugues le Noir, duc de Bourgogne et frère du roi défunt, ne fut pas exempt d'ambition, puisqu'on le vit s'emparer de Langres et vouloir se rendre indépendant; mais ces grands vassaux étoient trop puissants et trop jaloux les uns des autres, pour céder à l'un d'eux une prééminence qui auroit rompu l'égalité et l'indépendance dont ils étoient mutuellement si fiers. Tous se rappelèrent alors qu'il existoit un héritier unique et légitime du sang carlovingien; c'étoit le fils de Charles le Simple, le jeune Louis, né en 921, et vivant depuis treize ans dans l'exil avec la reine Ogive sa mère, auprès du roi Aldestan son oncle. Aldestan qui avoit su conserver les diverses couronnes de l'Angleterre, désiroit faire passer celle de France sur la tête de son neveu. Il y concourut efficacement en entretenant des relations amicales avec Guillaume Longue-Epée, duc de Normandie; il dirigea à propos des envoyés avec des présents vers ce seigneur que l'on a vu, dans presque toutes les circonstances, imiter la générosité et la fidélité du duc Robert son père. Guillaume, guidé par des motifs de justice, se prêta avec empressement, quoiqu'avec prudence, aux vues du monarque anglais; ses liaisons, sa parenté avec

Hugues le Grand, celle qu'il avoit avec Herbert, comte de 936
Vermandois, et avec les autres principaux seigneurs lui en facilitèrent les moyens. On vit avec étonnement Herbert, qui avoit à se reprocher l'incarcération de Charles le Simple, et qui sembloit devoir redouter la vengeance de son fils, se réunir à la ligue que formèrent le duc Guillaume et le comte de Paris, pour rappeler l'héritier légitime. Une députation, à la tête de laquelle fut Guillaume, archevêque de Sens, se rendit auprès d'Aldestan. Bien loin de l'accueillir avec empressement, le monarque anglais lui retraça avec détail les outrages dont avoient été victimes sa sœur Ogive et son époux le roi Charles. Le souvenir de tant d'infidélités et de perfidies parut le laisser dans l'indécision, et les craintes de la reine l'auroient peut-être détourné d'accéder à la demande des députés, si la réflexion et l'intérêt de son neveu ne l'avoient guidé dans cette circonstance; il considéra d'ailleurs qu'un roi légitime se doit à ses peuples, ne seroit-ce que pour les délivrer du joug de la tyrannie qui accompagne toujours l'usurpation. Aldestan consentit à confier le jeune roi aux envoyés français; mais ce ne fut qu'après leur avoir fait publiquement jurer de lui être obéissants et fidèles, et avoir même, suivant quelques historiens, retenu des otages, garants de leur soumission. La conduite d'Aldestan est remarquable, puisqu'elle semble faire un devoir aux princes jouets de l'aveugle fortune de ne jamais abandonner des prétentions légitimes, et imprime pour toujours sur les rebelles une note d'infamie et de duplicité. La reine Ogive resta encore en Angleterre; mais Louis, accompagné de plusieurs évêques et de seigneurs anglais, suivit les députés des Français, et tous ensemble abordèrent au port de Boulogne. Les ducs Guillaume et Hugues, et une infinité d'autres grands, y attendoient le jeune prince; ils le saluèrent roi, et lui jurèrent fidélité. Le comte de Vermandois avoit tant de reproches à se faire, qu'il se fit pré-

936 senter par le duc de France, et obtint du nouveau monarque le pardon et l'oubli de ses infidélités passées. Ainsi se termina l'interrègne qui duroit depuis la mort de Raoul. Ce n'est proprement que de cette époque que doit commencer le règne de Louis IV, dit d'Outremer. Il étoit seulement dans sa seizième année; mais il avoit acquis, à l'école du malheur et à la cour du roi son oncle, les vertus qui rendent de bonne heure les princes dignes du trône. Nous le verrons, dans presque toutes les occasions, déployer des qualités vraiment royales, et montrer combien est précieuse une éducation bonne, noble et vertueuse.

2. Louis d'Outremer fut conduit avec pompe dans la ville de Laon, où il fut solennellement sacré et couronné le 9 de juin, par Artaud, archevêque de Rheims; plus de vingt évêques assistèrent à cette cérémonie qui fut suivie de la consécration de Rodolphe, nouvel évêque de Laon, à la place d'Enguérand qui venoit de décéder. On ne voit pas sur quelle autorité se fondent les historiens qui ont légèrement avancé que Guillaume, archevêque de Sens, sacra le roi à Laon, et qu'Artaud le sacra une seconde fois à Rheims. Louis suivit d'abord les impulsions de Hugues le Grand, et il le fit avec d'autant plus de facilité, qu'elles s'accordoient avec les intérêts de sa couronne. Hugues le Noir avoit occupé Langres par la ruse réunie à la force; il étoit important, au commencement d'un règne, de reprendre cette place et de faire cesser une désobéissance qui pouvoit être d'un dangereux exemple. Langres se trouva bientôt investie, et ouvrit sans différer ses portes, parce que la noblesse, le clergé et le peuple de Bourgogne déclarèrent ne plus vouloir lutter contre l'autorité royale, et fournirent même des otages de leur fidélité. Il ne resta plus dès-lors, à Hugues le Noir, aucun moyen de résistance; il prêta foi et hommage en se soumettant au vainqueur. Si Hugues le Grand n'avoit pas cherché à sortir du rang de vassal et de sujet fidèle, on

pouvoit du moins lui reprocher une ambition soutenue pour agrandir ses domaines. Insatiable sur ce point, il demanda au jeune roi de lui donner cette partie de la Bourgogne qui venoit d'être enlevée à Hugues le Noir. Louis sentit, on ne peut en douter, le danger d'augmenter la puissance d'un seigneur déjà trop redoutable; mais il étoit encore plus dangereux de l'exaspérer par un refus. L'historien Frodoard dit expressément que Hugues le Noir, fils de Richard le Justicier, n'obtint la paix qu'en partageant la Bourgogne avec Hugues, fils de Robert. 936

3. Les affaires de la Bourgogne étant terminées, le roi se rendit dans Paris, qui, depuis la grande autorité des ducs de France, n'étoit plus le séjour ordinaire des rois. Les rois de France n'avoient plus dans leur domaine immédiat que les villes de Rheims et de Laon. Plusieurs monuments attestent cependant qu'ils possédoient encore, dans diverses provinces, des domaines qu'ils n'avoient pas donnés, ou que les villes, les ducs, les comtes et les autres seigneurs n'avoient pas envahis. Don Vaissete fait cette observation à l'occasion de la donation que Louis d'Outremer fit à l'abbaye de Saint-Pons de Thomières, d'une terre située dans la vicomté de Beziers. 937

4. La piété de Raimond III, comte de Toulouse, s'étoit démontrée par l'addition du nom de Pons qu'il s'étoit donné lui-même, par vénération pour la mémoire de saint Pons, qui subit le martyr dans les Alpes, vers l'an 259. Pénétré des mêmes sentiments, il fonda, sous l'invocation de ce saint, un monastère dont il donna la direction à Saint-Odon, abbé de Cluny. Les religieux et l'abbé furent tirés de l'abbaye d'Aurillac; le monastère de Saint-Pons considérablement accru par les libéralités des rois, des seigneurs et des fidèles, fut érigé en évêché par le pape Jean XXII, dans l'année 1318. Le diplôme que donna le roi Louis d'Outremer, pour confirmer la fondation de ce monastère,

937 prouve, ainsi qu'une infinité d'autres monuments de ce genre, que l'Eglise avoit besoin du consentement du roi, seigneur suzerain, pour valider et même pour accepter les largesses des vassaux et des autres fidèles.

5. L'histoire du règne de Louis d'Outremer est un témoignage sinon de sa puissance, du moins de son caractère vraiment royal. Quoique âgé seulement de dix-sept ans, il supportoit avec peine, moins les conseils de Hugues le Grand que l'autorité excessive de ce seigneur, qui agissoit en maître, tandis que le monarque étoit en âge de gouverner par lui-même. Il n'étoit pas facile de trouver un ministre qui pût le remplacer; le choix en auroit d'ailleurs été dangereux, en excitant la rivalité de ce duc de France. En conséquence, Louis se borna à se retirer à Laon, et fit revenir d'Angleterre la reine Ogive sa mère, afin qu'elle l'aidât dans le gouvernement de l'état. Ce ménagement n'empêcha pas Hugues de se trouver offensé par cette conduite. Humilié de ne plus avoir l'autorité en main, il devint l'ennemi du roi, et mettant fin aux différends qu'il avoit avec le comte de Vermandois, il se ligua avec lui, et parut être le premier factieux de l'état. Herbert seconda sans différer son ressentiment. Il s'empara, de prime abord, de la forteresse de Château-Thierri sur la Marne. Il fut aidé, dans cette entreprise, par la défection du gouverneur nommé Walon, lequel avoit précédemment prouvé à tous les partis combien peu l'on devoit compter sur sa fidélité. Herbert profita de sa trahison, et le punit en le faisant jeter dans les fers.

6. Les effets de ces troubles intérieurs furent suspendus par des désastres plus déplorables. Une incursion de Hongrois porta la désolation dans diverses parties du royaume, et particulièrement dans l'archevêché ou province de Rheims, et dans la Bourgogne qui, étant divisée entre Hugues le Grand, Hugues le Noir et Giselbert, ne pouvoit présenter un accord suffisant contre un ennemi aussi

dangereux. Frodoard parle moins des efforts des hommes contre les Hongrois, que des secours que le ciel répandit comme par miracle dans plusieurs lieux, pour en délivrer la France. On peut conclure de ce qu'avance cet historien, que ces barbares n'éprouvèrent guère de résistance de la part des Français, et qu'ils passèrent comme un torrent qui épargne ou détruit, suivant le hasard des circonstances, ce qui se trouve sur sa route. Les Hongrois trouvèrent encore moins d'obstacles dans les royaumes d'Arles et de la Bourgogne transjurane, unis sur la même tête. Rodolphe II venoit de mourir, et avoit été remplacé par son fils Conrad, jeune prince âgé de huit ou neuf ans. Othon Ier, roi de Germanie, avoit rassemblé son armée, et se disposoit à marcher contre les Hongrois, lorsqu'il apprit que chargés de butin, ils s'étoient déjà retirés dans leur pays. Othon attira à sa cour, et veilla lui-même à l'éducation du jeune roi, Conrad, qui fut dans la suite surnommé le Pacifique. 937

7. Artaud, archevêque de Rheims, après avoir ordonné Bernin, évêque de Senlis, et Gui, fils de Foulques le Roux, comte d'Anjou, évêque de Soissons, se rendit auprès de Louis d'Outremer, pour le solliciter de mettre fin aux brigandages qu'exerçoit dans ses domaines un audacieux nommé Serle. Ce prince ne dédaigna pas de marcher en personne contre lui, et l'investit dans un château nommé Montigni ou Montagnac, qu'il fit démolir après s'en être rendu le maître; il n'accorda la vie au coupable que sur les instantes prières de l'archevêque. Déterminé à ramener à l'obéissance les seigneurs et les grands, ce fut contre Hugues, duc de France, et contre le comte de Vermandois qu'il commença à agir avec vigueur. Il prit sur le premier l'ancienne maison royale de Tousy sur la Meuse, laquelle lui étoit advenue par droit héréditaire, et sur le second la ville de Corbeni, près de Rheims. Les gens d'Herbert furent retenus prisonniers, puis re- 938

938 lâchés à la prière de l'archevêque. Il est à remarquer que Corbeni avoit été également maison royale sous les premiers Carlovingiens. On peut juger, par ces deux exemples, à quel point le domaine de la couronne avoit été dispersé. L'activité avec laquelle le roi poursuivoit la guerre, et l'animosité des seigneurs rebelles inspirèrent aux uns et aux autres le désir de se fortifier soit par des alliances, soit par de nouvelles relations. Ce fut dans cette vue que Hugues le Grand, déjà veuf d'Hetwige, sœur de la reine Ogive, avoit demandé en mariage et épousé Hatwige, fille de Henri l'Oiseleur et sœur d'Othon Ier, dit le Grand. De son côté, le roi s'avança des côtes de la mer, fit réparer plusieurs ports, construire quelques forteresses, et visita le comte de Flandre qu'il attacha à ses intérêts. Pendant qu'il étoit avec ce seigneur, l'actif comte de Vermandois s'emparoit d'un château fort qu'Artaud avoit fait construire sur les bords de la Marne, et portoit la désolation dans toutes les campagnes de l'archevêché de Rheims. Louis accourut aussitôt, et prit en chemin une forteresse qu'Herbert avoit fait élever auprès de Laon. La présence du roi délivra les rives de la Marne des violences d'Herbert et de ses gens, et donna à Hugues le Noir, duc de Bourgogne, la facilité de conférer avec le monarque, auquel il rendit hommage en jurant de lui être désormais fidèle. Ce que Louis gagnoit d'un côté, il le perdoit de l'autre. Giselbert, duc de Lorraine, avoit épousé, en 929, Gerberge, sœur d'Othon, roi de Germanie; il se trouvoit par conséquent allié du comte de Paris, qui venoit d'épouser la sœur de Gerberge. Il marcha au secours de son nouveau beau-frère, et le joignit après avoir enlevé de vive force le château de Pierre-Pont. La guerre devenoit chaque jour plus opiniâtre, lorsqu'Arnoul, comte de Flandre, parvint à gagner le comte Herbert, et tous deux se portèrent pour médiateurs entre le roi et le duc de France, ou comte de Paris. Une trève fut conclue jusqu'à l'expiration du mois de

janvier, afin de traiter sérieusement de la paix pendant cet intervalle. On se convaincra combien elle étoit peu dans les projets des seigneurs ennemis du roi.

8. Louis se rendit à Laon, où il fit saisir les propriétés et 939
les trésors qui appartenoient à l'évêque Rodolphe, coupable de défection envers lui : heureux si ce châtiment avoit pu atteindre tous ceux qui étoient infidèles à leurs serments ! On ignore les motifs qui entraînèrent Guillaume, duc de Normandie, parmi les ennemis du roi ; mais il est certain qu'il prit part à leurs opérations. Sous le prétexte de secourir Herluin, comte de Montreuil, il porta le ravage sur les terres d'Arnoul, comte de Flandre, allié du monarque. Dans le même temps, Herbert dévastoit les campagnes de Rheims, et retenoit par la violence les revenus du monastère de Saint-Remi. Les évêques essayèrent d'arrêter ces désordres, en lançant des excommunications contre le duc Guillaume et contre le comte Herbert. De telles foudres parurent d'abord ne devoir produire aucun effet ; elles déterminèrent cependant les seigneurs rebelles à une nouvelle trève dont le maintien fut juré jusqu'au premier de juillet. Elle fut mal observée, puisque Arnoul, comte de Flandre, au moyen d'une intelligence, surprit Montreuil, place appartenant à Herluin, comte de Ponthieu, dont il fit prisonniers la femme et les enfants. Arnoul ordonna de les transférer sur-le-champ en Angleterre, à la cour d'Aldestan son ami. Herluin, avec le secours des Normands et du duc Guillaume, reprit Montreuil, passa au fil de l'épée une partie des gens du comte de Flandre, et conserva l'autre dans l'espoir de recouvrer, par un échange, sa femme et ses enfants ; mais il ne put en obtenir la restitution qu'au bout de plusieurs années.

Giselbert, duc de Lorraine, avoit fait sa paix avec Louis, et, par suite d'un mécontentement contre son beau-frère Othon, roi de Germanie, il engagea tous les Lorrains à se déclarer en faveur du monarque français. Giselbert lui-même,

939 suivi des comtes Othon, Thieri et Isaac, vint auprès de lui et prêta serment de fidélité. Le roi de Germanie, animé par le désir de tirer vengeance d'un tel affront, passa le Rhin avec son armée, à laquelle il permit l'incendie et le pillage. Les seigneurs français confédérés, c'est-à-dire, Hugues le Grand, Herbert, Guillaume, duc de Normandie, et aussi Arnoul, comte de Flandre, qui avoit changé de parti, lui rendirent leurs hommages sur les bords de la Moselle, et se lièrent à lui par serment. Othon ne retira pas d'autre avantage de cette expédition, puisque, satisfait d'avoir ravagé la Lorraine, il rentra presque aussitôt dans ses états. Le duc Giselbert passa le Rhin en marchant sur ses traces, et, pour se venger, étendit le pillage jusqu'au Wéser. Poursuivi à son tour par les Saxons, il s'élança dans le Rhin, espérant atteindre l'autre rive à la nage; mais son cheval n'ayant pas eu la force de surmonter la rapidité du fleuve, il fut englouti dans les eaux au moment que Louis d'Outremer venoit à son secours. Déjà ce prince avoit de nouveau reçu le serment des seigneurs Lorrains et des évêques. Instruit de la mort de son allié, il pensa à assurer ses droits sur cette contrée. C'est dans cette vue qu'il épousa la veuve de Giselbert, Gerberge qui étoit, comme il a déjà été dit, fille de Henri l'Oiseleur et sœur du roi de Germanie. Ce nouveau lien n'empêcha pas Othon de revenir dans la Lorraine. En vain Louis chercha à s'étayer de l'appui de Hugues, roi d'Italie, et de Conrad le Pacifique, roi d'Arles. Othon eut partout l'avantage; ses gens portèrent leurs armes jusque sur les terres des fidèles ou leudes du comté de Rheims, qu'ils ruinèrent par l'incendie et le pillage; et avec d'autant plus de facilité, qu'ils étoient secondés par le duc de France et par le comte Herbert. Aldestan, roi d'Angleterre, ayant appris la détresse du roi de France son neveu, une flotte anglaise traversa la Manche par ses ordres, et se porta vers Boulogne et Calais. Ce secours ne pro-

duisit d'autre effet que le ravage des côtes qui apparte-noient au comte de Flandre et aux autres seigneurs ennemis de Louis.

10. Guillaume Longue-Epée parut, au commencement de cette année, rentrer dans les devoirs de fidèle vassal. Le roi fut au-devant de lui jusqu'à Amiens, y reçut ses serments, et lui confirma les dons que Charles le Simple avoit déjà faits à Rollon, ainsi que ceux que le roi Raoul lui avoit accordés à lui-même. Louis aimoit à récompenser ceux qui lui étoient fidèles. Artaud, archevêque de Rheims, éprouva les effets de sa générosité. Ce prince lui accorda pour lui et ses successeurs, par un diplôme authentique, le privilége de battre monnoie, et lui fit cession de tous les autres droits régaliens sur le comté de Rheims. Le monarque lui prêta encore son appui pour reprendre la forteresse qu'il avoit fait construire sur la Marne, et dont ses ennemis s'étoient emparés. Elle ne fut prise qu'après cinq jours d'une attaque vigoureuse, et fut aussitôt démolie, parce qu'elle pouvoit servir de retraite aux mal intentionnés. Hervé, neveu d'Hervé autrefois archevêque de Rheims, avoit sur la Marne un château d'où il étendoit ses courses sur les terres d'Artaud, et dans lequel il enfermoit le fruit de ses rapines. Il ne put se préserver d'une ruine totale qu'en donnant des otages qui servirent de garants de sa bonne conduite à l'avenir. 940

11. Louis d'Outremer, de retour à l'abbaye de Saint-Remi, reçut des envoyés de Hugues le Grand, qui venoient, disoient-ils, traiter de la paix entre l'archevêque Artaud et le comte Herbert; mais ces démonstrations n'étoient pas sincères, et les seigneurs rebelles étoient plus étroitement que jamais ligués contre l'autorité royale. Louis avoit à peine pris la route de la Bourgogne pour se concerter avec Hugues le Noir, que la ville de Rheims fut investie par les ducs de Normandie et de France, et par le comte Herbert; ils avoient mené avec eux les évêques qui étoient

940 de leur parti, et l'on verra bientôt dans quelle intention. L'archevêque Artaud, bien disposé à se défendre, repoussoit depuis cinq jours les attaques des assiégeants, lorsqu'une grande partie des habitants ouvrit les portes de la ville, et passa dans le camp d'Herbert. Rheims et son prélat furent dès-lors au pouvoir du comte de Vermandois, qui usa de violence pour remettre sur ce siége son fils Hugues, qui n'avoit encore que vingt ans. Les seigneurs et les évêques ennemis du roi se réunirent dans l'église de Saint-Remi, firent comparoître Artaud devant eux, et le forcèrent, plus par les menaces que par la persuasion, à renoncer à l'administration archiépiscopale, et à se contenter des abbayes d'Avenai et de Saint-Basle, où il feroit désormais sa résidence. La direction du diocèse fut laissée à l'intrus Hugues qui, à cause de sa jeunesse, ne put être ordonné que diacre par Gui, évêque de Soissons. Herbert, après avoir ainsi donné cours à sa haine et à son ambition, engagea tous ses adhérents à aller former le siége de Laon, la seule place considérable qui restât au roi. Tous, même le duc de Normandie, furent de son avis, et se rendirent devant cette ville. Ils la pressoient vivement depuis six semaines, mais ils n'osèrent plus en continuer le siége, lorsqu'ils apprirent les mouvements que se donnoient Louis d'Outremer. Ce prince, suivi d'une armée nombreuse, s'approcha de Rheims pour prendre avec lui l'archevêque Artaud, dans lequel il avoit une grande confiance, et pour donner le temps de le joindre à ceux qui lui étoient restés fidèles, ou qui avoient été maltraités par les mécontents. Se trouvant ainsi renforcé, il passa l'Aisne, afin d'aller délivrer Laon. Les assiégeants, comme nous l'avons dit, n'avoient pas attendu son arrivée, et avoient été se renfermer dans le château de Pierre-Pont, d'où ils envoyèrent vers le roi de Germanie pour demander de prompts secours. Louis profita de cet intervalle pour faire entrer dans la ville

de Laon tout ce qui étoit nécessaire pour une longue défense. Quelques uns des plus puissants vassaux qui lui étoient restés fidèles, vinrent se réunir à lui. Frodoard cite particulièrement Hugues le Noir, duc de Bourgogne, et Guillaume, comte de Poitiers. Ce dernier est le fils d'Ebles, et le même que Guillaume, Tête d'Etoupes, duc d'Aquitaine; il joignit le monarque à Laon, et se dirigea avec lui vers la Bourgogne. Le roi de Germanie, ayant déjà fait des progrès considérables, et établi son camp sur les bords de la Seine, avoit contraint Hugues le Noir à lui fournir des otages et à lui promettre de ne pas chercher à nuire à Hugues le Grand. Malgré ces assurances, il craignit de rester dans une contrée où il ne pouvoit compter que sur une foi douteuse: le rapprochement de l'armée de Louis d'Outremer acheva de décider sa marche rétrograde; il reprit le chemin de l'Allemagne, et se contenta de laisser son frère Henri, duc de Bavière, pour régler les affaires de la Lorraine, qu'il avoit de nouveau réduite à son obéissance. 940

12. Rheims n'ayant pas cessé d'être occupé par les troupes d'Herbert, l'évêque de Soissons fut forcé de conférer, malgré lui, l'ordre de prêtrise à Hugues, fils du comte de Vermandois. Tous les ecclésiastiques attachés au roi ou à l'archevêque Artaud, éprouvèrent de plus ou moins grandes violences. Frodoard nous apprend qu'il fut lui même détenu prisonnier dans la petite ville de Cormicy. Un concile fut indiqué à Soissons par les mécontents. C'est là qu'ils se disposoient à mettre le sceau à leurs projets. Le roi étoit revenu à Laon, et avoit attaqué le château de Pierre-Pont, dont la garnison se délivra des horreurs du siége en donnant des otages. Louis, désormais tranquille sur le sort de Laon, rentra dans la Lorraine, où Othon se rendit aussi avec une armée. Les fidèles des deux monarques les voyant prêts à livrer des combats meurtriers, cherchèrent à éviter une effusion de sang entre deux princes que les liens de

parenté auroient dû rapprocher. Ils furent assez heureux pour réussir, et conclurent une trève qui leur permit de rentrer dans le centre de leurs états.

941 13. Le concile de Soissons se tint par l'autorité et sous la protection des seigneurs rebelles. On doit entendre, sous cette qualification, Hugues le Grand, le comte de Vermandois et leurs partisans. Il s'assembla dans l'église de Saint-Crépin, et fut composé d'Hildégaire, évêque de Beauvais, de Dérolde, évêque d'Amiens, et de plusieurs autres prélats et abbés. Hildégaire fut député vers l'archevêque Artaud, qui étoit alors à Laon avec la reine Gerberge, pour le sommer de se rendre au concile. Artaud s'y refusa, et promit néanmoins de se trouver avec les évêques à une conférence où ses ennemis ne seroient pas les maîtres. Non seulement il ne consentit pas à abdiquer son siége, mais il les menaça d'excommunication, s'ils procédoient à la nomination et à l'ordination d'un archevêque, lui étant vivant. S'apercevant du mécontentement qu'excitoit sa résolution, et se croyant en danger, il feignit de se radoucir, demanda de rentrer dans Laon pour prendre sa dernière détermination avec la reine et son conseil. Dérolde, évêque d'Amiens, étant allé chercher sa réponse, Artaud lui réitéra ses menaces d'excommunication et d'appellation au saint-siége, l'excommuniant lui-même, s'il ne rendoit pas fidèlement au concile ce qu'il venoit d'entendre. Ces oppositions légitimes n'empêchèrent pas les évêques de satisfaire l'ambition et le ressentiment du comte de Vermandois, et cela sous le prétexte qu'Artaud avoit renoncé, par serment, à l'administration de son église. Hugues fut ordonné dans l'abbaye de Saint-Remi, quoiqu'il n'eût pas l'âge requis; il envoya des députés à Rome, et le pape Etienne VIII eut la foiblesse de lui accorder le pallium. Par une contradiction manifeste, ce pontife, qui approuvoit ainsi les actes irréguliers d'un concile assemblé par des factieux, adressa des lettres à ces

derniers pour les menacer d'excommunication, s'ils continuoient à faire la guerre à Louis d'Outremer. Ce fut surtout contre Hugues le Grand que ces menaces furent dirigées. Ce seigneur, secondé par Herbert, venoit, pour la deuxième fois, de former le siége de Laon, la seule place véritablement forte qui restât au roi. Elle l'étoit d'autant plus, que ce prince venoit d'en exclure Arnoul, comte de Flandre, et son frère Landeric, dont la fidélité lui étoit suspecte, pour en confier le commandement au comte Roger. Ces précautions n'empêchèrent pas Louis de rassembler à la hâte une armée composée de ceux qui lui étoient restés fidèles. Il partit de Vitri avec l'archevêque Artaud, et réussit à faire lever le siége; mais bientôt après, surpris par Hugues et Herbert, il vit une partie de ses gens taillée en pièces, l'autre mise dans une déroute complète, et fut lui-même très-embarrassé de se dérober par la fuite. Artaud et le comte Roger ne le quittèrent pas un instant et le suivirent dans sa retraite. Le premier cependant, se voyant privé de toute espèce de revenus, se retira dans les abbayes d'Avenai et de Saint-Basle, dont il avoit la jouissance de l'aveu même des factieux. 941

14. Au milieu de ses malheurs, Louis d'Outremer eut la satisfaction d'apprendre que la reine Gerberge venoit de donner le jour à un fils qui reçut le nom de Lothaire. Tout étoit d'ailleurs amertume dans la vie de ce prince; il étoit comme fugitif dans son propre royaume. Herbert et Hugues le Grand avoient repris le siége de Laon, et ils étoient secondés par le duc de Normandie et par le comte de Flandre. Ils poussèrent les opérations assez négligemment, parce qu'ils comptoient sur des intelligences qui leur manquèrent ensuite. Trompés dans leur attente, ils se déterminèrent à suspendre leur entreprise pendant l'hiver. Le comte de Vermandois ne resta pas oisif, et se rendit auprès d'Othon, afin de l'avoir pour auxiliaire au printemps, ou du moins pour être assuré de sa neutralité.

941 15. Louis agissoit, de son côté, avec une grande activité pour obtenir du secours des divers vassaux du royaume. Il reçut, à Tournus en Bourgogne, l'hommage d'Artaud Ier, comte héréditaire du Beaujolois, du Forez et du Lyonnois. Il arriva à Vienne sur le Rhône, où il fut accueilli, avec les égards qu'un souverain doit attendre de son vassal, par Charles Constantin, fils de Louis l'Aveugle, troisième roi de Provence. Ce seigneur étoit réduit au simple comté de Vienne, par l'ambition de Hugues, comte d'Arles, qui avoit usurpé le titre de roi de Provence, et enfin celui d'empereur en Italie. Par des arrangements avec Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, Hugues lui avoit cédé le royaume de Provence, que possédoit Conrad le Pacifique, fils de Rodolphe II. Dès-lors le titre de roi de la Bourgogne transjurane se confondit dans celui de roi d'Arles, que porta uniquement Conrad. Revenons à Charles Constantin, comte de Vienne. Ce fut pendant le séjour que Louis d'Outremer fit chez lui que ce monarque reçut l'hommage des seigneurs de l'Aquitaine, parmi lesquels on remarque Raimond III, comte de Toulouse. Louis en visita néanmoins plusieurs, no-
942 tamment Guillaume Tête-d'Etoupes, comte de Poitiers. Il confirma de son autorité royale les donations que Guillaume et son frère Ebles avoient faites à l'abbaye de Saint-Hilaire. Les renforts que Louis rassembla dans l'Aquitaine furent insuffisants pour le faire triompher de ses ennemis. Il se porta sur Laon; mais se trouvant très-inférieur en forces, il se réfugia encore dans la Bourgogne.

16. Le pape Etienne VIII avoit envoyé l'évêque Damase, en qualité de légat, auprès des seigneurs ennemis du roi; ce prélat les menaça des foudres de l'Eglise, s'ils ne cessoient les hostilités. Le comte Roger, envoyé de Louis auprès du duc de Normandie, étoit mort dans le cours de son ambassade, mais il avoit réussi à changer les dispositions du duc et à le rendre favorable au roi. Le prince normand consentit

à recevoir Louis dans Rouen, sa capitale, et lui renouvela 942
ses serments de fidélité. Guillaume Tête-d'Etoupes, avec ses Aquitains, et les principaux seigneurs de la Bretagne avec leurs Bretons, vinrent s'y réunir au roi, qui se mit aussitôt en marche pour occuper les rives de l'Oise. Il ne put franchir cette rivière, parce que ses ennemis avoient eu la précaution de rompre les ponts et d'enlever toutes les barques. La vue d'une armée aussi nombreuse, et la possibilité qu'elle effectnât le passage, firent cependant faire de sérieuses réflexions aux mécontents; incertains de l'avenir, ils entrèrent de bonne foi en accommodement. Le comte de Vermandois donna un de ses fils en otage, et les deux partis envoyèrent des ambassadeurs vers Othon, roi de Germanie, afin qu'il cimentât leur réconciliation. Louis fut lui-même au-devant de ce prince, qui parvint à lui ramener enfin Hugues le Grand, le comte Herbert et ses enfants. Ils promirent d'être fidèles à l'avenir, et le cœur généreux de Louis se lia facilement par la promesse d'un oubli éternel. Ainsi finirent ces dissensions intestines, dont on auroit pu augurer une issue moins heureuse. La constance et les vertus de Louis lui méritèrent l'estime de ses plus constants ennemis.

17. S. Odon, second abbé de Cluny, termina sa carrière auprès du tombeau de S. Martin de Tours, et fut inhumé dans l'église de Saint-Julien de cette ville. Sa science et sa sainteté l'avoient mis dans une si grande vénération, qu'il étoit en quelque sorte l'arbitre de son siècle. Les papes, les rois de France et d'Allemagne le consultoient souvent pour les affaires les plus importantes. Les princes et les grands cherchoient à l'envi à l'attirer auprès d'eux. Cluny reçut sous son administration des donations si considérables et en si grand nombre, qu'il en existoit jusque dans ces derniers temps cent quatre-vingt-huit chartres dans les archives de cette abbaye. Odon rétablit la règle de S. Benoît dans

une infinité de monastères dont il fut reconnu abbé ; mais ce n'étoit qu'un titre d'honneur, puisqu'à l'exception de Cluny, les autres abbayes eurent des abbés dont il nomma lui-même le plus grand nombre.

943 18. L'inimitié qui subsistoit depuis long-temps entre le duc de Normandie et Arnoul, comte de Flandre, parut tendre à sa fin dans une entrevue que ces deux seigneurs eurent à Péquigny sur la Somme. Ils se donnèrent mutuellement des signes d'amitié, qui furent bien trompeurs de la part d'Arnoul, puisqu'il fit assassiner, dans le même temps, le prince normand, par Blason, un de ses officiers. Telle fut la fin de Guillaume Longue-Epée, second duc de Normandie. La valeur, la bravoure, la prudence, la réunion de presque toutes les qualités, lui auroient acquis une renommée sans tache, s'il n'avoit plusieurs fois pris part aux entreprises séditieuses des seigneurs français. Il ne laissa qu'un fils de Sprote, sa première femme, et n'en eut pas de Leutgarde, fille du comte de Vermandois. Richard, fils unique de Guillaume Longue-Epée, fut dans la suite surnommé Sans-Peur. Il étoit âgé de dix ans à la mort de son père. Nous le verrons éprouver de grandes vicissitudes, mais échapper à tous les périls par son courage et par l'affection que les Normands eurent pour lui. Louis d'Outremer n'est pas exempt du soupçon d'avoir voulu usurper l'héritage du jeune Richard, et c'est peut-être là le seul reproche fondé que l'on puisse faire à la mémoire de ce prince. On peut même dire que ces idées injustes, étrangères à son caractère, lui furent suggérées par des hommes haineux, ennemis des princes normands.

19. Richard Sans-Peur posséda la Normandie au même titre que son père. Louis, voulant lui en confirmer la possession aussitôt après la mort violente de Guillaume, se rendit à Rouen, où il parvint à surmonter les méfiances du peuple et des seigneurs, qui lui renouvelèrent leurs ser-

ments. Herluin, comte de Ponthieu ou de Montreuil, avoit toujours été l'ami du duc Guillaume; il chercha à venger sa mort, non par un meurtre, mais par une victoire qu'il remporta sur les troupes du comte de Flandre. L'assassin Blason, chambrier d'Arnoul, s'étant trouvé parmi les prisonniers, Herluin lui fit couper les deux poings, qu'il envoya à Rouen. Le comte de Montreuil fut récompensé de sa fidélité par le don du comté d'Amiens et par le retour de sa famille, qui étoit prisonnière en Angleterre depuis plusieurs années. Louis d'Outremer ne se contenta pas de ces bienfaits : il parvint à ménager une réconciliation entre Herluin et le comte de Flandre. 943

20. Herbert II, comte de Vermandois, termina paisiblement dans son lit une vie agitée par une infinité de rébellions, de trahisons et de perfidies. La *Chronique* de Glauber peint les remords qui agitèrent ses derniers moments en rappelant le souvenir des paroles qu'il prononça avant de mourir : « Nous étions douze qui complotâmes, avec serment, de « trahir le roi Charles, » s'écrioit douloureusement Herbert, prouvant ainsi que la vertu ne perd jamais ses droits. Il laissa quatre fils : Albert, Herbert, Eudes et Hugues, lesquels eurent d'abord à défendre l'héritage de leur père ; mais ils triomphèrent des efforts de Raoul, comte de Cambrai, qu'ils tuèrent sur le champ de bataille. Délivré d'un implacable ennemi, Artaud ne tarda pas à quitter l'abbaye de Saint-Basle; aidé de plusieurs de ses frères et des fidèles qui avoient été persécutés par Herbert, il reprit le château d'Aumont sur Hugues, son compétiteur à l'archevêché de Rheims. Il fut ensuite saluer le roi, qui lui promit de le rétablir sur son siége.

21. La Normandie, agitée par une partie de ses habitants, qui vouloient retourner aux erreurs du paganisme, fut secourue par Hugues le Grand, qui entra dans Evreux au moyen des intelligences qu'il entretint avec ceux des Nor-

943 mands qui étoient restés fidèles à la religion chrétienne. Cet avantage ne rassura pas suffisamment Louis d'Outremer sur le sort de cette province. Entrant lui-même dans la Normandie avec son armée, il défit et tua Turmond, qui étoit le principal chef de ces mouvements. Ce seigneur n'aspiroit à rien moins qu'à ramener toute sa nation à l'idolâtrie; et pour y parvenir plus sûrement, il vouloit commencer par séduire le jeune duc. La victoire de Louis déconcerta tous ces projets; et pour en assurer la ruine complète, ce prince laissa Herluin, comte de Montreuil, avec des troupes dans Rouen, et emmena sans doute alors avec lui Richard, sous le prétexte de veiller à son éducation.

Après avoir ainsi pacifié la Normandie, Louis se rendit à Compiègne, où Hugues le Grand lui présenta les enfants du comte de Vermandois, avec lesquels il régla provisoirement les intérêts de l'archevêque Artaud. Mais ces conventions n'empêchèrent pas que toute l'étendue du diocèse de Rheims ne fût sans cesse exposée aux violences et aux pillages que se permettoient les partisans des deux prélats. Hugues entreprit le siége d'Aumont, que défendoit Athon, frère d'Artaud; mais il l'abandonna sur l'ordre du roi, ayant reçu d'ailleurs pour otage un des fils d'Athon. Nous disons Athon, quoique Frodoard nomme Dodon ce frère d'Artaud. Nous sommes en cela guidés par la seconde confirmation pour l'abbaye d'Alaon, laquelle désigne les quatre enfants d'Aznar, vicomte de Soule, sous les noms de Loup-Aznar, Artaud, Athon, et Amita, fille. Il est cependant vrai qu'Artaud avoit pu avoir d'autres frères après la confirmation dont il est question, et cela est même probable, puisque Athon fut évêque de Toulouse.

21. Hugues le Grand avoit rendu plusieurs services à Louis d'Outremer, auquel il venoit même de céder Evreux et une partie de la Normandie. Il fut dédommagé par la cession que Hugues le Noir lui fit de ses droits sur la Bour-

gogne. Louis eut beaucoup de part à ces arrangements, qui auroient été bien contraires à ses intérêts dans toute autre circonstance. Mais Hugues le Noir n'ayant pas d'enfants, la postérité du duc de France devoit nécessairement posséder cette vaste province. Ainsi on ne peut avec justice reprocher au monarque d'avoir, par sa faute, accru la puissance d'une maison rivale que l'on verra bientôt remplacer les Carlovingiens. Louis avoit, pendant une partie de la belle saison, été en danger de mort, dans la ville de Paris. Le désir de laisser à son jeune fils un soutien dans la personne de Hugues le Grand, lui fit peut-être étendre sa reconnoissance plus loin que ne le conseilloit la prudence. Peut-on cependant blâmer une conduite guidée par de tels motifs? 943

22. L'historien Frodoard commence le récit des événements de l'an 944 en disant que Louis d'Outremer, menant avec lui la reine Gerberge, se rendit dans l'Aquitaine pour conférer avec Raimond, prince de Gothie, et les autres grands de cette contrée. Il n'explique, d'ailleurs, ni le but ni le résultat de ce voyage. Les savants auteurs de l'*Histoire du Languedoc* font disparoître cette obscurité. Outre ses prétentions sur la Lorraine, Othon le Grand, roi de Germanie, avoit encore le désir de soutenir les mécontents de France, afin que Louis ne pût pas contrarier ses vues. Conrad le Pacifique, roi d'Arles, étoit intimement lié avec Othon, et, moins peut-être par ambition que pour seconder les projets du monarque son allié, il faisoit sourdement la guerre aux amis de Louis. C'est ainsi qu'il avoit, en partie, dépouillé Charles Constantin, comte de Vienne, qui avoit toujours été fidèle au roi de France. Il s'agissoit de réchauffer le zèle des seigneurs puissants et soumis, et de resserrer les liens qui les unissoient, afin qu'ils pussent déjouer les trames secrètes ou les entreprises contre les intérêts du roi et de ses vassaux fidèles. Or, on voit, par les résultats, que Louis atteignit ce but politique de son voyage. Raimond III, comte 944

944 de Toulouse, et son cousin Raimond Ier, comte de Rouergue, étendirent leurs armes sur la rive droite du Rhône, qu'ils occupèrent entièrement. Bien plus, ils donnèrent du secours à Hugues, roi d'Italie, qu'ils mirent à même de se soutenir contre Bérenger, marquis d'Ivrée, dont Conrad, roi d'Arles, étoit le protecteur. Le roi d'Italie témoigna sa reconnoissance à Raimond, comte de Rouergue, et le dédommagea des frais qu'il avoit faits, en lui donnant en mariage sa fille Berthe, qui lui apporta de grandes richesses. On ne trouve nulle part le nom des seigneurs qui se rendirent auprès de Louis d'Outremer, pendant son séjour dans l'Aquitaine. Guillaume Tête-d'Etoupes ne se présenta pas à lui, quoiqu'il lui fût très-dévoué. Il étoit alors occupé à fixer les limites du Poitou avec Alain Barbe-Torte, comte de Bretagne, dont les conquêtes et l'ambition lui faisoient beaucoup d'ombrage. Il fut réglé, dans cette entrevue, que les pays de Mauge, de Tiffauge et d'Herbauge, dont Alain s'étoit emparé, releveroient désormais du comté de Nantes: ainsi ce traité fut désavantageux à Guillaume, puisque ces contrées faisoient précédemment partie du Poitou.

23. Si la présence de Louis lui fut avantageuse en Aquitaine, son absence lui fut préjudiciable dans le nord de la France, parce qu'elle facilita les entreprises diverses des fils du comte de Vermandois, et la fuite du jeune Richard, duc de Normandie. Ce dernier étoit élevé à Laon, mais avec moins d'égards qu'il n'étoit convenable. Lui-même s'en aperçut, quoiqu'il n'eût pas encore atteint sa douzième année. Il vit sans effroi le projet que conçut de l'enlever et de le rendre à ses compatriotes, Osmond, seigneur normand, qui ne l'avoit jamais quitté. On ne sait si l'on peut ajouter foi à une adecdote transmise par les historiens normands; ils racontent qu'Arnoul, comte de Flandre, craignant que Richard ne tirât un jour vengeance de la mort violente de son père, ne négligea rien pour le mettre dans l'impuissance de lui

nuire. En conséquence, suivant eux, il sollicita Louis d'Outremer de bannir les Normands, de retenir Richard dans une étroite prison, et de lui faire brûler les jarrets, afin de le mettre hors d'état d'agir. Ces perfides insinuations furent, ajoutent-ils, appuyées d'un présent de dix mille livres pesant d'or. Quoi qu'il en soit d'un pareil conseil, que Louis ne chercha pas à suivre, il est certain que la nation normande ne put surmonter la défiance que lui donnoit la conduite équivoque de la cour de France envers son jeune duc. Osmond l'enleva caché dans une botte de foin, le conduisit au château de Couci, ensuite à Senlis, dont le comte étoit ennemi du roi, et enfin en Normandie. Le jeune prince y fut reçu avec des transports et des acclamations inexprimables, auxquels succédèrent des mesures de prudence. Bernard le Danois ne se contenta pas d'exciter le courage des Normands, il réclama des secours auprès d'Haigrold, roi de Danemarck. Louis avoit résolu de se venger d'une conduite qu'il taxoit de perfidie, et qui étoit du moins injurieuse à sa personne. Afin de mieux en venir à bout, il termina ses différends avec les seigneurs de la maison de Vermandois et avec Othon, roi de Germanie. Il s'accorda ensuite avec Hugues le Grand, convint de faire, de concert avec lui, la conquête de la Normandie, pour la partager entr'eux. Le monarque, accompagné d'Herluin, comte de Montreuil, et d'Arnoul, comte de Flandre, marcha sur Rouen et s'en empara. Tous ceux qui ne vouloient pas se soumettre à lui avoient pris la fuite, menant avec eux leur duc Richard, que son intrépidité fit surnommer Sans-Peur. La facilité que Louis trouvoit à occuper la Normandie lui donna sans doute des regrets d'avoir admis le comte de Paris au partage de cette province : il lui donna ordre de ne plus agir hostilement, et reprit sur lui Evreux, qui lui avoit déjà ouvert ses portes. Hugues, outré d'un pareil procédé, dissimula son ressentiment et se retira, bien déterminé à s'y livrer à la première occasion. 944

945 24. Louis d'Outremer s'éloigna momentanément de Rouen pour aller assister, à Laon, au baptême d'un fils nommé Carloman ou Charles, que venoit de mettre au jour la reine Gerberge son épouse. Il fut à peine de retour dans la capitale de la Normandie, qu'il fut forcé de revenir sur ses pas. Bernard, comte de Senlis; Thibaut, comte de Chartres et de Blois; Herbert III, comte de Troyes, avoient simultanément pris les armes, s'étoient emparés du château royal de Montagnac, où ils avoient enlevé les équipages de chasse, les chiens, les chevaux du roi, et s'étoient ensuite transportés à Compiègne et dans d'autres domaines du monarque qu'ils avoient ravagés sans aucun ménagement. Louis, accompagné du comte de Flandre et des seigneurs normands qui s'étoient déclarés pour lui, mit à son tour la ville de Saint-Quentin et le comté de Vermandois au pillage, et se rendit devant Rheims pour en former le siége. Il y étoit occupé depuis quinze jours, lorsque Hugues le Grand obtint de lui qu'il le leveroit sous la condition que l'archevêque Hugues lui donneroit des otages pour garants de la promesse qu'il faisoit de se soumettre aux décisions d'un concile qui seroit convoqué pour prononcer sur le différend existant entre lui et l'archevêque Artaud. Après ce traité, Louis ne perdit pas un moment pour revenir à Rouen, sa présence y étoit nécessaire pour apaiser la fermentation des esprits en faveur de Richard. Telle étoit la disposition générale des Normands, lorsque le roi danois Haigrold aborda sur les côtes de la Normandie, et mit à terre une nombreuse armée qu'il rangea sur les bords de la Dive, qui a son embouchure dans la mer, et coule dans le diocèse de Lisieux. Louis s'avançoit avec ardeur pour le combattre, lorsque Haigrold lui fit demander une conférence pour régler les affaires à l'amiable. Louis, sans aucune défiance, se rend au lieu désigné, menant avec lui le comte Herluin, Lambert, frère de Herluin, et dix-huit autres comtes. La discussion étant

assez vive, et les Normands beaucoup plus nombreux, 945
ces derniers prennent soudain les armes; un Danois frappe Herluin, en lui reprochant d'avoir été la cause du meurtre de Guillaume Longue-Epée. La mort d'Herluin sert de signal aux autres Danois qui massacrent tous les seigneurs de la suite du roi. Ce lieu, signalé par une telle perfidie, porta depuis le nom de Gué-d'Herluin. Louis, cependant, se déroba par la fuite, et rentra dans Rouen. Mais les esprits y étoient totalement changés. Il n'y trouva plus que des traîtres qui le firent prisonnier, et le livrèrent à Haigrold. Hugues le Grand, instruit de l'infortune du roi, et de la trahison dont il venoit d'être la victime, parut s'intéresser vivement à son sort. Il rassembla des troupes, et négocia en même temps avec Haigrold et les seigneurs normands. Ces derniers consentirent à remettre Louis entre ses mains, pourvu qu'un des fils du monarque leur fût donné en otage. Ces jeunes princes étoient dans la ville de Laon, auprès de la reine Gerberge leur mère. Hugues dépêcha aussitôt un envoyé à cette princesse pour lui faire connoître les articles du traité. On ne peut douter que Gerberge ne se méfiât déjà de la sincérité du duc de France; l'obstination qu'elle mit à ne pas livrer Lothaire son fils aîné en est la preuve certaine. Elle envoya le plus jeune sous la conduite de Gui, évêque de Soissons. Les Normands ayant reçu cet enfant royal, remirent Louis d'Outremer à Hugues le Grand. Quel fut l'étonnement de ce prince, de se trouver prisonnier entre les mains de son vassal qui le donna en garde à Thibaut, comte de Chartres et de Blois. Thibaut, surnommé le Tricheur, étoit, par sa mère Richilde, cousin-germain de Hugues le Grand; il avoit épousé Leutgarde, veuve de Guillaume Longue-Epée, et fille d'Herbert II, comte de Vermandois. Ces liens de parenté entraînèrent toujours Thibaut dans les guerres que le duc de France et la maison de Vermandois firent à Louis d'Outremer. Une

infinité de circonstances feront connoître la fourberie qui étant comme naturelle à Thibaut, le fit, à bon droit, surnommer le Tricheur.

946 25. Aldestan, roi d'Angleterre, étoit mort, et avoit été remplacé sur le trône par son frère Edmond. Ce prince apprenant la captivité du roi son neveu, envoya des ambassadeurs à Hugues le Grand, afin d'obtenir de lui qu'il le mît en liberté. Le duc de France tint une étrange conduite dans cette circonstance. Il assembla les grands du royaume, et trouva sans doute moyen de leur faire approuver ses vues, puisqu'il n'éprouva aucune opposition lorsqu'il proposa au malheureux roi de lui céder la ville de Laon pour sa rançon. La nécessité a des lois auxquelles il est inutile de chercher à se soustraire. Louis envoya à la reine Gerberge l'ordre de livrer cette place, et le comte de Paris en confia le gouvernement à ce même Thibaut qui avoit tenu, pendant près d'un an, le roi dans une étroite prison. Après avoir imposé des lois aussi dures à Louis son seigneur suzerain, Hugues le Grand lui rendit les devoirs dérisoires de vassal.

26. Gerberge, humiliée de tant d'affronts faits à la dignité royale, alla elle-même implorer le secours d'Othon, roi de Germanie. Ce prince, que la postérité a justement décoré du surnom de Grand, ne put résister aux prières d'une sœur. Il s'arma en sa faveur, et entra en France avec Conrad, roi d'Arles. Nous avons déjà dit que sous la dénomination du royaume d'Arles, il faut comprendre les royaumes de Provence et de la Bourgogne transjurane. Des historiens contemporains évaluent les forces d'Othon à cent mille hommes, distribués en trente-deux légions. Louis d'Outremer se livra à l'espoir de voir bientôt rétablir son autorité. Parfaitement accueilli par les deux rois ses alliés, il leur proposa de mettre le siége devant cette même ville qu'il avoit été contraint de céder. La situation de Laon, forte par elle-même, l'étoit

devenue davantage par les ouvrages qui l'entouroient, et 946
par ceux que le duc de France y avoit fait récemment ajouter. Les trois monarques réunis ne jugèrent pas à propos de s'y arrêter long-temps. Ils se rapprochèrent de Rheims, dont ils formèrent aussitôt l'enceinte. Hugues de Vermandois n'ignora pas que leur intention étoit de rétablir l'archevèque Artaud, de lui faire crever les yeux à lui-même, afin qu'il ne pût plus troubler, à l'avenir, un diocèse dans lequel il étoit regardé comme intrus. Convaincu, d'ailleurs, qu'il ne pourroit résister à des forces si considérables, Hugues se détermina à abandonner la ville avec tous ceux qui soutenoient son élection. Dès ce moment Robert, archevêque de Trèves, et Frédéric, archevêqve de Mayence, firent les cérémonies de la réinstallation d'Artaud. Après cette opération, l'armée combinée porta le ravage sur les terres de Hugues le Grand. La ville de Senlis, que sa force préserva du siége, vit ses campagnes dévastées. Les alliés passèrent la Seine, et exercèrent les mêmes rigueurs sur les terres des Normands. Tel fut l'unique résultat d'une campagne qui devoit réduire à une parfaite soumission et le comte de Paris, et les divers seigneurs opposés au monarque.

27. Le désir d'user de représailles excita le duc de France 947
à porter la guerre dans le comté de Flandre. Il assiégea plusieurs des places d'Arnoul, et ne vit nulle part son entreprise couronnée par le succès. Louis d'Outremer ne fut pas plus heureux que lui devant Mouzon que tenoit Hugues de Vermandois, se prétendant toujours archevèque légitime de Rheims. Les Lorrains s'étoient engagés à aider le roi pendant l'espace d'un mois; ce terme expiré, ils se retirèrent, et l'obligèrent ainsi à lever le siége et à discontinuer les opérations de la guerre. Louis profita de ce repos forcé pour se rendre, à Aix-la-Chapelle, auprès d'Othon son beau-frère. Ce prince lui rendit de grands honneurs, le combla d'amitiés et lui promit de nouveaux secours. Dans cet inter-

947 valle, le duc de France s'étoit rapproché de Rheims, dont il espéroit si bien se rendre maître, qu'il avoit mené avec lui Hugues de Vermandois pour le rétablir sur le siége de cette métropole. Mais la résistance vigoureuse d'Artaud et des sorties fréquentes et bien concertées ne lui laissèrent d'autre parti à prendre qu'une retraite peu honorable. Il se dédommagea en se présentant devant Amiens, dont le comte Roger, fils d'Herluin, n'osa lui refuser l'entrée; ce seigneur eut même la foiblesse de concourir à l'élection d'un clerc nommé Thibaut, que le duc de France fit élever à l'épiscopat, par le seul motif qu'il lui étoit dévoué. Cette condescendance du comte Roger fut la cause de ses malheurs, puisque depuis cette époque il eut presque toujours la guerre à soutenir, tantôt contre le roi, tantôt contre le comte de Flandre.

28. Le principal sujet de la guerre étoit, depuis plusieurs années, l'archevêché de Rheims que Louis vouloit assurer à Artaud, et le duc de France à Hugues de Vermandois. Les deux rois réunis à Aix-la-Chapelle, estimant que ce seroit détruire le plus grand obstacle à la paix que de s'acccorder sur ce point, indiquèrent une conférence sur les limites de leurs états respectifs, et engagèrent Hugues le Grand à s'y rendre. La question fut débattue, éclaircie, mais ne put être résolue, parce que chacun reconnut qu'il falloit un synode ecclésiastique pour la décider en dernier ressort. Il eut lieu à Verdun, où se rendirent plusieurs évèques et un grand nombre d'abbés. Artaud fut seul présent, parce que Hugues, son compétiteur, refusa de comparoître, malgré l'assignation que lui en firent, en personne, Adalberon et Goslin, l'un évêque de Metz, et l'autre de Toul. Les pères décidèrent, sans aucun partage, que l'archevêché appartenoit légitimement à Artaud; ils indiquèrent néanmoins un nouveau concile pour le 13 de janvier, afin que la question fût encore mûrement examinée, et que Hugues eût le temps de produire ses défenses.

Le concile s'assembla, en effet, dans l'église de Saint- 948
Pierre de Mouzon. Hugues refusa encore de comparoître. En conséquence il fut privé, par décret du concile, de la communion et du gouvernement de l'église de Rheims, tandis qu'Artaud rentra dans tous ses droits. Hugues fut encore cité devant un concile-général qui devoit s'assembler à Ingelheim le premier jour du mois d'août. Marin, légat du pape Agapit II, présida ce concile composé de trente-deux évêques et d'un nombre infini d'ecclésiastiques d'un ordre inférieur. Les deux rois, Othon le Grand et Louis d'Outremer, y furent présents. La cause du siége de Rheims ne fut pas la seule agitée. Le roi de France porta plainte contre Hugues le Grand, qui, après l'avoir frauduleusement retenu prisonnier, avoit exigé la ville de Laon pour lui rendre la liberté, et avoit chassé l'évêque Raoul, parce qu'il étoit fidèle à son roi. Le concile, faisant droit aux plaintes du monarque, et agissant d'après les canons du concile de Tolède, qui défendent, sous peine d'excommunication, d'attaquer la puissance royale, à force ouverte ou par trahison, menaça le duc de France de le traiter avec rigueur et de l'excommunier s'il ne se soumettoit à la décision du concile. La sentence déjà portée contre Hugues, archevêque intrus de Rheims, fut confirmée par le concile d'Ingelheim, qui ajouta qu'il devoit être déposé du diaconat et envoyé en exil. Une nouvelle assemblée, convoquée à Trèves, porta le même jugement. Le pape Agapit, enfin, tint un autre concile à Saint-
Pierre de Rome, confirma la condamnation de l'archevêque 949
Hugues, et excommunia le duc de France son oncle, jusqu'à ce qu'il eût satisfait le roi Louis d'Outremer. Cette sentence uniquement provisoire fut inspirée autant par la crainte de pousser Hugues le Grand à de plus fâcheuses extrémités, que par le désir de lui laisser le temps de se rapprocher du roi son seigneur. Ces ménagements ne produisirent aucun effet, puisque les hostilités furent continuées

949 de part et d'autre, avec fureur. L'évêché de Laon étant devenu vacant par la mort de Raoul, les habitants, alors au pouvoir de Hugues le Grand, mais tous dévoués à Louis d'Outremer, s'empressèrent d'élire Roricon, frère de lait du monarque. Artaud fit aussitôt la consécration du nouvel évêque, lequel n'ayant pas été reçu dans Laon, siéga dans la forteresse de Pierrepont, qui en dépendoit.

Les habitants d'Amiens, en haine de Thibaut le Tricheur, auquel Hugues le Grand avoit confié la garde de leur ville, livrèrent leur citadelle au comte de Flandre, partisan du roi. Arnoul invoqua son secours, afin de se rendre aussi maître de la ville: l'entreprise réussit, et dès-lors l'intrus Thibaut fut chassé, et l'évêque fidèle rendu à son troupeau.

Pendant cette expédition, le frère de l'archevêque Artaud se laissoit enlever par surprise le château d'Aumont, qui fut incontinent livré à Hugues de Vermandois; ce prélat, maître de cette fortersse, fit exercer de cruelles vengeances dans les parties du diocèse de Rheims qui refusoient de le reconnoître.

29. Des succès aussi variés laissoient autant de craintes que d'espérances sur le rétablissement de la paix dans l'intérieur de la France. Ces incertitudes déterminèrent la reine Gerberge à aller une seconde fois réclamer l'intervention de son frère le roi de Germanie. Elle passa avec lui les solennités de Pâques à Aix-la-Chapelle. Othon lui fit des promesses qu'il ne tarda pas à réaliser. Par son ordre, Conrad, duc de Lorraine, mena des renforts à Louis d'Outremer. Ce prince venoit de s'emparer de la ville de Laon, dont il avoit fait aussitôt réparer les murailles. Ses efforts furent vains contre la citadelle, que Hugues parvint même à ravitailler, abandonnant ensuite le comté de Laon, afin de n'avoir pas à combattre à la fois l'armée du roi et les troupes auxiliaires de Conrad.

Avec une certaine apparence de prospérité, les affaires de Louis d'Outremer prenoient presque toujours la tour-

nure la moins avantageuse. C'est ainsi que Conrad, au lieu de se réunir et d'agir de concert avec lui, négocia et conclut une trève avec Hugues le Grand. Louis ne pouvoit la désavouer sans s'exposer à une défection qui lui auroit encore été plus défavorable. Pendant cette suspension d'armes, il eut la satisfaction de recevoir le serment de fidélité d'Albert I[er], l'aîné des princes de la maison de Vermandois. Depuis cette époque Albert, surnommé le Pieux, fut fidèle au monarque et lui rendit des services importants. Cette réconciliation fut également profitable à l'archevêque Artaud, qui occupa peu après les châteaux de Couci et de Maroles. Hugues le Grand, étonné de ces progrès, attira à lui un grand nombre de Normands, et se porta de nouveau sur Laon, où il ne put obtenir d'autre avantage que d'introduire des vivres et des hommes dans la forteresse. Il se retrancha ensuite à Château-Porcien; mais, obligé de décamper à l'approche de Louis, qui avoit été renforcé par Arnoul, comte de Flandre, et Conrad, duc de Lorraine, il se retira vers Senlis, où il fut si vivement poursuivi, qu'Arnoul fut au moment de l'atteindre et brûla les faubourgs de cette ville. Hugues se replia dans le Soissonnois, d'où il envoya vers le roi les évêques d'Auxerre, de Troyes, et le comte Renaud, pour demander une trève, qui fut arrêtée jusqu'aux fêtes de Pâques de l'année suivante. Diverses surprises eurent néanmoins lieu entre les seigneurs des deux partis, et presque toujours dans la juridiction de l'archevêché de Rheims, qui ne cessoit d'éprouver les maux de la guerre, à cause des prétentions mutuelles de l'archevêque Artaud et de Hugues de Vermandois. 949

30. En exécution de la trève qui avoit été convenue, le 950
roi Louis d'Outremer et Hugues le Grand se rapprochèrent de la Marne pour traiter d'une paix définitive. Ils campèrent sur les bords opposés de cette rivière, et s'envoyèrent mutuellement des ambassadeurs ou fondés de pouvoirs. Enfin,

950 sous la médiation de Conrad, duc de Lorraine, de Hugues le Noir, duc d'une partie de la Bourgogne, d'Adalberon, évêque de Metz, et d'un autre prélat nommé Fulbert, Hugues consentit à rabattre de sa fierté, passa du côté du roi, lui promit fidélité, rendit la forteresse de Laon, et se réconcilia avec Arnoul, comte de Flandre, et avec Artaud, archevêque de Rheims. Il renouvela encore ses promesses au château de Compiègne, et les viola néanmoins bientôt après, puisqu'il se présenta avec son armée devant Amiens. L'évêque le reçut dans une des tours qui protégeoient cette ville, mais l'autre fut vaillamment défendue par les gens du comte de Flandre. Une agression aussi injuste autorisoit les amis du roi à user de représailles. Hugues se plaignit néanmoins qu'on lui enlevoit Braine sur la Vesle, et Louis eut assez de générosité pour contraindre ses fidèles à lui rendre ce château, et l'exhorta encore à une paix sincère. Pendant que le monarque en usoit avec tant de franchise et de magnanimité, Thibaut le Tricheur, comte de Blois, reprenoit le château de Couci sur l'archevêque Artaud. Il refusa de le rendre, malgré la demande du roi, qui se retira à Laon profondément indigné de la mauvaise foi de ses ennemis.

951 Les négociations étant ainsi rompues, il n'y eut, durant cet intervalle, ni paix ni trève, et les hostilités demeurèrent seulement suspendues. Il sembloit que les factieux ne cherchassent qu'à prendre de nouvelles forces pour recommencer leurs entreprises. De son côté, le roi travailloit à fortifier son parti. Le secours du roi de Germanie devoit donner la prepondérance à celui dont il se déclareroit l'allié. Il est bon de se rappeler que si Gerberge, femme de Louis d'Outremer, étoit la sœur d'Othon le Grand, Hatwige, épouse de Hugues le Grand, avoit le même avantage, étant, ainsi que Gerberge, fille de Henri l'Oiseleur. On ne doit donc pas être surpris que le roi de Germanie ne

fût quelquefois indécis sur le parti qu'il avoit à prendre. 951
Le comte de Paris chercha à le capter, dans cette circonstance, en lui envoyant de riches présents, parmi lesquels on remarquoit deux lions d'une grande beauté. Il suivit de près ces dons, et se rendit à Aix-la-Chapelle, à la cour du roi son beau-frère.

31. Louis d'Outremer ne crut pas devoir se séparer de son armée, et afin de la retenir sous les drapeaux, il lui fit faire divers mouvements. Il projeta aussi de parcourir les provinces de l'Aquitaine; à peine sa résolution fut-elle connue, que Charles Constantin, comte de Vienne, Etienne, évêque d'Auvergne ou de Clermont, vinrent lui offrir leurs dons et leurs hommages. Guillaume Tête-d'Etoupes, comte de Poitiers, se rendit aussi auprès de lui, et fut gratifié seulement alors, suivant l'observation de don Vaissette, du comté d'Auvergne et du duché d'Aquitaine. Ces grands fiefs étoient vacants par la mort de Raimond III, dit Pons, comte de Toulouse. Le fils aîné de ce dernier, Guillaume, surnommé Taillefer, qui lui succéda dans la plupart de ses provinces, auroit dû lui succéder également dans l'Auvergne et l'Aquitaine. Mais Louis vouloit récompenser la fidélité du comte de Poitiers, et peut-être diminuer les immenses possessions des comtes de Toulouse, qui n'étoient pas moins puissants que Hugues le Grand. La conduite de ce dernier suffisoit d'ailleurs pour éclairer le monarque sur ses véritables intérêts.

Une maladie arrêta Louis sur les frontières de l'Aquitaine, et le mit dans un danger si imminent, que, se croyant prêt à descendre au tombeau, il ordonna de reconnoître et de couronner roi Lothaire, son fils aîné. Ce fait, mal indiqué dans les historiens contemporains, est prouvé par des chartres publiques, qui datent de cette époque le règne de Lothaire. Il n'exerça cependant l'autorité royale qu'après la mort de Louis d'Outremer son père. Létalde, comte de Mâcon, prodigua au roi malade les soins d'un ami

951 fidèle et d'un vassal dévoué. L'historien Frodoard lui rend ce témoignage de manière à faire penser qu'il fut extrêmement utile au monarque dans cette circonstance. Une heureuse convalescence mit le prince à même de remédier à des abus qui faisoient le malheur d'une partie de ses sujets. Frédéric ou Ferri, duc en partie de Lorraine, et frère d'Adalberon, évêque de Metz, avoit fait construire sur ses limites une forteresse, d'où il étendoit ses courses sur les terres du roi, qu'il affligeoit par un brigandage continuel. Frédéric étant vassal du roi de Germanie, Louis fit parvenir ses plaintes à ce prince, qui fut assez juste non seulement pour interdire de telles entreprises à ce seigneur, mais encore pour lui défendre d'avoir des forteresses sans le consentement du roi de France.

32. La reine Ogive d'Angleterre, mère de Louis d'Outremer, étoit à Laon avec la reine Gerberge, sa belle-fille. L'histoire n'a pas transmis les plaintes qu'elle pouvoit avoir à former contre le roi son fils; nous savons seulement qu'elle l'abandonna et s'attacha aux seigneurs de la maison de Vermandois. Bien plus, elle se rendit auprès d'Herbert III, fils puîné de ce même Herbert II qui avoit été l'ennemi implacable et le persécuteur irréconciliable de Charles le Simple, son premier mari. Elle s'unit par les liens du mariage à Herbert III, qui avoit eu en partage le comté de Troyes. Louis témoigna son ressentiment envers cette princesse en lui ôtant l'abbaye de Sainte-Marie de Laon, et en la privant de plusieurs fiefs, qu'il réunit à son domaine.

33. Othon le Grand, après avoir soumis la Bohême, porta ses armes en Lombardie, pour secourir Adelaïde, veuve de Lothaire, roi d'Italie, lequel avoit succédé à Hugues son père. Lothaire, opprimé par Bérenger, marquis d'Ivrée, avoit occupé le trône sans gloire, et avoit péri par le poison. Bérenger auroit voulu consommer son usurpation, en faisant épouser Adélaïde, veuve de Lothaire, à Adalbert

son fils ; mais Adélaïde s'y refusa avec fermeté, et implora le secours du roi de Germanie pour se soustraire à la captivité et aux mauvais procédés auxquels elle étoit exposée. Othon céda avec empressement à sa demande, et entra triomphant dans Pavie, où Bérenger n'osa l'attendre. Adélaïde, fille de Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, et veuve de Lothaire, étoit encore assez belle pour plaire au vainqueur généreux qui étoit venu pour sa délivrance. Othon, veuf de sa première femme, demanda la main d'Adélaïde, et l'obtint. Il eut, malgré cet avantage, la générosité de rendre le royaume d'Italie à Bérenger, à condition qu'il se reconnoîtroit feudataire ou vassal des rois de Germanie. Cette expédition, et le mariage d'Othon avec Adélaïde, peuvent être regardés comme le véritable fondement de la grandeur de ce prince en Italie. Nous le verrons renouveler la gloire de l'empire d'Occident, en ajoutant le sceptre impérial à la couronne de Germanie. 951

34. Si les négociations entre le roi et le duc de France continuoient à entretenir l'espoir de la paix, on peut dire néanmoins que les hostilités suivoient leur cours. Les seigneurs changeoient souvent de parti, et sans qu'on en sache les raisons, on les voit combattre pour des causes opposées. Conrad, duc de Lorraine, que nous avons vu naguère l'allié de Louis d'Outremer, s'empara, en qualité d'auxiliaire de Hugues le Grand, de plusieurs forts qui appartenoient à Artaud, archevêque de Rheims. De ce nombre fut celui de Marolles, construit sur les bords de la Marne. Il fut vaillamment défendu par Renaud, comte de Rouci ; mais les assiégeants multiplièrent tellement leurs efforts, et les machines de guerre, qu'ils parvinrent à renverser les murailles et à incendier le fort. Louis sembla dédommager Artaud de cette perte, en détruisant plusieurs forteresses de ses ennemis, et en reprenant Vitri et d'autres châteaux dont il 952

953 confia la garde à des seigneurs fidèles. Ces avantages, quoique peu importants, déterminèrent le duc de France à faire des démarches pacifiques. Le roi étoit rentré dans Rheims avec la reine Gerberge son épouse; des envoyés d'Hugues demandèrent, en son nom, une entrevue à cette princesse qui étoit sa belle-sœur. Gerberge obtint de son époux l'agrément de se rendre au rendez-vous. Hugues lui offrit des présents, et montra des dispositions si franches, que le roi se réunit, pendant le carême, avec ce seigneur dans la ville de Soissons, où fut assemblé un plaid ou parlement pour rétablir la paix et la concorde entre eux. Ces expressions, empruntées de la chronique de Frodoard, prouvent la situation précaire du monarque, forcé de traiter d'égal à égal avec le comte de Paris: peu de vassaux auroient voulu s'attacher à lui dans la crainte d'accroître son autorité; Hugues possédoit de vastes domaines; sa parenté étoit nombreuse. Pour lutter contre lui, Louis n'avoit qu'un petit nombre d'amis, son courage et son habileté. On ne peut lui reprocher d'avoir manqué de ces deux qualités. Allié fidèle et roi équitable, il ne parut injuste qu'envers le jeune Richard, duc de Normandie. Cette faute fut peut-être la cause de toute l'agitation de son règne. Il faut y ajouter les querelles qu'occasionnèrent les dissensions entre les deux compétiteurs à l'archevêché de Rheims. Les conférences de Soissons rétablirent enfin l'harmonie. Les évêques de Metz, de Cambrai, Hugues le Noir et Conrad, duc de Lorraine, terminèrent enfin des négociations qui duroient depuis trois ans. Hugues le grand fut désormais fidèle, et ne troubla plus la tranquillité de l'état.

La cour de Louis fut rétablie dans la ville de Laon; la reine Gerberge y accoucha de deux princes jumeaux. L'aîné, nommé Charles, survécut à son père, et fournit une longue et malheureuse carrière. Henri son frère mourut peu après

les cérémonies du baptême. Un autre jeune prince, auquel Artaud avoit donné le nom de Louis sur les fonts baptismaux, mourut dans l'année suivante. 953

35. Les guerres civiles qui s'étoient prolongées pendant un si long espace de temps, avoient contribué à relâcher la discipline ecclésiastique; elles avoient aussi fourni aux seigneurs des occasions fréquentes d'envahir les biens de l'église. Ce fut pour remédier à ces deux abus que l'archevêque de Rheims assembla un synode dans le monastère de Saint-Thieri, situé à deux lieues de sa métropole. Renaud, comte de Roucy, qui s'étoit rendu coupable de ce dernier excès, refusa de comparoître devant le synode, et s'adressa directement au roi pour éviter d'encourir l'excommunication dont il étoit menacé. Cette peine ecclésiastique fut alors différée à la demande de Louis, dit Frodoard, qui se tait d'ailleurs sur les suites de cette affaire. Il est à présumer qu'elle s'arrangea à l'amiable, puisque le même Renaud, comte de Roucy, prit, bientôt après, la défense de l'archevêque Artaud.

36. Othon Ier, roi de Germanie, fit élire son propre frère Brunon évêque de Cologne, après la mort de Wifred, qui avoit occupé ce siége; Brunon reçut en même temps le gouvernement de tout ce qui restoit à Othon de l'ancien royaume de Lorraine. La nomination de ce prélat au duché de Lorraine étoit faite au préjudice du duc Conrad, qui, ayant épousé une fille d'Othon, avoit reçu, depuis plusieurs années, l'investiture de ce duché. Mais Conrad venoit de prendre part à la révolte de Ludolfe, fils aîné d'Othon; et dès-lors ce prince lui jura une haine implacable. Conrad avoit encore pour ennemi le duc Rainier, fils de Giselbert, autrefois duc d'une partie de la Lorraine. L'élection de Brunon exaspéra surtout Conrad qui, n'écoutant plus que la vengeance, appela à son secours les Hongrois.

954 Ces peuples barbares inondèrent l'Allemagne par leur immense population, et y commirent d'horribles dégâts. Ils avoient cependant beaucoup souffert par la guerre et les maladies, lorsqu'ils atteignirent les bords de la Meuse et de la Moselle. Ils ravagèrent les parties de la Lorraine soumises à l'archevêque Brunon et au duc Rainier. S'étendant ensuite dans les provinces limitrophes de la France, ils passèrent comme une lave brûlante dans le Vermandois, le Laonois, le Rhémois et dans toute la Champagne. Poursuivis avec vigueur et opiniâtreté par les peuples désolés, ils laissèrent un grand nombre des leurs dans les plaines de la Champagne et de la Bourgogne; ils évacuèrent le royaume par le Dauphiné, et très-peu rentrèrent dans leur patrie, après avoir traversé l'Italie.

37. Louis d'Outremer fut à peine délivré de ce fléau, qu'il perdit celui de ses fils qui portoit le même nom que lui. Cette perte très-sensible paroît lui avoir rendu le séjour de Laon odieux, puisqu'il se détermina presque aussitôt à établir sa demeure dans la ville de Rheims. Il suivoit à cheval la route de cette ville, au milieu des seigneurs qui l'accompagnoient, lorsqu'un loup parut tout-à-coup et traversa le chemin; Louis lanca son cheval, et galopa avec impétuosité à la poursuite de l'animal; mais son coursier, n'étant pas retenu, s'abattit, et le jeta au loin. Louis, froissé et couvert de douloureuses contusions, fut porté avec peine, sur un brancard, dans la ville de Rheims. Il y éprouva une décomposition du sang, triste effet de la violence de sa chute. Une espèce de lèpre couvrit toutes les parties de son corps, une langueur mortelle s'empara de lui, et il expira le dix-septième jour dans la trente-quatrième année de son âge, et la dix-neuvième de son règne. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Remi, et le tombeau de la reine Gerberge fut, dans la suite, placé à côté du sien.

38. Louis IV, dit d'Outremer, n'eut pas d'autre épouse que

Gerberge de Saxe, fille de Henri l'Oiselcur, et veuve de Gi- 954
selbert, duc de Lorraine. Il eut d'elle cinq fils et trois filles. Carloman ou Charles, Henri et Louis moururent en bas-âge. Lothaire et Charles qui lui survécurent, avoient un droit égal au trône, à l'exclusion de leurs sœurs Mahaud, Aldrade et Hildegrande. Telle avoit été jusque-là la coutume des Français. Mais le jeune Charles n'avoit qu'un an, et les possessions royales étoient si peu étendues, que Louis d'Outremer avoit désigné pour son unique successeur, Lothaire, son fils aîné, âgé de treize ans. C'étoit renverser la loi salique, en ce qui concerne le partage entre les enfants mâles. Les circonstances, plutôt que la politique, amenèrent ce changement important. Il n'y eut plus dès-lors qu'un héritier présomptif du trône. La monarchie française n'a pas varié depuis sur ce principe fondamental de l'indivisibilité de la prérogative royale.

39. Quoique entouré d'ennemis puissants, Louis d'Outremer sut maintenir la prérogative du trône dans le même état qu'il l'avoit reçue. Hugues le Grand fut pour lui un rival redoutable. Louis lui résista, et se montra toujours actif et belliqueux; mais il régna dans des temps difficiles, et ses efforts n'aboutirent qu'à ne pas succomber sous les attaques sans cesse renouvelées de vassaux puissants et factieux. Etabli sur le trône de ses pères par les soins d'Aldestan, roi d'Angleterre, son oncle maternel, il ne reçut de ce prince que des secours insuffisants pour relever l'éclat de la couronne. Il n'auroit pu y parvenir qu'en révoquant des concessions abusives et en détruisant des usurpations également funestes. Les rois ligués, c'est-à-dire Aldestan et Edmond, rois d'Angleterre, et Othon le Grand, n'ayant pas donné à leur allié le moyen de rétablir la plénitude de son autorité, on dut prévoir que le sceptre échapperoit bientôt à une famille trop foible pour le conserver.

FIN DU RÈGNE DE LOUIS D'OUTREMER.

LOTHAIRE,

TRENTE-TROISIÈME ROI DE FRANCE,

régna depuis l'an 954 jusqu'à l'an 986.

PAPES ET PRINCES CONTEMPORAINS.

PAPES.

Agapit II 955
Jean XII. 964
Léon VIII et Benoît V. . . 965
Jean XIII. 972
Benoît VI. 974
Donus II. 974
Benoît VII. 983
Jean XIV.. 984
Boniface VII. 985
Jean XV. 985
Jean XVI. . . . .

EMPEREURS D'ORIENT.

Constantin VII. 969
Jean Zimiscès. 976
Basile II. . . . .
Constantin VIII. . . . . . .

EMPEREURS D'OCCIDENT, OU D'ALLEMAGNE.

Othon Ier, dep. 956 jusq. . 973
Othon II. 983
Othon III. . . . .

ESPAGNE.

Ls Maures.

Rois des Asturies.

Ordogno III. 955
Sanche Ier. 967
Ramire III. . . . .
Bermude ou Véremond II.

Rois de Navarre et Aragon.

Garsie Sanche Ier. 970
Sanche Garsie II, dit Abarca.

ANGLETERRE.

Edred. 955
Edwy. 959
Edgard. 975
Edouard II. 978
Ethelred II. . . . .

---

1. Sage politique de la reine Gerberge. Elle obtient l'appui du duc de France. 2. Le prince Charles. 3. Sacre du roi. Hugues le Grand vainement promu à la dignité de duc d'Aquitaine. 4. Chartre remarquable.

Diminution de l'autorité des rois dans les provinces du midi. 5. Entreprise sur la ville de Poitiers. Triomphe et défaite de Guillaume Tête-d'Etoupes. Mort de Hugues le Grand. 6. Ses enfants. 7. Hugues Capet possède après son père, ses comtés, le duché de France, et ses bénéfices. L'archiduc Brunon est son soutien. 8. Arnoul, comte de Flandre, s'empare d'Amiens. 9. Bon accueil que reçoivent à la cour les seigneurs de la maison de Vermandois. 10. Le roi est obligé de devenir partie dans les querelles des Seigneurs. 11. L'archiduc Brunon entretient la bonne intelligence entre le roi Lothaire et Hugues Capet. 12. Libéralité d'Arnoul, comte de Flandre. Vigueur et sévérité de Lothaire. Il est imité par l'archevêque Artaud. 13. Hugues Capet paroît à la cour, étendue de sa puissance. 14. Mort d'Artaud, archevêque de Rheims. Election d'Odalric, malgré les prétentions de Hugues de Vermandois. 15. Voyage du roi en Bourgogne. Etat de la France. 16. Mort de Raimond Ier, comte de Rouergue. Etendue de ses domaines. Son testament. 17. Othon I, dit le Grand, couronné empereur par le pape Jean XII. 18. Le château de Couci donné en fief. 19. Entreprises d'Herbert III. 20. Henri, duc de Bourgogne après la mort de son frère Othon. 21. Mort d'Arnoul Ier, comte de Flandre. Arnoul II, son petit-fils, lui succède. 22. Mort de l'historien Frodoard. 23. Mariage du roi avec Emma, fille de Lothaire, roi d'Italie. 24. Richard Sans-Peur, duc de Normandie, attaqué par les seigneurs envieux de sa puissance, appelle les Danois à son secours. Malheurs de la France pendant trois années. 25. Recherches sur les grands vassaux dans les diverses parties de la France. 26. Motifs qui empêchent d'éclaircir les temps obscurs de notre histoire. Origine de la ville de Montpellier. 27. Partage des domaines indivis des comtes de Toulouse. 28. Développement du système féodal. 29. S. Mayeul, abbé de Cluny. Pèlerinages précurseurs des croisades. 30. Grande influence de S. Mayeul sur les princes contemporains. Sage politique de Lothaire. 31. Vues du roi Lothaire sur la Lorraine. Grande faute de son frère le prince Charles. 32. Mécontentement des Français à ce sujet. 33. Heureuse expédition de Lothaire. Honte et vengeance de l'empereur Othon II. 34. Nobles sentiments des seigneurs français. Belle conduite de Geoffroi, comte d'Anjou. Défaite d'Othon. 35. Il demande la paix. Lothaire la lui accorde, contre l'avis des seigneurs. 36. Le prince Charles n'est qu'arrière-vassal de la couronne. 37. Geoffroi, comte d'Anjou, est élevé à la charge de grand-sénéchal. 38. Valeur de Geoffroi. Il accorde la paix au comte de Bretagne. 39. Cruautés de l'empereur Othon II. Ses revers. 40. Voyage de Lothaire en Auvergne. Mariage de son fils Louis avec Blanche. Débats entre les comtes de Poitiers et de Toulouse. 41. Guerres entre plusieurs seigneurs. Eulogies. 42. Mort d'Othon II. Lothaire s'empare de la Lorraine, et la rend aussitôt au jeune Othon III. 43. Guerre entre les comtes de la Catalogne et les Sarrazins. Valeur de Raimond II,

comte du Rouergue. 44. Motifs d'un voyage de Lothaire dans le Limousin. Conduite légère de Blanche, épouse du prince Louis. Mort du roi Lothaire. Justification de la reine Emma. Louis V, successeur de Lothaire, est recommandé à Hugues Capet. Enfants de Lothaire. 45. Réflexions sur la décadence de la maison carlovingienne. 46. Observations sur les princes qui ont porté le nom de Lothaire.

954 1. Gerberge, veuve de Louis d'Outremer, et mère de Lothaire, avoit souvent pris uue part active dans les affaires de l'état. On l'a vue, par des négociations adroites, dissiper les ligues formées contre le roi son époux, tantôt en agissant auprès de son frère le roi de Germanie, tantôt auprès du duc de France son beau-frère ou des autres seigneurs les plus puissants. Son expérience, son esprit habile et conciliant étoient plus nécessaires que jamais dans la situation où se trouvoit le royaume après la mort prématurée de Louis d'Outremer. Lothaire avoit été reconnu dès l'an 951; mais n'ayant accompli que sa treizième année, ses foibles mains étoient encore inhabiles à tenir le sceptre. L'esprit de faction, ou plutôt la rébellion dont Hugues le Grand avoit donné des preuves si fréquentes sous le règne précédent, démontroit assez que la modération n'étoit pas sa vertu favorite. La retenue qui l'avoit empêché de désirer le trône, lui avoit fait offrir et céder la couronne à Raoul, et, après lui, à Louis d'Outremer; mais il pouvoit avoir maintenant d'autres vues, et comment Lothaire eût-il pu lutter contre lui, s'il eût voulu céder aux désirs de l'ambition? Gerberge employa avec adresse les ressorts de la politique; elle s'empressa de lui demander des conseils, des secours, et acquit par ce moyen un appui, un protecteur à son jeune fils. Flatté de cette première ouverture, Hugues le Grand proposa une entrevue à la reine, lui offrit de bonne grâce ses hommages, des présents, et la promesse de soutenir de tout son pouvoir le roi son fils. De nouveaux liens de parenté augmentèrent la confiance de Ger-

berge. Béatrix, fille de Hugues, épousa Frédéric ou Ferri, duc en partie de Lorraine. Or, Ferri étoit neveu de Brunon, archevêque de Cologne, et l'étoit par conséquent de Gerberge, laquelle étoit sœur de Brunon et d'Othon le Grand. 954

2. Les intérêts du prince Charles, frère puîné de Lothaire, ne furent point pris en considération. La foiblesse de son âge ne fut pas la seule raison qui autorisa en quelque sorte cette injustice : le domaine royal, n'étant plus qu'une foible partie de la monarchie, étoit pour ainsi dire indivisible. La seule nécessité créa donc une loi qui parut depuis l'œuvre de la prudence, de la politique, et fut une règle invariable pour la succession au trône, et aussi, en général, pour les grands fiefs et les propriétés les plus considérables de la noblesse, qui furent dévolus aux aînés, à l'exclusion des cadets et des filles.

3. Le couronnement de Lothaire fut différé jusqu'au mois de novembre. Il eut lieu en présence du duc de France, de l'archevêque de Cologne, d'un grand nombre d'évêques et de seigneurs de France, de Bourgogne et d'Aquitaine. Ces dénominations de trois royaumes qui n'existoient plus isolément, désignent toute l'étendue de la monarchie. Nous regrettons de ne pas trouver les noms des grands et des prélats qui se rendirent à cette auguste cérémonie; nous aurions pu juger de la soumission ou du moins des apparences de respect que les diverses provinces donnèrent à Lothaire au moment de son avénement au trône. Artaud, archevêque de Rheims, sacra et couronna le jeune roi.

Gerberge, satisfaite de la condescendance ou de la fidélité de Hugues le Grand, lui fit non-seulement confirmer le don du duché de Bourgogne, mais lui fit encore donner par Lothaire le titre de duc d'Aquitaine, au préjudice de Guillaume Tête-d'Etoupes, qui en avoit été investi par le feu roi. On verra que le comte de Poitiers ne se laissa pas dépouiller, et se maintint dans la possession de l'Aquitaine, dont l'Au-

954 vergne faisait partie. La reine s'efforça d'apaiser les querelles qui duroient depuis long-temps entre les seigneurs de la maison de Vermandois et Renaud comte de Roucy, lequel avoit été constamment dévoué au roi. Le comte fut remis en possession du château de Roucy, qui lui avoit été enlevé par surprise, et de son côté il rendit plusieurs forts aux fils d'Herbert II. Après ces divers arrangements, Gerberge ramena le jeune roi dans la ville de Laon, où elle ne tarda pas d'apprendre les nouvelles contestations de ces seigneurs.

955 4. La faveur et l'influence de Hugues le Grand furent fort étendues durant tout le reste de sa vie. Il passa le commencement de l'année 955 auprès du roi, avec sa femme, la duchesse Hatwige, sœur de Gerberge. Une charte de Lothaire, en faveur de l'église du Puy en Vélai, porte qu'il accorda cette grâce à la sollicitation de sa tante, la comtesse Hatwige, épouse de Hugues, duc des Français. Don Vaissette observe que cette charte est la dernière qui fut donnée pour le Languedoc par les princes de la race des Carlovingiens, et que même ceux de la troisième race n'en donnèrent pas avant le roi Louis VII, dit le Jeune. Depuis le règne de Lothaire le pouvoir des rois fut si peu considérable dans le midi de la France, qu'on ne peut prouver par aucun monument qu'ils y ayent exercé quelqu'autorité jusqu'à l'époque citée ci-dessus. On ne trouve pendant cet intervalle d'autre preuve de souveraineté que la date des règnes des rois de France; et encore est-elle souvent omise.

5. Hugues le Grand attira à Paris, pendant les fêtes de Pâques, et y combla d'honneurs, le roi Lothaire et la reine sa mère. Tant de soins et d'attentions de la part d'un seigneur aussi fier n'étaient pas entièrement désintéressés. En effet, il prit bientôt le jeune roi avec lui pour le faire concourir à la soumission de l'Aquitaine, qu'il vouloit enlever à Guillaume Tête-d'Etoupes. Ce dernier, instruit que des forces considérables pénétroient déjà dans ses provinces, se

contenta de laisser une forte garnison dans sa capitale, et se 955
déroba par la fuite, afin de se donner le temps de rassembler une armée. Lothaire et Hugues investirent la ville de Poitiers, et en pressèrent vivement le siége. Ils ne purent néanmoins obtenir d'autre avantage que celui qui résulta de l'entreprise hardie de Renaud, comte de Roucy. Ce seigneur escalada pendant la nuit le fort de Sainte Radegonde, attenant à la ville, et le consuma par les flammes. L'armée du roi étant harassée et manquant de vivres, Hugues fut obligé de renoncer à une entreprise dans laquelle il avoit trop légèrement engagé le jeune prince. Le duc Guillaume crut avoir trouvé le moment de la vengeance, et se mit à la poursuite d'une armée qu'il croyoit délabrée, et hors d'état de lui résister; mais Lothaire et Hugues ayant fait rapidement volte-face, le poursuivirent à leur tour, et mirent ses troupes dans une déroute complète. Malgré cet échec, Guillaume se maintint en possession de l'Aquitaine. Les seigneurs auvergnats qui avoient jusque là refusé de se soumettre à lui, le reconnurent unanimement dès le mois de juin. Guillaume fut délivré d'un rival redoutable dans le courant de l'année suivante. Nous voulons parler de Hugues, comte de Paris et duc des Français, lequel mourut à Dourdan, petite ville de l'Ile- 956
de-France. Son corps fut transporté et inhumé dans l'abbaye de Saint-Denis, qu'il possédoit, ainsi que celles de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Martin de Tours. Hugues, fils de Robert nommé roi, neveu d'Eudes, roi de France, étoit petit-fils de Robert le Fort, lequel étoit par Childebrand, cinquième descendant de Pépin d'Héristal, père de Charles Martel, frère du même Childebrand. Hugues fut surnommé le Grand, soit à cause de sa taille et de ses immenses possessions, soit à cause de ses éminentes qualités; il fut surnommé le Blanc à cause de son teint, l'Abbé à cause des bénéfices qu'il posséda héréditairement. Ces diverses dénominations jettent souvent de l'obscu-

956 rité dans l'histoire de son temps. On a peine à se persuader qu'un même personnage soit, suivant les diverses chroniques, nommé tantôt le Grand, l'Abbé, le Blanc; tantôt titré de comte de Paris, de marquis et duc de France, de duc des Français, etc. Nous avons mis le plus grand soin à ne pas nous laisser entraîner dans cette confusion, convaincus que nous sommes que la connoissance des personnages influants contribue beaucoup à la clarté de l'histoire et au développement des causes qui produisent les événements.

6. Hugues le Grand fut marié trois fois. Il n'eut pas d'enfans de sa première femme, Judith, que l'on croit avoir été tante de Charles le Simple, ni de la seconde, Hetwige, fille d'Edouard Ier, roi d'Angleterre; mais Hatwige, sœur d'Othon le Grand et fille d'Henri l'Oiseleur, le rendit père de trois ou quatre fils et de deux filles, savoir: 1° Hugues Capet, qui fut roi de France, et chef de la troisième race; 2° Othon, duc de Bourgogne, mort sans postérité; 3° Henri, premier duc propriétaire de Bourgogne, mort aussi sans postérité; 4° Eudes, que quelques-uns croyent être le même personnage que le précédent, et suivant tous mort sans lignée; 5° Béatrix, épouse de Ferri, comte de Bar, ou duc en partie de Lorraine; 6° Emma, épouse de Richard Sans-Peur, duc de Normandie.

957 7. Hugues Capet, ainsi nommé ou de la grosseur de sa tête ou de la forme de sa coiffure, fut confirmé par le roi Lothaire dans la possession des comtés de Paris et d'Orléans, et dans celle du duché de France. Il continua également à jouir des abbayes que son père avoit possédées. Tant de puissance ne pouvoit encore donner d'ombrage. Ce jeune seigneur, n'étant âgé que de seize ans, ne trouva ni envieux ni rivaux. Son principal appui fut son oncle Brunon, frère de la reine. Brunon, ainsi que nous l'avons déjà dit, étoit en même temps archevêque de Cologne et duc de Lorraine. Un nou-

veau titre jusqu'alors inconnu lui est donné par les historiens, qui dès cette époque le qualifient d'archiduc. Les intérêts de son neveu n'absorboient pas toute son attention, des troubles domestiques agitoient le gouvernement qui lui étoit confié. Le comte Rainier et les seigneurs lorrains supportoient avec peine son autorité ; il parvint cependant à les soumettre, puisqu'il céda dans la suite cette partie de la Lorraine à son neveu Frédéric, ou Ferri. 957

8. Arnoul, comte de Flandre, vivoit encore; il avoit consenti à donner une partie de sa puissance à son fils Baudouin, qui ne lui succéda cependant pas, puisqu'il mourut avant lui. Baudouin renouvela les querelles qui avoient été autrefois si vives entre Arnoul et Herluin, comte de Montreuil. Il fit une guerre opiniâtre à Roger, fils d'Herluin; il assiégea et prit sur lui la ville d'Amiens, ainsi que tout le territoire qui en dépendoit. Il ne paroît pas que Roger ait pu réparer cette perte; mais il étoit encore très-puissant, ayant les comtés de Montreuil ou de Ponthieu, dont l'étendue étoit fort considérable.

9. Lothaire et la reine sa mère jouissoient des avantages de la paix et ne négligeoient rien pour l'entretenir. Ils reçurent avec bonté et distinction le comte Robert, fils d'Herbert II, comte de Vermandois. Ils en agirent de même envers son frère Herbert III, comte de Troyes, malgré le ressentiment qu'ils pouvoient conserver de son mariage avec Ogive d'Angleterre, mère de Louis d'Outremer et aïeule de Lothaire. A ses manières douces, Gerberge ajoutoit des négociations importantes. Elle mena le roi son fils à Cambrai, où elle s'étoit ménagé une entrevue avec son frère l'archiduc Brunon, archevêque de Cologne et duc de Lorraine. Le comte Rainier, qui possédoit une portion de la Lorraine, dont le comté de Mons faisoit alors partie, redouta les suites de cette conférence, et se crut menacé des forces de la France. Afin de détourner l'orage, il se rendit auprès

957 de Brunon, auquel il eut la maladresse de refuser des otages de sa fidélité. Il tomba ainsi dans le piége qu'il vouloit éviter. L'archiduc le fit arrêter et conduire en exil au-delà du Rhin. Les intentions de Gerberge et de Lothaire avoient été mal interprétées par le comte Rainier : ils n'avoient eu pour but que de resserrer des liaisons qui leur garantissoient des secours puissants et efficaces contre les vassaux qui auroient voulu exciter des mouvements.

958 10. Nous croirions peu répondre au désir du lecteur judicieux, et lui donner une idée bien incomplète des mœurs du dixième siècle, si nous laissions entièrement de côté les querelles fréquentes entre les grands vassaux. Rien ne nous paroit plus propre à faire connoître la véritable situation de la France. Les rois, devenus extrêmement foibles par le grand nombre des inféodations qu'ils avoient faites en faveur des seigneurs, et aussi par des usurpations que ces derniers avoient rendues héréditaires, les rois, disons-nous, étoient, par la position des choses, obligés de prendre part aux dissensions qu'ils ne pouvoient empêcher. Artaud, archevêque de Rheims, avoit été fidèle envers Louis d'Outremer ; il ne le fut pas moins envers Lothaire son fils. Par une conséquence presque naturelle, les guerres entreprises par Artaud devinrent presque toujours communes aux monarques français. En voici un exemple. Thibaut le Tricheur, comte de Chartres et de Blois, étoit demeuré nanti du château de Couci, et la paix sembloit avoir autorisé sa possession. Les vassaux fidèles d'Artaud, supportant avec peine ce démembrement, s'emparèrent par surprise du château sur Hardouin, auquel Thibaut en avoit confié la garde. Hardouin se retira à la hâte dans la citadelle et s'y maintint, malgré les efforts d'Artaud et de Lothaire, qui étoit venu lui-même pour en presser le siége ; mais il fut obligé de donner ses propres enfants en otage, et à ce prix, il resta paisiblement dans la citadelle. Thibaut, dont le surnom indique un ca-

ractère fourbe et violent, ne put voir avec indifférence 958
l'agression dont il étoit l'objet. S'étant inutilement présenté devant le château de Couci, il manifesta sa rage en mettant à feu et à sang les campagnes des comtés de Laon et de Soissons. Pendant cette expédition, une partie de ses gens s'emparoit de La Fère au moyen d'intelligences avec des traîtres qui étoient dans l'intérieur de la place. Roricon, évêque de Laon, convoqua aussitôt ses milices, qu'il joignit à celles de l'archevêque de Rheims, et Lothaire ne dédaigna pas de se mettre à leur tête pour reprendre La Fère. Ces préparatifs furent inutiles, par la médiation de Robert, titré comte de Vermandois, et d'Herbert III, comte de Troyes. Ils obtinrent de Thibaut qu'il rendroit cette ville avant d'y être contraint.

11. Le rétablissement de la tranquillité permit à l'arche- 959
vêque Brunon de se rendre en Bourgogne, afin de conférer avec ses deux sœurs, Gerberge, mère de Lothaire, et Hatwige, mère de Hugues Capet, et avec leurs enfants. Il ne put terminer les différends qui les divisoient, puisqu'il se rendit, pour le même objet, au château royal de Compiègne, dans le commencement de l'année suivante. Leur mésintelligence provenoit de quelques châteaux que Lothaire avoit recouvrés en Bourgogne, et dont Hugues réclamoit une partie. Brunon exigea de ses neveux qu'ils vivroient en paix, se donneroient mutuellement des otages, et s'en rapporteroient sans appel à la décision d'un parlement ou plaid qui devoit être convoqué à ce sujet. Brunon eut la satisfaction d'emmener avec lui à Cologne la reine Gerberge sa sœur, et le roi Lothaire son neveu. Ils y passèrent les fêtes de Pâques, et reçurent de lui des présents considérables. On peut dire qu'ils n'étoient pas désintéressés, puisqu'il exigea d'eux une espèce d'abandon de leurs droits sur la Lorraine. Les habitants de cette contrée, qu'il avoit mécontentés par la démolition de quelques châteaux et par

959 l'établissement de nouveaux impôts, étoient fort enclins à secouer le joug de ce prélat. Il espéra changer la disposition des esprits en abandonnant le gouvernement de la Lorraine à Ferri son neveu.

12. Arnoul Ier, comte de Flandre, quoique âgé de quatre-vingt-dix ans, conservoit encore une partie de l'activité de sa jeunesse. Après avoir séjourné à la cour que le roi tenoit alors à Laon, il se rendit à Rheims, où il signala sa piété par la magnificence de ses dons. Il prodigua l'or et l'argent, et fit faire des châsses pour renfermer les reliques des saints dont les membres sacrés étoient conservés dans l'église métropolitaine. Il fit aussi revêtir d'or et d'argent les livres qui servoient aux offices de l'église. L'abbaye de Saint-Remi eut également part à ses libéralités. La piété d'Arnoul lui étoit sans doute particulière, mais elle tenoit aussi aux mœurs et aux usages du siècle. Les princes, les seigneurs, et même le peuple, laissoient à la postérité des exemples de cette piété qui honore l'homme, en rendant à Dieu les hommages qui lui sont dus. Arnoul I prolongea sa carrière jusqu'à l'année 965, et fut remplacé par Arnoul II, son petit-fils, dont la fidélité envers le roi se démentit bien rarement. Les seigneurs contemporains furent loin d'imiter cet exemple. Ceux de la maison de Vermandois conservoient encore un germe de cette insubordination dont leur père, Herbert II, leur avoit laissé de si fréquents souvenirs. Robert, l'un des membres de cette famille, surprit la ville de Dijon, et en chassa les fidèles de Lothaire. Par cette expression de fidèles que l'on trouve fréquemment dans les antiques chroniques, on doit entendre ceux qui étoient dévoués au roi d'une manière particulière. Lothaire, par le conseil de la reine sa mère, demanda du secours à son oncle, l'archiduc Brunon, afin de mettre sans différer un terme à la désobéissance du comte Robert. Non-seulement il reprit la capitale de la province de Bourgogne, mais il s'empara aussi

de celle de la Champagne, de Troyes, qui appartenoit alors à Robert. Ce seigneur fut obligé de se soumettre, et, afin d'éviter sa ruine, il fournit des garants de sa fidélité future, et donna des otages. Parmi ces derniers se trouva le traître fils du comte Odalric. Convaincu de trahison, il fut décapité. Cette sévérité fut imitée par l'archevêque de Rheims : ceux auxquels il avoit confié la garde d'une citadelle, désignée sous le nom d'Aumont ou Hautmont (*Altmontis-Castrum*), ayant été traîtres, furent vigoureusement poursuivis par Manassès, neveu d'Artaud, et pendus sans miséricorde. Parmi eux se trouvoit un clerc revêtu de l'ordre de prêtrise. Cette considération n'empêcha pas qu'il ne subît le sort de ses complices. La rigueur de ces exemples rétablit momentanément la tranquillité. 960

13. Les fils de Hugues le Grand : Hugues Capet, Othon et Henri, avoient jusque-là vécu dans un éloignement de la cour que leur jeunesse avoit empêché de remarquer; mais Hugues Capet, l'aîné, avoit assisté au siége de Troyes, et déployait déjà de grandes qualités. L'archevêque de Cologne, jugeant dès lors son neveu en état de paroître parmi les seigneurs, le présenta au roi, dont Hugues avoit l'avantage d'être le cousin germain. Lothaire lui renouvela le consentement qu'il lui avoit déjà donné pour qu'il possédât les domaines et les dignités dont son père avoit été revêtu. La propriété des comtés de Paris et d'Orléans, et celle du duché de France, le rendoit le premier seigneur du royaume. Nous ne faisons mention ni du comté de Poitiers, ni du duché d'Aquitaine, parce que ce n'étoit que de vains titres dont Guillaume Tête-d'Etoupes posséda toute la réalité. Othon, frère puîné de Hugues, fut en même temps confirmé dans la possession du duché de Bourgogne. Il paroît qu'Henri n'entra pas encore en partage avec ses frères, et n'obtint aucune dignité, sans doute à cause de sa jeunesse. La sœur de ces trois seigneurs, Emma, épousa dans la même circonstance

961 Richard Sans-Peur, duc de Normandie. Ainsi l'on peut dire que tout contribuoit à la grandeur de cette maison, et à rendre Hugues Capet le personnage le plus considérable de l'Etat. Othon son frère passa les fêtes de Pâques à Laon, à la cour du monarque; un grand nombre de seigneurs s'y étoient rendus des diverses parties du royaume, pour assister à une assemblée solennelle qui avoit été indiquée à Soissons. Soit que Richard, duc de Normandie, n'y eût pas été appelé, soit qu'il fût jaloux de l'éclat qui environnoit Lothaire, ou que la faveur dont continuoit à jouir le comte de Flandre, son ennemi personnel, servît de prétexte à son animosité, il se rendit en armes à Soissons, se flattant d'intimider et de dissiper cette imposante réunion des grands du royaume. Ses espérances furent trompées; les seigneurs fidèles au roi repoussèrent les gentilshommes et les Normands qui formoient l'escorte du duc, et plusieurs d'entr'eux périrent dans la fuite, ayant été vivement poursuivis.

14. La mort d'Artaud, archevêque de Rheims, décédé dans le mois de septembre, après trente ans d'épiscopat, priva le roi d'un prélat estimable et d'un vassal fidèle. Elle réveilla aussi les prétentions de la maison de Vermandois. Hugues, fils d'Herbert II, sontenu par ses frères, prétendit, sans autres formalités, s'emparer de ce siége. Lothaire n'y parut pas d'abord contraire; mais, excité par la reine Gerberge et par son oncle Brunon, il envisagea l'inconvénient de mécontenter les évêques et le clergé qui l'avoient canoniquement exclu. En effet, la condamnation qui pesoit sur lui par les décisions de plusieurs conciles et des pontifes de Rome, donnoit un motif suffisant pour rejeter sa demande. Elle fut renvoyée à un concile ou synode assemblé à Meaux. On y avança, et on y demeura dans la persuasion que Hugues, excommunié par tant d'évêques, ne pouvoit pas être absous par un nombre moindre. D'après cette décision du concile de Meaux, le clergé de Rheims élut Odalric, fils d'un comte

nommé Hugues. Cette élection, approuvée du roi, fut soutenue par lui, la reine Gerberge et l'archevêque de Cologne. 962
Odalric fut en conséquence ordonné à Rheims par les évêques de Soissons, de Laon, de Châlons-sur-Marne, de Noyon et de Verdun. Nous verrons les prétentions d'Hugues exciter encore des troubles, jusqu'à ce qu'enfin il parvint à la paisible possession de l'archevêché de Rheims.

15. Lothaire, menant avec lui la reine Gerberge, parcourut les diverses parties de la Bourgogne. Il étoit suivi des principaux seigneurs de la France : cette expression vague de l'historien Frodoard désigne, dans cette circonstance, les ducs et les comtes des provinces du Nord, tels que les ducs de France, de Bourgogne; les comtes de Flandre, de Vermandois, de Montreuil, de Roucy, de Troyes, de Chartres. Le même auteur ajoute qu'il reçut l'hommage de plusieurs évêques et grands de l'Aquitaine. Par cette dénomination, on doit entendre les provinces situées entre la Loire, l'Océan, les Pyrénées et le Rhône. Avant de terminer l'histoire des Carlovingiens, nous ferons connoître les différentes divisions de la France, afin d'indiquer les domaines des principaux seigneurs. Si nous ne mettons point sous les yeux du lecteur une carte géographique qui présente les possessions des vassaux, il verra du moins l'état de ces divisions dans un tableau; il y remarquera que les monarques s'étoient presque entièrement dépouillés de la totalité du sol de la France, par les inféodations, par les dons qu'ils avoient conférés à titre soit bénéficiaire, soit héréditaire, soit enfin parce que, ne réprimant pas les usurpations de quelques seigneurs qui s'étoient emparés des domaines utiles, ils se contentèrent de leur hommage.

16. Un des plus grands personnages de l'Aquitaine étoit, sans contredit, Raimond Ier, comte de Rouergue et cousin de Raimond III, dit Pons, comte de Toulouse. Ce dernier avoit été remplacé par son fils Guillaume Taillefer. Le comte

962 de Rouergue mourut vers la même époque, et transmit la meilleure partie de ses états à son fils Raimond II. Son testament donne une grande idée de sa richesse et de sa libéralité. Il y lègue des alleus et des châteaux aux dix-huit églises cathédrales de Rodez, de Mende, du Puy, d'Agen, d'Albi, de Cahors, de Narbonne, d'Uzès, de Viviers, de Nîmes, de Lodève, de Maguelone, depuis Montpellier, d'Agde, de Béziers, d'Elne, depuis Perpignan, de Toulouse, de Condom, d'Auch, et aussi de Saint-Orens d'Auch, qui n'étoit que collégiale. Il lègue aussi divers domaines à plus de cinquante autres églises. Ces libéralités du comte de Rouergue envers le clergé n'empêchèrent pas qu'il ne donnât abondamment à ses divers parents, tels que sa mère Berthe, son cousin Guillaume Taillefer, son neveu Hugues. Ce curieux testament se trouve dans l'*Histoire de Languedoc*, tome II, page 107 des *Preuves*.

17. Othon Ier, dit le Grand, roi de Germanie, n'avoit pas jeté en vain les fondements de sa grandeur en Italie, par son mariage avec Adélaïde, veuve de Lothaire, fils du roi Hugues. Les Italiens, fatigués du joug de Bérenger, appellent Othon et le pape Jean XII, mécontent du même Bérenger, le sollicite de venir à Rome recevoir la couronne impériale. Il y arrive avec la reine Adélaïde, et ils reçoivent l'un et l'autre, dans le mois de février 962, ce titre désiré. Jean XII prêta, sur le tombeau de Saint-Pierre, serment de fidélité au nouvel empereur. C'est ainsi que la couronne impériale de Charlemagne passa aux princes d'Allemagne qui l'ont conservée depuis cette époque, malgré les infidélités et les efforts de leurs ennemis. La qualité d'empereur n'a été le plus souvent qu'un vain titre en Italie, et dans Rome; elle a été éligible en Allemagne où les formalités de l'élection ont été conservées même depuis qu'elle est devenue héréditaire dans la maison d'Autriche.

963 18. Odalric, archevêque de Rheims, témoigna un grand

zèle pour faire rendre les biens que des laïques avoient usurpés sur son église. Après plusieurs menaces inutiles, il sépara de la communion des fidèles, Thibaut, comte de Chartres et de Blois, qui s'obstinoit à retenir le château de Couci appartenant à l'archevêché de Rheims, et des fonds de terre dépendants de l'abbaye de Saint-Remi. Ces excommunications n'ayant produit aucun effet sur Thibaut le Tricheur, Odalric traita avec lui, et lui céda cette forteresse, sous la condition d'un cens qui ne fut jamais bien payé. Couci passa à Eudes, fils de Thibaut, ensuite à des chevaliers de diverses maisons, et enfin, dans le onzième siècle, à la maison de Boves, qui prit et rendit si célèbre le nom de Couci, dont il existe encore des descendants, malgré les assertions légères de quelques écrivains. 963

19. Herbert III, comte de Troyes, et son frère Robert Ier, comte de Vermandois, aussi ambitieux que leurs aïeux, cherchèrent tous les moyens d'accroître leur puissance, et de nuire à leurs ennemis. Ils profitèrent de l'absence de l'évêque de Châlons-sur-Marne ponr attaquer sa ville épiscopale, dont ils incendièrent les magasins et les marchandises. Les habitants souffrirent beaucoup d'une entreprise aussi imprévue et aussi perfide; mais les gens de guerre s'étant retirés dans une des tours de la ville, évitèrent, par ce moyen, le danger dont ils étoient menacés, et empêchèrent les assiégeants de recueillir le fruit de leur trahison. Herbert s'étoit précédemment emparé d'Epernai et de plusieurs maisons de campagne et châteaux qui appartenoient à l'archevêché de Rheims. La demande et les menaces du prélat en obtinrent la restitution, et une amitié sincère parut se rétablir entre Herbert et Odalric. 964

20. Othon, fils puîné de Hugues le Grand, et frère de Hugues Capet, ayant eu le duché de Bourgogne sur la succession de son père, le roi Lothaire lui en avoit confirmé la possession. Othon n'en jouit pas long-temps; il mourut à la 965

965 fleur de son âge, sans laisser de postérité. Son jeune frère Henri fut investi du duché vacant qu'il posséda aux mêmes titres que son frère, c'est-à-dire, à titre bénéficiaire. L'usage avoit presque assuré l'hérédité des fiefs donnés de cette manière; mais le consentement du prince étoit si nécessaire, qu'il pouvoit transporter le bénéfice dans une maison étrangère. Henri obtint la Bourgogne à titre héréditaire, ou en toute propriété transmissible à ses enfants mâles, lorsque Hugues Capet son frère aîné fut parvenu à la couronne.

21. Arnoul Ier, comte de Flandre, termina sa carrière à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Son fils Baudouin étoit mort avant lui, laissant un fils du nom d'Arnoul, qui succéda à son grand-père. Arnoul II ne recueillit cependant pas en entier l'héritage de son aïeul. Le roi Lothaire, par le conseil de Roricon, évêque de Laon, pénétra dans son comté, et lui enleva Arras et le Boulonois. Le jeune Arnoul fit, malgré cette perte, sa paix avec Lothaire, puisque nous le verrons être un des principaux opposants à l'occupation du trône par les Capétiens.

966 22. Si les faits ont été rares depuis l'avènement de Lothaire, ils le seront bien davantage désormais par l'interruption presque totale des annales. La mort de l'historien contemporain Frodoard, survenue dans le cours de l'an 966, nous prive d'un guide sage et éclairé. Frodoard, chanoine de Rheims, curé de Cormici et de Coroi, avoit, trois ans avant, fait accepter sa démission à l'archevêque Odalric, qui avoit donné ses bénéfices à un neveu de même nom que lui. Frodoard a laissé deux ouvrages recommandables par l'exactitude des faits, et la manière dont ils sont écrits. Le premier est l'histoire intéressante et curieuse de l'Eglise de Rheims, depuis son commencement jusqu'à l'an 949. Le second est une chronique qui commence à l'an 919, et finit en l'an 966.

23. Le roi Lothaire avoit déjà atteint sa vingt-cinquième année, et n'avoit pas encore contracté de lien conjugal. La

raison d'état eût dû cependant lui en faire une loi, puisque lui et son frère âgé de treize ans, étoient les uniques rejetons de la maison royale des Carlovingiens. Ces considérations n'avoient pas sans doute frappé le monarque, puisqu'il épousa seulement, dans le cours de cette année, Emma, fille de Lothaire II, roi d'Italie, et petite-fille d'Hugues, d'abord comte d'Arles et puis roi d'Italie. Emma avoit pour 967
mère Adélaïde, épouse en secondes noces d'Othon le Grand, empereur depuis l'an 962.

24. Richard Sans-Peur, duc de Normandie, étoit, depuis plusieurs années, l'objet de l'envie de plusieurs seigneurs. Les deux Arnoul, comtes de Flandre, Thibaut, comte de Chartres, Geoffroi Grisegonèle, comte d'Anjou, non contents d'avoir porté le ravage dans ses domaines, avoient excité le roi Lothaire à lui faire la guerre. Richard ne fut jamais intimidé, et chercha toujours à user de représailles. Il s'étendit dans la Beauce, la Picardie, et jusque sur les terres du roi. Tout lui sembla permis pour sa défense. Craignant cependant de ne pouvoir lutter contre tant d'ennemis, il appela des Normands voisins de la Baltique. Harald les conduisit sur de nombreux vaisseaux. Jamais secours ne pouvoit arriver plus à propos; déjà le querelleux Thibaut ayant pris Evreux, dévastoit les environs de Rouen et menaçoit fortement cette ville. L'arrivée inattendue de ces essaims de Normands jeta la confusion parmi les alliés ennemis de Richard. Pendant trois ans consécutifs ils virent leurs propriétés ravagées, et n'envisagèrent d'autres ressources que la fuite et les négociations. Le duc de France lui-même se vit obligé de s'enfermer dans Paris, où grand nombre de personnages vénérables s'étoient déjà réfugiés avec les reliques des saints qu'ils avoient enlevées à la hâte des églises et des monastères, afin de les dérober à la fureur destructive des pirates du Nord, lesquels étoient encore idolâtres. Ils les déposèrent dans l'église de Saint-Barthélemi. Une ter-

969 reur aussi générale fit sentir plus que jamais l'inconvénient des guerres intestines. Le roi Lothaire fut le premier à intervenir pour le rétablissement de la paix et de l'harmonie. Par son avis et celui des grands assemblés autour de lui, le comte de Chartres rendit la ville d'Evreux au prince normand, et lui fit les réparations que le vaincu doit ordinairement au vainqueur. Les autres seigneurs s'arrangèrent aussi à l'amiable avec Richard; et le roi lui même promit de vivre en paix avec lui. Des Normands qui étoient venus au secours du duc de Normandie, les uns embrassèrent le christianisme et reçurent des terres parmi leurs anciens compatriotes, les autres revinrent dans leur pays après avoir ravagé les côtes d'Espagne.

Hugues Capet, duc de France et comte de Paris, retint une partie des reliques qui avoient été déposées dans l'église de Saint-Barthélemi, notamment celles de Saint-Magloire, auquel il fit élever une chapelle, qu'il orna avec magnificence.

25. Un intervalle de près de huit années, pendant lesquelles les historiens ne présentent aucun fait intéressant, nous permet de nous livrer à quelques recherches relativement aux grands vassaux dont les possessions couvroient la surface du royaume. Sans nous astreindre à un ordre strictement chronologique, nous voulons présenter un tableau approximatif de la situation de la France vers la fin de la race Carlovingienne, et vers le commencement de celle des Capétiens. Au nord, nous voyons les comtes de Flandre et ceux de Ponthieu formant différents rameaux de comtes de Boulogne, de Montreuil, de Guines, de Thérouenne, de Lille, de Saint-Paul et autres subdivisions. L'Artois étoit alors uni à la Flandre, ou n'en fut que momentanément séparé. La maison de Vermandois, par ses divers rameaux, tenoit le Vermandois, le Valois, le Soissonnois, la Brie et une partie de la Champagne. Les archevêques de Rheims possédoient

un vaste territoire, et eurent d'abord sous leur dépendance 969
les sires de Coucy, les comtes de Roucy, et même ceux de Rethel et de Grandpré. La maison de Robert le Fort posséda à la fois les comtés de Paris et d'Orléans, les duchés de France et de Bourgogne. Elle posséda aussi les comtés de Chartres et de Blois, qu'Adélaïde, fille de Robert le Fort, porta à Thibaut, père de Thibaut le Tricheur, dont la postérité ajouta la Champagne aux comtés de Blois et de Chartres. Les comtes de Sens, de Joigny, de Joinville, furent de familles distinctes de celle des comtes de Champagne. Dans l'Ile-de-France, se formèrent les comtes de Corbeil, de Meulan, de Vexin, et les seigneurs de Montmorency, de Montlhéri, etc. Les ducs de Normandie formèrent divers rameaux des comtes d'Eu, d'Aumale, d'Evreux. Les comtes du Maine étoient de même origine que les seigneurs de Bellesme, qui formèrent des rameaux des comtes du Perche et d'Alençon. Des comtes d'Anjou sortirent les comtes de Vendôme, des seigneurs de Château-Gonthier, de Tournemine, qui s'établirent depuis en Bretagne, et de Laval, etc.

Dans le centre du royaume, outre les ducs de Bourgogne, il y avoit dans la province de ce nom des seigneurs puissants, tels que les comtes d'Auxerre, de Tonnerre, de Donzy, de Nevers, de Mâcon. Les comtes de Bourgogne résidoient à Châlons-sur-Saône, et le pays qu'on a depuis appelé Franche-Comté étoit de leur ressort, et formoit le territoire qui étoit dans leur dépendance. Les comtes de Salins, de Neuchâtel, de Ferrète, de Montbéliard, dépendoient du comté de Bourgogne.

La contrée qu'on appela province de Lorraine, et ce qui 970
retenoit encore le nom de royaume, c'est à dire les Pays-Bas, le Luxembourg, le Hainaut, l'Alsace, renfermoient un grand nombre de vassaux qui se reconnoissoient feudataires d'Othon le Grand : il y eut des ducs de la Haute et de la Basse Lorraine, et des comtes de Vaudemont, de Bar, etc.; plu-

970 sieurs furent héréditaires dès le dixième siècle, ainsi que les comtes de Mons et de Namur. Les comtes d'Alsace furent la tige des maisons d'Autriche ancienne et moderne. La plupart des subdivisions de la Lorraine et de l'Alsace appartinrent à des rameaux issus des ducs et des comtes qui dominèrent sur ces contrées, et qui donnèrent naissance aux maisons du Châtelet, de Ligneville de Choiseuil, et à plusieurs autres encore existantes.

Le Lyonnois, le Forez, le Beaujolois avoient leurs comtes particuliers. Les rois de la Bourgogne transjurane, plus connus sous le nom de rois d'Arles, n'avoient pas encore laissé prendre une grande puissance aux comtes de Provence, de Forcalquier, de Vence, etc.; mais il existoit déjà des comtes héréditaires dans le Valentinois, le Diois, le Viennois et la Bresse.

La Bretagne étoit sous la domination de Conan le Tort, comte de Rennes. Son fils, Geoffroi Ier, prit le titre de duc de Bretagne; et cependant on trouve indifféremment dans les historiens le titre de comte ou de duc donné aux princes de cette province. Les ducs de Bretagne donnèrent naissance aux comtes de Penthièvre, aux seigneurs de Léon, de Rieux, de Rohan, de Fougères. Telles étoient à peu près les divisions septentrionales et orientales de la France, sous le règne de Lothaire. Il y avoit cependant encore, outre ceux que nous avons nommés, d'autres comtes et d'autres seigneurs qui quoique moins considérables, occupoient d'assez vastes portions de territoire.

Pénétrons maintenant au midi de la Loire jusqu'au Rhône et aux Pyrénées. Le Berri et le Bourbonnois avoient été distraits de l'Aquitaine par ordonnance du roi Raoul, et les seigneurs de ces contrées relevèrent immédiatement de la couronne, disent les auteurs de l'*Art de vérifier les dates.* Les vicomtes de Limoges, les comtes du Périgord, de la Marche, de l'Angoumois furent héréditaires vers cette

même époque ; leur éloignement de la puissance royale les 970
rendit encore plus indépendants que les seigneurs habitant au nord de la Loire ; ils ne relevèrent que médiatement de la couronne, puisqu'ils rendirent hommage aux comtes de Poitiers. Ces derniers, outre le Poitou, possédoient la Xaintonge, le pays d'Aunis, auxquels ils réunirent bientôt le Bordelois et la Guyenne, et même la Gascogne. Guillaume Tète-d'Etoupes étoit mort dans l'année 963, et avoit été remplacé par Guillaume II ou 4e, dit Fier-à-Bras. Il ne posséda pas l'Auvergne, puisqu'elle passa à des comtes particuliers auxquels elle fut inféodée par Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, parce que ce dernier ne put la conserver contre la volonté de Louis d'Outremer. Les vicomtes de Thouars furent puissants vers le commencement du dixième siècle, et le devinrent davantage dans la suite, lorsque la possession du Poitou et des autres provinces appartenantes à la maison de Guyenne passèrent à la maison des comtes d'Anjou, rois d'Angleterre.

La domination des différents rameaux des comtes de Toulouse s'étendoit dans toutes les contrées comprises sous le nom général de Languedoc, telles que le Toulousain, le Narbonnois, le Velai, le Gévaudan ; enfin dans le Rouergue, dans le Querci et jusque dans le Roussillon. Ils reçurent l'hommage des comtes de Carcassonne et de Razez, d'où sortirent les premiers comtes de Foix, les seigneurs de Montpellier, les comtes de Melgueil, de Cerdaigne, etc.

Les seigneurs qui occupoient la Gascogne, le Bigorre, le Béarn, le pays des Basques, nous sont connus par des monuments authentiques. Leur origine mérovingienne a précédemment été démontrée ; on peut lire ce qui en a été dit dans l'histoire analytique qui suit la première partie. Sanche Garsie, troisième fils de Garsimir ou Garsias Ximenès, premier roi de Navarre, avoit été appelé par les Gascons vers l'an 872. Il avoit possédé la Gascogne avant d'être élevé

971 sur le trône de Navarre, après la mort ou l'abdication de ses frères. Il posséda à la fois les royaumes de Navarre, d'Aragon et le duché de Gascogne jusqu'à l'année 930. Garsie Sanche, l'aîné de ses fils, hérita de ses couronnes qu'il transmit, en 970, à son fils Sanche Garsie II, dit Abarca. Garsie Sanche, dit le Courbé, second fils du roi Sanche Garsie Ier, eut en partage le duché de Gascogne. Comme il existe un système de généalogie, appuyé sur des titres apocryphes insérés dans les cartulaires d'Auch et de Lescar, système différent de celui que nous avons adopté, après un mûr examen, il est essentiel de remarquer que Garsie Sanche, dit le Courbé, fut fils non d'un comte issu des comtes de Castille, mais d'un roi. Qu'on se donne la peine de lire une charte dans laquelle il investit Arnaud Garsie, son troisième fils, du comté d'Astarac. Elle est à la page 81 des *Preuves* de la troisième partie de la *Chronique Ecclésiastique du diocèse d'Auch*, par Brugeles. Elle commence ainsi : « *Ego Garsias Sancii, consul, filius regis Sancii*; moi, Garsie Sanche, consul ou duc, fils du roi Sanche. » Ces expressions ne laissent assurément aucun doute sur son origine royale. Garsie Sanche, dit le Courbé, eut trois enfants, auxquels il partagea la Gascogne. L'aîné, Sanche Garsie, eut le duché de Gascogne. Guillaume Garsie, mentionné dans le testament de Raimond Ier, comte de Rouergue, de l'an 963, eut les comtés de Fezensac et d'Armagnac, et le comté d'Astarac échut à Arnaud Garsie, qui donna naissance aux comtes de Pardiac, qui adoptèrent le nom de Montlezun.

Guillaume Garsie, comte de Fezensac, eut deux fils, Othon, dit le Louche, comte de Fezensac, et Bernard, comte d'Armagnac, qui fut la tige des comtes de ce nom, qui produisirent divers rameaux de comtes de Gaure, de Condom, de Lectoure, de Lomagne, de Fezensaguet. Le dernier comte d'Armagnac a été Jean V, tué à Lectoure en 1473, et le dernier rejeton, suivant l'opinion reçue, a été

Louis d'Armagnac, duc de Nemours, tué à la bataille de Cérignole, dans le royaume de Naples, en 1503. 972

De la branche des comtes de Fezensac sortirent les familles de Montesquiou, et de Preissac encore existantes; leurs auteurs reçurent du chef de leur maison les terres de Montesquiou, de Preissac et d'Esclignac.

La série des comtes de Bigorre provenoit de Donat Loup, investi par Louis le Débonnaire. Elle finit par Béatrix Ire, qui porta la Bigorre dans le rameau des vicomtes de Béarn. Les vicomtes de Lavedan tirèrent leur origine des comtes de Bigorre, et s'allièrent fréquemment avec les vicomtes de Soule.

Les vicomtes de Béarn descendoient de Centuloup, investi par Louis le Débonnaire, en même temps que son frère Donat Loup le fut de la Bigorre. Des vicomtes de Béarn sortirent les sires d'Albret, et plusieurs autres maisons dont nous ignorons les titres. Gaston Centule étoit vicomte de Béarn sous le règne de de Lothaire.

La quatrième confirmation pour le monastère d'Alaon, donnée dans l'an 973, nous fait connoître qu'Athon, vicomte de Mauléon de Soule, outre partie des pays Basques, possédoit encore le vicomté de Louvigny ou Louvignier en Béarn, et en Espagne le territoire d'Alaon et le comté de Ribagorce. Des vicomtes de Soule étoient issus les rameaux des seigneurs de Mauléon en Poitou, qui furent possesseurs de la Rochelle, de l'île de Ré et d'un grand nombre de seigneuries; des vicomtes d'Ortes, de Louvigny, et des seigneurs de Téna.

Les comtes de Cominges avoient, dès le commencement 973
du dixième siècle, hérité des comtes de Carcassonne et de 974
Rasez. Par des partages subséquents, le comté de Cominges fut partagé vers l'an 957, entre les trois fils d'Arnaud. Roger l'aîné eut les comtés de Carcassonne, de Conserans, et un tiers de ceux de Rasez et de Cominges. Odon eut les deux tiers du comté de Rasez, et Raimond les deux tiers du comté

975 de Cominges, et les transmit à Bernard son fils, lequel les laissa à son tour pour héritage à Pepin, comte de cominges, dont il est question dans la huitième confirmation pour Alaon. Pepin, s'étant fait religieux dans ce monastère, partagea le domaine utile du comté entre Bernard son fils et Galinde sa fille : voyez le sort de cette partie du Cominges dans la première partie, page 522 et suivantes.

Il est à propos de remarquer qu'une grande partie des seigneurs des provinces méridionales ne marquoient leur vassalité envers le roi de France par aucun acte de soumission. Depuis l'an 911, époque de la troisième confirmation d'Alaon, qui porte la date des années du règne du roi Charles le Simple, il n'est plus question des monarques français. Les actes publics portent, la plupart, la date des règnes des rois de Navarre. Cette légère dissertation sur le grand nombre de fiefs qui absorboient la superficie presqu'entière du royaume, nous a paru essentielle pour donner des idées claires sur la situation approximative de la France, à la fin de la seconde race. C'est par la même raison que nous plaçons ici un tableau qui présente les divisions du territoire, la désignation des chefs-lieux et le nom des titulaires.

Les qualifications de *marquis* et de *baron* étoient encore peu en usage. Celle de marquis ne fut d'abord connue que dans la Septimanie ou Gothie (partie du Languedoc moderne). Les marquis furent, dans l'origine, gardiens des frontières ou marches (le mot latin *marca*, marche, fut l'étymologie du titre de marquis). La qualification de baron, d'abord synonyme de celle de grand, s'étendit ensuite aux fiefs, qui furent titrés de baronies; alors le titre de baron cessa d'être générique. Dans la hiérarchie de la noblesse, il fut, en général, inférieur à ceux de duc, de marquis, de comte, de vicomte, de vidame, et fut supérieur à ceux de chevalier et d'écuyer.

TABLEAU

DES GRANDS VASSAUX ET SEIGNEURS DE FRANCE,

A LA FIN DE LA SECONDE RACE ET AU COMMENCEMENT DE LA TROISIÈME, ET CONNUS PAR DES MONUMENTS AUTHENTIQUES.

DUCHÉS, COMTÉS, VICOMTÉS ET SEIGNEURIES existants à la fin du Xe siècle.	CAPITALES OU CHEFS-LIEUX.	DUCS, COMTES, VICOMTES ET SEIGNEURS contemporains du roi Hugues Capet.
Comté de Flandre........	Lille..........	Arnoul II, issu de Lideric, grand-forestier, et de Baudouin, gendre de Charles le Chauve.
Comté d'Artois...........	Arras.........	Arnoul II, comte de Flandre.
Comté de Ponthieu ou de Montreuil.............	Abbeville......	Hilduin, issu d'Angilbert, gendre de Charlemagne et de Nithard, historien.
Comté de Guines.........	Guines........	Sifroi le Danois, et après lui son fils Adolphe.
Comté de Boulogne.......	Boulogne......	Arnoul, issu des comtes de Ponthieu.
Comté de S.-Pol..........	St.-Pol ou St.-Paul.	Hugues, issu des comtes de Ponthieu.
Comté de Cambrai........	Cambrai.......	Raoul.
Comté des Ardennes......	Bouillon.......	Godefroi, beau-père de Louis V, dernier roi carlovingien.
Comté de Hainaut........	Mons.........	Lambert, époux de Gerberge, fille de Charles, duc de Lorraine, de race carlovingienne.
Comté de Namur.........	Namur........	Albert Ier, époux d'Ermengarde, fille de Charles, duc de Lorraine.
Duché de la Haute-Lorraine.	Nanci et Bar...	Frédéric ou Ferri, neveu d'Othon le Grand, empereur d'Allemagne, et de Brunon, *archiduc* et archevêque de Cologne.
Duché de la Basse-Lorraine.	Metz et Toul...	Charles, prince carlovingien, frère du roi Lothaire et fils de Louis d'Outremer. Othon, fils de Charles, fut duc après la captivité de son père.

DUCHÉS, COMTÉS, VICOMTÉS ET SEIGNEURIES existants à la fin du X[e] siècle.	CAPITALES OU CHEFS-LIEUX.	DUCS, COMTES, VICOMTES ET SEIGNEURS contemporains du roi Hugues Capet.
Comté ou duché d'Alsace... Ethicon, duc de Souabe et d'Alsace, fut, par ses deux fils, tige des deux maisons d'Autriche; Adelbert fut la souche de la maison de Hasbourg, ou Autriche ancienne, et Ethicon la tige de la maison de Lorraine, ou Autriche moderne.	Strasbourg.....	N........ L'Alsace avoit ses comtes particuliers. L'histoire cite Hugues, beau-père de l'empereur Lothaire. Les généalogistes font descendre des comtes d'Alsace l'ancienne maison d'Autriche, éteinte en 1740, et la nouvelle connue sous le nom de Lorraine, et régnant en Allemagne et en Italie.
Comté de Vermandois..... Seigneurie de Péronne.....	S.-Quentin..... Peronne.......	Herbert IV, issu de Bernard, roi d'Italie, de race Carlovingienne.
Comté de Valois..........	Creapy........	Gautier, fils de Valeran, comte de Vexin.
Comté de Soissons........	Soissons.......	Gui, issu des comtes de Vermandois.
Comté de Vexin..........	Pontoise.......	Gautier, fils de Valeran.
Comté de Corbeil.........	Corbeil........	Aimon, fils d'Osmund le Danois.
Comté de Laon...........	Laon	A la couronne.
Comté de Rheims.........	Rheims........	A la couronne.
Comté de Paris........... Comté d'Orléans......... Duché de France..........	Paris .... Orléans .... Paris..........	Hugues Capet, 35[e] roi de France, réunit ses possessions à la couronne.
Comté de Roucy..........	Roucy........	Gilbert, fils de Renaud.
Comté de Meulan.........	Meulan	Robert I[er], successeur de Valeran.
Seigneurie de Montmorency. Seigneurie de Montlhéri...	Montmorency.. Montlhéri.....	Bouchard I[er], tige de la maison de Montmorency, étoit peut-être issu du duc Burchard ou Bouchard, connétable et amiral sous le règne de Charlemagne.
Duché de Normandie......	Rouen........	Richard Sans-Peur, fils de Guillaume Longue-Epée, et petit-fils de Rollon.
Duché de Bourgogne...... Comté d'Autun..........	Dijon......... Autun........	Henri, frère de Hugues Capet, roi de France; le comté d'Autun est réuni au duché de Bourgogne.
Comté de Blois...........	Blois..........	Thibaut le Tricheur.

DUCHÉS, COMTÉS, VICOMTÉS ET SEIGNEURIES existants à la fin du Xe siècle.	CAPITALES OU CHEFS-LIEUX.	DUCS, COMTES, VICOMTES ET SEIGNEURS contemporains du roi Hugues Capet.
Comté de Chartres........	Chartres.......	Thibant le Tricheur.
Comté de Champagne ou de Troyes.	Troyes........	Thibaut le Tricheur, successeur d'Etienne de Vermandois.
Comté de Sens............	Sens..........	Renaud Ier, fils du comte Fromont, posséda ces trois comtés.
Comté de Joigny.........	Joigny........	
Comté de Joinville.......	Joinville.......	
Comté de Bourgogne, depuis nommé Franche-Comté.	Dôle et Besançon.	Albéric II, fils de Létalde, issu des vicomtes de Narbonne.
Comté de Mâcon.........	Mâcon........	Le même Albéric II, fils de Létalde.
Comté de Châlons-sur-Saône.	Châlons-sur-Saône.	Hugues, fils de Lambert, comte de Châlons.
Comté d'Auxerre.........	Auxerre.......	Othon Guillaume a les deux comtés, comme époux de Gerberge, fille de Lambert, comte de Châlons. Othon Guillaume étoit fils d'Adalbert, roi d'Italie.
Comté de Nevers.........	Nevers........	
Comté de Tonnerre.......	Tonnerre......	Gui, fils de Milon.
Seigneurie de Bourbon-Lancy en Bourgogne.	Bourbon-Lancy.	N..... de la première race des seigneurs de Bourbon, issus des comtes d'Autun, existants avant les ducs de Bourgogne.
Comté ou duché de Bretagne a aussi porté le titre de royaume. Les seigneurs de Léon, de Penthièvre, de Rohan, de Fougères, de Rieux, de Penhoët, etc., sortirent dans la suite des comtes de Bretagne.	Rennes........ Vannes........ Nantes........	Conan, dit le Tort, paroît réunir toute la Bretagne, et porte le titre de Comte. Son fils, Geoffroi Ier, prit le titre de duc.
Comté d'Anjou fut dans la suite réuni au royaume d'Angleterre, parce que le comte Henri II Plantagenet hérita de cette couronne.	Angers.......	Geoffroi Grise-Gonelle et Foulques Nerra, issus de Foulques le Roux et d'Ingelger, premiers comtes d'Anjou.
Comté de Vendôme.......	Vendôme......	Bouchard, fils de Foulques le Bon, comte d'Anjou.
Comté d'Amboise.........	Amboise.......	N.... issu des comtes d'Anjou.
Comté du Maine.........	Le Mans.......	Hugues, fils de David, seigneur de la contrée.
Comté du Perche.........	Nogent-le-Rotrou.	Guillaume, fils d'Ives, seigneur de Bellesme.

DUCHÉS, COMTÉS, VICOMTÉS ET SEIGNEURIES existants à la fin du Xe siècle.	CAPITALES OU CHEFS-LIEUX.	DUCS, COMTES, VICOMTES ET SEIGNEURS contemporains du roi Hugues Capet.
Comté d'Alençon.........	Alençon.......	Guillaume, fils d'Ives, puis Robert, son petit-fils.
Seigneurie de Bellesme....	Bellesme......	Guillaume, fils d'Ives, puis Guérin, son petit-fils.
Comté de Lyonnois.......	Lyon.........	Giraud, fils d'Artaud, comte de Forez.
Comté de Forez..........	Montbrison....	Giraud, fils d'Artaud.
Comté de Beaujolois......	Villefranche et Beaujen.	Guichard, issu des comtes de Forez.
Comté de Bresse..........	Bourg.........	N..... } Ces trois comtés avoient des seigneurs particuliers dont les noms ne sont pas parvenus.
Comté de Valentinois.....	Valence.......	N.....
Comté de Diois...........	Die...........	N.....
Comté de Viennois........	Vienne........	Charles Constantin, fils de Louis III, dit l'Aveugle, roi d'Italie.
Comté de Provence....... Les comtes de Forcalquier, ceux de Vence de Villeneuve, et plusieurs autres, sortirent des comtes de Provence.	Aix, Arles, Marseille.	Guillaume Ier ne se rend indépendant que sous le règne de Rodolphe, fils de Conrad le Pacifique.
Comté d'Auvergne........	Clermont......	Gui, investi par les comtes de Toulouse.
Vicomté de Turenne......	Turenne.......	Archambaud.
Sirerie de Bourbon.......	Bourbon-l'Archambaud.	Archambaud II, dont la race se prolongea jusqu'à Mahaut, héritière et épouse de Robert, fils du roi saint Louis, et tige de la maison royale de Bourbon.
Comté de Berri...........	Argenton et Châteauroux.	Réuni à la vicomté de Bourges.
Vicomté de Bourges......	Bourges.......	N..... succède aux comtes de Berri.
Comté de Poitiers........	Poitiers.......	Guillaume, arrière petit-fils d'Ebles et fils de Guillaume Fier-à-Bras, possédoit le Poitou, l'Aunis, la Xaintonge, le Bordelois, partie de la Touraine et du Limousin.
Duché d'Aquitaine et de Guyenne. Les seigneurs de Chabot sortirent des comtes de Poitiers, ceux de la Trémouille et plusieurs autres paroissent avoir eu une semblable origine.	Bordeaux Xaintes, etc.	
Vicomté de Thouars......	Thouars.......	Herbert, issu des vicomtes de Soule par Arnold Ier, fils d'Aznar Ier. Ebles, comte de Poitiers, investit Arnold Ier de la vicomté de Thouars.

DUCHÉS, COMTÉS, VICOMTÉS ET SEIGNEURIES existants à la fin du Xe siècle.	CAPITALES ou CHEFS-LIEUX.	DUCS, COMTES, VICOMTES ET SEIGNEURS contemporains du roi Hugues Capet.
Seigneurie de Bressuire....	Bressuire......	N..... issus des vicomtes de Thouars.
Seigneurie de Maulevrier	Maulevrier.....	N..... issus des vicomtes de Thouars.
Seigneurie de La Rochelle.	La Rochelle....	Arnold II, petit-fils d'Aznar Ier, vicomte de Mauléon de Soule, fonde l'abbaye et la ville de Mauléon en Poitou. Ses descendants prennent le même nom, en mémoire de leur origine.
Seigneurie de l'île de Ré...	St.-Martin.....	
Seigneurie de Mauléon en Poitou.	Mauléon, appelé Châtillon, seulement depuis 1736.	
Comté d'Angoumois.......	Angoulême	Arnaud, dit le Bâtard.
Comté de Périgord........	Périgueux.....	Elie Ier, fils de Boson Ier, comte de Périgord.
Comté de la Haute-Marche.	Guéret........	Adalbert, fils de Boson Ier, comte de Périgord.
Comté de la Basse-Marche..	Bellac.........	Boson II, fils de Boson Ier, comte de Périgord. Si l'on ne connoît pas exactement l'origine des comtes de Périgord, on sait du moins que leurs descendants existent encore en plusieurs rameaux.
Vicomté de Limoges......	Limoges.......	Gui, fils de Gérard.
Comté de Toulouse.......	Toulouse......	Guillaume, surnommé Taillefer, fils de Raimond III, dit Pons, possédoit les trois comtés.
Comté de Querci.........	Cahors........	
Comté d'Albigeois........	Alby..........	
Comté de Rouergue.......	Milhaud.......	Raimond, fils du comte Hermengaud, et petit-fils d'Eudes, comte de Toulouse.
Comté de Gévaudan	Mende........	
Vicomté de Polignac......	Polignac.......	Armand, tige des vicomtes de Polignac, qui furent aussi comtes du Puy, conjointement avec les évêques. La maison de Polignac est encore existante.
Comté de Velai..........	Le Puy........	
Comté de Carcassonne.....	Carcassonne....	Eudes ou Odon, issu d'Arnaud, comte de Comminges.
Comté de Rasez..........	Limoux.......	
Comté de Foix...........	Foix..........	
Vicomté de Béziers.......	Beziers........	N...... vicomtes issus d'Antoine, fils du comte Wandregisile.
Vicomté de Narbonne.....	Narbonne	Raimond Ier.
Comté de Marguelonne, ou		

DUCHÉS, COMTÉS, VICOMTÉS ET SEIGNEURIES existants à la fin du Xe siècle.	CAPITALES ou CHEFS-LIEUX.	DUCS, COMTES, VICOMTES ET SEIGNEURS contemporains du roi Hugues Capet.
Melgueil, ou Mauguio, ou Substantion.........	Maguelonne ...	Bernard III.
Seigneurie de Montpellier.	Montpellier....	Guillaume est le premier seigneur auquel le territoire de Montpellier fut donné en fief par le comte de Melgueil et par l'évêque de Maguelonne.
Comté de Roussillon......	Elne, Perpignan.	Guifred, fils Gausfred.
Comté de Barcelonne......	Barcelone......	Borel, issu de la famille de S. Guillaume.
Comté de Besalu..........	Empurias......	Bernard, fils d'Oliba, comte de Barcelonne.
Comté de Cerdagne.......	Puycerda......	Wifred, fils d'Oliba, comte de Barcelonne.
Comté d'Urgel...........	Urgel.........	Ermengaud, issu des comtes de Barcelonne.
Comté de Cominges.......	Saint-Bertrand-de Cominges.	Bernard, fils d'Arnaud et père de Pépin.
Seigneurie de Marestang, postérieuremenr appelée *les grandes baronnies*, dans le comté de Comminges.	Marestang, près la rivière de Save, chef-lieu d'une ancienne division romaine.	N......, issu des comtes de Cominges et des comtes des Marches de Gascogne. Les propriétés de l'antique maison de Marestang passèrent, dans les siècles suivants, dans les maisons d'Astarac et d'Eselignac.
Seigneuries des quatre vallées de Magnoac, de Nestes, d'Aure et de Barousse *Note*. Les possessions des maisons de Cominges et de la Barthe, celles que la maison de Gramont, encore existante, et dont font partie les ducs de Gramont et de Guiche, eut dans les Pyrénées, et jusque dans ces derniers temps, ne laissent pas de doute sur leur extraction mérovingienne. Elles paroissent plutôt descendre de la nombreuse lignée de Bernard, comte des Marches de Gascogne, que du rameau des rois de Navarre et Aragon. Au reste, l'origine est la même, puisque tous les rameaux eurent pour tige Eudes, duc d'Aquitaine, et petit-fils du roi Caribert, lui-même fils de Clotaire II.	Castelnau de Magnoac, Labarthe de Nestes, Arreou, et Mauléon de Barousse.	N.... tige de la maison de la Barthe encore existante. La vallée de Barousse sortit par mariage de cette famille, et entra dans le XIe. siècle dans celle de Mauléon, qui donna son nom au chef-lieu de la vallée, pour rappeler son origine de la Soule, dont la ville de Mauléon est capitale. C'est de cette branche que descend la maison de Mauléon, encore existante.

DUCHÉS, COMTÉS, VICOMTÉS ET SEIGNEURIES existants à la fin du Xe siècle.	CAPITALES ou CHEFS-LIEUX.	DUCS, COMTES, VICOMTES ET SEIGNEURS contemporains du roi Hugues Capet.
Duché de Gascogne.......	Auch, Agen, Bordeaux, Bazas, Mont-de-Marsan.	Sanche-Guillaume, de race mérovingienne, arrière-petit-fils de Garsie Sanche, dit le Courbé.
Comté de Fezensac........ Le comté de Gaure, qui fut démembré du Fezensac, a pour chef-lieu Fleuranee, et le vicomté de Fezensaguet, qui le fut également, a pour chef-lieu Mauvezin.	Vic-Fezensac...	Aimeri Ier, issu des ducs de Gascogne de race mérovingienne, tige des seigneurs de Montesquiou, et des seigneurs de Preissac. Ces deux familles sont encore existantes.
Vicomté de Lomagne.....	Lectoure, Lavit, Auvillars Beaumont de Lomagne, et Terride.	Vibieo, probablement issu des ducs de Gascogne. La Lomagne faisoit partie de la Gascogne, et relevoit de ses ducs. La maison de Montagu-Lomagne existante est issue des vicomtes de Lomagne.
Comté d'Armagnac........	Auch..........	Géraud, issu des comtes de Fezensac.
Comté d'Astarac..........	Mont d'Astarac.	Arnaud II, issu des ducs de Gascogne, et tige des comtes de Pardiac-Montlezun, dont il existe encore des rameaux.
Comté de Bigorre.........	Tarbes........	Lonis, issu de Donat-Loup, premier comte de Bigorre de race mérovingienne.
Vicomté de Béarn........	Pau et Morlas..	Centule Gaston II, issu de Centuloup, premier vicomte de Béarn de race mérovingienoe.
Vicomté de Soule, pays des Basques.	Mauléon......	Athoo II, issu d'Aznar Ier, premier vicomte de Mauléon de Soule, de race mérovingieooe. Des vicomtes de Soule sortirent trois rameaux du nom de Mauléon; le premier s'établit dans le Poitou, le second dans le Comioges, le troisième dans la Navarre espagnole.

DUCHÉS, COMTÉS, VICOMTÉS ET SEIGNEURIES existants à la fin du Xe siècle.	CAPITALES ou CHEFS-LIEUX.	DUCS, COMTES, VICOMTES ET SEIGNEURS contemporains du roi Hugues Capet.
Vicomté de Louvigny ou Louvignier.	Louvignier en Béarn.	Garsie, issu des vicomtes de Soule. La maison de Lupé paroît descendre des vicomtes de Louvigny.
Vicomté d'Ortes en Guyenne.	Peyrohorade...	Loup Garsie, issu des vicomtes de Soule.
Vicomté de Dax ou des Landes.	Dax...........	Arnaud, fils de Loup.
Vicomté de Brulhois......	Leyrac-sur-Garonne.	N...., tige de la maison de Durfort de Duras encore existante. Les vicomtes de Brulhois descendoient par femmes des vicomtes de Béarn de race mérovingienne. La position du Brulhois, enclavé dans la Gascogne, est une preuve qu'ils descendoient par mâles des ducs de Gascogne issus des rois de Navarre, et des ducs d'Aquitaine de race mérovingienne.

975 26. La crainte de fatiguer le lecteur nous empêche souvent d'entrer dans des recherches sur ce qui concerne les provinces, les villes, les communautés, et enfin les familles. C'est cependant de leur ensemble qu'on pourroit former une histoire qui donneroit des notions exactes sur les origines, les les mœurs, les usages, la position de la nation entière. Le goût du siècle semble exiger des exposés superficiels et rapides. La crainte de paroître amateur de l'antiquité fait qu'on effleure les faits, et que les auteurs modernes, qui pourroient tout éclaircir, par l'abondance des matériaux, deviennent encore plus obscurs que les sources dans lesqu elles ils ont puisé. Nous n'avons pour ainsi dire signalé qu'avec embarras l'origine de

villes importantes, d'établissements respectables, parce 975
qu'ils furent l'effet de la pieuse libéralité de nos pères; comme si les œuvres de la religion et de la piété n'étoient pas les plus utiles et les plus profitables à l'humanité. Les commencements de la ville de Montpellier ne furent pas considérables, et ils ne sont pas enfoncés dans la nuit des temps. Deux sœurs de S. Fulcrand, évêque de Lodève, donnèrent, en 975, les deux villages de Montpellier et de Montpelliéret à Ricuin, évêque de Maguelonne. Ce prélat donna bientôt le village de Montpellier en fief à un seigneur nommé Guillaume. Le comte de Melgueil, avec lequel Guillaume étoit d'abord en querelle, se réconcilia avec ce nouveau seigneur qui étoit son vassal, et lui donna des métairies ou habitations. Telle fut l'origine des seigneurs de Montpellier, qui continuèrent en effet à tenir leur domaine en fief des évêques de Maguelonne et des comtes de Melgueil. La situation heureuse de Montpellier, et les encouragements que ce lieu peu considérable reçut de la part de ses seigneurs, favorisèrent tellement l'accroissement de cette nouvelle ville, que dès le douzième siècle, elle fut une des plus considérables de la France. Elle eût peut-être toujours été un médiocre village, si elle avoit continué à faire une des moindres parties des vastes domaines des comtes de Melgueil, qui portoient aussi le nom de Mauguio et de Substancion.

27. Si nous avons vu, dans plusieurs occasions, des vassaux usurper les droits régaliens, du moins ne peut-on pas faire ce reproche aux princes de la maison de Toulouse. Leurs vastes domaines ne démontrent qu'un seul abus, n'établissent qu'un fait, l'imprudente libéralité des rois carlovingiens, lesquels, par des dons excessifs, s'étoient insensiblement dépouillés, et, par leur foiblesse, avoient laissé tomber en désuétude leurs prérogatives et l'amovibilité des gouvernements des villes et des provinces qui devinrent ainsi

975 héréditaires et propriétés particulières. On pourra juger de l'étendue des domaines des successeurs de Saint-Guillaume, duc de Toulouse, par le partage de ceux qu'ils possédoient par indivis : la division s'en effectua entre Guillaume Taillefer, fils de Raimond III, dit Pons, comte de Toulouse, et entre Raimond II, comte de Rouergue. Le premier, outre le Toulousain, l'Albigeois et le Querci, eut la partie inférieure du diocèse de Nîmes, sous le titre de comte de Saint-Giles, le comté de Lodève et la suzeraineté sur les comtés de Carcassonne et de Rasez. Raimond son cousin, outre le comté de Rouergue qu'il possédoit déjà, eut le marquisat de Gothie avec les comtés particuliers de Narbonne, de Béziers, d'Agde, la partie supérieure du diocèse de Nîmes, et peut-être aussi les comtés de Viviers et d'Uzès. L'Auvergne et le Velai avoient, ainsi que nous l'avons dit, été donnés en fiefs par Guillaume Taillefer.

28 La situation du royaume étoit le résultat du système féodal qui s'étoit développé non seulement en France, mais dans presque toute l'Europe. Les ducs, les comtes, les vicomtes étoient devenus héréditaires en recevant des princes le droit d'hérédité, et quelques-uns en s'appropriant ce même droit, et en transmettant à leurs descendants des domaines qu'auparavant ils tenoient seulement à vie ou en bénéfice, de la libéralité des princes. Eux-mêmes donnèrent en fief des terres à des seigneurs moins puissants. Les gentilshommes qui possédoient des petits domaines, quoiqu'indépendants, furent obligés de rendre des hommages et de se soumettre, afin de ne pas être exposés à des guerres continuelles, et à être dépouillés. Dès-lors la dénomination de *franc alleu* eut rarement de la réalité, et il n'y eut plus de terre sans seigneur.

Nous avons divisé en deux classes l'origine des grands fiefs. Il seroit en effet très-injuste de les regarder tous comme le fruit de l'usurpation. La plupart, au contraire,

étoient des concessions libres des monarques, ou avoient 975
même une source plus respectable. On peut comprendre dans cette dernière classe la contrée sise sur la rive gauche de la Garonne; elle étoit en entier possédée par des seigneurs issus du sang mérovingien, et, dans l'origine, avoit été donnée en apanage.

Le développement du système féodal fut tellement étendu, que presque tout fut donné en fief. On l'a déjà vu pour ce qui concerne le territoire. Mais les charges, les bénéfices, les judicatures furent le plus souvent assujetis au même usage, et par suite, l'administration de la justice qui appartenoit de droit aux ducs, aux comtes, aux vicomtes, fut insensiblement dévolue à des viguiers ou magistrats qui exercèrent la profession de juges, et la transmirent à leurs héritiers.

La plupart des droits seigneuriaux avoient pris naissance avant la fin de la seconde race. On les trouve énumérés dans une infinité d'actes contemporains. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire quelques-uns des diplômes ou des chartes qui nous sont parvenus.

Les évêques et les abbés avoient, ainsi que les seigneurs, reçu de la libéralité des princes, et quelquefois usurpé les domaines de leur juridiction. Les rois accordèrent à quelques-uns les comtés de leurs villes, et aussi le droit de battre monnoie. De ce nombre furent les archevêques de Rheims, les évêques du Puy et un grand nombre d'autres. Des seigneurs furent également en possession de ce droit régalien. Les vicomtes de Béarn faisoient battre monnoie à Morlas, petite ville du Béarn; les comtes de Melgueil en Languedoc, avoient leur monnoie melgorienne; il y avoit, dans le même temps, des deniers narbonnois.

La noblesse imita les maisons régnantes pour le partage des domaines qui devoient faire partie de leur succession. Les comtés, les vicomtés, les domaines furent d'abord partagés entre les enfants; mais l'usage ayant prévalu de ne

975 plus désigner qu'un héritier présomptif du domaine royal, l'aîné, dans les familles des grands, absorba la presque totalité de l'héritage. Les domaines des seigneurs furent même reversibles aux seuls mâles, et ne devinrent la portion des filles que par l'extinction des lignes masculines. Ainsi les terres et les dignités s'accumulèrent dans des familles qui s'enrichirent encore par des mariages avec des héritières.

29. Si les matériaux manquent pour le règne de Lothaire, c'est moins à l'ignorance du siècle que l'on peut s'en prendre, qu'au hasard qui a laissé une lacune parmi les écrivains. Les ouvrages seuls de l'historien Frodoard seroient une preuve de l'injustice du reproche. Ses chroniques sont écrites avec clarté, pureté et même assez de critique. Il n'étoit pas le seul personnage instruit; et s'il n'entre pas dans notre plan de parler de tous ceux qui furent recommandables, nous citerons du moins Saint-Mayeul, abbé de Cluni. Il n'étoit pas moins célèbre par sa science que par sa piété. L'une et l'autre le faisoient rechercher des princes et des grands. L'empereur Othon Ier l'attira plusieurs fois auprès de lui, et le pressa d'accepter le siége de Rome; mais l'humilité de Saint-Mayeul le lui fit toujours refuser. Cet abbé de Cluni fit plusieurs pèlerinages à Notre-Dame du Puy, en Velai, et à Rome. Ces voyages pieux commençoient alors à être en grande vogue. On faisoit fréquemment des pèlerinages à Jérusalem, à Rome, à Saint-Jacques de Galice. On appela *Romeus* ceux qui alloient en foule au tombeau de Saint-Pierre, à Rome; et, par corruption ou analogie, on donna le nom de Romieux à toutes sortes de pèlerins. Ces voyages étoient précurseurs des croisades; et c'est par cette raison que nous les jugeons dignes de fixer l'attention du lecteur.

30. L'influence que Mayeul, abbé de Cluni, avoit eue sur l'empereur Othon le Grand, il l'eut sur son fils Othon II. Ce jeune empereur avoit cédé à de mauvais conseils, en

éloignant Adélaïde sa mère, qui avoit gouverné avec sagesse pendant sa minorité. Cette princesse s'étoit retirée à Vienne en Dauphiné, auprès de son frère Conrad le Pacifique, roi d'Arles. Une seule entrevue de l'abbé Mayeul dessilla les yeux d'Othon, et il rappela Adélaïde. Cette princesse, fille de Rodophe II, roi de la Bourgogne transjurane, avoit été, en premières noces, épouse de Lothaire II, roi d'Italie, et avoit eu de ce prince une fille du nom d'Emma, laquelle étoit reine de France et épouse de Lothaire. Sa mère Adélaïde fut, en secondes noces, femme d'Othon le Grand. 975

L'état pacifique du royaume, pendant les années qui viennent de s'écouler, et la disette des événements, démontrent la sagesse du monarque français, et semblent faire un grand éloge de son règne. Réduit à un domaine aussi peu étendu, à une autorité aussi bornée, Lothaire eut la gloire et l'habileté de contenir les vassaux turbulents. Les premières années de guerres n'avoient pas présenté des faits et des combats fort remarquables; mais elles avoient produit, pour Lothaire, l'avantage de faire connoître sa prudence et sa valeur. Il avoit insensiblement détruit les grandes résistances, diminué les haines et établi son influence. Il paroît qu'il avoit conçu et mûri le projet de rattacher au domaine les provinces qui en avoient été démembrées. On le verra développer des plans qu'une mort prématurée l'empêcha de réaliser.

31. Le commencement du règne de l'empereur Othon II fut agité en Allemagne par des guerres intestines. Son cousin Henri, duc de Bavière, souleva contre lui un tiers de ses peuples, et ce ne fut qu'au bout de trois ans qu'Othon parvint à les soumettre; Henri lui-même fut forcé de rentrer dans l'obéissance, et se vit privé de son duché. Pendant que ces troubles occupoient Othon au-delà du Rhin, le prince Charles, frère de Lothaire, roi de France, s'étoit uni à Rainier, comte de Mons, et à Lambert, comte de Namur, 976

976 qui avoient des prétentions légitimes sur la Lorraine. Ils vouloient renverser Rainold et Godefroi, comtes de Verdun, qui, investis par Othon II et l'archevêque Brunon, refusoient les devoirs de vassalité envers le roi de France. Rainold et Godefroi montrèrent qu'ils n'étoient pas intimidés par la ligue qui s'étoit formée contre eux. Ils pénétrèrent jusque dans la Picardie, et livrèrent un sanglant combat aux portes de Péronne; des amis fidèles du prince Charles et du duc de France Hugues Capet, périrent dans l'action; mais la perte de Rainold et de Godefroi fut bien plus considé-
977 rable. Godefroi lui-même, percé d'un coup de lance, fut laissé pour mort sur le champ de bataille, et ne fut enlevé par les siens qu'après le coucher du soleil. La supériorité obtenue par les seigneurs français persuada au roi Lothaire que le moment étoit venu de rétablir le droit de sa couronne sur l'ancien royaume de Lorraine. Il arma aussitôt pour seconder le prince Charles, et lui fit une cession de tous les droits de la reine Gerberge leur mère, ne réservant pour lui que la suzeraineté. L'empereur Othon, convaincu du danger qui le menaçoit, chercha à multiplier ses alliances et à diviser ses ennemis. Il s'unit avec Conrad le Pacifique, roi d'Arles, en lui inspirant des craintes sur ses propres états, qui n'étoient la plupart que des démembrements de l'ancien royaume de Lorraine. Othon s'attacha ensuite à séparer les intérêts du prince Charles de ceux du roi son frère. Il lui offrit la possession de la Basse-Lorraine, sous la seule condition de l'hommage envers l'empire. Charles, mu d'un côté par la crainte d'être frustré des promesses de Lothaire; de l'autre, satisfait de jouir sans différer de ce qui seroit en contestation durant tout le temps de la guerre, espérant peut-être ainsi réunir sur sa tête toute la Lorraine, accueillit la proposition de l'empereur, et imprima par cette conduite une tache ineffaçable à sa mémoire.

52. Lothaire, regardant désormais son frère comme un

rival et un ennemi, se disposa à la guerre. Quoique son fils Louis fût en bas-âge, il le fit reconnoître pour son successeur, afin de ne laisser rien d'incertain dans l'état. Les seigneurs répondirent à ses désirs, et partagèrent son ressentiment. Tous les Français furent disposés à prendre les armes pour venger l'honneur de la nation outragée par l'hommage rendu à un monarque étranger, par un prince de la maison royale de France. 978

33. Lothaire, à la tête d'une nombreuse armée, entre dans la Lorraine, et trouvant partout des peuples empressés à se ranger sous ses lois, il reçoit dans Metz l'hommage de la noblesse et du clergé; sans perdre de temps, il se dirige vers la partie septentrionale de la Lorraine, arrive à la vue d'Aix-la-Chapelle; et, par une de ces surprises toujours incroyables, toujours renouvelées, il est sur le point de s'emparer de l'empereur, de l'impératrice et de toute leur cour. Ils se dérobent cependant par la fuite, tandis que tout ce qui est renfermé dans le palais, même le dîner qui leur avoit été préparé, est la proie des Français. Les campagnes voisines sont dépouillées, et Lothaire emporte avec lui un immense butin. Si pareil avantage réjouit et enorgueillit le vainqueur, il humilie celui qui s'est laissé surprendre, et le porte à des vengeances cruelles. A peine Othon fut-il délivré du danger, qu'il rassembla son armée. Il s'assura d'abord de la Lorraine, et porta ensuite l'épouvante et le ravage dans les provinces de Champagne et de Picardie. Les diocèses de Rheims, de Laon, de Soissons éprouvèrent toutes les horreurs de la guerre, et le vainqueur envahit jusqu'au territoire de Paris, dont il incendia quelques dépendances. Les églises furent seules préservées d'un pillage qui s'étendit sur toutes les propriétés publiques et particulières. Pendant denx mois, la jactance des ennemis fut telle, qu'un de leurs chefs, neveu d'Othon, se vanta qu'il planteroit sa lance à la porte même de Paris. Sa témérité ne 979

979 resta pas impunie, puisqu'il périt, ainsi que beaucoup d'autres, dans une sortie que firent les habitants de cette capitale.

34. Lothaire, cependant, n'avoit rien négligé pour rassembler une armée; les seigneurs convoqués lui amenèrent de toutes parts leurs milices. Hugues Capet, duc de France, son frère Henri, duc de Bourgogne, accoururent les premiers. Geoffroi Ier, comte d'Anjou, surnommé Grisegonelle à cause de la couleur de sa casaque, mena des renforts nombreux à Lothaire; mais ils étoient encore plus importants par l'avantage de l'avoir pour chef. Geoffroi avoit, dès l'an 958, succédé à Foulques le Bon, son père. Ses débats continuels avec les ducs de Bretagne lui avoient fait acquérir une expérience précieuse à la guerre. Il paroît que Lothaire lui confia le principal commandement de son armée. Attaqué avec impétuosité, Othon se vit forcé de prendre la fuite vers Soissons, où les Français arrivèrent aussitôt à la poursuite de ses soldats. Les Allemands, épouvantés, voulurent passer la rivière d'Aisne, qu'ils crurent guéable; ils périrent en grand nombre dans les eaux, tandis que d'autres furent immolés par l'épée. L'Aisne, embarrassée de cadavres, s'enfla et en rejeta beaucoup sur ses bords. Lothaire continua, pendant trois jours consécutifs, à poursuivre les restes épars de cette armée. L'ennemi, ainsi mené battant jusqu'aux bords de la Meuse et à l'entrée des Ardennes, vit encore son humiliation accrue par la fierté et le dévoûment de Geoffroi, comte d'Anjou. Ce seigneur proposa à l'empereur Othon de vider tête-à-tête avec lui, suivant les règles de la chevalerie, qui étoit déjà en pleine vigueur, la querelle qui existoit entre lui et le roi de France. Othon refusa le défi, ne voulant commettre ni sa vie ni son droit au hasard d'un combat singulier, et dédaignant peut-être d'entrer en lice avec un simple comte.

35. Un vain orgueil n'empêcha pas l'empereur Othon de

démêler ses véritables intérêts. Son amour-propre humilié 980
demandoit sans doute la continuation d'une guerre qui pourroit lui offrir l'occasion de se venger; mais s'il s'obstinoit à rester l'ennemi de la France, les chances heureuses étoient au moins problématiques pour lui, et l'Italie, qui étoit presque toute en mouvement, échapperoit pour toujours à son autorité. Telle étoit la position de l'empereur; celle de Lothaire étoit bien différente. Il se voyoit entouré de ses principaux vassaux, qui étoient tous jaloux de rétablir l'honneur de la nation et de poursuivre les succès déjà obtenus. Dans de telles circonstances, quelle fut la conduite des deux monarques? Othon, souple et adroit, se rendit lui-même à Rheims pour demander la paix. Il proposa de posséder l'ancien royaume de Lorraine à titre bénéficiaire, et cependant héréditaire, se soumettant par conséquent, pour ces provinces, à la souveraineté de la France. Lothaire accéda à ces conditions, qui, sans doute, étoient loin d'être ignominieuses pour lui; mais par une modération déplacée, il laissa échapper l'occasion de rendre à la France son intégrité jusqu'au Rhin. Il se contenta d'un hommage passager, dont l'empereur pourroit s'affranchir aussitôt qu'il en auroit la possibilité. Les grands, et particulièrement Hugues Capet, et Henri duc de Bourgogne lui en surent mauvais gré, et le blâmèrent. Lothaire eût été bien plus répréhensible s'il eût renoncé, ainsi que le dit la *Chronique* de Sigebert, à tout droit sur la Lorraine. Il seroit injuste d'adopter légèrement une assertion aussi peu vraisemblable.

36. Charles, frère puîné de Lothaire, resta en possession de la basse Lorraine. Il y fut sans doute autorisé par le monarque; mais, vassal immédiat de l'empereur Othon, il ne tint cette province qu'en arrière fief de la couronne de France. Les Français ne conservèrent pour lui ni attachement ni considération. La réputation de Hugues Capet alloit au contraire croissant, et nous ne tarderons pas à voir le parti qu'il

980 sut tirer de la faveur dont il étoit l'objet, et de la défaveur qui étoit attachée au prince Charles.

37. La conduite ferme et courageuse de Geoffroi Grisegonelle méritoit une récompense proportionnée au service qu'il avoit rendu à l'état. Il existoit à la cour une charge qui, par ses attributions, rappeloit celle des anciens maires du palais; nous voulons parler de celle de grand-sénéchal, qui fut conférée au comte d'Anjou. Elle fut depuis possédée héréditairement par ses successeurs; mais les comtes d'Anjou étant trop puissants chez eux pour s'astreindre à un séjour continuel à la cour, ils n'en exercèrent pas toujours les fonctions. Ils les fieffèrent ou donnèrent en fief, pour les remplir à leur place, à des seigneurs d'un nom illustre, mais moins opulents qu'eux. Ces derniers portoient le nom de Garlande, qu'ils rendirent recommandable dans les premières charges de l'épée, puisqu'outre les sénéchaux qu'ils fournirent héréditairement, ils donnèrent des maréchaux de France sous les premiers Capétiens.

38. Geoffroi Grisegonelle eut souvent les armes à la main pour défendre son territoire, soit contre le duc de Normandie, soit contre le duc de Bretagne. Vers la fin de l'an 980, Conan, duc de cette dernière contrée, avoit chargé ses quatre fils de l'envahissement de tout le territoire qui sépare Angers de la Bretagne. Geoffroi, instruit de leurs préparatifs et de leur agression, leur tendit une embuscade qu'ils ne surent éviter; il les mit dans une telle déroute que deux restèrent morts sur le champ de bataille, et les deux autres restèrent prisonniers entre ses mains. Geoffroi révint aussitôt à Orléans, pour assister à une assemblée que le roi avoit convoquée. Conan, le voyant paré des dépouilles de ses fils, ne douta pas de leur désastre; il s'estima heureux d'obtenir la paix par la médiation de Hugues Capet et du roi lui-même, qui ne dédaigna pas d'employer ses soins pour apaiser leurs querelles.

39. Othon II, après s'être tiré avec adresse de la guerre malheureuse qu'il avoit entreprise contre Lothaire, et s'être assuré la Lorraine par un traité, se rendit en Italie pour se venger de ses ennemis. Les uns étoient dans Rome, et c'étoient les principaux de la noblesse qui avoient conspiré contre son autorité; les autres étoient les Sarrasins et les Grecs, qui occupoient les parties méridionales de l'Italie. Il usa envers les premiers d'un moyen qui lui mérita le surnom de Sanguinaire. Pendant son séjour dans Rome il invita au Vatican, pour un festin splendide, les députés des provinces, les magistrats, et enfin les seigneurs qui lui étoient suspects. A peine furent-ils entrés dans la salle destinée au repas, que des soldats armés portèrent la liste fatale des proscrits, et les égorgèrent, sans qu'ils eussent aucun moyen d'échapper à ce massacre; Othon ne pouvoit pas se défaire d'une manière aussi expéditive des étrangers qui faisoient ombrage à son ambition. Les Grecs tournoient en dérision la prétention qu'il avoit d'obtenir la Pouille, la Calabre et les Abruzzes, pour la dot de son épouse Théophanie, fille de Romain le Jeune, empereur de Constantinople. Les Grecs s'unirent aux Sarrasins pour leur défense commune; ils tendirent une embuscade à Othon, et taillèrent en pièces son armée, dans le mois de juillet 982. Honteux de sa défaite, Othon fit de grands préparatifs pour réparer de tels désastres; il étoit prêt à se mettre en campagne lorsque la mort arrêta ses projets, à la fin de l'an 983. Son fils Othon, troisième du nom, lui succéda, et ne fut cependant couronné empereur qu'en 996, par le pape Grégoire V. 981 982

40. On ne peut douter, d'après le témoignage de plusieurs chartes, que le roi Lothaire n'ait fait, dans le cours de 982, un voyage en Auvergne et dans quelqu'autre partie de l'Aquitaine. C'est alors qu'il fit épouser à son fils Louis, alors âgé de quinze ans, la fille d'un seigneur aquitain. Elle est appelée du nom de Blanche dans Ademar de Chabannes;

982 mais sa famille n'étant pas suffisamment désignée, on ignore à laquelle elle pouvoit appartenir. Le mariage du prince son fils ne fut pas vraisemblablement l'unique motif du voyage du roi ; il paroît aussi avoir eu pour objet d'apaiser les différends qui s'étoient élevés pour la possession de l'Auvergne, entre la maison des comtes de Poitiers et celle des comtès de Toulouse. C'est à cette même époque que Guillaume Taillefer, plutôt que de se voir exposé à une guerre continuelle, abandonna le comté d'Auvergne aux vicomtes de la ville de Clermont, en se réservant seulement la souveraineté. Ces nouveaux seigneurs de l'Auvergne résidant dans le pays, et chéris des habitants, parvinrent à rendre inutiles les entreprises que formèrent dans la suite les comtes de Poitiers.

41. L'Aquitaine étoit le théâtre d'autres inimitiés; on en peut voir la preuve dans les extraits historiques du livre des *Miracles de S. Benoît*, par Aimoin. Géraud ou Gérard, vicomte de Limoges, et Boson, possesseur de la marche ou frontière voisine, s'étoient voué mutuellement une haine implacable. Hélie, fils de Boson, avoit, par des présents, fait pencher en sa faveur Guillaume Fier-à-Bras, comte de Poitiers, son seigneur; il trouva ainsi le moyen de porter avec impunité le ravage sur les terres du vicomte Gérard. Plusieurs monastères souffrirent beaucoup dans cette guerre, qui fut surtout nuisible à une abbaye de l'ordre de S. Benoît. Gérard envoya Gui, son fils, avec un grand nombre de cavaliers, et lui enjoignit de se réunir aux habitants d'Argenton en état de porter les armes. Ceux-ci, persuadés que la protection de S. Benoît pourroit leur procurer le secours efficace du ciel, se rendirent d'abord au monastère de Fleuri-sur-Loire, et sollicitèrent instamment l'abbé de leur donner les eulogies ou restes des offrandes qui avoient été bénites. Après avoir reçu ces eulogies, ils les divisèrent entr'eux et marchèrent au combat avec une ardeur à laquelle rien ne résista ; l'armée de Boson et de son fils Hélie fut défaite,

et la terre fut couverte d'une telle quantité de morts, qu'on 982
les enterra avec le secours de la charrue, les bras des hommes étant insuffisants dans cette circonstance. Le récit de ce fait nous a paru essentiel, et caractéristique pour les mœurs de la fin du dixième siècle. On y voit la preuve de ces guerres particulières, non-seulement entre les grands vassaux, mais encore entre ceux qui leur étoient immédiatement soumis : il en étoit de même entre les seigneurs leurs arrière-vassaux. On peut aussi remarquer la pieuse libéralité des fidèles, qui fournissoient abondamment ce qui étoit nécessaire aux religieux des monastères, et le respect que les peuples avoient pour les restes d'offrandes qui avoient été bénites. Les habitans d'Argenton rentrèrent sains et saufs dans leur ville, en rendant grâces à Dieu et à S. Benoît. C'est Aimoin qui rend compte de ce fait.

42. La mort de l'empereur Othon II plongea ses divers 983
états dans une espèce d'anarchie. Othon III, son fils et son successeur, n'avoit pas encore deux ans; et si les minorités sont ordinairement des temps de troubles, que ne devoit pas redouter l'empire d'Allemagne de la régence de l'impératrice-mère Théophanie, princesse étrangère, née à Constantinople, et veuve d'Othon II? La Lorraine particulièrement se trouva livrée au caprice de Godefroi, comte de Verdun; il se permit des incursions sur les provinces limitrophes de la France. Une pareille insulte demandoit une prompte vengeance. Lothaire rassembla son armée, et vit 984
les seigneurs s'empresser de venir en foule se réunir à lui. L'occasion étoit favorable pour occuper la Lorraine et la réunir à la monarchie. Si Lothaire avoit perdu de sa considération dans l'esprit des seigneurs et du peuple français, c'était parce qu'il avoit pour ainsi dire laissé échapper ce fleuron de sa couronne. Tous se hatèrent de seconder son entreprise : les Lorrains même accueillirent les Français avec empressement. Verdun ouvrit ses portes, et le comte

985 Godefroi fut prisonnier de Lothaire. Le but de la campagne étoit déjà rempli : la Lorraine pouvoit être réunie à la France, lorsque tout à coup son monarque changea de projets. Il apprit, dans Verdun, que Henri, duc de Bavière, proche parent du jeune Othon III, se disposoit à le supplanter, et que son frère, Charles de France, duc de la Basse-Lorraine, soutenoit la cause injuste du duc Henri. Alors Lothaire se sentit humilié d'être pour ainsi dire complice d'une ligue qui tendoit à dépouiller un enfant sans défense. Il renonça à son projet, évacua Verdun, rendit la liberté au comte Godefroi, et cimenta, avec le jeune Othon III, le traité qu'il avoit précédemment fait avec Othon II. Quelque jugement que les contemporains aient porté de la conduite de Lothaire, il demeure certain qu'on ne peut que louer sa noble et généreuse modération.

43. Les Sarrasins d'Espagne s'agitoient pour reprendre sur les chrétiens les contrées dont ils étoient depuis long-temps dépouillés. S'ils n'avoient plus de succès à espérer vers la Navarre et l'Aragon, défendus par des rois valeureux, ils se flattèrent du moins de réussir dans la Catalogne : c'est aussi vers ce point que tendoient tous leurs efforts. Les comtes de Barcelonne, issus de la famille de S. Guillaume, fondateur de Gellonne, ainsi qu'on peut le voir dans le volume précédent, page 124, avoient eux-mêmes fourni des rameaux de comtes de Besalu, d'Urgel, de Cardone, d'Empurias, de Carcassonne, de Rasès ; ils étaient alliés aux comtes de Toulouse, de Rouergue, qualifiés marquis de Gothie. Ces divers seigneurs restèrent paisibles, tant que la lutte parut égale entre les Sarrasins et les comtes de Barcelonne ; mais Borel, comte régnant, ayant éprouvé une défaite complète dans le commencement de l'an 985, vit sa capitale au pouvoir de ses ennemis. Les seigneurs français des provinces méridionales volèrent aussitôt pour défendre leur parent, leur allié, dont les états servoient de remparts à leurs propres possessions.

Raimond II, comte de Rouergue, passa le premier au-delà 985
des Pyrénées, défit les infidèles dans plusieurs rencontres, et fit présent de leurs dépouilles à l'abbaye de Conques en Rouergue, ainsi que le témoigne la charte de cette donation, rapportée par les historiens du Languedoc. Le roi Lothaire désira concourir lui-même à la guerre contre les Sarrasins. Il est certain qu'il passa la Loire, et s'avança de sa personne jusqu'à Limoges. On ne peut guère douter qu'il n'ait envoyé des troupes au comte Borel, quoiqu'on en ait pas la preuve, et que le comte n'ait été rétabli dans Barcelonne, sa capitale, qu'après trois ans d'hostilités.

44. Le voyage de Lothaire dans le Limousin avoit eu un autre motif important. Ce monarque avoit, ainsi que nous l'avons vu, fait épouser, en 982, à son fils Louis, la fille d'un seigneur aquitain. Le bonheur ne présida pas à cette union. On ignore précisément les raisons qui inspirèrent à Blanche une aversion insurmontable pour son époux. Quelques historiens, qui ne sont pas contemporains, représentent ce jeune prince comme foible d'esprit et de corps, et, sous sous ce double rapport, l'objet du dédain de la princesse. Quoi qu'il en soit, Blanche se conduisit à son égard comme une femme légère, et peut-être répréhensible sous d'autres rapports. Feignant de vouloir aller visiter ses parents avec le prince son époux, elle l'abandonna dans le Limousin. Lothaire, humilié de la situation de son fils, se rendit auprès de lui, le consola par des tendresses paternelles, et trouva
le moyen de ramener la princesse, aux yeux de laquelle ses 986
parents firent sans doute luire l'espoir d'une couronne qui lui étoit assurée. Ce sont là les dernières particularités du règne de Lothaire. Ce monarque fut à peine arrivé à Rheims, qu'il y mourut le 2 du mois de mars, dans la quarante-cinquième année de son âge, et la trente-deuxième de son régne. Il fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Remi. Une mort aussi prématurée a fait dire et répéter que Lothaire fut em-

986 poisonné par la reine son épouse; mais les lettres de cette princesse à l'impératrice Adélaïde, sa mère, sont un monument constant et durable de ses regrets. Les réflexions ne semblent-elle pas d'ailleurs justifier Emma d'une accusation aussi odieuse? Une reine n'est-elle pas comme réduite à une condition privée par la mort de son époux? Emma ne pouvoit conserver le gouvernement des affaires après avoir perdu Lothaire, puisque Louis, son fils, avoit passé la dix-huitième année de son âge. D'ailleurs le caractère trop prononcé de la jeune reine ne laissoit à sa belle-mère nul espoir d'exercer aucune influence. La mémoire d'Emma paroît à bon droit entachée du reproche d'infidélité, particulièrement avec Adalberon, évèque de Laon; mais il y a loin de l'infidélité dans le lien conjugal au crime d'empoisonnement.

Les historiens n'ont pas fait connoître le genre de la maladie qui emporta le monarque français; mais elle fut assez longue pour lui donner le temps de pourvoir aux affaires de l'état. Hugues Capet lui avoit toujours été fidèle, et Lothaire mourant ne balança pas à lui recommander son fils, déjà reconnu roi depuis plusieurs années. Hugues, sujet et vassal fidèle, remplit en même temps les devoirs de l'amitié envers le roi défunt. Aucune circonstance n'avoit encore dévoilé son ambition.

Lothaire ne laissa d'autre fils légitime que Louis V, qui lui succéda. Othon, autre fils de ce prince, étoit mort en bas âge, peu après sa naissance. Quelques généalogistes donnent à Lothaire une fille du nom de Gisèle, épouse, suivant Guichenon, de Conrad le Salique. On lui donna aussi deux fils naturels, Arnoul, archevêque de Rheims, et Richard, dont le sort est inconnu.

45. Si la race de Charlemagne n'avoit pas été destinée à descendre du trône, Lothaire eût pu en relever l'éclat. On pouvoit tout espérer d'un prince qui avoit su éteindre l'esprit de révolte qui caractérisoit les grands vassaux à l'époque

de son avènement à la couronne. Il les avoit tous conduits 986
avec adresse au point de les faire concourir à ses vues. Il vouloit rattacher à la monarchie les provinces qui en avoient été démembrées, et il y seroit parvenu avec le secours de Hugues Capet, duc de France, de Geoffroi Grise-Gonelle, comte d'Anjou, de Henri, duc de Bourgogne, et des autres grands qu'il avoit su attacher à sa personne. Lothaire eut personnellement du courage, de la bravoure, de l'activité, de la droiture et de grandes vues; il ne fut, sous aucun rapport, indigne du sang de Charlemagne; mais il eut trop à faire pour relever la grandeur du trône, et sa vie fut trop courte pour en venir à bout, puisqu'il termina sa carrière à l'âge auquel l'on peut attendre de plus grandes choses d'un prince qui allie la prudence et la sagesse au courage et à la hardiesse.

46. Plusieurs princes ayant porté le nom de Lothaire, il est essentiel d'en rappeler le souvenir, afin d'éviter la confusion. Le nom de Lothaire est, dans la réalité, le même que celui de Clothaire. On a déjà observé que la suppression de la lettre initiale est fréquente dans nos anciens historiens. C'est ainsi qu'on trouve Hildebert pour Childebert, Hilpéric pour Chilpéric, Lovis pour Clovis, etc. Lothaire Ier, fils de Louis le Débonnaire, eut l'empire et l'Italie dans son partage, mais il ne régna pas sur la France. Son fils Lothaire ne régna que sur les provinces voisines du Rhin, lesquelles formèrent le royaume de Lorraine. Lothaire, fils de Louis d'Outremer et de Gerberge, est le seul prince de ce nom qui ait régné sur la France. Voilà pourquoi il n'a pas d'ordre numérique, quoiqu'il soit le troisième prince carlovingien de ce nom. Le royaume d'Italie, au contraire, compte un Lothaire II, fils du roi Hugues, lequel avoit été comte d'Arles avant de s'être emparé de l'Italie.

FIN DU RÈGNE DE LOTHAIRE.

LOUIS V, DIT *LE FAINÉANT*,

TRENTE-QUATRIÈME ROI DE FRANCE,

ET DERNIER DE LA RACE CARLOVINGIENNE,

régna depuis l'an 898 jusqu'à l'an 929.

PAPES ET PRINCES CONTEMPORAINS.

PAPES.		ESPAGNE.	
Jean XVI.	996	Les Maures.	
		Rois des Asturies.	
EMPEREURS D'ORIENT.		Bermude ou Véremond II.	999
Constantin VIII.	1028	*Rois de Navarre.*	
		Sanche Garsie II, dit Abarca.	994
EMPIRE D'ALLEMAGNE.		ANGLETERRE.	
Othon III.	1002	Ethelred II.	1016

1. Fidélité de Hugues Capet envers Louis, fils et successeur de Lothaire. Louis n'a pas mérité le surnom de Fainéant. Indications de quelques événements. Mort de Louis V, après un règne d'un an, deux mois et dix-neuf jours. 2. Droit de Charles, duc de la Basse-Lorraine. Hugues Capet se déclare son compétiteur, et se fait sacrer roi. Défaut d'activité dans le prince Charles. 3. Ses efforts en 988. Il est vainqueur de Hugues en 989. Il est livré à Hugues en 991. Il est enfermé dans la tour d'Orléans. Il y meurt en 994. 4. Ses enfants. 5. Durée de la race carlovingienne. 6. Causes de sa ruine. Causes de la prospérité des Capétiens. 7. Détails analytiques sur les comtes de Vermandois, issus des Carlovingiens.

986 1. Louis V avoit commencé sa dix-neuvième année lorsqu'il succéda à son père. Reconnu roi depuis l'an 978, il n'éprouva aucune difficulté, aucune opposition pour occuper

le trône. Hugues Capet lui servit de tuteur et de ministre. 980
On a, sans raisons suffisantes, représenté ce duc des Français comme incertain dans la ligne du devoir, sous les règnes de Lothaire et de Louis V. Rien ne porte à croire qu'il ait pensé à s'emparer de la couronne pendant tout le temps que ces princes vécurent. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* observent à ce sujet la méprise de l'abbé Velly. Cet historien a commis une erreur en interprétant le passage d'une lettre du fameux Gerbert, alors attaché à l'église de Rheims, et depuis pape, sous le nom de Silvestre II. La lettre de Gerbert est adressée à l'évêque Dideric : non seulement le texte ne donne pas de Hugues Capet l'idée d'un conspirateur, il le représente au contraire comme un sujet fidèle. Le fait dont il est question dans l'écrit de Gerbert se passa sous le règne de Lothaire, puisque sa lettre est adressée à Dideric, mort en 984. L'abbé Velly la suppose écrite, au contraire, après le règne de Louis V, en 987, époque où les efforts de ce seigneur tendoient à s'emparer d'un trône qu'il parvint à posséder. Voici de quoi il s'agit : Le prince Charles, dont nous avons vu la conduite imprudente et la liaison avec les empereurs d'Allemagne, conspiroit pendant l'absence de Lothaire, son frère; et vraisemblablement durant des voyages de ce dernier en Aquitaine. Charles avoit rassemblé à Compiègne une espèce de parlement ou conciliabule, composé de ses partisans, afin d'y faire reconnoître pour véritable souverain de la Lorraine, l'empereur Othon, dont il s'étoit lui-même rendu le vassal. Hugues Capet rassembla aussitôt six cents amis fidèles sur lesquels il pouvoit compter, et marcha vers Compiègne pour dissiper cette assemblée factieuse, opposée aux intérêts du roi; elle se dispersa en effet le 11 de mai. Gerbert, dans sa lettre, désigne Hugues Capet tantôt sous le nom de Bardas, tantôt sous le sien véritable. « Le duc Hugues, dit-il, a rassemblé six cents hommes ar- « més, et, sur le bruit de son approche, le parlement, qui

986 « se tenoit à Compiègne, s'est dissipé le 11 de mai. Tout a pris « la fuite, le duc Charles, et les princes de Vermandois, et « l'évêque de Laon, Adalberon, qui a donné son neveu en « ôtage à Bardas. » Il résulte de ce passage, disent les auteurs de l'*Art de vérifier les Dates*, que ce qui fait un sujet de blâme pour Hugues Capet aux yeux de l'abbé Velly, est un service important rendu à l'état. Il étoit conforme à la vérité et à l'intégrité de l'histoire de rétablir cette circonstance dans son véritable jour; elle justifie Hugues Capet, duc de France, comte de Paris et d'Orléans. Ce seigneur fut exempt de reproches envers la maison carlovingienne jusqu'après la mort de Louis V. Il fut le conseil et le guide de ce prince pendant toute la durée de son règne. On peut supposer avec vraisemblance, qu'aidé de l'habileté du duc de France, Louis V n'eût point mérité le surnom de Fainéant, dont l'histoire l'a flétri sans raison légitime. Un règne de moins de quinze mois n'a pu suffire pour avilir à ce point ce prince carlovingien. Les contemporains, empressés de flatter la nouvelle dynastie qui s'empara du trône après la mort de Louis V, semblent avec dessein s'être voués au silence; ils n'ont transmis aucun fait, et les historiens plus récents n'ont pas pris la peine d'éclaircir cette époque de l'histoire. Des critiques impartiaux ont remarqué que Louis V montra de la valeur durant le siége de la ville de Rheims, dont il se rendit le maître. Cette circonstance semble prouver que l'archevêque Adalberon avoit déjà remplacé Odalric, dont la fidélité ne s'étoit jamais démentie. On ne connoît d'ailleurs aucun détail sur les opérations de ce siége. Le savant Gerbert dit, dans la soixante-onzième de ses lettres, que Louis V se disposoit à aller en personne au secours du comte de Barcelonne, contre les Sarrasins qui ne cessoient de lui faire la guerre, lorsqu'il mou-
987 rut à Compiègne le 21 de mai, dans la vingtième année de son âge, et la seconde de son règne, que nous faisons commencer à la mort de son père, le 2 mars 986. Il fut inhumé

à Saint-Corneille de Compiègne. L'opinion commune est que Louis V mourut d'une potion empoisonnée que lui fit donner la reine Blanche, son épouse. Il n'en avoit pas eu d'enfants, et mourut sans postérité. Le siége de Rheims et les préparatifs de Louis pour porter ses armes dans la Catalogne, sont deux circonstances qui permettroient plutôt de faire son éloge que de le vouer au mépris. L'aversion que la reine Blanche son épouse avoit conçue pour lui, ne prouve peut-être autre chose que les préventions et les injustices qui résultent presque toujours des passions aveugles. 987

2. Le droit à la couronne n'auroit dû être ni obscur, ni litigieux; il paroissoit incontestablement acquis au prince Charles, fils de Louis d'Outremer. Charles étoit frère du roi Lothaire, et oncle paternel du feu roi. Mais la maison des ducs de France pouvoit en quelque sorte lutter de légitimité avec la maison carlovingienne; trois de ses membres avaient porté la couronne, savoir: 1° le roi Eudes, fils de Robert le Fort; 2° Robert, frère du roi Eudes, reconnu seulement par ses partisans, et tué, en combattant, par le roi Charles le Simple; 3° le roi Raoul, qui avoit une même origine que les deux précédents. Raoul, élu après le refus formel de Hugues le Grand, étant mort sans postérité, il sembloit que le droit à la couronne étoit réversible à Hugues Capet, fils de Hugues le Grand. Telle étoit l'opinion des grands vassaux, amis et parents des ducs de France, et de presque tous les Français qui habitoient les provinces du Nord. A cette première considération se joignoit le mécontentement qu'avoit excité le prince Charles. Cet unique rejeton du sang royal des Carlovingiens avoit indisposé la nation entière, en recevant le duché de la Basse-Lorraine des empereurs d'Allemagne, et en se reconnoissant leur vassal. Hugues Capet et tous les seigneurs de son parti l'avoient hautement improuvé. Ces raisons auroient été sans force vis-à-vis d'un prince, fils de Louis V. Il est a présumer qu'il

987 auroit été reconnu par les seigneurs, et que Hugues Capet lui-même, après avoir déterminé leur obéissance, lui auroit gardé la fidélité dont il ne s'étoit jamais départi envers Louis et envers Lothaire. Mais la branche directe des rois ayant manqué par la mort de Louis sans postérité, toutes les passions se réveillèrent contre un héritier collatéral. Charles étoit en butte à la haine de la parenté des comtes de Paris; il étoit l'objet particulier du ressentiment de Hugues Capet qui, non content de le blâmer, avoit dissipé, par la force des armes, ses partisans, et l'avoit mis lui-même en danger. Ces prétextes plausibles pour Hugues Capet et pour ses amis, étoient insuffisants ou nuls pour le reste de la nation. Aussi, quoique la fidélité des peuples eût été bien ébranlée et l'ordre de la succession au trône interverti par des exemples fréquents; quoique les diverses parties de la France fussent comme isolées depuis l'accroissement de la puissance des seigneurs, et ne semblassent plus appartenir à un même corps de monarchie, les Français ayant encore, en général, un reste d'attachement pour la maison carlovingienne, se déclarèrent pour l'héritier légitime dans presque toute l'étendue du royaume. Le prince Charles ne sut pas seconder ces favorables et justes dispositions par une activité convenable. Il n'ignoroit pas que le comte de Paris avoit été son adversaire dans plusieurs circonstances. Il auroit dû réfléchir qu'un seigneur aussi puissant que Hugues Capet franchit les barrières qui le séparent du trône, plutôt que de s'humilier devant un ennemi triomphant. Tandis que Charles met ses démarches en délibération, et qu'il diffère de prendre le sceptre, Hugues Capet s'en empare hardiment, se fait élire à Noyon par ses amis et ses vassaux, et se fait d'autorité couronner à Rheims par Adalberon qui lui étoit opposé. Sa tête étoit ceinte du bandeau royal, et il faisoit déjà mouvoir son armée, que Charles n'avoit pas encore rassemblé la sienne. On ne peut

reprocher au prince carlovingien ni manque d'habileté, ni défaut de courage; mais il se laissa gagner de vitesse par son rival. Quelle puissance ne lui auroit-il pas fallu pour renverser un compétiteur hardi, déjà couronné! Hugues Capet étoit presque inexpugnable à cause de sa valeur, de son expérience, de sa renommée, de ses immenses possessions, de ses nombreux amis, et d'une multitude de parents et d'alliés puissants, tous intéressés à son élévation.

3. Charles de France, duc de la Basse-Lorraine, prit enfin les armes pour revendiquer ses droits et arracher des mains d'un rival un sceptre qui lui appartenoit. Il s'empara de la
ville de Laon en 988. Soissons et Rheims tombèrent en son 988
pouvoir, et il défit Hugues Capet en bataille rangée en 989; 989
mais la fortune et le bonheur de Hugues prévalurent; Adal- 991
béron, évêque de Laon, lui livra, en 991, sa ville épisco- 991
pale, et avec elle l'infortuné Charles, la duchesse sa femme et Arnoul, archevêque de Rheims et fils naturel du roi Lothaire.

Charles fut conduit et retenu prisonnier dans la tour d'Orléans. Il est douteux s'il y prolongea sa carrière jusqu'à l'an 994. Dans ce cas, il seroit mort dans la quarante-unième année de son âge.

4. Le prince Charles eut de sa première femme, Bonne, fille de Godefroi, comte des Ardennes: Othon qui fut duc de la Basse-Lorraine, et mourut sans lignée en 1005, et deux filles, Ermengarde, épouse d'Albert, comte de Namur, et Gerberge, épouse de Lambert, comte de Mons et de Louvain. Charles eut de sa seconde femme, Agnès, fille d'Herbert III, comte de Troyes, et d'Ogive, veuve de Charles le Simple; deux fils, Charles et Louis, morts jeunes et sans postérité. Des généalogistes font cependant descendre du dernier la race des landgraves de Thuringe, qui subsista jusqu'à l'année 1247. Mais comment ces landgraves n'auroient-ils jamais fait connoître leurs prétentions à la cou-

991 ronne de France? Ce silence rend cette descendance plus qu'incertaine.

5. La race des Carlovingiens n'occupa le trône que pendant un espace de 235 ans, depuis le règne de Pepin le Bref, qui commença à régner en 752, jusqu'à Louis V, le dernier roi de cette dynastie, qui mourut en 987. On pourroit même soustraire les règnes des rois Eudes et Raoul, qui furent étrangers aux Carlovingiens.

6. Si la couronne échappa aux mains des princes de la seconde race, c'est parce qu'insensiblement ils se dépouillèrent de leurs domaines et se laissèrent entourer de seigneurs plus puissants qu'eux. Hugues Capet, en montant sur le trône, consolida l'existence et la fortune de sa postérité, en réunissant au domaine royal les vastes propriétés de sa famille. Les comtés de Paris et d'Orléans, le duché de France et même celui de Bourgogne possédé par Henri, frère de Hugues Capet, furent dès-lors réunis à la couronne. Les Carlovingiens avoient déterminé leur décadence, et s'étoient enfin anéantis en créant dans la monarchie et en y laissant former des vassaux trop puissants; les Capétiens augmentèrent leur pouvoir et leurs domaines en s'occupant sans cesse de la destruction de ces mêmes vassaux. On peut dire en général que l'histoire de la troisième dynastie ne présentera d'autre but politique et d'autre résultat essentiel que l'accroissement de la puissance royale. Les efforts non interrompus des princes capétiens tendront à réunir au domaine royal les diverses parties de la monarchie qui en avoient été séparées par différentes causes que l'on a pu précédemment remarquer. Parmi les grands fiefs, un très-petit nombre avoit une origine indépendante des concessions faites par les Carlovingiens. Si l'on excepte la Bretagne et les contrées des Basques, qui ne furent jamais parfaitement soumises à l'autorité des rois de France, il n'y avoit que les provinces méridionales de Gascogne, de Bigorre, de

Béarn, qui avoient été détachées de la couronne, par l'effet de la loi salique, ou plutôt par suite du partage entre Dagobert et Caribert, tous deux fils de Clotaire II. On a vu que tous les autres grands fiefs se formèrent, dans la monarchie, ou par la profusion impolitique des Carlovingiens, ou par la conséquence naturelle des causes qu'ils avoient créées. Le système trop vaste et les conquêtes de Charlemagne avoient épuisé les ressources de la nation, et par là même énervé la puissance du trône. Les rois qui lui succédèrent détruisirent même l'espoir de la relever; car tel dut être l'effet des concessions qu'ils accordèrent, en rendant les gouvernements héréditaires; Hugues Capet commença un nouvel ordre de choses, dont le dernier développement ne s'est terminé que dans les temps modernes. Des conquêtes, des alliances, des confiscations, des acquisitions, des échanges, des dons volontaires des seigneurs, des reversions à la couronne, par l'extinction des lignes masculines des possesseurs des fiefs, furent autant de moyens qui, à diverses époques, rendirent les Capétiens seigneurs suzerains et possesseurs des différentes provinces, villes et seigneuries de France qui avoient été démembrées de l'héritage de Clovis, de Clotaire Ier, de Clotaire II, et enfin de Charlemagne.

La sage politique de Hugues Capet, suivie par ceux qui lui succédèrent, affermit si bien la couronne dans la dynastie des Capétiens, que huit siècles de possession sembloient garantir une plus grande durée, lorsqu'une révolution, étonnante dans ses causes comme dans ses effets, et le bouleversement des idées reçues en morale et en politique, suspendirent cette possession pour y substituer, pendant vingt-cinq ans, tous les genres d'anarchie et de tyrannie. Cette expérience si longue et si funeste n'apporta aucun changement dans la disposition des esprits, et ne ramena point vers les principes éternels de la morale, de l'équité et de

la religion. Quel rapprochement pouvoit-on espérer entre les nations et entre les hommes d'une même patrie, lorsque la modération paroissoit bannie, et la justice exilée ? Mais il est des circonstances qui ne peuvent être prévues, parce qu'elles sont conduites par une providence dont les desseins profonds sont au-dessus de l'intelligence des hommes. Qui pourroit se flatter d'assigner les causes des événements dont on a été témoin? Les succès les plus prodigieux, comme les revers les plus inattendus, ont paru, le plus souvent, ne point avoir eu des causes préparatoires, et sont arrivés soudainement, contre tous les calculs de la science humaine. Chacun a semblé reconnoître l'intervention d'un être supérieur, mais nul n'a profité de la position où il a été placé pour réparer l'injustice, et sous des prétextes spécieux on a laissé partout des semences de troubles et de nouveaux motifs de vengeance à celui qui ne confond jamais le mal avec le bien, et qui ne laisse jamais les mauvaises intentions impunies.

Ce que le roi Aldestan fit dans le dixième siècle pour Louis d'Outremer et sa famille, un prince de la même nation l'a renouvelé dans les temps modernes pour les descendants de Hugues Capet. Par les soins de ce prince, les rois de l'Europe qui n'avoient jamais pu se concerter ni se préserver des plus funestes désastres, se réunirent enfin, autant pour leur propre intérêt que pour l'avantage des peuples qui leur étoient confiés. Perdant, tous, le souvenir des injures les plus graves et des ressentiments les plus légitimes, ils s'avancèrent, également accompagnés par la victoire et par la modération. Ils invoquèrent, pour le rétablissement du monarque français, cette base unique et conservatrice des sociétés, la justice et *la légitimité de la possession.* C'est sur ce seul titre que fut réintégrée sur le trône l'auguste famille issue de Hugues Capet. Appartient-il au siècle présent de rechercher les véritables causes qui ont fait crouler un édifice en apparence aussi solidement établi, et ont re-

plongé momentanément l'Europe dans le désordre et le tumulte des armes? Si le mélange du mal et du bien, si des transactions avec l'injustice, si l'éloignement des vrais principes doivent influer sur la destinée des empires; il sera permis de dire que les maux survenus ne sont qu'une foible partie de ceux qu'on pouvoit craindre. Des traits particuliers de magnanimité ont signalé chacun des princes qui se sont de nouveau ligués pour renverser un pouvoir également menaçant pour tous; mais des conditions dures ont succédé à des stipulations généreuses, et les nations semblent être parvenues au point où la bonne foi ne pouvant plus servir de garantie, le plus fort n'abandonne aucun de ses avantages. On a épuisé les peuples par un appareil formidable de forces imposantes, et l'on est resté sans plans et dans l'inaction pour le rétablissement des principes conservateurs des états. Des hommes publics, en opposition aux volontés de leurs maîtres, et malgré eux, ont témoigné pour la restauration de la morale et de la religion, une indifférence bien alarmante pour l'avenir; et lorsque les rois vouloient tout réparer par un accord sage et politique, les notions les plus simples de l'équité naturelle paroissent être restées en problème, en même temps que des violations des bases sociales semblent être consacrées et légitimées. D'une part, on a préféré se tenir sur un pied de guerre qui nuit également à la population, à l'agriculture, au commerce, à l'étude des sciences et des arts, à la pratique des vertus morales et religieuses, et qui présage aux nations des orages, des chocs, des bouleversements inévitables. D'autre part, on a conservé et même rétabli des formes d'un régime réprouvé, l'on a accumulé les mesures les plus rigoureuses pour maintenir des réglements vicieux, des violations des principes sociaux et des actes illégitimes. Nulle part on n'a voulu sentir que le redressemesnt des injustices, que le retour franc et sincère vers les principes émanés de la loi naturelle et de la

religion, pouvoient seuls consolider les états et rétablir l'harmonie. On a évité de penser que les peuples, toujours clairvoyants, justes et impartiaux, applaudissent toujours aux mesures commandées par la morale, la religion et la politique. Les peuples, qui ne sont jamais abusés sur les notions simples et comme innées du droit naturel, savent que la politique et les lois humaines ne doivent être que le développement des lois éternelles. Si les maîtres de la terre n'ont point méconnu ces vérités, s'ils ont montré dans leur intérieur des vertus sans taches, et s'ils ne sont pas eux-mêmes devenus les adeptes des destructeurs des principes sociaux, ils ont du moins toléré qu'on employât le langage insidieux de ces derniers, et ont permis à leurs propres agents de soutenir et de propager leurs fatales maximes. On verra toujours avec étonnement le sceau de l'erreur dans des diplômes publics. Sous de vains prétextes de philosophie et de philantropie, on aura transmis ce qui est autant éversif de toute sagesse, que nuisible à l'humanité. La foiblesse dont on aura usé, le délire qu'on aura partagé, auront produit le malheur des siècles présents, et la postérité sera accablée par les effets de ces funestes doctrines. Peut-être ne verra-t-on régénérer les vrais principes de la tranquillité et du bonheur des peuples que par des bouleversements et par la destruction des nations! Telles ont été jusqu'ici les conséquences de l'erreur, que si un monarque ferme et juste a donné de grands exemples, il a été autant blâmé par les bons que par les méchants; quelle perspective pour l'avenir!

Heureux les habitants de l'Europe, si les princes qui la gouvernent, après avoir mis un terme à l'anarchie et à l'usurpation, concourent avec la même union et la même constance au rétablissement des bons principes et de cette immuable équité dont la violation ne peut jamais être autorisée ni par aucune volonté, ni par aucune loi!

Les descendants de Hugues Capet, rétablis sur le trône

après tant d'orages et de secousses, assurent à la France le retour du bonheur. Les vertus des princes de cette auguste famille, la piété et la force d'âme de l'illustre fille de Louis XVI, objets de la vénération et de l'amour des Français, attireront aussi les bénédictions de celui qui gouverne tous les empires. L'habileté et la sagesse d'un monarque qui est autant chéri qu'il a été désiré, auroient déjà réparé tous les maux et cicatrisé toutes les plaies. Un obstacle imprévu a retardé l'effet de ses grandes vues, mais il ne faut que plus de soins, de veilles, de sacrifices, et son amour pour ses sujets, et le zèle de ceux qu'il regarde comme ses enfants, en garantissent le succès, et assurent la prospérité future de la France.

Il a déjà été dit que les Capétiens descendoient en ligne directe de Childebrand, frère puîné de Charles Martel, lequel fut tige des Carlovingiens. En suivant ce système, qui est généralement adopté, on voit que la troisième et la seconde race furent deux rameaux sortis d'une même tige.

7. Nous avons suivi la maison royale des Carlovingiens jusque dans ses derniers rejetons. Nous nous sommes contentés d'indiquer l'origine des seigneurs de la maison de Vermandois dont des familles encore existantes sont évidemment et sans aucun doute des rameaux. Le caractère impartial d'historien nous a induit à dire, dans le récit des événemens de l'an 810, que Pépin, roi d'Italie, deuxième fils de Charlemagne, n'eut, outre plusieurs filles, qu'un fils naturel nommé Bernard, lequel, deux ans après la mort de son père, fut investi du royaume d'Italie. Nous avons suivi sur ce point les auteurs contemporains, qui disent affirmativement que Bernard fut fils naturel et non légitime; c'est sur cette autorité que se sont fondés les généalogistes, en le représentant comme bâtard. Quelques écrivains modernes ont cherché à établir sa légitimité. Ils ont dit que les contemporains n'avoient contesté la naissance légitime de Bernard que

pour flatter son oncle, l'empereur Louis le Débonnaire, qui, quoique seulement troisième fils de Charlemagne, avoit pour le gouvernement de la France et de l'Empire, été préféré à Bernard fils de Pépin, deuxième fils de Charlemagne; ils ajoutent que ce fut pour anéantir son droit de primogéniture qu'ils le dirent fils naturel. Il y auroit beaucoup d'objections à faire contre une telle assertion, parce qu'il n'est pas facile d'induire en erreur les contemporains sur un fait aussi notoire que celui de la naissance d'un prince. L'opinion du savant Adrien de Valois est sans doute d'un grand poids, et il croit que Bernard fut fils légitime, mais elle ne peut contrebalancer l'assertion positive des écrivains qui vivoient ainsi que Bernard au commencement du neuvième siècle. Quoi qu'il en soit, on peut dire que la maison de Vermandois est également illustre, puisque Bernard étoit petit-fils de Charlemagne, et que tous les descendans de ce grand monarque ont, par une exception presqu'unique dans l'histoire, partagé ou son héritage ou l'honneur d'appartenir à sa famille, soit qu'ils aient été légitimes ou naturels, et même issus de lui par femmes. La maison de Vermandois fournit elle-même la preuve de la considération qui a été le partage de la famille de Charlemagne: c'est comme faisant partie de la maison Carlovingienne que nous donnons son esquisse généalogique, et que nous rapportons les faits qui lui sont relatifs.

Pepin Ier, deuxième fils de Charlemagne, nommé roi d'Italie en 781, mourut en 810.

Bernard, fils de Pepin, fut installé roi d'Italie deux ans après la mort de son père, en 812. Il se révolta contre Louis le Débonnaire en 817, et se soumit bientôt après; mais il ne put éviter la barbare sévérité de l'empereur son oncle: il eut les yeux crevés, et mourut à la suite de cette cruelle opération, en 818.

Pepin II, fils de Bernard, fut investi en 822, par Louis le Débonnaire, du comté de Vermandois, dont Saint-Quen-

tin est la capitale. Il eut Herbert Ier, qui continua la ligne des comtes de Vermandois, et Pepin, tige des comtes de Senlis, qui finirent par Adèle, qui porta ce comté dans la maison des comtes de Vexin, en 1010.

Herbert Ier, comte de Vermandois, fut tué, en 902, par les gens de Baudouin, comte de Flandre, en représailles de ce qu'il avoit tué Raoul, comte de Cambrai, frère de Baudouin. Il eut de sa femme, qu'on dit fille de Robert le Fort, un fils et deux filles. L'esquisse généalogique qui suivra nous dispense d'entrer dans de plus grands détails.

Herbert II, comte de Vermandois, fut l'auteur des malheurs de Charles III, dit le Simple. Il mourut en 943, laissant cinq fils et deux filles : 1° Albert Ier continua la ligne des comtes de Vermandois; 2° Robert, comte de Troyes et de Meaux, le fut aussi de Châlons par sa femme; 3° Herbert III, comte de Troyes et de Meaux après son frère, fut époux d'Ogive d'Angleterre, veuve de Charles le Simple; 4° Eudes, comte de Vienne; 5° Hugues, archevêque de Rheims.

Albert Ier, comte de Vermandois, mort en 988, fut père: 1° d'Herbert IV, comte de Vermandois, dont nous suivrons la ligne; 2° d'Eudes ou Othon, mort sans postérité, et 3° de Gui, comte de Soissons, père de Renaud, et aïeul : 1° de Gui, comte de Soissons, mort sans postérité, et 2° de Lindulfe, évêque de Noyon.

Herbert IV, comte de Vermandois, mort en 1000, fut père d'Albert II, mort sans lignée, et d'Othon, qui continua la ligne. A ces deux enfants l'*Art de vérifier les dates* ajoute Lindulfe, évêque de Noyon après son oncle, et Gui, comte de Soissons; peut-être sont-ils les mêmes rapportés à l'article précédent.

Othon, comte de Vermandois, mourut en 1045, laissant trois enfants : 1° Herbert V, qui continua la ligne; 2° Eudes, tige des seigneurs de Ham, dont la ligne masculine directe

finit par deux filles, vers l'an 1380; et 3° Pierre, dont le sort est inconnu.

Herbert V, comte de Vermandois, et du chef de sa femme comte de Valois et de Bar-sur-Seine, mort en 1080, laissa un fils et une fille, savoir: 1° Eudes, dit l'Insensé, déshérité par le jugement des barons du royaume, comme imbécille; 2° Adèle, investie, au préjudice de son frère, des comtés de Valois et de Vermandois, fut épouse de Hugues de France, troisième fils de Henri Ier, roi de France. Hugues fut la tige de la seconde maison de Vermandois, qui finit par Eléonore, morte sans postérité en 1214. Elle avoit fait donation du Valois et du Vermandois au roi Philippe-Auguste, et ces comtés furent ainsi réunis à la couronne.

Eudes de Vermandois, dit l'Insensé, déshérité par le jugement des barons, se maria néanmoins avec la fille du seigneur de Saint-Simon, en Picardie. Il fut père d'Eudes II, dont le fils Jean Ier, vivant encore en 1195, quitta le nom de Vermandois, et prit celui de Saint-Simon, que sa postérité a conservé. Jean II de Saint Simon, son fils, vivoit en 1240. Il fut père de Simon, aïeul de Jacques de Saint-Simon, dont la fille, Marguerite, héritière de son frère Jacques II, mort sans postérité, épousa, en 1332, Mathieu de Rouvroi, lequel fut la tige de la maison de Saint-Simon, dont plusieurs branches subsistent encore. Telle étoit l'opinion reçue, dans laquelle nous allons corriger plusieurs erreurs.

Une généalogie imprimée en langue espagnole à Madrid, en 1808, nous apprend l'origine de Mathieu de Rouvroi, que nous croyions d'une maison illustre, mais étrangère à la maison de Saint-Simon, issue des comtes de Vermandois de race carlovingienne. Il résulte de l'arbre généalogique qui accompagne cet ouvrage, que cette branche des seigneurs de Rouvroi étoit issue d'Oger, fils de Jean Ier, seigneur de Saint-Simon; que ledit Oger de Saint-Simon épousa Hériberte de Rouvroi, héritière, dont les descendants portèrent

le nom. Mathieu de Rouvroi étoit issu d'Oger au cinquième degré.

Nous devons observer que la généalogie imprimée à Madrid en 1808, rectifie les généalogistes en deux points. Premièrement, elle fait épouser, en 1332, Marguerite, héritière de Saint-Simon, non à Mathieu de Rouvroi, mais à Jean II de Rouvroi, père de Mathieu. Secondement, elle fait connoître la véritable origine de cette branche de Rouvroi, qu'elle fait descendre d'Oger, quatrième fils de Jean Ier, seigneur de Saint-Simon. Or, cet Oger avoit été inconnu au père Anselme, à Hubner, et à beaucoup d'autres généalogistes et historiens.

On voit, d'après cet exposé, que si la première branche des seigneurs de Saint-Simon issus des comtes de Vermandois finit par Marguerite de Saint-Simon, en 1332, la seconde se prolongea par Jean et Mathieu de Rouvroi, qui reprirent le nom de Saint-Simon, qui leur appartenoit à bon droit, puisqu'ils étoient la branche cadette de cette maison, et qu'ils étoient les héritiers de leur branche aînée. Les descendants de Jean et Mathieu subsistent encore et forment plusieurs rameaux de la maison de Saint-Simon. Les esquisses ci-jointes rendront la chose évidente aux yeux du lecteur.

Ces détails généalogiques étoient nécessaires pour le complément du plan que nous nous étions proposé. Ainsi que l'observe l'immortel d'Aguesseau, la généalogie est presque aussi utile à l'étude de l'histoire que la chronologie et la géographie. Nous avons porté la même attention à ces diverses parties, et nous aurons atteint notre but, si, après avoir lu cet ouvrage, on a retenu des notions exactes et précises sur l'ordre des événements, sur leurs causes, leurs effets, et sur les personnages qui y ont pris part.

Le récit pur et simple des faits, et la désignation fixe des temps, sont les premiers soutiens et comme la charpente de

l'histoire. On perd bientôt ces objets de vue, si on s'attache à des dissertations étendues, qui souvent ont plus d'apparence d'utilité que d'avantage réel. Tel est le motif qui nous a empêché de nous livrer à des amplifications faciles, à des citations nombreuses, à des rapprochements spécieux sur les lois, les mœurs et les usages. L'histoire, néanmoins, renfermant des leçons essentielles pour les peuples, pour les princes et pour les hommes de toutes les classes, nous avons fait ressortir avec attention tout ce qui pouvoit être utile. Aucune de nos institutions n'a été négligée, et nous osons nous flatter de n'avoir laissé de côté aucune question importante. Si ces objets sont traités en peu de mots, ils le sont du moins avec clarté, et l'on peut trouver ce qui en est dit, suffisant pour l'intelligence.

La royauté fut parmi nous, et dès son origine, héréditaire et non élective. Les dispositions de la loi salique, relatives aux propriétés des grands, furent étendues au domaine royal, qui fut divisible entre les enfants mâles, à l'exclusion des filles. Il ne devint indivisible et assuré par droit de primogéniture qu'à la fin de la seconde race, ou plutôt même sous la troisième, à dater du règne de Hugues Capet.

Les assemblées générales furent composées de la nation entière; le peuple y entra, parce qu'il en formoit la majeure partie. La noblesse, aussi ancienne que la monarchie, dirigea de tout temps les plus grands intérêts de l'état, et le clergé chrétien succéda à l'influence qu'avoient eue les druides, et fit partie essentielle de la nation, à laquelle il rendit en tout temps d'importants services. Si les dons des princes, des grands et du peuple enrichirent le clergé, de son côté il conserva le dépôt des lettres, de la morale et de la religion; il veilla à l'éducation et perfectionna l'agriculture. On ne sauroit compter le nombre d'établissements et de villes qui dûrent leur origine à ses infatigables travaux.

L'esclavage et la servitude, ou condition des serfs, furent

des institutions romaines. La première fut abolie par les soins de la reine Bathilde, et l'on vit la seconde presque entièrement abrogée sous le règne de S. Louis.

Les Francs introduisirent le vasselage, ou la règle des devoirs des grands envers les rois, et des peuples envers les grands. Ce fut là la première féodalité, bien différente de celle des grands fiefs, qui ne fut établie que vers le milieu de la race carlovingienne.

Les lois romaine, salique, ripuaire, gombette, visigothe, etc., régirent les Français, ou suivant les diverses contrées, ou suivant la condition de chacun.

La justice, émanée du roi, fut d'abord rendue par les ducs, les comtes, les vidames, et ensuite par leurs délégués, qui souvent obtinrent leurs charges à vie, à titre héréditaire, et même en fief.

Les premiers démembrements de la monarchie eurent lieu en faveur des rameaux de la maison royale mérovingienne, tels que ceux d'Aquitaine, de Gascogne, de Fezensac, de Preissac, de Bearn, de Bigorre, de Mauléon, de Cominges, de Montlezun, etc. La possession et l'exemple de ces divers seigneurs, donnèrent aux ducs et aux comtes, simples gouverneurs amovibles, l'ambition de devenir fixes et même héréditaires; alors l'usage des grands fiefs s'introduisit en France; mais il étoit bien antérieurement établi en Italie. Nous avons fait remarquer les causes et les progrès de ces inféodations. La désignation des grands fiefs a donné lieu à des indications d'origine. Des familles existantes se trouveront citées dans cet ouvrage, parce que leurs noms appartiennent à l'histoire de la France. Les honneurs rendus à ceux qui ne sont plus, les noms et les souvenirs consacrés dans les annales, sont pour les hommes vivants et pour la postérité, la garantie certaine que la mémoire des actions utiles ne sera point ensevelie dans l'oubli, et l'on peut dire que c'est là, indépendamment même des senti-

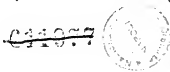
ments religieux, la récompense la plus appréciable des vertus civiles et militaires. Le désir de l'immortalité est inhérent à la nature de l'homme, et c'est ce sentiment qui produit les belles actions. Il a été question des maisons de Gramont, de Durfort, de Choiseul [1], de Montmorency, de Rohan, de Chabot [2]. Cette dernière s'est alliée, dans les temps modernes, à celle de Rohan, et a ainsi réuni deux noms également illustres, l'un dans le Poitou, l'autre dans la Bretagne.

On a vu des explications sur les épreuves judiciaires, sur les duels, et l'on a rapporté des exemples des uns et des autres. On a parlé de l'origine de la chevalerie, de celle des tournois, de celle de la langue française. Tout ce qui pouvoit intéresser a été recueilli avec soin : les fondations pieuses ont été remarquées, parce qu'elles donnent la mesure de l'esprit du siècle; et nous avons cru ne pas devoir passer sous silence les pèlerinages précurseurs des croisades. L'historien est bien coupable lorsqu'il dénature les faits et qu'il s'écarte des autorités primitives; mais il l'est encore davantage, si par esprit de critique ou de vaine philosophie, il présente sous un faux jour les institutions et les usages qui ont précédé les temps modernes; c'est par cette considération que nous ne nous sommes jamais écartés des principes qui ont été en vigueur dans la monarchie, et que nous avons aimé à respecter tout ce qui l'a été durant quatorze siècles. Cette manière de penser et d'écrire a pu être permise à celui qui a saisi toutes les occasions de louer la vertu et de blâmer le vice. Ses réflexions ont prouvé qu'il étoit également attaché à la dignité, à la liberté de tous les Français; à la majesté du trône et à la prospérité du monarque qui l'occupe.

[1] Dès le 12e siècle, la maison de Choiseul s'allia à la maison de France, puisque Renard III de Choiseul épousa une petite-fille de Louis le Gros. (Prés. Hénault, tome Ier, page. 173.)

[2] Thibaut de Chabot, vers l'an 1080, épousa la veuve de Robert de Mauléon. (Voyez le père Anselme, tome IV, page 557.)

FIN DE L'HISTOIRE DES CARLOVINGIENS.



VIIe ES

CONTE

HERBERT V, comte de Vermandois,
* Vers 1080.

Henri Ier, est la
donné le Valois,

EUDE de Vermandois, dit l'Insensé, est déshérité ; il est époux d'Avide, fille du seigneur de Saint-Simon.
* Vers 1095.

AD
tige d
le Ver

EUDE II de Vermandois, seigneur d
* Vers 1149.

e Saint - Simon,

EUDE de Saint-Simon, chanoine de Saint-Quentin.
* S. P.

sa

EUDES ou ODON de Saint-Simon, chanoine de Saint-Quentin.
* S. P.

enfants prennent

outa aussi le nom

PIERRE de Saint-Simon, seigneur de Pont en 1256.
* S. P.

SIMON d
mon, époux
de Coudun
*

Magni.

RENÉ de Saint-Simon, chevalier.
*

JA
gnéa
*

palétriers en 1274,
7.

JACQUES II de Saint-Simon.
* S. P. avant 1333.

MARGUERITE de Saint-S
par la mort de son frère, J
Jean II de Rouvroi-Saint
des deux rameaux issus d'
Saint-Simon, en 1143. C'e
issue la maison de Saint-S
rameaux.

ALPHONSE de Rouvroi, vice-roi de Navarre.
* S. P. 1324.

VIe ESQUIS

CONTENANT LES COMTES

Note. Voyez les aïeux de Pepin Ier dans l quisse généalogique.

BERNARD, roi d'Italie, détrôné et aveuglé par son oncle Louis le Débonnaire. * 818.

ADELAÏDE, ép de Spolette, ai déclara empere

RE, élevée de Charle- t inconnu.

PEPIN II, comte de Vermandois, seign

BERNARD, * S. P.

HERBERT Ier, comte de * 902.

e de Pepin

HERBERT II, comte de Vermandois, le persécuteur de Charles le Simple. * 943.

ut compé- le Grand,

EUDES, comte de Vienne et d'Amiens, en 954, paraît mort sans postérité. * S. P.

ALBERT Ier, co de Vermandois, de Gerberge, fill Giselbert. * 988.

, épouse e Longue- Normandie; , dit le Tri- de Blois et

HERBERT IV, comte de Vermandois. * 1000.

GUI, comte de Soisso RAINAUD, et aïeul de Gu postérité; il paraît avoir cesseur Gui, aussi comte * S. P.

du prince e, duc de

ALBERT II, comte de Vermandois. * S. P. 1021.

OTHON, comte mandois après son * 1045.

ons après la e, on n'ait s postérité.

HERBERT, comte de Vermandois. Voy descendance dans l'esquisse généalogique vante.

n Picardie, 1380, nous uilli, vivant



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS.

A.

TABLE DES NOMS.

B.

D.

E.

F.

G.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

S.

T.

V.

W.

Z.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

DE L'IMPRIMERIE D'ADRIEN EGRON.